N° 266 — Tome LXXIV 16 Juillet 1908

MERCVRE

DE

FRANCE

Dix-neuvième Année

Parait le 1er et le 16 de chaque mois



EDMOND BARTHÈLEMY, MAURICE BOISSARD, R. DE BURY, ANATOLE FEUGÈRE, HENRI DAGAN, HENRY-D. DAVRAY, GEORGES EEKHOUD, FÉLIX DE GÉRANDO, JEAN DE GOURMONT, REMY DE GOURMONT, CHARLES-HENRY HIRSCH, TRISTAN KLINGSOR, TRISTAN LECLÈRE, ÉMILE MAGNE, OCTAVE MAUS, HENRI MAZEL, CHARLES MERKI, RACHILDE, WILLIAM RITTER, MARCEL ROBIN, ISABELLA ROSSEL, EDOUARD SCHURÉ, E. SÉMÉNOFF, CARL SIGER, JOSÉ THÉRY, STEFAN ZEROMSKI (MICHEL MUTERMILCH *trad.*)

PRIX DU NUMÉRO

France : 1 fr. 25 *net* | **Étranger : 1 fr. 50**

DIRECTEUR
ALFRED VALLETTE

PARIS-VIe
SOCIÉTÉ DV MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

MCMVIII

SOMMAIRE

N° 266 — 16 Juillet 1908

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RETOURNÉS

Les auteurs non avisés dans le délai d'UN MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la Revue, où ils restent à leur disposition pendant un an.

Les avis de changement d'adresse doivent nous parvenir, accompagnés de 0.50 en timbres-poste, au plus tard le 10 pour le numéro du 16, le 25 pour le numéro du 1er du mois suivant.

ARCHAG TCHOBANIAN

Poèmes (Aurore. La Caravane des Heures. Angoisse. Visions. Dans la nuit. Sur la Colline). Traduction française. Préface de Pierre Quillard. Vol. in-18........ 3,50

H.-G. WELLS

La Burlesque équipée du Cycliste, roman, traduit par Henry.-D. Davray et B. Kozakiewicz. Vol. in-18........ 3,50

JEAN DE GOURMONT

La Toison d'or, roman. Vol. in-18........ 3,50

MAURICE RENARD

Le Docteur Lerne, sous-dieu, roman. Vol. in-18... 3,50

CYRANO DE BERGERAC

Les plus belles pages de Cyrano de Bergerac, avec des pages inédites, un portrait, deux gravures anciennes et une Notice par Remy de Gourmont. Vol. in-18........ 3,50

NOVALIS

Henri d'Ofterdingen, traduit et annoté par Georges Polti et Paul Morisse. Préface de Henri Albert. Avec un portrait d'après le tableau de Hader. Vol. in-18........ 3,50

ANDRÉ FONTAINAS

La Nef désemparée, poèmes. (Le Jardin des Iles claires. La Nef désemparée). Vol. in-18........ 3,50

MAURICE HEWLETT

Amours charmantes et cruelles (Récits du Quattrocento) traduit de l'anglais par Henry.-D. Davray et B. Kozakiewicz. Vol. in-18........ 3,50

CAMILLE PITON

Paris sous Louis XV Rapports des Inspecteurs de Police au Roi (2e série). Vol. in-18........ 3,50

GAUTHIER FERRIÈRES

François Coppée et son Œuvre, Collection «Les Hommes et les Idées», avec un portrait et un autographe. Vol. in-16........ 0,75

TRISTAN KLINGSOR

Le Valet de Cœur, poèmes. Vol. in-18........ 3,50

DIVERGENCES MUSICALES

—

De toutes les définitions par lesquelles on tenta de préciser la notion de l'Art, celle de Tolstoï est peut-être la plus satisfaisante : « C'est, dit-il, l'activité humaine par laquelle une personne peut, volontairement, et au moyen de signes extérieurs, communiquer à d'autres les sensations et sentiments qu'elle a éprouvés elle-même (1). »

Pour être un peu longue, cette définition n'en résume pas moins avec clarté les qualités essentielles de l'œuvre d'art. Celle-ci doit être *volontaire*, c'est-à-dire résulter d'une conscience agissante; elle exige des *signes extérieurs*, c'est-à-dire un véhicule perceptible aux sens humains; enfin elle n'existe que pour exprimer une « sensation » ou un « sentiment ».

Il semble que Tolstoï, bien que dénué de sens musical comme, d'ailleurs, de tout instinct artistique, ait moulé sa définition sur les formes frémissantes de la musique, à laquelle elle s'adapte mieux qu'à tout autre art. Spécialement, la dualité de sa terminologie : *sensations* d'une part, *sentiments* de l'autre, s'applique plus rigoureusement, si l'on veut bien y réfléchir, aux manifestations musicales qu'aux traductions plastiques ou graphiques de l'émotion humaine. Ces dernières supposent toujours une réalité objective, — figure, paysage, motif ornemental, — que la fantaisie du peintre ou du sculpteur interprète suivant la qualité de son tempérament. Purement subjectif, le poème des sons est indépendant des contingences matérielles. S'il naît parfois du contact de l'homme et de la nature,

(1) L. Tolstoï : *Qu'est-ce que l'art?*

c'est-à-dire s'il décrit une sensation, il échappe le plus souvent à la vie ambiante et trouve en lui-même, dans les combinaisons euphoniques dont il est créé, ce qu'on appelait jadis sa « perséité », c'est-à-dire son existence individuelle.

Mais il n'atteint son but que s'il exprime un sentiment. Le rythme, la mélodie, l'harmonie sont ses moyens d'action. Ceux-ci ne suffisent pas à réaliser par eux-mêmes la conception esthétique. Pour constituer une œuvre d'art, l'agrégat de sonorités dont se compose la musique doit être l'extériorisation expressive de notre sensibilité. C'est par là qu'elle se sépare des sciences mathématiques, dont elle pare d'une pathétique splendeur l'ordonnance équilibrée.

§

A toutes les époques, l'expression des sentiments a été la genèse de la production musicale. Déjà la cantilène monodique qui marque le point de départ de la musique médiévale et dans laquelle on a cru trouver, à tort ou à raison, un reflet de la musique des Grecs, revêt un caractère expressif. On n'y rencontre pas toujours, ainsi que l'a fait remarquer M. Vincent d'Indy, comme dans les adaptations musicales modernes, l'équivalence d'une formule musicale pour chaque mot significatif. « Dans bien des pièces, dit-il, surtout celles du genre orné, l'expression résulte de la forme générale, de l'ossature mélodique, de la construction rythmique plutôt que du dessin lui-même. Celui-ci, purement ornemental, n'a qu'un but décoratif, tout à fait comparable aux enluminures et aux arabesques plus ou moins compliqués qui ornent les majuscules des manuscrits médiévaux et surchargent plus ou moins leurs contours primitifs sans les faire jamais disparaître complètement (1). »

La diaphonie informe du xe siècle, — premiers balbutiements de l'harmonie, — l'invention du contrepoint que vit éclore, dans sa réalisation rudimentaire, le xive, la polyphonie flamboyante à laquelle il donna naissance furent les étapes successives d'une ascension vers l'idéal expressif que devaient atteindre, au xviiie et au xixe siècle, les radieux maîtres de la symphonie et du drame lyrique.

(1) Vincent d'Indy : *Cours de compostion musicale*, 1re partie, p. 75. (Paris, A. Durand et fils).

Ce voyage de conquêtes subit, bien entendu, des péripéties diverses. Il serait sans exemple que le développement progressif d'un art se fît sans secousses et sans interruptions. Mais ses oscillations, pour être intéressantes à suivre sur le diagramme qu'il trace dans la succession des siècles, n'altèrent guère la rectitude de sa ligne.

La crise peut-être la plus redoutable que traversa la musique fut provoquée au début du XVIIe siècle par la substitution de la « basse continue » aux polyphonies qui avaient porté si haut sa puissance expressive. En vain M. Henri Quittard, dans la pénétrante étude qu'il a consacrée au maître liégeois Henry Du Mont, cherche-t-il à atténuer l'importance de cette réaction, plus apparente que réelle, selon lui, et dont les artisans furent plutôt des théoriciens que des compositeurs (1). Elle n'en troubla pas moins, durant plus d'un siècle, l'esthétique musicale. En abolissant la superposition des parties mélodiques, qui donnait au madrigal, à la musique de chambre et de concert une vie expressive si intense, pour la remplacer par la banalité du « solo » modulé sur un accompagnement quelconque, abandonné le plus souvent à l'initiative d'un virtuose ignorant, la doctrine nouvelle instaura le règne de la vulgarité et du mauvais goût.

Pour le défendre, on parlait de retour à l'antiquité. On prétendait s'inspirer de la nature. On alléguait la logique et la vérité. En réalité, la sensualité musicale l'emportait sur l'expression des sentiments, à laquelle devaient ramener l'art de la composition, cent cinquante ans plus tard, Jean-Sébastien Bach et Georges-Frédérick Haendel.

Superficialité de la sensation, expression profonde d'un sentiment pathétique : l'opposition de ces deux termes est au fond de toutes les querelles qui, périodiquement, agitent les musiciens. Faut-il chercher une autre cause à la campagne qui mit aux prises, au XVIIIe siècle, Gluckistes et Piccinistes, — à celle qui divisa, au XIXe, Rossinistes et Wagnériens ?

J'intitule arbitrairement « Rossinistes », pour simplifier ma pensée, tous les partisans du style d'opéra dont Wagner débarrassa la littérature lyrique en la dotant de quelques chefs-d'œu-

(1) Henri Quittard : *Un musicien en France au XVIIe siècle : Henry Du Mont* (1610-1684), pp. 83 et s.

vre dont la beauté expressive nous est assez familière pour me dispenser de la signaler ici.

Dans chacun de ces différends, le pathétisme finit par l'emporter sur le clinquant des divertissements sonores que la frivolité du goût tenta de lui substituer.

§

L'aurore du XXe siècle semble ressusciter des controverses qu'on pouvait croire abolies. La symphonie et le drame lyrique ont éclairé de leur gloire jumelle une longue période, la plus fertile peut-être et la plus belle de l'histoire musicale. Le génie de Beethoven, celui de Gluck et de Rameau paraissaient avoir imprimé à la pensée musicale une direction dont elle ne dévierait plus. Et, tout entière, la pléïade touffue des musiciens du XIXe siècle les choisit pour guides.

Leurs noms, vous les connaissez. Pour ne citer que quelques-uns des symphonistes, — car le drame lyrique fera l'objet d'un examen spécial, — en Allemagne : Schumann, Brahms, Richard Strauss, Weingartner, par exemple ; en France : Saint-Saëns, César Franck, d'Indy, Chausson, Dukas, Ropartz, Magnard ; en Belgique : Huberti, Lekeu, Théo Ysaye, Gilson, Vreuls, Jongen. — Enumération dépouillée de tout jugement critique et destinée uniquement à évoquer quelques types d'œuvres instrumentales que leurs caractères morphologiques rattachent à la même hérédité.

Mais voici que des influences mystérieuses réveillent inopinément la discorde. Tandis que la plupart des compositeurs poursuivent le développement d'un art en quelque sorte « organique » en ce sens qu'il trouve en lui-même, dans la combinaison des thèmes et la diversité des rythmes, ses éléments de vie, certains musiciens, et non des moindres, proclament que seule l'action physique exercée par la sensation doit déterminer la création musicale. La musique étant le langage naturel des émotions, il lui suffit, d'après eux, pour remplir son rôle, de traduire une impression, quelque fugitive qu'elle soit, par un choix de sonorités appropriées. Loin de seconder sa mission, la syntaxe à laquelle s'assujettissent les compositeurs traditionalistes l'éloigne de son but par les exigences scolastiques qu'elle interpose entre la sensation et sa réalisation phonétique. La structure d'une œuvre, l'exposition et le dévelop-

pement méthodiques des éléments qui la composent sont d'ordre intellectuel et non d'ordre émotionnel : il faut donc les bannir d'une conception moderne de l'art musical.

Cette théorie, pour séduisante qu'elle soit en ce qu'elle affranchit l'artiste de toute contrainte, est inadmissible en tant qu'on veut en généraliser l'application. Elle n'est, au demeurant, qu'un retour à la doctrine des « naturistes » de la fin du XVIe siècle que je vous rappelais tantôt. Et les exégètes qui s'en font les apôtres ont en Vincent Galilée — s'en doutent-ils? — un affidé qui les devança de trois cent cinquante ans. Les raisons qu'il invoqua en faveur de sa thèse : exemple de l'antiquité païenne, beauté du panthéisme, ingénuité de la nature, etc., sont reprises aujourd'hui pour démontrer que seuls MM. Debussy, Ravel et ceux qui marchent à leur suite sont dans la vérité.

Le schisme a des adeptes zélés, des prosélytes intransigeants et, si j'ose dire, des théologiens qui en proclament l'orthodoxie. Je ne tenterai pas de déterminer ici à quelles causes il doit son origine. Réaction contre une tendance à compliquer avec excès le mécanisme contrapuntique? Reflet de l'évolution qui, dans la peinture actuelle, accorde à la sensation une part prépondérante? Propagation de la musique russe qui nous a initiés, par répercussion, à la musique d'Extrême-Orient, dont la saveur spéciale excite la verve des musiciens de même que les estampes japonaises influencèrent naguère les directions de la peinture?

Aucune de ces causes n'est, peut-être, étrangère au phénomène. Mais il faut y voir surtout une nouvelle manifestation de la rivalité qui, périodiquement, divise les esprits sur la fonction de la musique.

Dans une intéressante étude, M. Calvocoressi a tenté de définir les deux tendances par lesquelles cette rivalité se dévoile. — Tâche ingrate, puisqu'il s'agit d'une question d'ordre métaphysique infiniment complexe et délicate. — L'une peut être, d'après lui, qualifiée *sensorielle* parce qu'elle trouve sa source dans une émotion, l'autre *cérébrale* parce qu'elle a pour base une pensée. Seule la musique sensorielle lui paraît réaliser le but de l'art, qui est de créer de la beauté, et non d'exprimer des idées. « L'élément intellectuel, de pensée pure ou de pure logique, dit-il, n'ajoute rien à la valeur des combinaisons

sonores, pas plus que le « sujet » à la valeur artistique d'un tableau (1). »

La classification serait exacte si elle embrassait deux catégories d'œuvres dont l'une exclurait l'émotion, — car la cérébralité pure ne peut engendrer une conception esthétique... Mais dans la controverse qui nous divise, l'émotion est le principe des deux doctrines. Ce qui diversifie celles-ci, c'est que l'une restreint le rôle de la musique à la communication d'une sensation, tandis que l'autre lui assigne une finalité expressive moins superficielle et moins fugitive. On pourrait dire : musique *instinctive* et musique *consciente*, et encore cette terminologie ne serait-elle que très approximative, tant est pauvre notre lexicologie quand on y cherche de stricts déterminatifs.

L'antithèse musique *amorphe* et musique *plastique* répond mieux, somme toute, au classement, puisque c'est principalement la forme du discours musical que repoussent et défendent énergiquement les partis en présence.

§

Faut-il approuver, faut-il blâmer ceux qui limitent la musique à la sensation? Et quel sort l'avenir réserve-t-il à leurs tentatives?

Il y a, selon moi, une distinction à établir entre la musique pure, c'est-à-dire celle dont l'expression émotive résulte de ses propres ressources, et la musique lyrique, qu'éclaire un texte explicatif. (Ce texte peut même n'être pas chanté ou récité, lorsqu'il sert à guider pas à pas la description symphonique : songez à *l'Après-midi d'un faune*.)

Dans la première, extérioriser musicalement une sensation, c'est fixer rapidement sur la toile une « impression ». Cette sensation exprimée, comment construire l'œuvre dont elle est la cellule, si la raison n'intervient pour en déterminer le plan, le style et les proportions? Lorsqu'elle est adaptée à un poème qui en précise le sens, la musique peut, dans une certaine mesure, se libérer des rigueurs de la forme. Si, au contraire, elle est livrée à sa propre dynamie, il faudra bien qu'elle puise ses éléments expressifs dans l'eurythmie de ses combinaisons, dans l'ordonnance de ses phrases, dans le développement mé-

(1) M.-D. Calvocoressi : *Musique sensorielle et musique cérébrale.* (*L'Art Moderne*, 1907, p. 107).

thodique des moyens dont elle dispose. Sinon elle ne réalisera qu'un chaos sonore. Son architecture, c'est la structure anatomique des vertébrés, la ramure des arbres, la charpente des édifices. Il faut qu'on la sente sous la peau, sous les feuillages, sous les briques, sans qu'elle apparaisse. C'est elle qui supporte et soutient l'appareil extérieur que nous percevons. Et cette nécessité de « construire » est si évidente que, lorsqu'il aborde la musique pure, M. Debussy lui-même s'y soumet. Son quatuor à cordes, par exemple, sous une forme libre en apparence, est classiquement édifié.

D'agréables assemblages de sonorités flattent notre oreille, et nous éprouvons parfois de l'agrément à retrouver, musicalement noté, l'écho de nos propres sensations auditives. Mais ce ne sont là que jeux dont on se lasse. L'imitation, pas plus que la reproduction photographique, ne peut émouvoir. L'évocation, qui seule touche nos cœurs, est subordonnée au style, c'est-à-dire à la forme.

N'accordez donc qu'un intérêt relatif aux théories par lesquelles on tente de substituer à la langue qu'ont parlée Bach, Beethoven et Franck un dialecte qu'on prétend appelé à régénérer notre vocabulaire. N'ai-je pas entendu récemment un des apôtres de la secte nouvelle dire dédaigneusement, après une audition du quatuor de Franck : « Cela ne m'intéresse pas; c'est de la musique polyphonique. » Le temps remettra les choses au point.

Je suis loin, toutefois, de méconnaître le vif attrait que présentent certaines des compositions que la scission a fait naître. Ce sont des bruits de cloches, des bruissements de feuillage, la chanson de l'eau, le sifflement du vent... Par la liberté du système harmonique et la flexibilité du rythme, par la diversité chatoyante des colorations, par la nouveauté qui résulte de l'emploi d'intervalles empruntés à l'Orient, ces œuvres ont introduit dans la musique occidentale des éléments propres à la rajeunir et à en rafraîchir les expressions. On peut douter toutefois qu'elles survivent longtemps à l'impression de surprise et de curiosité qu'elles ont fait naître. Quand nous serons blasés sur les timbres inédits qui en forment la trame, sur les silhouettes de pagodes et de minarets qu'elles érigent, leur polychromie nous paraîtra sans doute trop superficielle pour captiver notre attention. N'est-ce pas le cas, entre autres,

pour le charmant musicien norwégien Edward Grieg, qui passionna un moment l'opinion pour reprendre bientôt sa place secondaire?

§

Ces réserves ne s'appliquent pas à l'expression lyrique de la musique appuyée uniquement sur la sensation. Ici l'évolution a une signification et une importance capitales.

Un musicien de génie servi par un poème d'une lumineuse beauté a donné au drame musical une orientation imprévue. Et son esthétique me paraît durable parce qu'elle subordonne la sensualité des sons à la vie expressive du texte poétique. Tandis que la musique se borne à suggérer des émotions, le drame expose le conflit de sentiments qu'elle fait naître. L'intellectualité et la sensibilité, dont l'association est indispensable à toute œuvre d'art, se trouvent ainsi réunies.

Cette conception s'écarte de celle des maîtres du drame lyrique. Dans les partitions de Wagner, par exemple, — auxquelles il faut rattacher presque toute la production scénique moderne (rappelez-vous *Fervaal*, *l'Étranger*, *le Roi Arthus*, *Salomé*), — l'orchestre se fait, selon l'expression de M. Laloy, l'exégète infatigable de l'action et le héraut des symboles. L'élément symphonique y prend une telle place que maintes pages de la partition peuvent être détachées du poème. Jouées dans les concerts, elles ont une signification indépendante du texte verbal qu'elles commentent. « Dans *Pelléas et Mélisande*, — je laisse ici la parole à M. Laloy, — chaque caractère s'exprime dans la ligne même du chant, avec une précision, une justesse et une intensité miraculeuses, et cela par la seule vertu d'une mélodie libre, modelée sur la parole, et en même temps profondément musicale.

« Et tout ce que les personnages ne disent pas, toutes les raisons de leur cœur qu'ils ne s'avouent pas à eux-mêmes, toutes les suggestions des choses qu'ils subissent sans les comprendre, tout ce qui se cache au fond de leur conscience, c'est la vivante symphonie de l'orchestre qui le révèle et le réalise (1). »

M. Debussy se signale par deux innovations, ou plutôt par deux rénovations capitales. D'une part, il ramène le chant à

(1) L. Laloy : *Le Drame musical : Claude Debussy* (*le Mercure musical*, 1905, p. 241).

la ligne presque unisonale de la psalmodie catholique, image la plus exacte de la parole latine et française. L'arbre grégorien reverdit comme par miracle. M. Vincent d'Indy a évoqué incidemment celui-ci dans *Fervaal*, où le chant liturgique *Pange lingua* sert de conclusion au drame, dans *l'Étranger*, dont l'antienne *Ubi caritas et amor* forme l'un des motifs fondamentaux, dans *Jour d'été à la montagne*, etc. M. Debussy s'abrite à son ombre et tisse de ses rameaux la trame même de son œuvre.

L'autre particularité, c'est l'abandon du dualisme des modes, le majeur et le mineur, qui régit l'harmonie depuis le XVIIe siècle, et le retour aux modes variés du plain chant, dont les apparentes dissonances dérivent du libre jeu de la mélodie. Ici encore, par la spontanéité de ses harmonies, M. Debussy se rattache aux vénérables traditions qui lui ont dicté ses libertés rythmiques.

Il est donc tout aussi inexact de voir en lui un novateur que de considérer M. d'Indy comme un révolutionnaire parce qu'il s'est forgé une langue rythmique et harmonique personnelle. Écoutez ce que dit de lui M. Laloy, que je cite avec plaisir parce qu'il apporte dans ses appréciations sur les deux maîtres qui incarnent à l'heure actuelle nos divergences musicales autant d'impartialité que d'intelligence compréhensive : « Sa musique a un accent décidé, noble et hardi ; seul Rameau a aussi grand air avec autant d'élégance. Je dirais volontiers que c'est une musique *déterminée*, et j'entends par là non seulement la précision de son harmonie, la netteté de ses divisions et la force de ses rythmes, mais aussi et surtout son allure fière, un peu hautaine, dont l'effort se dissimule sous un demi-sourire contenu et sérieux (1). »

Fervaal et *l'Étranger* ont exercé une action directe sur la production musicale de ces dernières années. Je n'entends parler que de celle qui nous intéresse, car il serait vain d'analyser celle des fabricants patentés qui alimentent le théâtre, au retour de chaque saison, d'un produit estampillé de leur marque de fabrique. Dans *Ariane et Barbe-Bleue* de Paul Dukas, *Guercœur* d'Albéric Magnard, *Éros vainqueur* de Pierre de Bréville, *Cœur de Rubis* de Gabriel Grovlez, *Félyane* de Joseph

(1) L. Laloy : *Le Drame musical moderne : Vincent d'Indy* (*le Mercure musical*, 1905, p. 15).

Jongen et même *le Cœur du moulin* de Déodat de Séverac, qui combine fréquemment les deux influences contradictoires, vous trouverez, sous la diversité des tempéraments, des analogies de conception musicale, de procédés, de style, avec les œuvres de M. Vincent d'Indy. Celles-ci sont conçues selon l'esthétique du drame wagnérien, bien qu'elles s'en distinguent radicalement par l'inspiration mélodique, par la spiritualité musicale et par l'orchestration.

Il est probable que l'influence de M. Debussy modifiera dans l'avenir cette conception. Déjà, dans le lied, la forme se métamorphose. Les mélodies de MM. Ravel, Inghelbrecht, Albert Roussel, Raymond Bonheur, Léon Jongen et autres échappent aux rythmes réguliers dont se servirent Schubert, Schumann, Duparc, Fauré, par exemple ; — et le lied n'est-il pas l'esquisse du drame lyrique ?

Il faut s'en réjouir en tant que cette renaissance affirme une réaction contre les complications sonores et l'agitation frénétique qui ont désorbité le drame musical. Le paroxysme de cette progression incessante d'effets fait, par exemple, de la *Salomé* de M. Richard Strauss un type de grandiloquence boursouflée, de rhétorique prétentieuse et de vulgarité. L'auteur, dont je ne conteste ni le talent ni l'énergie créatrice, a montré, par le déséquilibre de la musique et du poème, à quelle aberration peut conduire l'abus des procédés que le génie de Wagner a employés avec discernement. Un orchestre qui ne se tait jamais (et quel tonitruant orchestre !) étouffe continuellement les voix. Ce n'est plus un commentaire musical, c'est une vocifération instrumentale ininterrompue.

Souhaitons que ces excès décident les musiciens à retourner à la simplicité et à la concision. Deux voies s'ouvrent à eux : celle que leur a tracée M. d'Indy, celle que leur ouvre M. Debussy. L'une et l'autre les mèneront au but, car ce ne sont point, quand on va au fond des choses, des routes divergentes, mais deux avenues parallèles créées par le clair génie français.

OCTAVE MAUS.

LES
INDIENNES DE CHATEAUBRIAND

D'APRÈS DES

FRAGMENTS INÉDITS DES « MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE »

—

Après avoir critiqué, dans un article justement fameux, les allégations de Chateaubriand relatives à son voyage en Amérique et démontré qu'il n'a pu visiter tous les lieux qu'il décrit, M. Joseph Bédier déclarait que, loin de mettre en doute la sincérité du voyageur-poète, il voyait en lui un cas d'auto-suggestion curieux à étudier. « Il semble, écrivait-il, que, pour créer, Chateaubriand ait besoin d'une page écrite. Ce qui expliquerait ce renseignement donné par lui-même qu'au rebours de J.-J. Rousseau il ne pouvait composer qu'à sa table de travail et la plume à la main. C'est à partir d'un texte déjà fixé par un autre ou par lui-même que son imagination s'ébranle ou s'élance (1). »

Or, entre autres textes dont Chateaubriand a fait usage pour raconter son voyage en Amérique, nous trouvons cité par M. Bédier le passage suivant de Bartram (2) :

« La rivière Sainte-Marie renferme plusieurs grandes îles. Il y en a une, entre autres, que les Creeks représentent comme un lieu enchanté. Elle est, disent-ils, habitée par une peuplade d'Indiens dont les femmes sont d'une beauté exquise. Les chasseurs prétendent qu'en voulant y aborder ils se trouvèrent engagés dans une suite continuelle de marais. Perdus au milieu de ces labyrinthes, ils croyaient toujours s'approcher de l'île; ils l'apercevaient de temps à autre; mais toujours ils la voyaient s'éloigner (3). »

Nous allons tâcher de montrer comment l'écrivain, en partant de ce texte et en le combinant avec les souvenirs d'*Atala*

(1) *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. VII, pp. 129-120.
(2) *Voyage dans les parties sud de l'Amérique septentrionale*, par W. Bartram, traduites en français par P.-V. Benoist. Paris, an VII, t. I, p. 66.
(3) *Revue d'histoire littéraire*, t. VII, p. 72.

et des *Natchez*, a fini par en tirer l'épisode des deux Floridiennes qu'on lit dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* (1). A défaut de tous les brouillons intermédiaires qui nous permettraient d'assister à cette lente élaboration, nous avons le texte publié dans le *Voyage*, dont l'auteur s'est beaucoup servi en écrivant ce livre des *Mémoires*, et aussi des fragments restés jusqu'à ce jour inédits (2). Ici se pose une question de date qu'il est difficile de résoudre en l'absence des manuscrits autographes. Ce livre des *Mémoires*, écrit à Londres en 1822, ne doit-il pas être considéré comme une version antérieure à celle du *Voyage*, publié seulement en 1827? Si nous en croyons Chateaubriand, il s'est contenté de publier telle quelle en 1827 cette relation contemporaine des faits qu'il retrace et qui représente par conséquent la version première. Mais, s'il y a tout lieu de croire que, quoi qu'il en dise, il a beaucoup retouché son manuscrit primitif en préparant la publication du *Voyage*, à plus forte raison, quand nous avons maintes preuves des corrections auxquelles il se livrait sans relâche en revoyant ses *Mémoires*, nous devons reconnaître dans le récit des *Mémoires* une version postérieure à celle du *Voyage*. Sur ce point donc, mais non pour les mêmes motifs, nous sommes d'accord avec l'écrivain : il a remanié pour l'embellir l'ouvrage qui avait paru en 1827.

Comment donc a-t-il procédé? Remarquons d'abord que l'art avec lequel il avait amené dans le *Voyage* le texte de Bartram cité plus haut rend les choses si vraisemblables que l'auteur, en relisant son récit, a dû croire que les choses s'étaient réellement passées comme il l'avait dit. Voici en effet comment elles sont présentées dans le *Voyage* : après avoir admiré ce somptueux paysage où « tout était enveloppé, pénétré, saturé de lumière » (3), un soir, au clair de lune, dans une île perdue au milieu d'un lac innommé des Florides, le voyageur, assis à l'écart, contemple les flots et se prend à rêver. Il s'absorbe en cette contemplation; l'univers entre en lui peu à peu et l'envahit au point qu'il ne s'en distingue plus, qu'il se sent « vivre comme partie du Grand Tout, et végéter

(1) T. I, pp. 405-414, de l'édition Biré (6 vol. in-12, Paris, Garnier). Je renverrai à cette édition pour les *Mémoires*, et à l'édition des *Œuvres complètes*, Paris, Ladvocat, 1826-1831 (28 tomes-30 vol. in-8°) pour les autres ouvrages.
(2) Bibliothèque nationale, *fonds français*, n° 12454.
(3) *Voyage*, t. VI, p. 110.

avec les arbres et les fleurs ». Il médite encore quelques instants, mais il est prêt déjà pour l'hallucination qui approche. Les images gracieuses et troublantes qui vont hanter son rêve apparaissent en effet, lointaines d'abord, imprécises et fuyantes : « Les sauvages des Florides racontent qu'il y a au milieu d'un lac une île où vivent les plus belles femmes du monde. Les Muscogulges ont voulu plusieurs fois tenter la conquête de l'île magique; mais les retraites élyséennes, fuyant devant leurs canots, finissaient par disparaître : naturelle image du temps que nous perdons à la poursuite de nos chimères (2). » Comme tout cela a bien l'air d'une réminiscence vague, évoquée par le site même où la légende a pris naissance, et ressemble peu à la mise en œuvre d'une source livresque!

Mais l'imagination de Chateaubriand a fait plus : dans la version du *Voyage* elle s'était arrêtée au moment où ses fantômes, sur le point d'être saisis, lui échappaient encore, parce que l'auteur avait encore conscience qu'il rêvait et poursuivait des chimères. Depuis, les visions se sont précisées, elles ont pris un corps, il les a réalisées à force d'y croire. Elles sont devenues ces « deux jeunes sultanes jonquilles (3) », qui vivent si bien dans les *Mémoires* qu'elles ont pu lui servir de modèles, il l'affirme, « l'une pour *Atala* et l'autre pour *Céluta* (4) ». Sans nous dire ici, comme dans le *Voyage*, sous l'empire de quelles sensations il avait évoqué la légende floridienne, il se contente de la rappeler au début de son épisode, et il ajoute cette réflexion remarquable : « Peu s'en fallut que ces fables ne prissent à mes yeux une espèce de réalité (5). Ainsi, la vague rêverie du *Voyage* s'est transformée en une hallucination nettement caractérisée, et les détails si abondants qui suivent révèlent chez l'écrivain, « le besoin de précision inutile (6) » symptomatique en pareil cas.

« Au moment, poursuit-il, où nous nous y attendions le moins, nous vîmes sortir d'une baie une flottille de canots, les uns à la rame, les autres à la voile. Ils abordèrent notre île. Ils formaient deux familles de Creeks, l'une siminole, l'autre

(1) *Voyage*, t. VI, p. 112.
(2) *Voyage*, t. VI, p. 113.
(3) *Mémoires*, t. I, p. 409.
(4) *Mémoires*, t. I, p. 406.
(5) *Mémoires*, t. I, p. 405.
(6) *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 526.

muscogulge, parmi lesquelles se trouvaient des Chérokis et des *Bois-brûlés*... Les Indiennes qui débarquèrent auprès de nous, issues d'un sang mêlé de chéroki et de castillan, avaient la taille élevée. Deux d'entre elles ressemblaient à des créoles de Saint-Domingue et de l'Ile-de-France, mais jaunes et délicates comme des femmes du Gange. Ces deux Floridiennes, cousines du côté paternel, m'ont servi de modèles, l'une pour *Atala*, l'autre pour Céluta : elles surpassaient seulement les portraits que j'en ai faits par cette vérité de nature variable et fugitive, par cette physionomie de race et de climat que je n'ai pu rendre. Il y avait quelque chose d'indéfinissable dans ce visage ovale, dans ce teint ombré que l'on croyait voir à travers une fumée orangée et légère, dans ces cheveux si noirs et si longs, à demi cachés sous le voile de deux paupières satinées qui s'entr'ouvraient avec lenteur ; enfin, dans la double séduction de l'Indienne et de l'Espagnole (1). » Mais cette « double séduction » doit faire leur malheur, car leur grâce, excitant les convoitises rivales des Espagnols et des *Bois-brûlés*, déchaîne des passions farouches dont elles seront victimes, c'est du moins ce que l'auteur nous donne à entendre. Touché de tant d'infortune jointe à tant de beauté, René, assidu et courtois, console ses « deux Sylvaines » en l'absence de leurs compagnons partis pour la chasse ; il s'amuse du trouble où les jettent ses cajoleries aimables, et, de même que « le frère d'Amélie » était aimé de Mila et de Céluta qui se disputaient ses faveurs, nous voyons ici qu'il croit démêler dans les discussions des deux cousines l'accent de la jalousie ; mais, blasé sans doute par l'habitude, il paraît moins contristé que jadis d'inspirer une passion si cruelle. A cet endroit se réfère le fragment inédit suivant : « Dans la rive du fleuve croissait un cyprès chauve dont les feuilles ressemblent à des découpures de mousse. Les raisins appelés *genoux* saillaient en avant et formaient une voûte. Je me baignai en pantalon de coton bleu à l'entrée de cette grotte, ayant sur la tête un large chapeau de paille de riz pour me garantir du soleil. Les cousines me venaient voir nager ; elles se plongeaient dans l'eau enveloppées d'un grand linceul de la seconde écorce du mûrier. Leurs têtes brunes [sortaient de l'eau], comme deux têtes de

(1) *Mémoires*, t. I, pp. 405-406.

naïades [tandis que des cygnes voguaient autour d'elles : il y avait de quoi devenir fou]. Une d'elles *chantait avec une voix de velours, poussant à la fin de chaque phrase musicale un cri qui troublait. Quelquefois elles se parlaient vivement : je croyais démêler des accents de jalousie; mais la triste pleurait, et le silence revenait* (1). »

Pourquoi Chateaubriand a-t-il supprimé ce passage? Craignait-il que l'image de ce baigneur « en pantalon de coton bleu », coiffé d' « un large chapeau de paille de riz », n'égayât trop ses lecteurs et ne leur parût incompatible avec son désir de plaire aux « naïades »? Obéissait-il au même scrupule qui lui a fait biffer la phrase si expressive en sa concision « il y avait de quoi devenir fou »? Toujours est-il que le bain froid a disparu dans la rédaction définitive. Mais il y avait là un motif dont Chateaubriand devait tirer un meilleur parti, quelques pages plus loin. En effet, après avoir cité, pour excuser sa propre faiblesse, des vers de Camoëns amoureux d' « une esclave noire de Barbarie », et repris, en la surchargeant de couleurs étincelantes et de termes rares, la grandiose description, qui dans le *Voyage* précédait sa rêverie au bord de l'eau, puis cette rêverie même, il ajoute : « Je m'adossai contre un tronc de magnolia et je m'endormis; mon repos *flottait* sur un fond vague d'espérance. Quand je sortis de ce Léthé, je me trouvai entre deux femmes; les odalisques étaient revenues; elles n'avaient pas voulu me réveiller; elles s'étaient assises en silence à mes côtés; soit qu'elles feignissent le sommeil, soit qu'elles fussent réellement assoupies, leurs têtes étaient tombées sur mes épaules. Une brise traversa le bocage et nous inonda d'une pluie de roses de magnolia. Alors la plus jeune des Siminoles se mit à chanter : quiconque n'est pas sûr de sa vie se garde de l'exposer ainsi jamais! On ne peut savoir ce que c'est que la passion infiltrée avec la mélodie dans le sein d'un homme. A cette voix une voix rude et jalouse répondit : un *Bois-brûlé* appelait les deux cousines; elles tressaillirent, se levèrent : l'aube commençait à poindre (2) ! »

(1) Bibl. Nat., fonds français, n° 12454. F°2 de la 2e série. Les mots entre crochets sont barrés. Les mots écrits en italique ont été publiés sans changement dans les *Mémoires* à la suite de ces lignes : « Je m'amusais à mettre sur leur tête quelque parure : elles se soumettaient, doucement effrayées; magiciennes, elles croyaient que je leur faisais un charme. L'une d'elles, la *fière*, priait souvent, elle me paraissait à demi chrétienne. L'autre, etc. » T. I, p. 408.

(2) *Mémoires*, t. I, pp. 411-412.

L'intention du poète, on le voit, n'a pas changé. Dans les deux passages, les jeunes femmes s'intéressent à lui et le recherchent, et l'impression que lui cause leur présence est bien la même, trahie d'abord par une courte phrase qui ressemble à un cri : « il y avait de quoi devenir fou », exprimée ensuite et comme transposée en un style plus noble qui en atténue singulièrement la force : « Quiconque n'est pas sûr de sa vie se garde de l'exposer ainsi jamais ! » Mais si la scène, en son fond, reste la même, elle apparaît pourtant ici transfigurée. Là tous les détails étaient d'un prosaïsme comique, et la bizarrerie le disputait à la platitude. Rien ici qui ne respire la poésie et la grâce : au lieu d'aller voir nager un baigneur au large chapeau et de se plonger dans l'eau à sa poursuite, les jeunes femmes, apercevant sur le rivage le poète endormi au pied d'un magnolia, se glissent auprès de lui et s'assoupissent — juste assez pour pouvoir laisser peu à peu tomber leurs têtes sur ses épaules, — tandis que l'arbre effeuillé par la brise les inonde d'une pluie de roses. Il est difficile d'évoquer en moins de mots un plus joli tableau et plus fin. Qu'importe, après cela, que l'auteur lui-même en occupe le centre, et que les Floridiennes soient peut-être des *filles peintes* (1) ? On n'y songe plus en le lisant, on ne songe qu'à contempler un groupe d'une pureté de lignes admirable.

« Le baiser de Marguerite d'Ecosse l'a fait vivre (2) », a dit Chateaubriand d'Alain Chartier, et il disait vrai, car Musset a beau être « obligé de croire (3) » qu'Alain Chartier « faisait mieux les vers que lui », sous le rapport du « mérite » tout au moins, il n'avait rien à envier au vieil écrivain dont les vers ne valent pas la prose. Mais, s'il suffit à un simple versificateur, pour que son nom lui survive, d'être l'objet d'une char-

(1) *Mémoires*, t. I, p. 414.
(2) *Mémoires*, t. II, p. 136.
(3) Dans une pièce adressée « A Madame *** qui avait envoyé, par plaisanterie, un petit écu à l'auteur. »

Quand vous trouverez le mérite
Et quand vous voudrez le payer,
Souvenez-vous de Marguerite.
Et du poète Alain Chartier.
Il était bien laid, dit l'histoire,
La dame était fille de roi ;
Je suis bien obligé de croire
Qu'il faisait mieux les vers que moi.

(*Poésies nouvelles*, Paris, Charpentier, 1867, pp. 45-46.)

mante légende, que dire de Chateaubriand qui a créé celle des « Sylvaines » ?

Ne peut-on cependant supposer à la base de cette légende quelque aventure réelle qui lui aurait offert les premiers linéaments de son tableau ? Cette hypothèse, toute gratuite, paraît superflue. Quand encore on admettrait que la vue de deux jeunes femmes, rencontrées sur les bords de quelque lac, en Amérique ou ailleurs, eût ébranlé l'imagination de Chateaubriand, rien ne prouverait qu'elles fussent les originaux qui seraient encore reconnaissables dans les copies qu'il en aurait faites.

Au contraire, l'analogie entre les « Sylvaines » d'une part, Atala et Céluta de l'autre, est certaine. C'est qu'en effet il s'est imité lui-même et tout porte à croire que les prétendus « modèles » d'Atala et de Céluta ont été créés par lui après et d'après ces filles de son imagination qu'il avait à cœur de légitimer, car elles lui étaient si chères qu'il ne pouvait admettre que leur existence fût purement idéale. On a maintes fois remarqué que les généalogies épiques se forment en remontant le cours du temps, de sorte que les aïeux ne commencent à vivre dans l'imagination populaire que longtemps après leur héroïque postérité. C'est tout naturel : on veut connaître les origines de chaque héros pour être bien assuré de son existence historique. A lui seul il était inexplicable et l'on pouvait douter de ses exploits au nom de la vraisemblance. Il faut donc que l'héroïsme de ses ascendants authentique le sien en l'expliquant. Ainsi, par un artifice ingénu, les traits principaux de sa physionomie qui se retrouvent en ses jeunes ancêtres, on les lui emprunte, pour avoir le droit de croire qu'il les tient d'eux. Non moins sincère, Chateaubriand ne paraît pas avoir procédé autrement.

Mais, dira-t-on, pourquoi, au lieu de la rieuse Mila qui figurait dans *les Natchez*, oppose-t-il ici la *fière*, c'est Atala, à la *triste*, qui est Céluta ? C'est que, hanté par le souvenir des *Natchez*, il n'a pas voulu reproduire trop visiblement, ni trop servilement imiter la scène dont il s'inspirait. Voici en effet ce qu'on lit dans *les Natchez* :

« Un soir » René « était assis au bord d'un de ces lacs, que l'on trouve partout dans les forêts du Nouveau-Monde. Quelques baumiers isolés bordaient le rivage ; le pélican, le cou

reployé, le bec reposant comme une faux sur sa poitrine, se tenait immobile à la pointe d'un rocher; les dindes sauvages élevaient leur voix rauque du haut des magnolias ; les flots du lac, unis comme un miroir, répétaient les feux du soleil couchant.

— « Mila survint. « Me voici, dit-elle. Je suis tout étonnée, je t'assure. J'avais peur d'être grondée.

— « Et pourquoi vous gronder? dit René.

— « Je ne sais, répondit Mila en s'asseyant et s'appuyant sur les genoux du guerrier blanc.

— « N'auriez-vous point quelque secret? répliqua René.

— « Grand Esprit, s'écria Mila, est-ce que j'aurais un secret? J'ai beau penser, je ne me souviens de rien. »

« Mila posa ses deux petites mains sur le genou de René, inclina la tête sur ses mains, et se mit à rêver en regardant le lac. René souffrait de cette attitude, mais il n'avait pas le courage de repousser cette enfant. Il s'aperçut, au bout de quelque temps, que Mila s'était endormie.

« Age de candeur, qui ne connais aucun péril! Age de confiance que tu passes vite! « Quel bonheur pour toi, Mila! murmura sourdement René, si tu dormais ici ton dernier sommeil! »

— « Que dis-tu? s'écria Mila, tirée de son assoupissement. Pourquoi m'as-tu réveillée? Je faisais un si beau rêve!

— « Vous feriez mieux, dit René, de me chanter une chanson, plutôt que de dormir ainsi comme un enfant.

— « C'est vrai, dit Mila, attends que je me réveille. » Elle frotta ses yeux humides de sommeil et de larmes.

« Je me souviens, reprit-elle, d'une chanson de Céluta. O Céluta! comme elle est heureuse! comme elle mérite de l'être! C'est ta femme, n'est-ce pas? »

« Mila se prit à chanter; elle avait dans la voix une douceur mêlée d'innocence et de volupté. Elle ne put chanter longtemps; elle brouilla tous ses souvenirs et pleura de dépit de ne pouvoir redire la chanson de Céluta.

« La mère de Mila, qui la suivait, la trouva assise aux genoux de René; elle la frappa avec une touffe de lilas qu'elle tenait à la main, et Mila s'échappa en jetant des feuilles à sa mère. L'imprudente colère de la matrone révéla la course de sa fille; le bruit s'en répandit de toutes parts.

« Mila elle-même s'empressa de dire à Céluta qu'elle avait dormi sur les genoux du guerrier blanc au bord du lac. Céluta n'avait pas besoin de ce qu'elle prenait pour une nouvelle preuve du malheur qui l'avait frappée » (1).

Malgré les changements introduits par l'auteur, les rapports entre ce passage et l'épisode des Floridiennes sont encore assez frappants pour qu'il n'y ait pas lieu d'insister. Or, que la réalité lui eût offert, avec le cadre de la scène, exactement les mêmes personnages, c'était trop invraisemblable. A Mila donc il substitue Atala, et pour mieux dissimuler l'emprunt fait aux *Natchez*, sans que la scène perde rien de sa couleur indienne, il va chercher dans un autre de ses romans quelques piquants détails. On a vu que, d'après les fragments inédits, « les cousines » sont enveloppées « d'un grand linceul de la seconde écorce du mûrier ». Or nous lisons dans *Atala* : « Atala me fit un manteau avec la seconde écorce du frêne... Je prenais soin à mon tour de sa parure... je lui mettais sur la tête une couronne de ces mauves bleues (2)... », et dans le texte imprimé des *Mémoires* : « Je m'amusais à mettre sur leur tête quelque parure. »

Et Mila? Il fallait aussi un modèle à « la gentille sauvage (3) » qui n'existait pas encore au temps d'*Atala*, mais dont le nom avait été déjà rencontré alors par l'auteur et répondait dans sa pensée à une image assez précise, comme l'atteste la chanson d'amour d'un jeune guerrier : « Mila a les yeux d'une hermine (4) et la chevelure légère d'un champ de riz ; sa bouche est un coquillage rose, garni de perles; ses deux seins sont comme deux petits chevreaux sans tache, nés au même jour, d'une seule mère (5). »

Comme on devait s'y attendre, Chateaubriand a rencontré l'original de Mila ; mais le passage relatif à la petite Indienne, dont il avait tiré cependant la plus vivante de ses jeunes filles, est très court dans les *Mémoires*, car l'écrivain a supprimé un développement assez étendu qui, heureusement,

(1) T. XX, pp. 32-34.
(2) *Atala*, t. XVI, p. 58.
(3) *Natchez*, t. XX, p. 34.
(4) « Mila », dit un jongleur, dans les *Natchez*, « tu m'as toujours semblé avoir de l'esprit comme une *hermine*. » T. XX, p. 235.
(5) *Atala*, t. XVI, p. 42. Cf. dans *les Natchez*, t. XX, pp. 125-128, le développement de la scène indiquée ici.

nous a été conservé. Ce fragment, à notre connaissance inédit, mérite d'être cité :

« Je fis prier la petite Indienne de danser; elle exécuta toute une pantomime; elle figura des scènes de guerre, de famille, de chasse. Sa parure sauvage allait bien à son espèce de hardiesse et à son air fin et naïf. Je n'aurais jamais cru qu'une perle de verre pendant au nez et descendant sur la lèvre supérieure pût être un ornement agréable; [et cependant elle l'était] (1) : dans les attitudes variées de la jeune fille, cette perle d'un bleu transparent jouait de cent manières sur ses dents blanches et ses lèvres roses.

« Pour peindre un prisonnier dans les tortures, la petite fille mettait ses bras en croix comme dans le *cadre de feu*, et chantait la terrible chanson de mort avec un gazouillement qui ressemblait à celui d'un oiseau, puis elle se laissait tomber, se couchait sur le dos, serrait ses jambes fines l'une contre l'autre, rapprochait ses deux bras étendus dans toute leur longueur, entr'ouvrait un peu la bouche et fermait avec lenteur ses yeux brillants, représentant la mort sous les formes les plus charmantes de la vie.

« Cette mort n'était pas longue :

« L'actrice ressuscitait tout à coup, se mettait sur son séant, écartait avec ses deux mains ses cheveux épars, se redressait sur ses pieds comme un roseau laissé du vent, et commençait une nouvelle scène.

« Traverser une rivière : ses bras décrivaient dans l'air les mouvements d'un nageur; on eût cru plutôt qu'elle allait s'envoler.

« Franchir une cataracte : elle imitait avec sa bouche mille bruits confus, tandis qu'elle roulait ses bras rapidement pour peindre une eau qui tombe.

« Gravir une montagne : elle traînait ses pas, haletait, pantelait, soufflait; à ses joues bouffies, à ses regards pétillants de vie, elle avait l'air d'un de ces anges qui soutiennent des nuages ou des coins de draperies dans les tableaux.

« Mère surprise par des ennemis : elle défendait son enfant, que figurait un bouquet de bignonia ; elle l'enveloppait dans son manteau ; d'une main elle le pressait sur son sein, de l'autre elle repoussait le ravisseur, le corps penché en avant, la tête

(1) Les mots entre crochets sont barrés.

dégagée et parlante, avec toute l'innocente gaucherie d'une vierge qui joue la mère.

« La satisfaction de l'assemblée s'exprimait par des cris. J'applaudissais en frappant ma cuisse comme Jupiter, mon bras cassé m'empêchait de battre des mains ; l'espiègle était charmée. Ses gestes se taisaient alors ; elle restait muette, puis recommençait une danse ou légère ou voluptueuse, m'adressant entre chaque tableau un mot pour me demander si j'étais content. Je faisais un signe, lequel voulait dire que je ne la comprenais pas : elle s'impatientait [tapait du pied, les larmes lui venaient aux yeux] (1) ; elle dansait encore et renouvelait son interrogatoire. L'interprète lui redit que je ne l'entendais pas. Elle s'approcha de moi, me passa un bras au cou et se mit à crier à tue-tête. Je riais, elle rougit, prit ma main, la caressa [doucement de ses lèvres] et finit pas la mordre. Je retirai ma main : l'enfant sauvage rit à son tour de tout son cœur. Cette maligne et gracieuse affolée m'a donné l'idée du personnage de Mila que l'on verra dans *les Natchez, si jamais je publie ces* stromates *ou broderies de ma jeunesse, pour parler comme saint Clément d'Alexandrie. On verra Mila* (2). »

Cette scène pourrait bien être le développement du passage suivant des *Natchez*, ou, si l'on admet qu'elle a été composée antérieurement, le passage suivant des *Natchez* pourrait en être le résumé :

« Mila... vint voltiger sur le gazon. Ses pieds et ses bras se déploient par des mouvements brillants et onduleux ; elle se balance comme un jeune peuplier caressé des brises ; le sourire de l'amour est sur ses lèvres, l'ivresse du plaisir dans ses yeux ; c'est un faon qui bondit, un oiseau qui vole; elle se joue, flotte, nage dans l'air comme un papillon (3). »

A la vérité, la ressemblance n'est pas frappante ici ; mais un autre passage des *Natchez* est plus intéressant à rapprocher des deux fragments inédits cités plus haut; car entre eux il forme un lien : comme dans le premier fragment, nous

(1) Les mots entre crochets sont barrés.

(2) Ms 12454, fol. 8-11. Seuls ces derniers mots que je souligne ont été imprimés dans les *Mémoires*. De ce que l'auteur parle des *Natchez* comme n'ayant pas encore été publiés on ne saurait rien en conclure de certain sur la date de tout ce fragment. Il ne faut pas l'oublier, en effet, tout en remaniant ce livre des *Mémoires*, jusqu'à la fin de sa vie, il le croit toujours, de très bonne foi, écrit en 1822.

(3) *Natchez*, t. XX, pp. 174-175.

y trouvons une scène nautique, et comme dans le second, les souples évolutions de la gracieuse Mila nous sont décrites minutieusement par l'auteur charmé de voir « tant de grâces (1) » déployées pour lui seul.

« René, dit-il en cet endroit, d'Artaguette, Outougamiz, Chactas, Adario, Céluta regardent dans le fleuve et ils aperçoivent Mila qui nageait auprès du canot. Enveloppée d'un voile, elle ne montrait au-dessus de l'eau que ses épaules demi-nues et sa tête humide ; quelques épis de folle avoine, capricieusement tressés, ornaient son front. Sa figure riante brillait à la clarté de la lune, au milieu de l'ébène de ses cheveux ; des filets d'argent coulaient le long de ses joues ; on eût pris la petite Indienne pour une naïade qui avait dérobé la couronne de Cérès.

— « Outougamiz, disait-elle, viens donc te baigner avec « moi ; pour le guerrier blanc, ton frère, j'en aurais peur. »

« Outougamiz saute par-dessus le bord de la pirogue. Mila se mit à nager de concert avec lui. Tantôt elle se balançait lentement, le visage tourné vers le ciel ; vous eussiez cru qu'elle dormait sur les vagues ; tantôt, frappant de son pied l'onde élastique, elle glissait rapidement dans le fleuve. Quelquefois, s'élevant à demi, elle avait l'air de se tenir debout ; quelquefois ses bras écartaient l'onde avec grâce : dans cette position, elle tournait un peu la tête, et l'extrémité de ses pieds se montrait à la surface des flots. Son sein, légèrement enflé à l'œil, sous le voile liquide, paraissait enfermé dans un globe de cristal ; elle traçait, par ses mouvements, une multitude de cercles, qui, se poussant les uns les autres, s'étendaient au loin : Mila s'ébattait au milieu de ces ondulations brillantes comme un cygne qui baigne son cou et ses ailes.

« La langueur des attitudes de Mila aurait pu faire croire qu'elle cherchait des voluptés cachées dans ces ondes mystérieuses, mais le calme de sa voix et la simplicité de ses paroles ne décelaient que la plus tranquille innocence. Il en était ainsi des caprices de l'élégante Indienne avec Outougamiz : elle passait à son cou un bras humide, elle approchait son visage si près du sien qu'elle lui faisait sentir à la fois la fraîcheur de ses joues et la chaleur de ses lèvres. Liant ses pieds aux pieds de son compagnon de bain, elle n'était séparée de lui que par

(1) *Natchez*, t. XX, p. 28.

l'onde, dont la molle résistance rendait encore ses entrelacements plus doux. « N'était-ce pas ainsi, disait-elle, que tu étais couché avec René sur le lit de roseaux au fond du marais ? » Il ne fallait chercher dans ces jeux que ceux d'un enfant plein de charme, et si quelque chose d'inconnu se mêlait aux pensées de Mila, ce n'était point à Outougamiz que s'adressaient ces pensées (1). »

Tous ces textes ainsi rapprochés offrent assez de ressemblances et de différences pour nous autoriser à croire que Chateaubriand a utilisé les uns en vue des autres. Mais sa sincérité, il faut le dire, demeure entière ainsi que son originalité. En effet on aperçoit dans tous ces passages une préoccupation des choses du cœur qui n'a rien de factice. On y retrouve aussi le besoin, la crainte et le culte de la femme, et comme une aspiration impuissante vers un amour entrevu souvent, mais dont le charme, en dernière analyse, semble fait de ce qu'il a d'insaisissable. Cette sylphide, qu'il évoquait à Combourg, il ne s'est jamais lassé de l'attendre ; obstinément il l'incarnait dans chacune des femmes inconnues qu'il frôlait un instant ou que de loin il apercevait ; aussi, dès l'abord, mais pour peu de temps il se mettait à les aimer, ou plutôt il aimait en elles le rêve d'amour que leur vue lui suggérait, la belle aventure qu'il plaçait à sa guise en des contrées lointaines.

Ce sensualisme romanesque est la marque propre de Chateaubriand : trop désabusé et déclamatoire au début, poignant à la fin, quand « la honte de vieillir » (2) le trahit et l'irrite, toujours morbide d'ailleurs, il constitue un des exemples de complication sentimentale les plus intéressants aux yeux du moraliste. Pour ne pas sortir du domaine purement littéraire, nous ferons observer que de la pratique du grand écrivain romantique on pourrait dégager une théorie de l'imitation fort analogue à celle de La Fontaine ou d'André Chénier ; et si l'on juge contradictoire cette ambition qu'ils eurent d'attraper l'originalité par l'imitation, on avouera que Chateaubriand a poussé plus loin le paradoxe et renchéri sur leur gageure : car c'est avec d'autres que, tout en les copiant, les écrivains classiques rivalisaient ; à Chateaubriand seul il fut donné d'être original en s'imitant lui-même.

ANATOLE FEUGÈRE.

(1) *Les Natchez*, t. XX, pp. 26-28.
(2) *Souvenirs* de Mme d'Agoult, cités par P. Jacquinet dans ses *Extraits de Chateaubriand*, Paris, Belin, 1892, p. LVI.

DIONYSOS

Les Dieux naquirent du sourire de Dionysos... et les hommes de ses larmes.
Fragment orphique.

I

Fils du Père ineffable et de la grande Mère,
L'Esprit divin, le tout puissant Dionysos,
Sous le ciel constellé flottait comme un lotos
Que berce un océan de vie et de lumière.

Et, sur sa tête, aux noirs confins du firmament,
Tout n'était que beauté, splendeur, grâce, prodige,
Car, sous le songe épars du Dieu pris de vertige,
Des mondes merveilleux s'ébauchaient vaguement.

Mais au gouffre il plongea ; — la bouche ténébreuse
S'ouvrit. Un astre sombre y dormait dans la nuit ;
C'était la Terre. Fraîche et rose comme un fruit,
A l'approche du Dieu se parait la charmeuse.

Dessinant leurs contours, de vastes continents
Dans l'espace dressaient leurs arêtes, leurs cimes,
Et, pour les embrasser, s'élançant des abîmes,
Larges fleuves d'azur roulaient les océans.

Dionysos, couché sur un lit de nuages,
Regardait à travers une mer de vapeurs.
Parmi les monts abrupts, jaillis des profondeurs,
Il vit un frais vallon ceint de forêts sauvages.

O bois, chemins secrets, ravins noirs, verts talus,
O gouffres verdoyants de la fière Arcadie,
Pourquoi balancez-vous cette âpre mélodie
Comme un parfum amer sur vos fronts chevelus ?

C'est l'essaim délirant des divines Bacchantes.
La montagne répond à leurs chants, à leurs cris ;
Sur les rochers déserts, sur les gazons fleuris,
Elles mènent en chœur les rondes palpitantes.

L'une agite une torche et l'autre un thyrse en fleurs ;
Les tristes, deux à deux, s'en vont loin des rieuses ;
Sur la source on en voit qui se penchent rêveuses
Et baignent son miroir dans un torrent de pleurs.

Puis, quittant les sapins, où scintille la neige,
Pour le vallon brûlant que chauffe le soleil,
Le chœur enfin se joint en un cercle vermeil
Et le chant du désir monte de leur cortège !

— « Près des sources, des bois, des grottes, sur les monts,
Nous te cherchons, Dieu fier, Dieu beau, maître invisible,
Dans le rêve effréné d'un bonheur impossible
Nous cherchons notre époux, ô Bacchus, nous t'aimons !

« Nos cœurs se sont lassés des Faunes, des Satyres,
Nous fuyons l'aigre voix du chèvre-pied menteur,
Toutes nous t'attendons, suprême Animateur ;
— Vers le Ciel, dans tes bras, c'est Toi qui nous attires.

« Dans l'extase et l'horreur, c'est Toi que nous voyons ;
De ta blanche splendeur emplis nos solitudes,
Apparais !... Oubliant larmes et lassitudes,
Notre sein fleurira sous tes divins rayons ! »

Effleurant des grands pins la cime ensorceleuse,
Le nuage, argenté des flèches d'Hélios,
S'arrêta... Mollement couché, Dionysos
Pencha ses boucles d'or sur la troupe amoureuse.

Le Dieu brillait plus jeune et plus beau que le jour.
Et, renversant leur tête aux riches encolures,
Elles tendaient vers Lui bras, thyrses, chevelures,
Comme pour le saisir. Il dit, brûlant d'amour :

— « O filles de la Terre à mon haleine écloses,
O douces fleurs de chair, prêtes à s'entr'ouvrir,
Vous êtes mon beau rêve et mon vivant désir,
J'aime vos mille cœurs comme un bouquet de roses.

« Je me regarde en vous, vous êtes mon miroir,
Je frémis dans vos bras... et vos sombres prunelles
Font courir dans mon sang des milliers d'étincelles
Comme les feux du jour dans la pourpre du soir.

« J'aime d'un même amour la rousse furieuse
Et la brune puissante et la blonde aux doux yeux ;
Car vous êtes la Vie... En vos flancs orageux
Elle coule, elle écume, immense et douloureuse.

« J'ai soif de votre joie et j'ai soif de vos pleurs,
En vous, je veux me perdre, en vous je veux revivre,
Quand, sous les bois profonds, la course vous enivre,
Et boire votre ivresse et souffrir vos douleurs.

« Et puis, sur la montagne, en rythmes magnifiques,
Je conduirai vos chœurs égarés, haletants,
Et je ramasserai leurs anneaux palpitants,
Aux somptueux gazons, en chaînes harmoniques.

« Désormais rien ne peut arrêter mon essor.
En vous je veux mourir, en vous je veux renaître,
Plonger... et m'oublier ! disperser tout mon être
Dans l'éternelle Vie et l'éternelle Mort !... »

Un seul cri s'éleva de leurs hordes pressées :
— « Nous mourons de t'aimer ! Viens, ô Dionysos ! »
Mais, Lui, soudain plus pâle et plus triste qu'Erôs,
Leur dit en rappelant ses sublimes pensées :

— « Je suis l'Esprit divin, le fils de Jupiter !
J'ai semé l'incendie et ne puis pas l'éteindre,
Dans ce fluide corps vous ne pourriez m'étreindre,
Car vous n'embrasseriez que la flamme et l'éther.

« En vain sur votre sein, en vain sur vos épaules
Que j'effleure en passant court mon haleine en feu,
Mais dans la chair enfin va descendre le Dieu ;
Souffrance et voluptés, il connaîtra vos geôles,

« Et son corps sentira les flammes de Vénus !...
... Il est, dans la montagne, une grotte au lit tendre
De lierre et de mousse, où je vais vous attendre...
Là-bas, Dionysos pour vous sera Bacchus.

« De ses amours nombreux ne soyez point jalouses,
Tour à tour vous serez les reines de son cœur ;
Au gré des nuits, des jours et du printemps vainqueur,
Là-bas, il vous convie, amantes, sœurs, épouses... »

Du fond de son nuage il roulait des regards
Plus doux, plus fulgurants sur la troupe fleurie,
Soudain un rouge éclair frappa leur théorie
Comme un faisceau perçant de flèches et de dards.

Pareilles aux pavots qu'on coupe, chancelantes,
Elles tombèrent. L'ombre envahit leurs beaux yeux ;
Sur leurs thyrses brisés s'enroulaient leurs cheveux,
Et la torpeur magique enchaîna les Bacchantes.

Un grondement de foudre aux échos du vallon
Disait encor du Dieu la présence splendide...
Mais, dans un antre noir, couvert de sa nébride,
Bacchus dormait vaincu par un sommeil de plomb.

II

Cependant les Titans, au bruit sourd du tonnerre,
Grimpèrent par-dessus les blocs des monts chenus.
Flairant un Dieu dans l'air, tous ils étaient venus,
Pour fouiller la montagne à la noire crinière.

Du beau Dionysos leur cœur était jaloux.
Ce Dieu tombé du ciel menaçait leur puissance ;
Ils haïssaient l'Olympe et, dans leur arrogance,
Contre les Immortels, hurlaient comme les loups.

Tout à coup, par les monts, de grands cris retentirent.
Sur des roses, couché voluptueusement,
Ils avaient aperçu le beau Bacchus, dormant
En un songe divin — et les Titans bondirent.

Tous ensemble, à grands coups de tridents et d'épieux,
Ils fondirent sur lui, saisis de frénésie.
— « En pièces le beau corps ruisselant d'ambroisie !
Et la poitrine, où flue un sang mélodieux !

« En pièces les bras d'ambre et la tête nimbée ! »
Dans un chaudron de fer les membres palpitants
Tombent — dessous, le feu s'allume — et les Titans
Se mirent à chanter autour de la flambée :

« Frappons des pieds la terre et dansons sans remords.
Plus de Dieu dans le Ciel, nous n'avons plus de maître.
Sa chair bout, son sang fume ; il ne peut plus renaître...
Rugissez, Eléments ; Dionysos est mort ! »

Mais le sang de Bacchus, débordant la chaudière,
De sa vague écumante inonda les grands bois.
De cette mer de feu sortaient des cris, des voix,
Et des serpents formaient sa vivante lisière.

Les Titans effarés s'enfuirent. Les vallons
S'emplirent d'animaux aux mouvantes crinières,
Et du sang de Bacchus naquirent les panthères,
Les chevreaux et les cerfs, léopards et lions.

De leur profond sommeil, les Bacchantes languides
S'éveillèrent, cherchant leur Bacchus, et voyant
Le carnage, le sang courir, rêve effrayant,
Un long cri de douleur déchira leurs nébrides.

— « O Bacchus, que nous font tes fauves léopards ?
Clamaient-elles, cinglant les forêts de leurs plaintes,
Tu nous avais promis tes divines étreintes,
Et nous ne trouvons plus que tes membres épars.

Nous rendras-tu jamais ton regard, ton visage,
Où le firmament d'or semblait étinceler ?
Nous crions après toi dans le profond hallier,
Et seule nous répond la panthère sauvage ! »

Tandis qu'elles pleuraient, un nuage éthéré
S'échappa lentement de la cuve fumante...
C'était la forme lumineuse, transparente,
L'âme du Dieu, Dionysos transfiguré.

Et frémissant il dit : — « O chères vagabondes,
Le fils de Jupiter voulut être l'époux
Des filles de la Terre... Il dormit près de vous.
Les Titans ont jeté son corps dans tous les mondes.

« Mais ils n'ont pas tué son esprit radieux,
Leur fureur n'atteint pas à son âme immortelle.
Elle vit ! — regardez — et remonte plus belle,
Immarcescible flamme à la splendeur des cieux !...

« Mais vous, ô mes désirs, mes délices, mes charmes,
Je vous quitte à jamais... Vous pleurerez le Dieu ;
Si quelque chose en nous se brise à cet adieu,
En souvenir de moi je vous laisse — mes larmes.

« Dans votre sein profond, oh ! recevez mes pleurs !
Ces larmes — sachez-le — sont les Ames Humaines...
En Elles revivront, généreuses fontaines,
Mes voluptés, ma joie et mes grandes douleurs.

« Qu'en Elles, à jamais, le Dieu se manifeste,
En Elles frémira votre Immortel Amant...
— Et dans l'essor final, au cœur du Firmament,
Vous me retrouverez dans ma beauté céleste ! »

Et les Bacchantes, bras tendus, yeux rayonnants,
Suivant au ciel du Dieu la forme extasiée,
Reçurent, de l'azur, la divine rosée
Des âmes — qui pleuvaient dans leurs cœurs frissonnants.



Depuis ce jour, Bacchus épars peuple la Terre
Et son désir s'incarne à tous les animaux ;
Il bondit dans le cerf et les lions jumeaux,
Et son sang chaud rugit dans la voix des panthères.

Mais l'Esprit du grand Dieu, sous le souffle d'Erôs,
Travaille l'âme humaine et sa lyre inquiète ;
Le cri de la Bacchante et le chant du poète
T'appelle encor : Dionysos ! Dionysos !

ÉDOUARD SCHURÉ.

LA DOCTRINE DES NÉO-ROYALISTES

La Monarchie telle que ses adeptes les plus éclairés se plaisent à la concevoir et à la définir ne ressemble, fondamentalement, à aucune autre — du moins à aucune de celles que nous connaissons aujourd'hui. En effet, elle n'est ni parlementaire (comme l'est la monarchie anglaise, comme le fut, en 1830, la monarchie de Juillet), ni constitutionnelle (comme l'est la Monarchie prussienne); elle est pure et *absolue*. Ici reconnaissons la franchise des défenseurs du Roi : ils ne cachent pas leur drapeau; au contraire, ils se font un honneur de le déployer largement. D'aucuns prétendent que c'est une faute; d'autres, au contraire, déclarent que c'est une habileté. Quoi qu'il en soit, la Monarchie est *anti-parlementaire*.

Est-ce à dire que le Roi doit exercer un pouvoir sans contrôle ? Que son caprice fera loi ? Non pas : La Monarchie est *représentative*. A vrai dire on ne sait pas, au juste, si le Sénat et la Chambre des députés disparaîtront; cela dépendra des circonstances et du sentiment général. Admettons que les Chambres survivent à la République : en ce cas, les royalistes laissent aux Assemblées un pouvoir de contrôle; même ils ne craignent pas de leur concéder « une part au consentement de l'impôt et au contrôle financier ».

En réalité, tout gouvernement, quel qu'il soit, est plus ou moins stérile selon le *caractère du chef du pouvoir* : « Je n'imagine pas de constitution qui, *sur son texte, lettre ou esprit*, puisse être jugée parlementaire ou antiparlementaire, dit M. André Buffet; c'est à l'usage d'une constitution, à son fonctionnement qu'on peut la juger telle ou telle... Il y a des pays où le parlementarisme exerce moins de droits que ne lui en confèrent, dans leur texte explicite, les lois constitutionnelles. Il y en a d'autres, au contraire, où le parlementarisme s'est arrogé des droits infiniment plus vastes que ceux que lui attribue la Constitution... Un président de la République,

créature du parlementarisme, est sans force contre le parlementarisme, quels que soient les pouvoirs légaux qui lui sont conférés. Inversement, un prince héréditaire détient, par son essence même, le maximum des pouvoirs effectifs contre ce fléau (1). » Il suit de là que la Monarchie s'accommoderait volontiers au fonctionnement d'une ou de plusieurs Assemblées représentatives, à la condition que l'indépendance du chef de la nation fût sauvegardée, et que tous les pouvoirs de gouvernement et d'administration, que le parlementarisme républicain s'est arrogés, fussent abolis.

A vrai dire, ce que les Royalistes entendent par *Représentation nationale*, c'est l'ensemble des délégués, auprès du trône, des membres élus par la Commune d'une part, de la société corporative de l'autre. Ces délégués constitueraient des Assemblées régionales (composées de Chambres d'Agriculture, de Commerce, d'Industrie et de Profession); lesquelles Assemblées nommeraient des délégués pour constituer la Chambre vraiment représentative des intérêts publics. Cette Chambre pourrait tenir lieu de Sénat : « Il suffirait de rendre périodiques les réunions de l'Assemblée plénière de toutes les Délégations régionales auprès du Trône. Représentant des fonctions sociales, les grands intérêts nationaux, ce Sénat influerait : 1° sur la législation, par des vœux et aussi par des formules d'acceptation ou de rejet rendus sur les projets de lois organiques d'intérêt général élaborés au Conseil d'Etat; 2° sur l'administration par des remontrances. Ainsi pourrait-il activer le pouvoir et le modérer au besoin. Il serait consulté sur les rapports de l'Etat avec les institutions autonomes telles que l'Eglise, les Universités, la Magistrature, les Régions, les Communes, dont un Sénat ainsi formé serait l'émanation et l'abrégé. S'il n'existait point d'autre Chambre, le contrôle sur les finances et le consentement de l'impôt lui incomberaient tout entiers (2). »

Quel serait exactement le rôle du Roi en tout ceci ? Pourrait-il agir *proprio motu* sans contre-poids et sans conseil ? Serait-il dans la main des nobles ? A ceci les Royalistes répondent que Philippe VIII s'entourerait de *Conseils royaux*, dont le principal serait le *Conseil d'Etat*, qui serait chargé de con-

(1) *Enquête sur la Monarchie* (Chez nos Exilés), par Charles Maurras.
(2) *Manuel du Royaliste*, par Firmin Bacconnier, préface de Charles Maurras.

fectionner les lois et les règlements d'après les desiderata des associations corporatives, c'est-à-dire que les conseils du Roi seraient choisis parmi les *compétences* de toutes les classes de toutes les professions : « Lorsque la bourgeoisie a commencé à se développer et à devenir influente, elle a eu sa place dans les conseils du Roi. Elle y obtint de siècle en siècle une place prépondérante. L'entourage du Roi fut toujours de plus en plus peuplé d'hommes du Tiers-Etat. Si le tour d'influence du quatrième Etat est venu, il est tout naturel que cette influence s'exprime dans la salle du Trône devant le Roi, personnification vivante de la patrie! Il ne sera pas plus étonnant de voir apparaître les ouvriers ou les paysans dans les conseils de Philippe VIII, qu'il ne le fut de voir les classes moyennes, dont l'importance naissait à peine, entrer dans les conseils de Philippe le Bel. »

Il va sans dire que le roi est *chef-né* de l'armée nationale.

En résumé : la *commune* libre, autonome à la base; au-dessus, le *pays* (correspondant à peu près à l'arrondissement actuel); plus haut, la *région* (déterminée par la similitude des traditions historiques et des intérêts économiques) — avec leurs assemblées respectives et leurs délégations auprès du Trône pour former une *assemblée plénière* (Chambre ou Sénat, au besoin les deux). Enfin le Roi, assisté de ses Conseils, de ses Ministres et du Conseil d'Etat — ce dernier étant chargé de confectionner les lois.

Ajoutons que, dans ce régime politique, l'*Eglise*, l'*Université*, la *Magistrature* sont *séparées de l'Etat.*

La Monarchie entend bien respecter et faire respecter la liberté religieuse, mais à la condition que l'Eglise use de réciprocité et qu'elle n'empiète pas sur les attributions du Roi :

« Je ne crains pas, moi catholique et catholique pratiquant, disait M. André Buffet, de vous rappeler la politique anticléricale de l'ancienne Monarchie, de saint Louis jusqu'à Charles X. Cette Monarchie nationale était religieuse... mais jamais elle ne souffrit, je ne dis pas une usurpation, je dirai même l'ombre d'une usurpation sur ses prérogatives temporelles ». (*Enquête sur la monarchie.*)

Pour ce qui touche à l'Enseignement, la Monarchie se range au parti de la liberté : « L'Etat laisse aux familles la faculté d'envoyer leurs enfants à l'école, au collège, à l'université de

15

leur choix. Les Universités sont donc rendues à la vie autonome. » Remarquons ici que cette thèse ne diffère pas sensiblement de celle qui a été soutenue récemment par M. Nègre, porte-parole des instituteurs socialistes : en effet, ceux-ci voudraient que l'enseignement officiel fît place à un enseignement approprié aux besoins du travailleur. Mais le gouvernement républicain s'inquiète de ces tendances, il a peur de ce pouvoir collectif, à l'opposé de la Monarchie, dit M. André Buffet (lequel cite à l'appui de sa thèse cette parole de M. Eugène Pierre, ancien secrétaire général de la présidence de la Chambre) : *Les républiques sont obligées d'exercer sur les associations dont le caractère n'est pas purement commercial une surveillance plus étroite que les monarchies*. Les chefs d'une république se disent toujours : — « Si, en s'associant, ces gens-là allaient cesser de voter pour nous? » Mais le prince *héréditaire* est au-dessus des caprices de l'élection.

Enfin, pour ce qui concerne la Justice, la Monarchie veut assurer l'indépendance des Juges en en faisant un *corps autonome* qui se recrute lui-même. Par ce moyen, on soustrait les magistrats à la servitude du Pouvoir : ceux-ci ne seraient plus, comme aujourd'hui, les valets du Gouvernement.

Voilà l'organisation politique de la Monarchie. Il nous reste à exposer son programme économique et social.

§

Il faut reconnaître que les « Prétendants » capétiens à la couronne de France, au XIXe siècle, n'ont pas négligé les questions ouvrières. Sans doute ils n'en ont point étudié toutes les parties avec la même clairvoyance et le même zèle que les socialistes. Toutefois ils s'en sont préoccupés : *la Lettre sur les ouvriers* du comte de Chambord (20 avril 1865); les divers ouvrages du comte de Paris sur la liberté d'association et les *Trades Unions* anglaises (voir la brochure du comte de Paris sur les questions ouvrières, éditée en 1888); la préface du duc d'Orléans au recueil de lettres et documents politiques sur la *Monarchie française;* les conversations alerte est pittoresques de M. Charles Maurras avec MM. André Buffet et le comte de Lur-Saluces; l'ouvrage du marquis de la Tour du Pin La Charce : *Vers un ordre social chrétien; le discours du duc de Luynes, à Lyon* (1903), témoignent du souci des royalistes à résoudre les problèmes de la vie ouvrière.

Ils espèrent venir à bout de ces questions si complexes : premièrement, avec le secours d'une *décentralisation politique* sérieusement effectuée; secondement, avec une liberté d'association absolue, et en particulier le *rétablissement des corporations :* « Ce qui est démontré (écrivait, en 1865, le comte de Chambord), c'est la nécessité d'associations volontaires et libres des ouvriers pour la défense de leurs intérêts communs. Dès lors, il est naturel que, dans ces associations, il se forme sous un nom quelconque des *syndicats*, des *délégations*, des *représentations* qui puissent entrer en relation avec les patrons ou syndicats de patrons pour régler à l'amiable les différends relatifs aux conditions du travail, et notamment au salaire. »

Vous voyez donc, déclarent les royalistes, que le comte de Chambord était déjà *syndicaliste* avant qu'il y eût une Confédération du travail.

D'autre part, le comte de Paris était partisan des *hauts salaires* ouvriers, comme il appert de ces lignes extraites de sa brochure sur les questions ouvrières : « C'est un axiome, disait ce Prince, *que rien n'est plus cher que la main-d'œuvre à bon marché*, axiome qui s'applique d'une façon éclatante au travail servile, travail soi-disant gratuit, et en réalité le plus dispendieux de tous... »

D'ailleurs, le comte de Paris, aussi bien que les socialistes, ne pensait pas que la charité fût capable, toute seule, de résoudre le problème social :

« Quelque auguste que soit la charité, elle ne saurait, avec ses secours et ses aumônes, servir de base aux relations réciproques des citoyens d'un pays civilisé... » Loin de vouloir maintenir le peuple ouvrier dans l'ignorance, il réclamait pour lui plus de lumière et de culture : « Le développement de l'instruction dans les classes ouvrières doit être considéré comme le plus grand progrès qu'elles puissent faire, car il ouvre la voie à tous les autres, et, sans l'instruction, le bien-être matériel n'est souvent pour leurs membres qu'un dangereux présent... » Les anarchistes qui ont fondé les premiers cercles d'éducation, et, plus tard, les Universités populaires n'ont jamais dit autre chose.

Enfin, le duc d'Orléans écrivait en juin 1906 : « Le mouvement syndical actuel, avec ses alternatives d'agitations sourdes et d'explosions violentes, traduit en réalité *l'impérieux besoin*

d'organisation qui tourmente la masse ouvrière. Le gouvernement républicain s'en alarme: devant cette force naissante, qui, dédaigneuse de la politique, ne paraît plus disposée à servir ses desseins, il demeure déconcerté, et d'ailleurs incapable de la faire concourir au bien général. »

En quoi consiste le régime corporatif que les Royalistes préconisent ? « Le système corporatif, qui comprend à la fois l'employeur et l'employé, le prolétaire et le patron, sera probablement au vingtième siècle quelque chose de pareil à ce que fut le système communal au douzième siècle. Il procurera au dernier de ses membres la sécurité de la vie, l'assurance contre le chômage, les accidents, les crises, enfin une retraite honorable pour ses vieux jours. » (*Discours du duc de Luynes à Lyon.*)

Le fonctionnement théorique en est fort simple. Considérant que toute industrie est formée d'ouvriers, d'employés et de patrons, chaque catégorie constituerait un syndicat indépendant, et l'ensemble de ces syndicats constituerait la *corporation professionnelle.*

On va voir que le fonctionnement de la société corporative n'assure pas une part privilégiée au capital:

« Ce privilège ne serait pas justifié. Le but de toute association de travail est la production. Or il n'est pas douteux que les divers éléments professionnels concourent à la production chacun pour une part essentielle. Les patrons ne peuvent pas plus se passer des employés ou des ouvriers que les employés ou les ouvriers des patrons. Leur force respective est tout entière dans leur étroite solidarité. Qu'importe donc le genre de concours que le Capital apporte à la production s'il est vraiment infécond sans le secours du Travail? Qu'importe d'autre part le nombre plus considérable de producteurs que comporte l'élément Travail, s'il est à son tour impuissant sans la collaboration du Capital ? Le Conseil corporatif doit être à base syndicale, c'est-à-dire élu par les syndicats formés dans la profession. Cette vérité pénètre aujourd'hui dans tous les milieux.

« Dans les Congrès socialistes, on commence à abandonner le monde bâtard de votation par tête pour le remplacer par le vote par ordre, c'est-à-dire par syndicats. » (*Manuel du Royaliste.*)

Tel est, brièvement résumé, le régime économique de la

future Monarchie. Les royalistes pensent que cette organisation amènera l'extinction du paupérisme. Les ouvriers, cessant d'être victimes de la concurrence, de l'usure, de l'exploitation (pratiquée sous le nom de « liberté du travail »), ne songeront plus à détruire l'ordre social dans lequel ils vivent : la corporation sera devenue pour eux un rempart contre les abus du Capital, un abri contre la misère.

§

Après avoir montré les défauts et l'impuissance du système républicain, après avoir démontré l'excellence du régime monarchique appelé à le remplacer, les Royalistes nous apprennent encore le moyen de *réaliser* la Monarchie. En 1887, le comte de Paris écrivait : « Il faut faire revivre la tradition *historique par un accord librement consenti entre la nation et la famille dépositaire de cette tradition....* Ce *pacte ancien sera mis en vigueur, au nom de la France, soit par une Assemblée Constituante, soit par le vote populaire..... Un gouvernement porté par l'opinion publique, comme le sera la monarchie le jour de son avènement, n'a rien à craindre de cette consultation directe de la nation.* »

Aujourd'hui les Néo-Royalistes ont une conception plus hardie et plus révolutionnaire. M. Charles Maurras le fait entendre par cette formule assez ironique : « Nous voulons réaliser la Monarchie par tous les moyens, *même légaux...* » Toutefois il ne s'agit pas d'envoyer aux Chambres une majorité de députés royalistes. Ils savent que cela est chimérique. (Les socialistes, en ce qui les concerne, sont du même avis.) « *Les grandes transformations historiques et politiques sont l'œuvre exclusive de minorités énergiques* », dit le *Manuel du Royaliste.* (C'est, mot pour mot, ce qu'écrivent les collectivistes révolutionnaires.) Les amis du duc d'Orléans comptent : premièrement, sur l'organisation *méthodique* et *consciente* d'une minorité de royalistes énergiques (*la brigade de fer*), voués infatigablement à la propagande et dévoués au Roi jusqu'à la mort. Il faut reconnaître que des hommes ainsi disciplinés, s'ils existent, seront capables d'accomplir quelques beaux exploits.

Deuxièmement, sur la venue d'un homme (militaire ou civil) assez audacieux pour faire un coup de force, une *opération*

de police un peu rude, mais nécessaire, au bénéfice du Prince : « Se décidera-t-il par calcul ? par patriotisme ? En histoire, le résultat importe seul : pour des motifs très différents, les uns, très nobles, les autres, un peu bas, Adalbéron aida Hugues Capet, Brissac seconda Henri IV, Talleyrand servit Louis XVIII. Ils agirent, voilà le fait. »

Cet homme viendra, quel qu'il soit : sera-ce un Boulanger ou un Marchand, un Clemenceau ou un Déroulède ? Peu importe. Il suffit qu'il ait la volonté de se décider : « En même temps que lui, *une fraction des pouvoirs organisés et des forces publiques se détachera de l'axe républicain* ; avec lui, groupés sous le roi, obéissant à une discipline plus forte... elle établira la Royauté de Salut public. »

Nous avons défini le système, montré sa constitution, son organisation, ses méthodes, sa tactique. Afin d'être complet, nous y ferons quelques objections.

§

La principale objection que l'on peut faire au système de la Monarchie est celle-ci — que je m'étonne de n'avoir trouvée nulle part :

Comment s'est-il fait que la Monarchie, qui disposait de tant d'éléments précieux (Pouvoir fort, Corporation, Unité de Vue, Hérédité) ait succombé — *malgré tout ?*

D'où vient que ce Régime, qui prétend nous apporter toutes les garanties désirables de bien-être, d'ordre et de stabilité, n'a pu épargner à la France une Révolution sanglante ?

Voilà une objection qu'il me paraît malaisé de repousser. Elle trouble fort les esprits qui se demandent, décidément, s'ils peuvent adhérer à la Monarchie.

Vous dites que le Roi *se fera l'initiateur et le directeur nécessaire de réformes profondes que le salut de notre pays exige impérieusement*. Tant mieux. Mais pourquoi ne les avez-vous pas faites, ces réformes, au XVIIIe siècle ? S'il est vrai que la Révolution française ait *entraîné notre nation sur une fausse route*, c'est donc que vous n'avez pas su la guider ni la maintenir dans une bonne voie ? Pourtant, vous affirmez que vous êtes l'organisme sain, souple et robuste qui, seul, *permet de se plier aux exigences de toutes les époques ?* De deux choses l'une : ou vous n'avez pas fait ce qu'il fallait faire pour sauver

votre *héritage* et conserver la confiance de vos sujets — en ce cas vous n'êtes pas si bons gérants que vous le dites, — ou les circonstances ne vous ont pas permis de gouverner suivant vos principes — ce qui est un aveu d'impuissance. De toute façon, il est naturel qu'on hésite à vous suivre et à vous faire crédit.

Au surplus, il y a d'autres objections à faire ; mais comme je ne prétends pas les examiner toutes, je me bornerai à dire un mot sur le *Corporatisme*.

On nous dit que la Corporation résoudra le problème social. Comment cela ? Je suppose la *Société Corporative* fondée ; la voici qui fonctionne, dans chaque corps d'Etat, avec ses trois syndicats autonomes : syndicat des patrons, syndicat des employés, syndicat des ouvriers. Grâce à son patrimoine collectif et à ses statuts prévoyants, cette Société remédie aux accidents, aux maladies, à l'invalidité, au chômage. Il est évident qu'un pareil organisme, s'il était viable, permettrait aux salariés de supporter leur condition, tout en éteignant chez eux le feu de la rébellion. Mais l'est-il ? Peut-il l'être ? Je ne le crois pas : si la France était un territoire pouvant se suffire à lui-même, isolé du monde, sans relations d'affaires avec les autres pays, par conséquent à l'abri des fluctuations de la *concurrence étrangère* et des crises extérieures, on peut croire que le régime corporatif aurait quelque chance de vie. Mais puisqu'il n'en est pas ainsi ? Puisque les échanges entre la France et les autres pays sont considérables, puisque le commerce n'est plus seulement national, mais international, qu'adviendra-t-il si vous avez des frais généraux infiniment plus élevés que les voisins (car le régime corporatif vous y obligera, la main d'œuvre étant beaucoup plus rétribuée qu'en régime capitaliste) ? Il adviendra que, ne pouvant soutenir la concurrence avec l'étranger, la Société corporative disparaîtra ; à moins qu'elle ne végète misérablement aux dépens des employés et des ouvriers. Pour que votre système fût applicable en France, il faudrait qu'il le fût aussi, et en même temps, à l'étranger. Or ce n'est pas la Restauration française qui modifiera quelque chose dans la structure économique des autres pays. Il en est de la Monarchie corporative, et décentralisée, comme de la République collectiviste, elle ne pourra se constituer et se maintenir que si elle est appliquée dans les principaux pays du monde.

Je n'insiste pas. Je n'ai voulu qu'attirer l'attention des théoriciens de la Monarchie sur ces difficultés ; car il ne me semble pas qu'ils y aient fait beaucoup réflexion. Il va sans dire que nous serions heureux d'avoir là-dessus quelques éclaircissements.

§

Nonobstant ces grosses difficultés, est-ce que le duc d'Orléans peut raisonnablement espérer de remonter sur le trône de France ? A-t-il quelque chance de régner un jour ?

Cela n'est pas impossible. Sans doute, « les idées républicaines ont profondément pénétré parmi nous », comme l'a remarqué M. Anatole France (*Enquête sur l'impuissance parlementaire*). Mais n'oublions pas qu'une fraction notable de la classe ouvrière se montre indifférente à la République ; car la République, pour elle, c'est le régime bourgeois, régime que, justement elle veut renverser pour y substituer le régime socialiste. Donc de ce côté-là la République est mal défendue et perd du terrain.

Elle en perd d'un autre côté, je veux dire du côté de la bourgeoisie (la moyenne et la petite). D'abord les impôts ne cessent d'augmenter d'une manière inquiétante, ce qui mécontente fort les commerçants (lesquels sont presque tous nationalistes, c'est-à-dire adversaires de la République). Ensuite la peur d'une Révolution violente et expropriatrice est de nature à susciter un dictateur à la bourgeoisie. Or la classe ouvrière, dégoûtée de l'*impuissance parlementaire* et des trahisons socialistes, devient de jour en jour plus anti-parlementaire et plus révolutionnaire : l'élan de la *Confédération du Travail* en témoigne. Il suit de là que plus nous nous rapprochons d'une crise révolutionnaire, plus nous nous rapprochons d'une dictature — à moins que l'on ne suppose les socialistes assez forts, assez unis et assez disciplinés pour conquérir et garder le pouvoir. Mais les socialistes sont tellement divisés (en dépit de leur unification apparente) que cette solution ne me paraît guère probable.

Quant au dictateur attendu, au prétendu *sauveur*, consentira-t-il de plein gré à passer la main au Prince, comme l'espèrent les Royalistes ? Rien ne le prouve. Paris, dégoûté des profiteurs de la République et redoutant la terreur anarchiste,

peut devenir *césarien*, mais *royaliste?* c'est autre chose. Il est vrai que le propre d'un gouvernement est de s'imposer. Mais encore faut-il savoir se maintenir après qu'on s'est imposé.

Tout cela est gros de périls. Ni le comte de Chambord, ni le comte de Paris n'osèrent affronter ces périls ; que fera M. le duc d'Orléans ?

En 1895, M. Joseph Reinach a écrit, à propos d'une lettre du jeune Prince : « *Je dis qu'il y a là quelqu'un... Je prends date pour avertir les républicains.* »

L'avenir nous dira si cet avertissement était justifié.

HENRI DAGAN.

ESTHÉTIQUE DES VILLES [1]

—

LES CORTÈGES

—

I

En temps ordinaire, dans une rue passante, rien de plus banal qu'un défilé militaire. C'est, aussi loin que l'œil puisse apercevoir, une haie bougeante de fusils, une ligne uniforme de képis rouges, de capotes bleues et de pantalons garance. Les hautes silhouettes des officiers à cheval rompent seules la monotomie du ruban qui se déroule, nettement différencié de l'ambiance en désordre par l'harmonie rythmée de sa marche. Car le défilé militaire, à cause, sans doute, de ses couleurs voyantes, ne s'incorpore pas à la foule. Même lorsque cette dernière l'encadre étroitement et l'accompagne d'un pas également mesuré, le long reptile, dont la musique paraît être la tête aux yeux de cuivre, demeure distinctement séparé d'elle.

Il ne faut pas imaginer que tous les défilés militaires se ressemblent. Il en est de teintes plus neutres que les nôtres. L'allemand, par exemple, s'évanouirait quasiment au milieu du populaire qu'il soulève, s'il n'avait, pour pallier l'effacement des capotes grisâtres, l'éclat des casques et cette démarche saccadée, à déclics bizarres, qui donne aux régiments l'air de machines automatiques. Par contre, d'autres défilés sont des cortèges carnavalesques : tels ceux des soldats belges et espagnols, chamarrés d'une accumulation de brandebourgs, de cordons et d'aiguillettes, de ceinturons éclatants, de plumets et de cocardes, de sabretaches et de bottes luisantes. Ils éveillent la torpeur de la rue, y promènent on ne sait quelle joie de couleurs, y éparpillent leur romanesque, semblent toujours s'en aller vers des réjouissances et jamais n'inspirent le sentiment d'une force ou d'une cohésion.

Assurément, au point de vue esthétique, ils détiennent une

(1) Voy. *Mercure de France*, nos 194 et 242.

supériorité incontestable. Mais bienheureusement la valeur esthétique d'un régiment n'entre pas en ligne de compte avec sa valeur militaire. Car le régiment japonais notamment a fourni des preuves inoubliables de bravoure. Néanmoins ses défilés demeurent les moins curieux du monde. Tous les êtres composant ses files, ses rangs, ses compagnies furent, dirait-on, coulés en un moule identique. Ils offrent la même petitesse, le même visage de bronze ombragé de cheveux noirs et drus, la même allure vive. Pas un qui dépasse l'autre. L'ensemble est parfaitement symétrique et sombre.

En somme, le défilé d'infanterie ne présente-t-il quelque grandeur que durant les fêtes nationales, traversant les villes bariolées de drapeaux, passant sous les arcs de triomphe éphémères et les guirlandes électriques. De même aux solennités des revues, car alors les lignes grêles des colonnes de compagnies, librement éployées en un vaste espace, séduisent par ce que l'on appellerait volontiers leur « beauté géométrique ».

Les fastes militaires des temps révolus ne ressusciteront pas. On ne reverra plus ces fantaisies théâtrales qui réjouirent le Paris napoléonien. La tendance nouvelle paraît aller à l'encontre de ces pompes exagérées. La guerre moderne nécessite l'impersonnalité totale de couleur et l'abandon de toute passementerie.

Pourtant la plupart des pays conservent encore à la cavalerie un reliquat de ses élégances passées. Cela contribue à la grâce de l'arme. Le défilé de cavalerie surpasse évidemment en esthétique celui de la ligne. Moins régulier, à cause de la fringance des chevaux, il enfile les rues ainsi qu'une cascade crépitante. Les trompettes, simultanément levées, jettent une lueur d'or que les casques et les shakos répercutent. Les sabres nus flamboient, les cuirasses ruissellent de clarté et les lances oriflammées ressemblent à des pavois mobiles. Les uniformes bleu tendre ou noirs ornementés de blanc et de rouge, les crinières flottantes mêlent leurs nuances aux fulgurations des aciers et des cuivres..

Mais aucune de nos magnificences équestres ne saurait être comparée à celles qu'organisent les Arabes et les Marocains en leurs rues bordées de cubes blancs. Car ceux-ci sont des cavaliers-nés, des centaures assouplis à tous les exercices. Ils gar-

dent inconsciemment le hiératisme et la gravité fière des temps où leurs conquêtes alarmèrent le monde. Le burnous et le turban communiquent à leurs silhouettes on ne sait quel mystère et quelle majesté. Ils raffolent des harnachements somptueux où se mélangent, selon les rites complexes de l'art musulman, l'or, l'argent et les soieries précieuses.

Leurs cortèges, d'ordinaire, passent dans un enchantement de couleurs que dominent le blanc et le rouge. Ils sont harmonieux et souples, empreints, supposerait-on de sérénité religieuse. Mais qu'une cause quelconque les stimule, soit une réception d'ambassade, soit une commémoration de marabout, et un enthousiasme soudain les saisit, une fièvre brusque les éveille, un besoin de gesticulation et de bruit les révolutionne. Hommes et chevaux foncent dans le vent. Les burnous s'enlèvent comme des ailes blanches. Les fusils, brandis, lancés, rattrapés au vol, crépitent dans le tourbillon des poussières soulevées. La fantasia désordonnée, furieuse, traverse l'espace comme un brutal et splendide météore...

II

Les cortèges embellissent la rue de leur esthétique propre et de celle que leur apporte le peuple convié à les contempler. Il en est d'officiels, consistant en théories de voitures aux cochers empanachés, garnies de personnages aux uniformes dorés et cheminant parmi les escadrons de cuirassiers et de dragons. Ce ne sont évidemment pas les plus pittoresques.

L'Eglise, autrefois, en organisait d'admirables. Quand, des hauteurs de la montagne Sainte-Geneviève descendait la châsse de cette pucelle, tout le peuple de Paris accompagnait ses reliques. Le Parlement désignait aux corps de l'Etat leur rang processionnaire. C'était, dans un concours d'étendards et de bannières, un soulèvement de piété, une démence de luxe, une tonitruance de cantiques.

Mais ces jours de liesses religieuses sont évanouis. La nation a supprimé les processions. Faut-il le regretter? Assurément non. Car le clergé français a perdu ses traditions pompeuses. De même qu'il dépare par l'étalage de lamentables ornements la majesté des églises gothiques, de même il détruisait par des figurations sentimentales l'ingénuité jolie

des processions. Les travestis dont s'affublaient fillettes et jeunes gens rappelaient par trop ceux dont le carnaval autorise l'exhibition. Une divergence d'intention séparait à peine le grotesque involontaire des anges aux ailes dépenaillées, du grotesque conscient des arlequins et des polichinelles.

Une procession remémore encore, dans les temps présents, la physionomie de celles dont les livres conservent le souvenir. Orléans la consacre, chaque année, à Jeanne d'Arc la salvatrix, sainte de fraîche date, dont les éléments civils et militaires revendiquent la personnalité autant que l'élément religieux. De telle sorte qu'à vrai dire la procession n'en est pas une dans l'acception propre du terme, ayant un caractère de glorification plutôt qu'un caractère d'invocation.

Mais précisément la participation de tous les corps urbains élargit son esthétique et l'assimile à celles que les évêques ordonnaient jadis dans l'étendue de leurs diocèses. Elle excite l'agitation de la ville. Il n'est pas question de savoir quel sentiment bout au fond de cette agitation, mais simplement de la constater.

A l'avance on la prépare, sachant que le cœur de la France y battra d'une émotion particulière. La bourgeoisie orléanaise qui, jadis, ouvrit généreusement ses coffres à la Pucelle n'oublie pas cette tradition de largesse. Peut-être cependant se mêle-t-il maintenant quelque cupidité à son culte. Les hauts-faits, si glorieux qu'ils aient été, de la délibérée combattante, passent un peu de la mémoire.

Néanmoins les maisons sont dignement pavoisées. Les drapeaux, solitaires ou joints en trophées, éclairent, de leur tricolore sourire, les pierres grises. Les lanternes traversent les rues, les guirlandes de papier s'infléchissent aux balcons. Et les magasins se parent de décorations imaginatives.

C'est d'abord le soir, à la nuit tombante. Maires et conseillers emportent de l'hôtel de ville la blanche bannière de Jeanne tissée de soie et fleurie de lis d'or. Bientôt ils apparaissent, groupe triste et noir, sur la place spacieuse où la cathédrale dresse ses tours élégantes comme deux bras implorateurs de miséricorde. Les troupes forment un carré étincelant d'un unanime salut d'armes.

Et voici que, les portes du monument ouvertes, l'immense lumière des cierges, tout d'abord filtrée en pourpres et en

saphirs, en topazes et en émeraudes par les ogives et les verrières, épand ses coulées brasillantes sur les masses militaires qu'elle vivifie de scintillements soudains. Et les évêques, appuyés sur leurs cannes pastorales, surgissent, comme des spectres d'or, dans cette clarté. Ils vont, à pas lents, vers la bannière, tandis que montent, en rafales, les hymnes scandés par les chœurs des orphéons et des maîtrises. Ils reçoivent, au haut des perrons, le dépôt sacré. Puis, rentrant, d'une même allure solennelle, dans la splendeur lumineuse, ils gagnent les autels où s'épanouissent les gerbes et les torsades de cierges, les lustres aux aériens clignotements.

Dès lors, sur la place rendue à la nuit, les troupes allument des lanternes, les musiques embouchent leurs cuivres. Les retraites aux flambeaux, traînant leurs hordes de citadins, prodiguent aux rues illuminées le délire des marches et des pas redoublés.

Et au lendemain de cette cérémonie nocturne, les glorificateurs de Jeanne, s'unissant en cortège, fusionnent les couleurs de leurs robes et de leurs uniformes, marchent dans la gloire des baïonnettes et des sabres, des bannières brodées, des croix d'argent et des crosses d'or.

Mais, malgré tout, il manque à ce cortège, pour atteindre à la beauté totale, un peu d'homogénéité et aussi ce cadre dont certains pays, vivant encore sous le joug catholique, enveloppent leurs processions. Les Saint-Sacrements italiens défilent en d'extraordinaires rues de parade. D'ailleurs la dévote péninsule multiplie les fêtes religieuses. Un volume suffirait à peine à les décrire. Nous nous bornerons à considérer celle de saint Janvier, patron de Naples. Les reliques de ce martyr reposent en la cathédrale. Elles consistent principalement en une ampoule de son sang que l'archevêque transporte du dôme de la dite cathédrale à l'Eglise Sainte-Claire. Là, saint Janvier, exhorté par cent mille poitrines, réalise le miracle de l'ébullition.

Saint Janvier, n'en doutons pas, exauce les vœux de ses fidèles Napolitains. En outre, il les protège. Il leur évite ces calamités dont souffre le reste du monde. Il barre la route aux spectres blêmes des épidémies. On peut, sans crainte, lui demander des grâces importantes. Toute oraison amollit son

âme emparadisée. On n'en connaît point, formulée fermement, qui n'ait reçu récompense.

Et c'est pourquoi Naples tout entière choie ce saint débonnaire. Il a ses gloires de septembre, mais surtout ses gloires de mai. Car, avec les calendes de mai, la ville monumentale se métamorphose en une ville florale. Et les saints manifestant un goût particulier pour les offrandes de fleurs, voici pour quelle raison saint Janvier se promène dans une orgie de corolles. Les maisons en surabondent et les foules des voies triomphales comme celles des impasses et des vicoletti en sont merveilleusement parées. En outre, des balcons et des terrasses descendent des draperies aux nuances vives, damas pourpres ou cramoisis, brocards jaunes, satins bleus galonnés d'or, tapisseries nobiliaires, bandes d'étoffes anciennes conservées par les hôtes des sombres palais pour ces commémorations solennelles.

A l'heure où la procession quitte les voûtes de la cathédrale, la vie circulante de la cité est interrompue. Les rues moutonnent de têtes innombrables; des multitudes grouillent aux fenêtres et jusque sur les toits.

Les moines passent tout d'abord, blancs, noirs, marrons, dominicains, franciscains, bénédictins, virginistes, couverts de la sinistre cagoule, portant des cierges allumés dont le soleil ardent absorbe la clarté. Puis c'est un flot de missionnaires, jésuites et prêtres, cheminant avec lenteur. Leurs surplis aux riches broderies, leurs étoles d'or posent des notes claires sur les fonds moroses des bures et des lainages.

Et tandis que cette avant-garde s'enfonce dans les horizons, tourne aux coins des rues, s'évapore dans la foule agglutinée, brusquement, par la lueur précise de leurs silhouettes, s'annoncent les saints d'argent, quarante-six statuettes levées sur des brancards par les faquins d'église, escorte d'honneur accordée à saint Janvier. Cahotants, salués par des acclamations et des chants, ils semblent de pauvres épaves que roule la mer sans bornes des fidèles. Il y a saint Antoine et son compagnon, saint Antoine qui, sans cesse, agite, au bout d'un bâton, une clochette gaie. Il y a saint Michel, personnification de la beauté physique et de la bravoure, saint Michel juvénile, casqué et cuirassé d'argent, à la fois chérubin et chevalier, héros magnifié par son geste de disperser les influences diaboliques.

Il y a saint Roch, et aussi, toute confuse, Marie-Magdeleine, la sainte amoureuse. Il y a tous les protecteurs, tous ceux qui calment les chagrins, qui apaisent les douleurs, qui embaument d'espoir l'existence terrestre. Il y a enfin le saint des jeunes filles, le guérisseur des blessures d'amour, le dispensateur de maris. Vers lui les fleurs, toutes les roses épanouies aux corsages ruissellent en pluie. Si bien qu'il s'en va, comme un sourire, dans la fête argentée des statues.

Et maintenant, plus rapides, presque courant, les vieux saints, les saints ignorés que canonisèrent, pour des actions sans doute méritoires, les congrégations perdues dans la nuit des siècles, défilent à leur tour, non moins acclamés par la ville mystique. Et enfin, c'est le cœur du cortège, les rangs pressés des chanoines, des lignes blanches de surplis, un fouillis de cierges, une exagération hurlante de cantiques. Puis, sous un baldaquin de brocard galonné et frangé d'or que soutiennent des gentilshommes et qu'encensent des clercs, saint Janvier apparaît, visage brûlé de piété, aminci, fluidifié, immatérialisé par le rayonnement des lumières et la fumée des encens.

Mais ce n'est point sa silhouette auréolée, que considèrent, avec leurs yeux de flamme, les femmes penchées aux fenêtres des maisons ; ce n'est point l'archevêque engoncé dans ses passementeries d'or et coiffé de la mitre géminée devant qui s'agenouillent les fidèles de la rue. Ce vers quoi se fixent les regards, s'élancent les cris et les invocations, c'est l'ampoule menue, l'ampoule infiniment précieuse où dort le sang miraculeux de saint Janvier et que portent les mains en prières du prélat.

Et dès que la procession est passée, la foule ondoie, oscille et se disloque. Car, là-bas, Sainte-Claire, illuminée de mille cierges, se dresse, bûcher gigantesque que contemplent les quarante-six idoles d'argent. Et bientôt, devant la multitude affamée de merveilleux, l'ampoule sublime s'animera d'un bouillonnement éphémère.

Une joie claire, venue des maisons ornées, des grappes féminines, des fleurs et du soleil atténue la religiosité de la procession napolitaine et lui donne une apparence de fête civique. Au contraire, la procession espagnole garde sa physionomie uniquement religieuse. Elle est, le plus souvent,

froide, nue, ascétique (1). Point de draperies et nulle ornementation dans les voies étroites de Fontarabie. A la vérité, les balcons sont garnis de curieux et de dévôts, mais le peuple, rejeté de la chaussée, s'entasse, paquets immobiles et glacés, en les endroits exigus que lui concède le cortège.

Deux lignes d'hommes, petits et rasés, têtes nues, vêtus de noir, un énorme cierge à la main, suivent l'enfilade des trottoirs. La chaussée libre appartient à ce clergé féroce et à ces statues saintes qui étouffent, de leurs persécutions, les manifestations de la vitalité hispanique. Car les statues de Fontarabie, comme celles de Naples, quittent, en ces occasions, leurs autels et leurs niches de pierre. Des moines aux visages émaciés, ces moines qui perpétuent les rites de l'inquisition, les soutiennent sur leurs épaules. Et comme elles sont étranges, ces statues ! Comme elles sont théâtrales, vêtues de somptueux costumes, constellées de bijoux, fantoches allant vers on ne sait quelles réjouissances surannées ! Les vierges ressemblent à ces princesses du temps de Philippe II, perdues en combustions divines et toutes désorientées d'échanger leurs voiles de nonnes pour les robes de cérémonie. Et les saints, habitués au clair-obscur des chapelles, écrasés par le grand jour, souffrent, imaginerait-on, d'étaler leurs plaies, de montrer leurs superflus apparats. On sent une inquiétude et une mélancolie pénibles soudre de leurs yeux d'émail. Et les prêtres gonflés d'importance, les évêques pareils à des rois, tout l'appareil d'enfants de chœur, ne parviennent pas à dissiper l'impression douloureuse que donnent ces oripeaux anachroniques.

Si l'Espagne affiche le faciès ascétique de la procession, la Belgique en détient le faciès bourgeois. Durant l'occupation, celle-ci hérita de l'autre un fanatisme que l'on discerne surtout à Furne et à Bruges, mais elle le transforme en une dévotion fétichiste. Les cortèges de ses Fêtes-Dieu et les processions du Saint-Sang se déploient en des rues benoites, semées de pétales, tapissées d'étoffes blanches. Aux fenêtres

(1) Sauf peut-être à Madrid, où la procession de la Fête-Dieu suscite encore l'émulationdécorative des citadins. V. Th. Gautier : *Voyage en Espagne*, 1845, pp. 195 et s. V. aussi, pour les processions tolédanes, Blasco Ibañez : *Dans l'ombre de la cathédrale*, S.D., pp. 268 et s. et pour les processions barcelonaises, André Corthis, *Mademoiselle Arguillis*, 1908, pp. 97 et s. Nous avons choisi, comme cadre type de procession espagnole, la ville de Fontarabie, parce que le sentiment religieux nous semble s'y être conserver dans son intégralité traditionnelle.

des maisons se dressent des autels assemblant, autour d'un crucifix ou d'une vierge, des cierges allumés, des vases, des réchauds aux odorantes fumées. Sur les trottoirs, des sapins, vendus par d'industrieux paysans, forment des allées artificielles.

Et parmi les Congréganistes, les moines de tous ordres, les cohortes rouges d'enfants de chœur, les abbés en dalmatiques d'or, les chanoines aux camails d'hermine, les groupes d'orphelins, les blancs troupeaux de fillettes; parmi les chevaliers de Terre-Sainte, les croisés carapacés d'armures, les princesses de la légende et de l'histoire ; parmi les minuscules cathédrales d'or des châsses, les bannières aux roides velours, les ophicléides rythmant les plain-chants, passent les agneaux pascals aux toisons de laine frisée que rehaussent des flocs de rubans; les Sacrés-Cœurs; les madones aux yeux de pierreries, couvertes de manteaux bleus entrebâillés sur leurs cœurs traversés de couteaux; les martyrs chargés de longues palmes ; les bienheureux égrenant leurs chapelets et la statue radieuse de l'Eglise triomphante, en tulle rose, ainsi qu'une danseuse de ballet (1).

Il y a là bien peu d'esthétique et beaucoup de clinquant, un amour démesuré des sculptures de boutique, une matérialisation affreuse des drames anciens de la catholicité, une dépoétisation certaine des légendes venues du passé en robes de soleil. A contempler ces processions, on acquiert la certitude que la foi même est morte ou près de mourir.

Car la foi véritable inspire. Elle voit en beau. Ses gestes sont éminemment artistiques. Ses conceptions et ses styles varient, voilà tout. Il nous agrée de démontrer la vérité de ce dire en considérant les processions indoues. La religion brahmanique comporte aussi des processions. Une fois l'an, le dieu Siva et sa femme Parvati accomplissent une promenade sur le lac sacré creusé dans l'enceinte des temples, lac carré au milieu duquel une île, « carrée également avec une tourelle à chaque angle, supporte une pagode blanche dans un jardin de bananiers ».

La barque qui emportera le couple divin est, construit sur un radeau très vaste, un palais en bambou aux façades de

(1) Pour les processions nocturnes, V. les pages superbes de Zola : *Lourdes*, 1894, pp. 291 et s. V. aussi, Huysmans : *les Foules de Lourdes*, 1907, passim.

soie et de carton doré. Des tours formées de superpositions d'animaux s'y accrochent ; des chevaux, des éléphants, toute une ménagerie de papier y circule parmi des banderoles multicolores.

Vers le soir, aux sons brutaux des tams-tams et des musettes, le cortège débouche des verdures ombreuses. Ce sont d'abord des géants de carton dodelinant sur des épaules humaines; des éléphants artificiels ensuite et d'autres véritables, couverts d'amples draperies rouges aux paillettes éclatantes; des porteurs d'immenses parasols cramoisis, et enfin les palanquins dorés des dieux.

Lentement le cortège contourne le lac et s'arrête devant le palais fantastique. Des bateliers procèdent à l'embarquement des idoles cependant que les fidèles allument, sur les rives de granit, « des rangées de mèches imbibées d'huile, et c'est bientôt une triple ligne de petites flammes descrivant l'immense pourtour carré des eaux ». Dans l'île du milieu, la pagode est toute illuminée aussi, toute détaillée en traits de feu, et quand même reste blanche sous la blanche lune.

Depuis le coucher du soleil, la foule s'assemble. Toutes les avenues d'arbres, de banians échevelés, qui débouchent ici, amenant de la campagne ou de la ville, déversent un flot humain sur les bords du lac sacré. En l'honneur de Siva, des milliers et des milliers de têtes couvrent maintenant les entours, aussi serrées les unes contre les autres que les galets d'un rivage... Chacun, en venant au lac de Sîva, porte à l'épaule un long roseau avec ses feuilles, tellement que cette multitude a presque l'air aussi d'un champ de graminées. Et les éléphants du grand temple, que l'on a ramenés à la tombée de la nuit, surgissent çà et là comme des roches, comme des ilots, au milieu de cette étendue d'herbages en marche et de boules qui sont des têtes pensantes.

Du côté de la barque de féerie, du palais flottant aux légères tours dorées, où brûlent sans cesse des feux de bengale, une tumultueuse poussée humaine se produit, au son des musiques; on élonge à terre les câbles de halage sur lesquels des centaines de croyants viennent crisper leurs mains, en jetant des cris de joie. Ceux qui ne trouvent plus de place dans la longueur des cordes tendues envahissent le lac, éclaboussent tout; dans l'eau jusqu'à la ceinture, ils pousseront la barque

par derrière, la tireront par le côté, ou tout au moins marcheront dans son sillage.

Une plus haute clameur, une frénésie de tams-tams et de musettes ; la barque est partie, la barque glisse aisément le long des granits du bord ! Le dieu et la déesse ont commencé leur promenade vingt ou trente fois séculaire que la lune, ce soir, enchante de sa plus pure blancheur (1) ! »

III

Ainsi, selon les peuples qui les conçoivent et les idées qui les provoquent, les cortèges se différencient d'aspects. Aucun rapprochement esthétique n'est possible entre ceux que Paris contemple au 1er mai ou qui pérégrinent autour de la statue d'Etienne Dolet et ceux qu'organisent les grévistes gantois ou les sans-travail londonniens. Le cortège révolutionnaire français évoque l'image presque obligatoire d'une mer hurlante. Il bouillonne, il jette de ci de là des paquets disjoints de la nappe centrale. Il est irrémédiablement noir, bordé, comme d'une bande d'écume, par les uniformes militaires. Les autres demeurent calmes et murmurants ainsi que des rivières. On n'y voit point ces rouges insignes qui appellent aux égorgements, mais, en particulier à Gand, « des attributs religieux, des bannières ecclésiales, des oriflammes, des femmes déguisées en saintes vierges, des enfants en petits anges frisés. »

Il y a des cortèges tout de grâce et de fraîcheur. A Pâques fleuries, les filles grecques en fichus blancs, robes rouges et tabliers rayés, forment, à travers la claire ville de Mégare, qu'elles parcourent en dansant, des guirlandes d'une adorable délicatesse. On ne trouve guère à leur confronter, pour l'élégance artistique, que certains cortèges de mariage orientaux, ceux, par exemple, qui déambulent dans les rues du Caire et ceux auxquels Bénarès la blonde prête ses voies étroites aux gradins envahis par les vaches sacrées. Car les époux égyp-

(1) Pierre Loti : *L'Inde (sans les Anglais)*, s. d., pp. 194 et s. Près de Saïgon, à Cholen, les congrégations chinoises, sociétés secrètes en même temps que corporations, organisent chaque année une procession du dragon. On y voit défiler des palanquins sur lesquels des hommes et de jeunes garçons costumés en femmes — les femmes n'étant point admises à monter sur le théâtre — représentent des allégories ; des porteurs de grandes pancartes rouges reproduisant l'histoire d'une corporation et enfin un énorme dragon de cinquante à soixante mètres en carton vert et doré, articulé, et que font se mouvoir deux ou trois cents Chinois dissimulés dans sa carcasse.

tiens rejoignent la mosquée en palanquins de marqueterie et de mosaïque que soutiennent, devant et derrière, de graves chameaux revêtus de soies étoilées, de broderies et de franges, chargés d'un catafalque de drapeaux, de trophées et de sonnettes. Et les familles indoues souhaitent plus de solennité encore. De gros tams-tams et des flûtes de cuivre, des chevaux de selle tenus en main précèdent les invités en habits de fête et le palanquin couvert d'un châle rouge brodé de perles et de palmes d'or. A l'intérieur de la petite boîte, un mari de huit ans, assis sur ses jambes croisées, sourit joyeusement en ses vêtements de satin jaune parsemé de soucis et sous un turban agrémenté de branches de jasmin. Souvent ses frères et sœurs l'environnent, pareillement vêtus de jasmins et couronnés de fleurs. Et le mignard cortège, au bruit strident des musiques, se rend chez une fiancée de quatre ans où les austères brahmanes l'attendent pour mâchonner les prières rituelles (1).

Pour que le cortège de mariage européen parvienne à cette esthétique, il faut qu'un pays célèbre l'union de deux personnages royaux. Sinon, c'est la lugubre suite des voitures noires aux vitrages d'aquarium. Et il en est ainsi de tous les cortèges occidentaux. Si amoureux de l'étalage que soit l'empereur allemand, si férus des formes traditionnelles que soient les rois d'Angleterre et d'Espagne, ils n'arriveront jamais à déployer les pompes dont de simples potentats jaunes accompagnent leurs sorties.

Le roi de Siam doit-il visiter, pour les fêtes du Kathin, les pagodes situées, à Bangkok, sur la rive droite du Ménam ? Aussitôt une procession nautique se prépare. Les sampans de la police fluviale éclairent la marche. Puis une première barque, longue de soixante mètres, où se tient le roi sous un pavillon de velours, s'avance, dirigée par une équipe de rameurs aux vêtements de soie. Une seconde barque porte le trône. Une troisième abrite les mandarins du palais. Puis ce sont, en rangs serrés, les embarcations pavoisées, aux pavillons brodés de leurs insignes, des princes et des hauts dignitaires qu'escorte la flottille des rua-dang aux blancs équipages. Des musiques militaires jouent les airs liturgiques. Les bateliers, par des cris gutturaux, rythment les mouvements de leurs

(1) V. sur les cortèges de mariage chinois, Favier : *Péking*, 1897, p. 428.

rames. Et, de tous côtés, se détachent des rives les sampans des citadins qui bientôt couvrent le fleuve de leur animation colorée.

Certains monarques orientaux s'imaginent si intimement incorporés à la divinité que tout objet les touchant acquiert un caractère sacré. Si bien que leur portrait, leur chaise, leur pipe ne sortent point sans cortège des palais aux triples portes. Cependant ils consentent difficilement à se montrer eux-mêmes. Lorsque les circonstances forcent l'empereur d'Annam à quitter sa retraite, un protocole invariable l'entoure de magnificence. Des cavaliers le devancent, puis les étendards, les joueurs des fifres, les gongs attachés à des brancards sculptés, les porteurs de brûle-parfums et d'éventails, les gardes aux robes rouges, aux casques constellés de miroirs, aux sabres allégoriques. Derrière le mandarin chef des porteurs, huit hommes soutiennent le dais jaune où repose, garantie du soleil par des parasols, la chaise impériale toute dorée. Les énuques passent avec le crachoir, le mouchoir, les chiques de bétel, la pipe à eau, encadrés par les serviteurs du palais en robes vertes semées de broderies. Enfin l'empereur apparaît, hiératique, en son palanquin d'or que protègent les parasols jaunes, parmi les cohortes de soldats, les hautes silhouettes d'éléphants caparaçonnés et les lignes de mandarins aux tuniques historiées de dragons.

Les rues qui vivent en expectative de ce cortège sont, comme lui, extrêmement brillantes. Car partout flottent des drapeaux et se balancent ces lanternes aux dessins contournés qui s'adaptent si excellemment à l'architecture indigène. Et la foule elle-même, avec ses visages bronzés, ses longues robes de soie, ses chapeaux coniformes, semble faite uniquement pour encadrer ces fastes impériaux.

Les souverains orientaux, manifestant leur opulence, songent moins à la satisfaction de leurs sujets qu'à leur propre satisfaction de divinités. Beaucoup dédaignent les acclamations. L'empereur de Chine ne doit même être vu de personne. On débarrasse à l'avance des baraques qui les encombrent les rues que suivra sa chaise à porteurs. On recouvre de sable jaune les chaussées. Et le cortège, très simple, consiste en quelques eunuques coiffés du chapeau à crinière rouge.

On établit le néant au-devant du monarque qui préside aux destinées du vaste empire de la mort (1).

IV

Et du fait que la Chine est un cimetière aux dimensions prodigieuses, il résulte que les seuls cortèges y circulant et valant la peine d'être signalés sont les cortèges funèbres. Les préparatifs de ces cortèges absorbent durant de longs mois les vivants. Et les douleurs sont évanouies lorsque le défunt part pour sa dernière demeure.

C'est pourquoi les enterrements chinois sont, entre tous, les plus bruyants, les plus gais, les plus bariolés. Des gongs et des tambours les accompagnent d'un tintamarre frénétique qu'accroissent les caquetages de la parenté habillée de blanches robes. Des porteurs nombreux élèvent, comme des trophées, des oriflammes, des bannières, des parasols, des lanternes, et la multitude des personnages, des objets et des meubles en papier colorié — serviteurs, mules, voitures, lingots d'argent, pièces de soie, pagodes, maisons — que le mort, pense-t-on, utilisera en l'autre monde. Des gamins jettent à poignées les sapèques de carton doré destinées à détourner les génies invisibles de leurs néfastes entreprises. Car tandis que ces êtres nuisibles et crédules s'occupent à ramasser les monnaies offertes à leur cupidité, le mort poursuit tranquillement sa route. Cent hommes suffisent à peine à transporter l'énorme catafalque cubique, formé d'un inconcevable enchevêtrement de monstres dorés où repose son cercueil sculpté.

Et de tant d'ornements éclatants, de tant de figurations industrieuses, le feu, dans les grands parcs funéraires, fera un léger tas de cendres. Mais, du moins, les mânes satisfaits n'auront point la tentation de persécuter la famille vivante. Car les Orientaux ne se délivrent guère de cette terreur perpétuelle des fantômes. Les jonques à têtes de dragons, supportant des constructions fabuleuses, et ces pagodes de bois odoriférants et de papier doré que les Cambodgiens élèvent à la gloire de leurs princes décédés ne sont pas autre chose

(1) Par contre, quand le même empereur quitte Pékin pour gagner le palais d'Été, une véritable armée l'accompagne, armée dévastatrice, qui vit sur le pays et saccage les récoltes.

que des autels propitiatoires. Ils ne rendent pas, à la vérité, un hommage, ils préviennent un mécontentement.

Cependant les Indous ne paraissent pas redouter le retour offensif des âmes. Leurs cortèges funèbres, modestes quant aux décorations, se rattrapent sur l'étrangeté. Ils comportent aussi des ronflements de tams-tams, mais point de porteurs d'insignes bariolés. Un homme porte le vase empli de la braise dont on allumera le bûcher et les invités ont chacun en main le morceau de bois qu'ils y ajouteront. Et le mort, couché sur une civière, s'en va, le visage découvert, visage atroce, peint d'écarlate, où éclate, à travers ce maquillage, le rictus des lèvres entr'ouvertes. Des guirlandes de jasmins et de roses atténuent à peine l'horreur de cette face enluminée.

Et ce sont, en somme, les Japonais qui détiennent, en Orient, la suprématie esthétique des cortèges funèbres. Car on ne voit point, à leurs enterrements, d'échafaudages en papier et de bigarrures discordantes, mais des bonzes graves, vêtus de robes en gaze noire, le précieux, menu et finement ciselé palanquin du mort et des groupes de graciles mousmés minaudant sous leurs clairs parasols semés de papillons et d'oiseaux, ou bien chargés de vases où pointent les pétales d'argent de lotus artificiels.

En Europe, les Grecs seuls paraissent connaître l'art d'embellir leurs promenades funèbres. Ils y convient des musiciens qui exécutent d'attendrissantes romances. Et parmi les gamins brandissant des croix et des images, leurs popes en habits éclatants, leurs invités en vestes de couleur dispersent toute idée de deuil. Et le mort, étendu dans son cercueil ouvert, en ajustements de velours et de satin, le visage fardé et couronné de fleurs, paraît effectuer, environné de sollicitudes amicales, un doux et tranquille voyage. Souvent ce sont de jeunes et belles femmes, décolletées et parées de bijoux que laissent apercevoir les cercueils. On les dirait alors venus de ces pays légendaires qu'exaltent les lumières des féeries et allant, tout ensommeillées, vers quelque prince charmant dont l'amour les ressuscitera.

Partout ailleurs qu'en Grèce les cortèges funèbres occidentaux souffrent d'une irrémédiable tristesse. Quelques-uns même troublent par leur caractère sinistre. Les suisses, sur

les pentes glacées, sont des dégringolades de traîneaux, perdant parfois, en route, leur fardeau pitoyable; les corses, des défilés équestres où le mort tient sa place, droit en selle, ficelé entre deux planches; les Italiens, des courses nocturnes de lumières et de fantômes en cagoules, des passages échevelés de chantres, de bannières et d'enfants de chœur, pressés d'ensevelir une charogne importune.

L'Espagne ajoute aux cortèges ordinaires les lignes claires de ses confrairies. Et avec elle, nous arrivons à constater la sereine inesthétique de nos enterrements. Car nous avons remplacé par le corbillard la civière antique, portée à bras amicaux. Le corbillard, qu'il soit lamé d'argent, surmonté de plumets, couvert de couronnes, demeurera toujours un obstacle à l'attrait de nos cortèges funèbres. Les Américains et les Allemands, l'ornant de vitrages, le transforment en un musée mobile où ils placent leurs cercueils surchargés de sculptures, de peintures et d'orfèvreries. Mais ces vitrages non plus que les draperies n'empêchent pas ce char abominable de se classifier parmi les véhicules affectés au service de la voirie. Tombereaux, tonneaux d'eau et corbillards peuvent être remisés ensemble. Ils partagent une mission identique. Les derniers, voilà tout, ont un aspect plus lugubre (1).

L'éloignement des cimetières urbains provoqua la création du corbillard et contribua à parfaire la monotonie de nos cortèges funèbres. Les porteurs de civières défailliraient, en effet, à parcourir les distances considérables qui séparent les oraisons mortuaires des églises et des nécropoles. En outre, la coutume s'est établie, pour éviter toute fatigue aux invités, de mettre à leur disposition ces étonnants omnibus qui semblent être, par leur massivité et leur couleur sombre, les accompagnateurs naturels des corbillards.

Si bien que nos enterrements sont de piteux défilés de voitures. Le clergé ne s'y montre point. On y voit trop ces affreux croque-morts dont la tenue burlesque indique l'office. Et si, par hasard, pour rendre un hommage particulier à un mort illustre, les invités consentent à le suivre à pied, ils adoptent de moroses vêtements noirs au milieu desquels les uniformes dispersés diminuent d'éclat.

(1) Nous ne parlons pas ici des cortèges funèbres nationaux, comme celui de Victor Hugo, qui fut une apothéose.

Certaines villes de province, Bordeaux notamment, admirent dans leurs rues des cortèges funèbres incomparablement plus esthétiques que ceux de la capitale. Car le clergé paroissial y chemine en robes noires, surplis, étoles d'or, de concert avec les rouges enfants de chœur, les chantres, les joueurs d'ophicléide. Les croque-morts entourent le corbillard d'un cercle de lanternes allumées. Et les invités ne croient pas absolument nécessaire de se vêtir de deuil. Si, à la vérité, les hommes persistent à s'affubler du chapeau haut de forme et de la redingote, les femmes, rompant avec la tradition, gardent leurs robes claires et leurs chapeaux fleuris. Les voitures forment, à la suite de la foule, une ligne qui la prolonge. Ce sont, d'ordinaire, des coupés ou des landaus où l'on montera au retour de l'ensevelissement.

Aucune maussaderie en ces cortèges funèbres. Ils ont une allure allègre et plaisante. On s'y joint en groupes sympathiques; on y cause. On y accomplit, d'un cœur léger, un devoir de solidarité humaine.

V

La rue moderne, avec les grisailles de ses façades nues, s'adapterait malaisément, sans décoration, à la plupart des cortèges. L'un d'eux cependant s'y encadre sans mésalliance de tons parce qu'il lui transmet sa fraîche et mouvante beauté : c'est le cortège de Carnaval.

A l'époque où le bal Bullier méritait son frontispice de céramique, les étudiants et les rapins, possédant encore une notion d'art, composaient des cavalcades spirituelles. Toute l'imagination des bohêmes que Murger caricatura passait à échafauder ces réjouissances. Le sens de la gaieté n'était pas émoussé. Aujourd'hui, la jeunesse s'enfonce dans la politique et sombre dans la pornographie. Le quartier latin ne salue guère plus que des monomes agronomiques aux trophées léguminéux ou, sur des voiturettes traînées par des énergumènes, que des priapes solitaires et d'autres engagés en des vulves monstrueuses. Il n'est pas mauvais, certes, que le culte de Priape renaisse de ses cendres. Mais il est douloureux de penser que les pinceaux de l'Ecole des Beaux-Arts s'exercent à magnifier la grossière stupidité de la carte postale.

Les cortèges de la Butte eux-mêmes tendent à disparaître.

Les vachalcades mémorables auxquelles collaborèrent Willette, Grün, Abel Truchet, mariant les symboles du Parnasse aux réalités de la vie courante, ne jouiront plus de l'enthousiasme passé. Force nous est donc de juger du cortège carnavalesque d'après ce que nous présentent les comités des marchés. Or, les personnages composant ces comités ont, il faut l'avouer, une culture d'art rudimentaire. Ce sont des commerçants, avides de faire valoir leur marchandise. Ils ont, chaque année, la charmante mission d'élire une reine. Ils l'élisent, et Paris salue courtoisement cette majesté éphémère. Puis ils s'occupent de garnir leurs camions de constructions hâtives où paraderont, sous des oripeaux défraîchis, des déesses aux molles anatomies et des chevaliers aux visages d'argousins.

Nul véritable souci de beauté et d'originalité. Périodiquement reviennent les chars représentant les villes de France, et ceux contenant leurs musiques hurlantes, et les escadrons de mousquetaires, et les compagnies de gardes françaises. Parfois un pharmacien célèbre ou un notable chemisier introduit, entre un catafalque à prétentions médiévales et un autre à prétentions orientales, la louange de son quinquina ou l'exaltation de ses faux-cols.

Tout cela est vraiment déplorable et la municipalité ne devrait abandonner aux comités de l'alimentation parisienne que l'élection de leur souveraine. Munie de l'argent dont disposent ces comités et de la subvention qu'elle voterait, elle inviterait des artistes à présenter des dessins de chars inspirés de l'actualité immédiate. Elle confierait l'exécution des meilleurs à des décorateurs de théâtre. Des costumiers fourniraient des déguisements neufs. On opérerait une sélection parmi les femmes appelées à figurer sur les estrades. Les acteurs et les actrices des théâtres pourraient même, sans déshonneur, participer à ces fêtes. Au XVIIe siècle, l'hôtel de Bourgogne ne dédaignait pas, en temps de carnaval, de réjouir le carreau des Halles. L'acteur, de par sa profession même, ne se doit point à une minorité aisée, mais au peuple tout entier. Le peuple consacre les réputations. Il vaut qu'on ambitionne son suffrage.

Les gestes et les attitudes adorables que les comédiennes éploient sur des scènes menues, leur grâce, leur souplesse, leur élégance gagneraient à se manifester sur la place publique. Le

tableau vivant est une œuvre d'art que l'on proscrit sottement. Et nous ne voyons point pourquoi telle femme, qui permet à un photographe d'exposer sa quasi-nudité, rougirait d'offrir à la nation l'original de cette image. Une Otero, une Cléo de Mérode n'assumeront pas, dans la vie moderne, de plus noble tâche que celle de rénover le culte de la plastique humaine. Tandis qu'elles apparaîtraient dans les merveilleuses perspectives que forment les boulevards poudroyants de confettis, des orchestres composés d'artistes interpréteraient ces musiques italiennes, pimpantes et allègres, dont les cantatrices officielles, enfin descendues de leurs piédestaux, épandraient la joie en ondes sonores.

Evidemment les potentats des Halles centrales et des marchés satellites n'auraient plus la satisfaction d'arborer, en des landaus, leurs redingotes occasionnelles. Mais cela ne nuirait point à leur prestige et encore moins au prestige des cortèges carnavalesques. Quel besoin d'ailleurs la municipalité a-t-elle de leur collaboration? Ne devrait-elle pas s'ingénier, d'elle-même à perpétuer la tradition des cavalcades? Nice, cité où Carnaval possède des sectateurs convaincus, accepte-t-elle l'ingérence des marchés dans l'organisation de ses fêtes? Les marchés auraient-ils érigé, tout dernièrement, sur la grande Esplanade, le palais érubescent d'ampoules électriques où Carnaval, fantoche d'une démesurée fantaisie, revêtu d'un habit de diplomate, revenant du Congrès de la Paix, pénétra aux acclamations unanimes? Assurément non. A tout cortège d'art, il faut une direction artistique.

Ou bien, il est nécessaire qu'une ville ait le goût inné de ces divertissements et qu'elle y coopère. Paris manifeste à peine ce goût. Les Parisiens s'amusent aux batailles de confettis. Ils attendent volontiers les cavalcades et les applaudissent. Mais ils n'en accroissent point l'agrément par la décoration de leurs demeures. Les Italiens, au contraire, consacrent de longs loisirs à cette décoration. Ils tapissent leurs maisons de mousselines aux couleurs barbares, dont de gros bouquets de dahlias, de roses et de camélias fixent les plis. Ils transforment leurs balcons en alcôves, en loges, en niches de Saints, en baraques foraines, en cases japonaises, ou avec plus de fantaisie encore, en cuisines reluisantes de batteries cuivrées. Les hôtes de ces habitacles endossent des costumes appropriés. En bas,

sur les trottoirs, des estrades supportent un peuple disposé au combat. Les façades de la rue forment deux haies vivantes, palpitantes, omnicolores, avec des éclats brusques d'incarnat, d'émeraude ou de topaze. Au milieu de la chaussée, interminablement vont et viennent des marchands qui débitent les bonbonnières, les cornets de sucreries, les grappes de fleurs artificielles, les tournesols mobiles.

Et lorsque circulent les chars splendides aux sujets allégoriques, burlesques, fantastiques ou d'actualité, le vol croisé des coriandoli et des fleurs augmente encore la polychromie de la rue. C'est d'abord un nuage léger qui s'élève de la terre, remué par les combattants des trottoirs. Puis cela monte, grossit, avec l'appoint coloré des balcons. Enfin, cela tourne en tempête, car les étages supérieurs déversent un déluge tourbillonnant. Si bien que les tons, naguère si violents, des façades palissent, s'effacent dans un barbouillis rosé où l'on n'aperçoit plus que les silhouettes des chars émergeant d'un grouillement vermiculaire...

Ainsi la vieille Italie donne-t-elle encore des leçons de goût au monde. Et le monde ne saurait trop écouter ces leçons. Qu'ils aient pour but de célébrer la force, d'exalter la Religion, de saluer la mort ou de magnifier la joie, les cortèges ne prennent une signification véritable que déroulés en plénitude d'esthétique. Car, dès lors, ils servent puissamment, par l'admiration qu'ils suscitent, la pensée qu'ils symbolisent. Ils possèdent comme le théâtre en plein air, dont ils sont, en quelque sorte, une manifestation transitoire, une force de diffusion idéologique. Un jour viendra où les sociétés, les municipalités, les gouvernements comprendront quels merveilleux instruments de propagande ils constituent. Formulons le souhait qu'ils ne les utilisent point à étendre les méfaits de leurs œuvres politiques, mais, au contraire, à remuer, parmi le peuple, des sentiments endormis de noblesse et de beauté.

ÉMILE MAGNE.

HUMORESQUES

—

I

Printemps, tout en tendres couleurs,
Printemps tout vêtu de vert
De rose et de bleu,
Le cœur du notaire s'émeut un peu
D'une amoureuse folie
Lorsque tu viens, Printemps vert si joli,
Le cœur du notaire s'émeut un peu
Et celui de la belle mercière.

Madame Juliette qui s'éveille
Regarde ses lilas à sa croisée,
Regarde Monsieur son époux qui dort
Le bonnet de coton sur l'oreille,
Regarde sa cuisse exquise encor,
Plus friande que cuisse de jouvencelle,
Et rêve des maladroits baisers
D'un coquebin naïf qu'on dépucèle.

Le curé trousse sa servante
Et le bedeau quelque commère,
Et toi, comme un ange charmant du bon Dieu,
Printemps habillé de couleurs innocentes,
Tu viens vers nous, Printemps, tout vêtu de vert,
De rose et de bleu.

II

La douceur des pantoufles de laine
Qu'une chère main a brodées de fleurs
Et la tiédeur fine du thé qui s'évapore,
O mon amie,
Réchauffent mon corps,
Réchauffent mon cœur
A demi endormis.

Tout autour de nous le souvenir traîne
Ainsi qu'un chat maigre sur le plancher ;
Tout autour de nous le souvenir rôde,
Et l'antique marbre noir est jonché
Des clairs pétales jaunes
D'une rose.

La nudité sournoise de ton cou charmant
Et beau comme un frais bouquet
Réveille un moment mon désir de vieux faune,
Mais je me mens à moi-même
Sans doute, ou je n'ose,
Et je me verse simplement,
En Roméo trop fatigué
Qui n'use de nul piment,
Un peu plus de crème.

III

Cuisse de femme est douce chose
Plus douce au toucher que velours soyeux
Et plus rose aux yeux
Que pétales de roses :
Cuisse de femme est douce chose.

Ni oreiller de duvet d'oie,
Ni lit de laine molle garni,
Ni vieux fauteuil couvert de soie,
Ni chaise à porteurs d'autrefois,
Ni coussins de satin mauve,
Ni le trône du prince de Bohême,
Ni même,
Je crois,
Le carrosse de Louis Quatorze
Ne valent ce précieux nid:
Cuisse de femme est douce chose
Et tour à tour délice de pauvre
Ou joie du roi.

IV

Commère, il faut chauffer le lit,
Minuit sonne,
Minuit sonne au carillon ;
Il ne reste plus personne,
Ni laideron, ni jolie,
Pour danser aux violons.

Au dehors le froid gèle le nez
Des amoureux qu'on oublie
Et qui font le pied de grue,
Tandis que les cocus mal encapuchonnés
Veillent dans la rue ;
Commère, il faut chauffer le lit.

Ote ton corset que tes tétons brisent
Et tes jarretières agrafées
Qui laissent sur tes cuisses leur marque rougie,
Et moi je viendrai haut trousser ta chemise,
Quand tu auras soufflé la bougie
Et quand le lit sera chauffé.

V

Les belles dames de Paris
Ont de belles robes
Avec de grands cols à broderies
Sous leurs manteaux richement fourrés de haut prix.

Les belles dames de Paris
Du Pont-Neuf à la Concorde
Ont de beaux visages tout poudrés de riz
Et de mignonnes mains gantées de gris.

Mais elles ont mieux
Pour les galants audacieux,
Elles ont mieux encore
Que beaux habits et beaux yeux ;

Elles ont mieux que fraîches mines
Malicieuses de souris :
Elles ont de gracieux corps
Sous les chemises fines,

Elles ont cuisses et jambes jolies
Et veloutées comme fleur ou fruit
Dans leur lit,
Les belles dames de Paris.

TRISTAN KLINGSOR.

RÉPONSE A M. JEAN NOREL

A PROPOS DU VOLUME

« MÉMOIRES ET CORRESPONDANCE DE LOUIS ROSSEL »

—

Les lecteurs du *Mercure de France* ont peut-être présente à l'esprit la petite campagne, très courtoise dans la forme, menée contre moi par M. Jean Norel au sujet de ma récente publication des papiers de mon frère, le capitaine Louis Rossel.

Cela n'a l'air de rien ; quelques mots seulement sont en jeu, mais pour moi c'est assez grave puisqu'on ne tend à rien moins qu'à révoquer en doute l'authenticité de quelques mots des textes que j'ai produits.

Il m'en coûte beaucoup de répondre publiquement : inhabile aux combats de la plume, je sens aussi qu'une fois mon œuvre achevée l'attitude qui me conviendrait le mieux serait toute de réserve et de silence ; mise en demeure d'y renoncer exceptionnellement, j'espère ne pas créer ainsi un précédent fâcheux.

Examinons la critique capitale :

M. Jean Norel a découvert une différence de quelques mots entre les textes des Papiers Posthumes de Louis Rossel, publiés en 1871 par Jules Amigues, et les documents que je viens de présenter ; il s'en est ému, a conçu de la défiance, s'est imaginé que des altérations avaient bien pu être demandées et consenties afin de ménager des personnalités encore vivantes (j'aurais dit des personnes), et a fait du *Mercure* l'organe de ses doutes.

Alors, c'est moi qui me suis émue. Heureuse au début de ce que M. Norel révélait une si parfaite compréhension de celui que je ressuscite, j'étais maintenant désolée de cette atteinte portée à la belle confiance de notre public.

Mon frère est pourtant bien au-dessus de ces litiges : sa copiste dévouée se serait-elle rendue coupable d'une ou deux altérations, voire même interpolations, qu'il n'en serait pas amoindri. Sa parole écrite rayonne tant d'énergie, de vérité, d'autorité, elle porte si bien sa griffe (1) qu'elle crie très haut son origine.

Mais je trouve injuste la critique dont je suis l'objet ; arriverai-je à démontrer qu'elle n'a pas de raison d'être ?

Je dirai tout d'abord ce que sont les Papiers Posthumes :

(1) Expression heureuse de M. Jean Norel.

En 1871, un des premiers jours de notre deuil, M. Jules Amigues, écrivain et journaliste, dévoué à la cause de mon frère, vint trouver mon père à Versailles, en ce *home* improvisé, témoin de nos craintes, de nos espoirs, de notre effondrement! Nous le connaissions peu, mais le trouvions sympathique. — « Donnez-moi, dit-il, les papiers de votre fils; j'en ferai une publication qui servira sa mémoire; l'opinion publique est soulevée; il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. » — Mon père, séduit par cette idée, et, du reste, très confiant, donna tout ce qu'il avait.

Le livre se fit en dehors de nous (1), incapables que nous étions alors de penser et surtout d'agir. — Après bien des années, nous en avons rencontré à Londres une traduction de 1872, dont on ne nous avait point parlé.

L'ouvrage ne pouvait faire que du bien, il paraissait bien agencé; mais, venu trop tôt, et forcément incomplet, du fait que d'autres documents de valeur et notre correspondance étaient restés chez nous, il renfermait, dans le texte de M. Amigues, préface, conclusion, quelques inexactitudes et une ou deux phrases fantaisistes comme : « Je les aidais à pleurer. »

Les originaux nous furent fidèlement rendus et nos rapports n'allèrent pas plus loin; M. Amigues est, nous a-t-on dit, mort depuis nombre d'années. — Mais nous avions appris très vite que son journal, *la Constitution*, était *déguisé* en républicain, que lui-même était bonapartiste militant, et quoique la qualité d'honnête homme puisse s'allier à toutes les convictions *sincères*, le fait d'avoir présenté Louis Rossel au public par le moyen de Jules Amigues pouvait prêter à la critique; nous avions agi comme le font souvent les gens très éprouvés.

Je suis donc restée un peu en froid avec ce livre; je ne l'avais jamais encore contrôlé avec les textes en main, et j'aimais mieux retrouver la pensée de mon frère dans sa chère petite écriture si jolie et si nette, dans ces documents si nombreux qui nous ont fait dire pendant des années : « quand *ses* papiers paraîtront ».

Ce jour est venu. Je n'ai pas à raconter combien les tentatives en vue de l'impression sont difficiles pour des femmes; elles nous ont été adoucies d'une façon bien imprévue par M. Victor Margueritte, qu'un bel article du *Temps* (2), très élogieux pour notre glorieux vaincu, nous avait fait connaître il y a quelques années. C'est lui qui m'a trouvé mon excellent éditeur, et sa préface magistrale n'a pas peu contribué au succès de mon œuvre.

A cela se bornent les aides masculines que j'ai reçues; il faut que je le dise puisque M. Jean Norel a supposé que j'avais pu charger

(1) A tous les points de vue.
(2) Signé des deux frères.

quelqu'un d'employer nos matériaux. Je tiens donc à établir très catégoriquement que personne autre que moi, avec l'appui précieux de ma mère, n'a concouru à la formation du volume, que j'ai seule trié, choisi, classé, copié par deux fois la matière du livre, que j'en prends la responsabilité complète, de sorte que s'il renfermait quelque infidélité, je ne pourrais en rejeter la faute sur personne.

Revenons au litige : M. Jean Norel, en s'étonnant de la petite divergence, paraît croire que Louis Rossel a laissé un livre tout fait qu'Amigues aurait copié et que j'aurais dû servilement reproduire. Il n'en est rien, il a fallu les deux fois *faire* le livre, et si, dans le mien, les très nombreuses lettres ont rendu facile la révélation du caractère privé, au contraire, l'abondance des écrits sur la guerre constituait une difficulté véritable. Sur Metz, il n'y a pas moins de cinq récits ; heureusement que chacun a sa physionomie suivant qu'il est destiné au père, aux journaux, à l'auteur lui-même, selon qu'il relate plus spécialement le côté batailles, le siège et les souffrances de la ville, ou le rôle de l'auteur. Mais il est impossible que certains paragraphes ne soient presque identiques ou, d'autres fois, ne disent la même chose en termes tres différents. Comment s'étonner que M. Amigues et moi n'ayons pas travaillé de la même façon?

En commençant, je me suis imposé une règle : je mettrai tout ce que je pourrai, je ne mêlerai jamais un document à l'autre ; quand je devrai sauter un *double emploi* (1), je prendrai toujours pour le livre le texte le plus énergique. Ainsi ai-je fait.

J'arrive au passage incriminé, qui se trouve dans une lettre intime de Louis Rossel à son père (18 février 71) ; mon frère y raconte tout ce qu'il n'a pu dire pendant que le commandant Rossel était bloqué dans Paris. Treize grandes pages écrites d'un jet, allant de l'investissement de Metz à la paix consentie. J'ai copié *in extenso* ce document splendide, coulée de métal bouillonnant que le temps n'arrive pas à figer.

La variante qu'on me reproche consiste à avoir supprimé une phrase peu flatteuse se rapportant à un camarade de l'entourage de Bazaine. Suis-je l'auteur de la variante? Ai-je excédé mes droits? Nullement. Mon frère lui-même en est l'auteur.

Il a copié lui-même la lettre du 18 février et d'autres écrits pour en faire la brochure : *la Défense de Metz et la Lutte à Outrance*, éditeur Armand Le Chevalier, parue de son vivant, 1871. Il n'a pas ménagé les chefs indignes, mais arrivé au *camarade*, sa bonté

(1) Je précise : j'ai deux entrevues avec Gambetta : 1° lettre du 18 février à mon père ; 2° lettre de décembre à ma mère. M. Amigues n'avait pas ce second document; d'après son procédé on aurait mélangé les deux. J'ai choisi la lettre la plus explicite, et j'ai perdu ainsi quelques jolis détails de l'autre.

exquise a adouci. J'ai fait ce qu'il me disait de faire, p. 209.— Et je vais révéler une autre variante de la lettre, non encore découverte : Le général Changarnier y est appelé : « tête sans grande cervelle ! » C'est une boutade, en famille. — Dans son texte remanié, mon frère répugne à accoler cette épithète au nom du vieux brave qu'au fond il vénère. J'ai respecté sa correction, p. 209. — Voilà les deux crimes qu'ensemble nous avons commis; mais j'ai opté pour la lettre et non pour la brochure, parce que la lettre est beaucoup plus complète, plus *forte*.

M. Amigues n'est pas aussi pur. Je découvre que, sans autorisation, il a changé, en parlant des chefs indignes, *vermine* en *clique*, *l'impudent* Lebœuf en *malheureux* Lebœuf. Ménageait-il les grosses épaulettes ?

Il a, chose aussi grave, mélangé les documents si distincts, en sorte que la lettre du 18 février, de treize pages manuscrites, et qui donne dans mon livre *dix-neuf pages* imprimées, en fournit dans le sien *cinquante et une*. La raison en est qu'il a intercalé un petit manuscrit sur papier pelure, *Journal du Siège*, dans la lettre, et que comme cela faisait une missive d'une longueur indue, il a feint qu'il y eût là deux lettres, ajoutant un « mon bien-aimé père » apocryphe et déplaçant les adieux (pages 46 et 61).

Il ne faut pas mélanger : chaque document de mon frère a sa couleur, sa composition spéciale, voulue de son auteur, *écrivain* s'il en fut. Déplacer, fondre, c'est produire du *truqué*, comme ces artisans qui font de faux vieux meubles avec de vrai vieux bois ; les éléments ne sont plus à leur place, ne concourent plus au plan du premier créateur.

Si M. Jean Norel veut trouver du *truqué*, qu'il prenne mon volume à la page 150 ; c'est le début de ce petit écrit sur pelure qui tiendrait dans le creux de la main ; on peut le garder dans son portefeuille comme a fait mon frère en s'évadant. Il commence *ex abrupto:* pourquoi changer cela ?

Je l'ai respecté, au risque d'avoir deux fois l'entrevue avec Bazaine.

Au contraire, M. Amigues, p. 23, en pleine lettre au père, commence l'intercalation de ce *Journal du Siège*, change quelques mots du début, et à partir de là, pêchant tantôt ici, tantôt là, donne le sens des événements, mais renonce forcément à la facture originale. Il a sacrifié le côté *documents* au côté *livre*.

En opposition à cette méthode, j'ai senti que cette matière documentaire, que l'on pourrait qualifier de *brute* si la qualité n'en était si belle, ferait la force de l'œuvre ; en la traitant simplement et rigoureusement, j'ai livré le plus possible de nos originaux.

Si donc quelque chose m'étonne, ce n'est pas que le critique ait découvert dans le second livre que deux ou trois mots qu'il croyait

devoir y être ne s'y trouvaient pas, mais bien qu'il n'ait pas vu d'emblée toutes les divergences voulues que le nouveau volume accuse très hautement.

Ainsi les observations de M. Jean Norel m'ont amenée à raconter la genèse du livre actuel, et m'ont imposé une comparaison avec le livre ancien.

Peut-être cette revue de mes efforts ne sera-t-elle pas stérile ; elle résoudra par avance les questions très légitimes que des différences, en réalité bien naturelles, peuvent faire naître. Je me dis aussi que ce sont les chercheurs, les curieux comme M. Norel qui sacrent l'histoire véritable. En poursuivant même les erreurs qui n'existent pas, ils nous mettent en garde contre celles qui existent, et peu à peu s'élaborent ces récits de choses vraiment vécues, ces écrits dont le fond, aussi bien que la forme, est authentique, et que nous léguerons à ceux qui viendront après nous.

Ma réponse serait incomplète si je ne mentionnais les autres observations de M. Jean Norel. Pourquoi, demande-t-il, n'ai-je pas donné le plan de la conspiration contre Bazaine, rédigé par mon frère, et que M. V. Margueritte a eu entre les mains?

Tout simplement parce que je n'en avais pas connaissance. Il était resté à Metz dans la chambre de mon frère, écrit sur un carnet oublié lors de son évasion. M. Choppé, banquier à Metz, en a fait une brochure (en 1906) qu'il m'a envoyée ces temps-ci après avoir lu ma publication.

Le carnet est entre les mains d'un sien parent. On a promis de me le rendre. C'est le courageux Messin, le banquier Goudchaux, qui a montré à M. Margueritte le brouillon de ce plan. Je ne l'avais jamais su.

Pourquoi n'ai-je pas raconté l'arrestation de mon frère par les Versaillais? Parce que je ne la possède pas racontée par lui et qu'elle nous faisait trop de peine pour le questionner à cet égard. Elle est d'ailleurs de la plus grande simplicité.

Pourquoi (cette question, comme la dernière, m'a été faite dans une lettre de M. Norel) n'ai-je pas parlé davantage des membres de la Commission des Grâces ?

Parce que mon ouvrage avait un plus noble but que de récriminer contre ceux qui nous ont fait du mal.

Pourquoi n'ai-je pas fait le récit de *la fin?* Là, il n'y a pas à répondre.

ISABELLA ROSSEL.

ARYMAN SE VENGE

En s'approchant du sommet de la colline de la vie, il tournait encore son regard vers la contrée qu'il avait traversée. Ses pieds fatigués portaient avec peine le poids de son âge misérable et lourd comme un bloc de plomb, vers le pays inconnu qui devait se montrer au loin. Le souci obstiné s'est appuyé sur ses épaules de ses coudes pointus et a voûté son dos. Les sangles de la vie se lâchèrent dans la lumière, et alors fut visible chaque trace bleue qu'elles avaient brûlée profondément et fortement. Et le cœur, mille fois assouvi, ne désirait plus.

Loin, dans les plaines, est restée l'époque où l'âme savourait tout, comme elle le voulait. Le signe de la main qui fait s'écarter et s'enfuir la foule, comme si la lueur des pointes des javelots baissés et des glaives nus la frappait, le signe de la main qui fait ramper à nos pieds l'homme inconnu, comme si la corde du sbire l'y traînait, l'ennuya et le dégoûta.

Et dans toutes les choses qu'on acquiert par la possession, il ne trouvait que du souci.

Oh, si l'on pouvait revenir par le même chemin, oh, si l'on pouvait marcher en arrière et voir encore une fois ce que l'on a déjà vu, — revenir vers les vallées lointaines fondues dans les brumes des regrets! Revenir vers les visions du cœur, revoir le monde irréel qui se reflète dans les yeux d'enfant... Ecouter en silence le soupir mystérieux, connu seulement de lui-même, le soupir conçu sous le cœur plein de trahisons et de ruses, le soupir qui préside au cortège des pensées nouveau-nées qui le suivent au pays de la sagesse...

Oh, si l'on pouvait se fier encore une fois à cette émotion!

Là-bas, dans les vallées, le bonheur est resté qui n'a pas duré plus que le temps d'une aurore, et s'est fané semblable à une fleur printanière dans un champ, lorsque le soleil brûlant monte haut dans le ciel...

Et quand, tels les coups du glas funèbre qui rompent le silence matinal, la dure conscience brisait le soupir, en affir

mant que les jours de bonheur ne reviendraient plus, comme ne revient jamais au même point de l'espace la neige tombée des nues, il leva son bras lourd pour fermer brusquement la porte de cuivre. Perdre pour toujours la vie déjà délaissée, vaste domaine des regrets. Cesser d'éprouver le besoin des plaisirs dont le nombre est avare et se répète toujours, cesser d'éprouver la nécessité des fantaisies toujours changeantes et toujours les mêmes, des associations d'idées fraîches comme les roses à peine cueillies, et derrière lesquelles le bâillement inévitable traîne au loin.

Jeter par terre et écraser du pied la dernière fleur, et introduire l'âme, cette esclave des sons, dans le cercle où un autre temps passe, le temps qui n'attend jamais, qui se presse éternellement à dévancer l'écume sauvage des flots, le vol du vent et l'éclair enflammé. Et là, tourner son âme contre elle-même pour qu'elle se ronge et se détruise. Qu'elle se mette en querelle avec elle-même et avec tous les mots d'ordre de la vie. Assembler autour d'elle ses uniques alliés, uniques amis et frères connus : ses propres forces. Mettre dans une laisse de cuir indéchirable les passions, comme des chiens et des chiennes. Et retenir leur bande misérable et aboyante dans sa main serrée.

Et lorsqu'il rêvait ainsi, la sagesse sévère du mage s'arrêta devant lui, la sagesse qu'il avait connue jadis et qu'il repoussa depuis longtemps pour les plaisirs de la vie. Et il voyait de nouveau la pensée puissante de Manès qui s'était allumée dans les espaces libres d'Iran aux clairs foyers du bon père Ahuramazde, la pensée qui adorait l'Agneau divin et s'envolait vers le disque flamboyant du soleil, éternellement languissante. Alors ses propres sentiments coulèrent dans les amphores du maître qui s'appelait Paraclète. Il se mit à rêver du mystère, de l'esprit humain insondable et secret, du feu du ciel qui s'allume au-dessus des cavernes.

Et il voyait, ainsi qu'en songe, le travail, les luttes et la misère du premier homme, Adam, qui était venu pour que l'affranchissement de la lumière se fît en lui. Son esprit devait conquérir la science complète de lui-même et le développement de toute la nature humaine. Mais le maître des ténèbres, celui qui descend de l'ennemi éternel de la lumière, d'Angramaine, le mauvais esprit au front blessé des flèches des foudres divi-

nes, a su s'y opposer. C'est lui qui donna à Adam la femme comme compagne. Avant que l'affranchissement de la lumière eût pu se faire, Eve souffla en l'âme d'Adam une force terrible, un pouvoir infini et destructeur de tout : l'amour. Sous la pression de cette puissance, Adam dispersa, affaiblit et perdit l'éclat de son esprit. Il concevait dans l'amour ses enfants qui furent héritiers du péché et de la misère. Et comme il en a été avec Adam, il en a été aussi avec lui, Dioclès, son descendant lointain.

Et alors un gémissement profond s'échappa de sa poitrine. Le gémissement de la vie. Il apprit une fois pour toutes que l'amour de la femme et la procréation amenaient l'embrouillement de l'esprit clair dans la matière. Et par trois fois il reconnut pour loi irrévocable le mépris des plaisirs charnels : sceau de la poitrine.

Et ensuite en un soupir rêveur il vit la deuxième loi du grand hérétique : épuration de l'esprit par son passage des corps humains dans les corps des bêtes et des plantes. Et il comprit profondément que l'âme des bêtes faisait partie de Dieu. C'est pourquoi il avoua à lui-même que tuer les bêtes, couper un épi et cueillir un fruit était égal au meurtre, car de cette façon on arrêtait par la force le développement de la lumière enfermée dans la bête et dans la plante.

Et par trois fois il reconnut pour loi irrévocable la liberté des troupeaux, des champs, des bois, des rivières et du steppe : sceau de la main.

Désormais il se noya entièrement dans la science du grand mage.

Et il rêvait de l'ange sacré de la lumière, qui, ayant pris la forme du serpent, exhortait le premier homme à enfreindre la loi — et avait amené le genre humain à la haute connaissance de lui-même ;

de l'ange lumineux, fils du soleil, qui, ayant pris la forme du serpent, — errait parmi les hommes en leur enseignant la vérité sur la nature humaine ;

de la lutte du fils du soleil contre le royaume de l'obscurité et de la victoire des princes des ténèbres qui s'étaient emparés d'une partie de l'armure du soleil ;

du Seigneur qui avait alors envoyé au secours de l'homme

l'esprit de la vie, la force née d'elle-même, Eon, qui tendit sa dextre à celui qui souffrait sous le joug.

Et voici que l'esprit de la vie, soutenu par d'autres puissances, vainquit enfin le prince des ténèbres. Il créa du corps du vaincu le ciel nocturne et, des éclats de la lumière qui avaient été en lui, les étoiles qui luisent dans l'obscurité.

Dioclès crut que son esprit, après l'épuration complète, monterait comme une lueur pure vers la lune, s'envolerait vers le soleil et entrerait au royaume de la lumière éternelle. Avec lui s'épureraient de la matière les hommes et le monde entier, depuis la brindille d'herbe frémissante au bord de l'eau jusqu'à l'étoile qui luit au fond du ciel, jusqu'à ce que la lumière ne se sépare des ténèbres. Et lorsque la matière aurait perdu son éclat, elle se changerait en une masse inerte et serait dévorée par le feu. Toute âme qui de bon gré se serait faite esclave des ténèbres porterait la peine méritée et, au moment de la séparation définitive des royaumes, serait rivée à la masse morte pour la garder. Une telle âme ferait un avec ce qu'elle aurait aimé dans sa vie.

Ainsi enseignait Manès.

Quand le soleil, où Dieu habite en éternité, le soleil dont la nature est celle de Dieu, se dirigeait vers l'Occident et plongeait dans les sables rouges du désert lybien, Dioclès sentait en son âme l'ennui plus vaste et plus illimité que le désert. Lorsque le crépuscule tombait sur les défilés fleuris de l'Egypte, il tournait ses yeux et ses lèvres, qui murmuraient, vers la lueur nocturne de la lune qui, semblable à un lieutenant diligent et soucieux d'un roi lointain, faisait sa tournée majestueuse dans le royaume des cieux.

C'est ainsi qu'il passait souvent ses nuits d'insomnie.

Et quand elles se dissipaient et lorsque l'aurore commençait à lutter avec les ombres, il prenait avèc lui une petite suite de domestiques, et sortait monté sur un mulet.

Alors il longeait sans s'arrêter l'oasis de Jupiter-Ammon. Ses ruisseaux bruissants, ses lacs transparents et l'ombre des figuiers et des grenadiers mouillée de rosée ne l'attiraient pas. Il s'enfonçait dans les vallées sauvages et marchait à travers les plateaux nus, déserts et inutiles, parsemés de grès tranchants. Et là-bas, dans cette terre où chaque brindille

d'herbe se dessèche, où ni le cèdre, ni le pin ne peuvent vivre, parmi les rochers il cherchait le mystère de la vie.

Il entrait dans les cavernes barricadées qui étaient les tombeaux des hommes du désert, et il contemplait longuement les cadavres qui y gisaient.

Les corps desséchés des vieillards centenaires, chrétiens et hérétiques, étaient intacts et non atteints par la pourriture. Leurs mains sèches et fortement jointes serraient leurs croix de bois. La feuille de palme qui leur servait de manteau s'était émiettée et éparpillée. Ils étaient couchés nus. Ils semblaient dormir en souriant aux visions de leurs âmes.

Pendant des centaines d'années, ces hommes immortels vivaient dans les tanières rocheuses. Le fruit de palmier fut leur nourriture, l'eau leur breuvage. Ils ne prenaient de nourriture qu'autant que la dépense des forces fût égale à leur revenu, et ils atteignaient cette perfection en n'introduisant dans leurs corps rien de ce qui pourrit et qui appartient déjà à la mort. Ils ne mangeaient pas la chair des bêtes tuées, et ils ne buvaient pas les boissons fermentées. Ils éliminaient toute pourriture de leurs veines par un labeur incessant. Et elle en sortait avec la sueur qui inondait leurs épaules, leurs bras et leurs fronts. Ils puisaient la force de la vie dans les rayons vivifiants du soleil, dans la clarté de l'air, dans l'odeur des herbes. Leurs corps étaient aussi purs que leurs âmes. Les jeûnes fréquents et longs, plus longs d'un jour à l'autre, les faisaient indépendants et intacts. C'est pourquoi ils résistèrent à la mort.

Dioclès, en quittant le pays rouge du désert, et en rentrant dans les jardins parfumés d'Egypte, sentait qu'il était au milieu d'eux tel un nouveau venu d'une terre étrangère...

Et comme un jour il marchait seul et allait franchir le seuil de sa maison, un fellah, pauvre laboureur, lui barra la route en disant :

— Ma fille, que tu avais prise dans ma cabane pour la conduire dans ton lit a accouché d'un enfant.

Dioclès s'arrêtà devant la porte. Au fond de son âme il disait :

— Voici la tentation du démon...

Et au paysan il dit :

— Je ne veux pas voir le nouveau-né. Je veux être seul,

tout seul. Fais-en ce que tu voudras. Elève-le, ou bien, s'il te gêne, jette-le dans les eaux du Nil.

Mais une émotion intérieure et tremblante lui serra la gorge, quand il allait répéter son ordre. Il demanda :

— Fils ?

— Oui, seigneur.

Alors il dit :

— Je veux le voir.

Et il entra dans une chaumière noire et misérable, au bord de l'eau. Là il vit son enfant couché en guenilles. Il avait à peine quelques semaines. Ses yeux étaient encore immobiles, froids, sensibles seulement à la lumière et à l'obscurité. Il vit l'enfant saisir le vide de ses mains maladroites et il entendit dans sa propre tête des pensées étranges, comme si elles étaient chuchotées à ses oreilles par des lèvres passionnées :

— Peut-être est-ce celui qui remplacera tout le genre humain...

Ecrase-le, écrase-le !

— Peut-être est-ce celui qui tirera de son cœur l'étincelle de la vérité et allumera de sa foudre la terre noire.

Eteins-la, éteins-la !

— Peut-être est-ce celui qui déchirera les ténèbres, comme Samson a déchiré le lion...

Casse ses bras, casse-les !

Et comme il se tenait ainsi penché en regardant le petit corps de l'enfant, les flammes de la joie jaillirent de son cœur. Il trouva déjà tout. Il retrouva lui-même. Il ne prévoyait pas un sentiment pareil, comme personne ne sait rien des larmes au milieu de la joie et n'en apprend toute la vérité qu'au moment où il arrive à les verser.

D'un pas rapide, il se rendit à sa demeure et il rentra bientôt en portant un sac d'or. Il en combla la mère de l'enfant et toute sa famille. En échange du fils, il leur donna les champs que les eaux noires arrosent. Il l'acheta pour lui, pour lui seul. La mère donna l'enfant en sanglotant, mais les pièces d'or, dont il lui avait jeté de pleines poignées calmèrent sa douleur.

Dioclès rentra chez lui avec l'enfant et barricada les portes. Un esclave noir avait seul le droit d'entrer dans la pièce, où était le berceau. Il bouillait le lait dilué d'eau, préparait le

bain de les langes de lin. Dioclès donnait lui-même à manger à son fils, il lui changeait ses langes, le baignait et le berçait, quand il pleurait.

Quand l'enfant ouvrait ses yeux lourds de sommeil et suivait d'un regard éteint les éclats du soleil qui doraient les murs, couché sur le tapis il posait sa tête près de lui en versant dans ce petit corps sa volonté, ses pensées et ses rêves. Il pressait ses lèvres au petit poing frêle et fermé comme une feuille de charme qui sort du bouton dans les jours printaniers, en l'implorant :

— O mon fils, mon fils...

Je ne veux pas que tu sois le maître que ses sujets saluent en courbant le dos. Je ne veux pas que tu sois le maître qui peut, s'il veut, faire jaillir les larmes ou bien faire don d'un sourire de bonheur à la foule languissante. Je ne veux pas que tu sois le chef dont la puissance brise les montagnes et les change en terre fertile. Je ne veux pas que tu sois le roi dont le bras s'étend au-dessus du pays où le Khamsun vole, au-dessus de toutes les ondes du Nil et de son delta qui fleurit éternellement. Je ne veux pas que tu sois le roi qui peut élever ou détruire Diospolis, Luxor et Carnac, et qui se couche pour le sommeil éternel seul dans le fond d'une pyramide.

O mon fils, mon fils...

Je ne veux pas que tu acquières la sagesse, mère du pouvoir invisible sur les hommes. Je ne veux pas que tu sois le créateur puissant dont le nom serait répété avec admiration et étonnement par les peuples lointains et étrangers.

O mon fils, mon fils...

Je désire que mes émotions pénètrent dans ton cœur comme une étincelle de feu. Je désire que mes peines ne blessent jamais ton cœur et que tu n'en connaisses pas d'autres. Je désire que mon cœur, étouffé par les mains du malheur, pousse en ton âme comme une action.

O mon fils !

Sois le pur qui dans ses bras emporte des ténèbres la lumière du soleil. Sois le courageux qui préfère plutôt mourir que ne pas tenir la parole donnée à son âme. Acquiers le sourire de bonheur qui ne quitte jamais les lèvres, qui ne les quitte pas même sur la croix, lorsque les clous du bourreau attachent les bras au bois.

O mon fils !

Je te donnerai la puissance de solitude que n'a pas eue Adam, le premier travailleur. Je te donnerai la puissance la plus profonde : tu ne connaîtras jamais l'amour de la femme. Je mettrai dans tes yeux le regard hautain du prophète qui voit l'éternité et le chemin qui conduit vers le soleil derrière les chaînes des montagnes.

Acquiers le bonheur ! Sois immortel au fond de toi-même, sois immortel, même ici-bas, durant ta vie et que ton corps soit immortel !

Et lorsque les pleurs jaillissaient des yeux de l'enfant, lorsqu'il se plaignait en criant de ses douleurs ou de son ennui, Dioclès arrachait aux cordes du luth une mélodie profonde que ses doigts émus y avaient trouvée pour la première fois. Sous son influence l'enfant s'apaisait. Une curiosité étonnée apparaissait dans ses yeux, et un sourire indescriptible fleurissait sur ses lèvres. Un sourire aux sons de la musique, à ces existences joyeuses de lumière, ou bien mornes et terribles comme l'intérieur d'un cercueil pourri, aux choses sans formes, lumineuses, odorantes et belles dont la vie se révélait avec les sons... Le premier sourire d'un nouveau-venu aux choses les plus suaves que possède cette terre noire...

Parfois, lorsque au milieu de la nuit profonde il était assis, penché au-dessus du berceau, et lorsque les chauves-souris des ombres se cachaient dans les coins devant la lueur des flammes, l'enfant regardait obstinément ces figures noires et mouvantes.

Dioclès se plongeait dans les méditations en cherchant quels étaient les sentiments qui agitaient alors le cœur de son fils. Si pour lui l'homme n'était pas la même chose que l'ombre de son corps... Il désirait suivre chacune de ces impressions, chaque soupir, tel un témoin invisible, et prier de loin, l'âme blessée cruellement, pour qu'ils aillent vers le soleil, ainsi que les nuages qui montent de la terre et des eaux dans l'aurore matinale.

Un autre jour il était assis sur le tapis étendu par terre, pendant que son fils dormait. Une mouche méchante se mit à tournoyer au-dessus de l'enfant. Elle se posait sur son petit front, sur la joue, sur la bouche et sur les paupières closes. Les yeux de l'enfant s'ouvrirent lentement. Ses sourcils tres-

saillirent et son regard plein d'horreur suivait la mouche. Elle volait autour de la petite tête, comme si elle cherchait la place qu'elle voulût blesser. Et brusquement l'épouvante tomba sur les yeux somnolents de l'enfant et perça son visage, comme une flèche de feu.

Dioclès se tenait de loin. Il pressa ses mains jointes sur son cœur et murmura tout bas :

— Eloigne-toi, ô mouche méchante, mouche méchante, annonciatrice terrible. Des troupeaux de monstres te suivent en se cachant dans l'ombre. Tourne vers moi ton dard. Fais que mon cœur se fatigue et s'épuise sous le poids de la douleur. Que mon oreiller après chaque nuit soit mouillé de larmes versées en vain. Que chaque aurore en se levant mette à mes pieds les fers de la tristesse, et que le crépuscule n'ôte pas de mes mains les chaînes d'oppression. Que mon âme plie aux pieds durs de la misère, comme la tige du roseau sous un coup de vent, mais laisse-le, ô mouche méchante, mouche méchante...

Le jour vint.

Dioclès vendit sa maison et les champs que le Kemi noir et béni arrose, les calmes jardins riverains où les orangers et les citronniers fleurissaient, où les lauriers éclatants élargissaient l'ombre et le bouleau immobile de Babylone courbait ses branches jolies au-dessus de l'eau. Il vendit tout pour rien et distribua l'argent par poignées parmi les miséreux sur le quai et aux portes des temples. De toutes ses richesses innombrables, il ne garda qu'un peu de vêtements et quelques mulets. Il fit partout courir le bruit qu'il quittait le pays et se dirigeait vers l'Arabie.

A l'aurore matinale il s'enfuit de la vallée en emportant sur son dos son fils enveloppé d'une toile d'étoupes. Il marcha en sens contraire, du côté où allait le soleil, vers l'Occident, vers le désert lybien. Il marcha longtemps, jusqu'à la contrée où personne ne venait, où le lion solitaire se chauffait au soleil, où l'ombre d'un vautour s'envolait parfois à travers les sables et où le chat-huant ricanait dans la nuit sombre.

Cet endroit était encombré de rochers. Dans leur profondeur, des tanières sèches se cachaient, à moitié comblées de dunes. Jadis, durant les siècles passés, des troupeaux d'Ethiopiens y avaient extrait la pierre et en avaient traîné des blocs énormes,

à l'aide de cordes, sur des roues grinçantes, pour en bâtir des temples et des pyramides. On y trouvait encore ouvertes des cavernes profondes, où Israël avait sangloté sous le fouet en sculptant le porphyre et, dans une langue inconnue, avait maudit Misraïm, terre égyptienne, maison d'esclavage. Tout autour, les collines rousses et les pentes abruptes et rocheuses se dressaient et, plus loin, les tumulus errants et les sables qui s'envolent aux ailes des vents à travers l'espace. Partout où l'œil pouvait atteindre, un désert vide et nu s'étendait, mer de sables calme et immobile, luisante de sel sous les rayons du soleil. Dans cet endroit Dioclès trouva des palmiers, un gazon et des fleurs, une source d'eau pure et une caverne sèche. Il y mit par terre un coussin fait de roseaux et étendit sur lui son enfant.

Lorsque, depuis ce temps, un quart de siècle se fut écoulé, les épaules du vieillard se voûtèrent, sa barbe longue atteignit la ceinture, ses mains se desséchèrent, l'ouïe et la vision s'affaiblirent. D'un œil éteint, Dioclès regardait son fils qui le dépassait d'une tête. Les yeux du jeune homme étaient noirs et profonds, comme ceux de sa mère, et ses cheveux longs et ébouriffés étaient ainsi que le rêve qui la rappelait. Le jeune ermite, pendant toute son existence, ne vit aucun homme, sauf son père. Ils vivaient à deux parmi les rochers comme les chacals. Parfois, quand ils avaient mouillé beaucoup de feuilles de palme dans le ruisseau et tressé un grand nombre de paniers, Dioclès prenait la marchandise sur ses épaules et s'en allait, sans rien dire à son fils, dans le désert. Quand il rentrait, il apportait des vivres et des écritures saintes.

Un jour, s'étant levé de bonne heure, Jean dit à son père :

— J'ai eu un songe étrange et beau, comme si pendant cette nuit j'avais été au ciel. Oh, fermer les yeux et revoir encore les mêmes visions !...Quand je les sens s'éloigner au fond de mon regard et quand je ne peux pas les retenir, un cri s'arrache de mon cœur.

Vers mon lit s'approchaient et s'arrêtaient près de moi des êtres étranges qui ne ressemblaient ni à moi, ni à toi, quoi qu'ils eussent nos corps humains. Je ne les ai jamais vus au désert.

Leurs cheveux étaient longs... L'une avait des cheveux jau-

nâtres comme le buis et brillants tels les sables lointains au coucher du soleil.

L'autre avait des cheveux foncés et ébouriffés, comme la fumée, quand elle monte en tourbillons paresseux au-dessus du bois humide du foyer.

Les cheveux de la troisième étaient noirs, sans éclat, aussi longs, infinis et attirants que la grande caverne au fond de laquelle je ne suis encore jamais descendu.

Leurs cous étaient longs, minces et se courbaient ainsi que ceux des oiseaux. Ces êtres étaient habillés de vêtements lumineux qu'ils entr'ouvraient de leurs doigts pudiques en dansant autour de mon lit. Alors leurs seins ronds et neigeux apparaissaient semblables aux petites nues matinales que le vent doux fait surgir des profondeurs de la nuit. Leurs bouches étaient de pourpre, comme les fleurs des grenades que tu m'as apportées un jour de ces contrées lointaines, où tu vas toujours seul.

Avec des mouvements légers, elles se balançaient délicieusement sur leurs hanches rondes, comme se balance le myrte au bord de la source lorsque le vent d'hiver secoue au-dessus de notre demeure ses plumes noires. Elles s'approchaient douces et peureuses, levaient leurs mains plus blanches que le lait et couvraient ma couche de toiles écarlates. Elles me saluaient du froncement gracieux de leurs sourcils et du tremblement frêle de leurs cils et elles voilaient leurs yeux de paupières de lis, marbrées de petites veines délicates. Lorsque leurs yeux bleus ou noirs s'ouvraient parfois, un voile étrange et nébuleux les couvrait d'ombre. Une couleur de flamme montait à leurs joues sans tache... J'entendais alors comme un murmure doux de feuilles et il me semblait qu'on prononçait mon nom d'une voix caressante. Quand je les contemplais, un sanglot somnolent et éteint s'échappait de ma bouche. Je regardais si les ailes blanches ne poussaient pas de leurs épaules, comme tu m'as parlé des anges...

Dioclès restait assis, taciturne, la tête cachée entre ses mains. Subitement :

— Ce sont des démons, — dit-il.

— Démons... — répéta Jean d'une voix agonisante. Il se tut, stupéfait, et se mit à regarder devant lui d'un œil plein de douleur.

Alors son père se mit à le conjurer de chasser ces visions enchanteresses. Il l'implorait par des paroles douces au nom du Seigneur qui était un amoureux jaloux, au nom du Seigneur qui était vaillant et qui mettait son amour dans le sein de l'homme vaillant.

Le fils le crut. Les jeûnes fréquents, l'abstention même du fruit du dattier chassaient les démons de ses yeux. Mais pas toujours. Les êtres mystérieux venaient vers lui dans les nuits sombres. Ils s'arrêtaient devant lui en étendant leurs mains... Et parfois, au milieu du jour, lorsqu'il sculptait des couches tombales pour son père et pour lui-même dans les gisements durs de coquillages où les siècles passés avaient déposé les débris des arbres et des plantes pétrifiés, les mêmes visions voilées surgissaient parmi les murmures délicieux, les odeurs des fleurs,le silence immobile et le souffle doux du vent. Alors il redoublait ses efforts, il apportait de loin des blocs énormes et en entourait l'oasis. Il travaillait ainsi longtemps et avec obstination, jusqu'à ce qu'il en tombât évanoui.

Le soleil monta haut dans le ciel et jeta un regard dans la grotte. Dioclès dormait, les yeux et la bouche ouverts. Il dormait son sommeil éternel. Quelques jours après, comme il ne donnait aucun signe de vie, son fils le porta dans son tombeau en pierre au sommet des rochers, l'y déposa soigneusement et ferma le sépulcre d'un bloc en grès taillé.

Dès lors il fut seul au désert.

Son cœur fut rempli de regret sacré et son âme s'attacha pour toujours au tombeau sur la hauteur rocheuse. Une force mystérieuse, profonde et inconnue, l'attirait vers ces rocs élevés, comme un morceau d'ambre attire une brindille de paille. Il y allait tous les soirs et à la pointe du jour, y restait assis pensif et plein d'une émotion qui ne s'affaiblissait jamais. Mais, pendant le jour, quand il se mettait au travail, des excitations inquiètes s'emparaient de lui et des passions folles l'emportaient. L'espace sur lequel son regard tombait lui soufflait le désir de marcher, de marcher loin, du côté où allait son père. Alors son âme jeune tressaillait et bouillonnait jusqu'au fond, ainsi que la mer grise, folle et terrible, lorsque les vents du nord et ceux du midi se ruent contre elle.

Et quand le ciel s'assombrissait et que le soleil, ayant perdu

son éclat, était tel un cercle violet quand l'air gris était plein de poussière volante qui ne pouvait pas tomber, quand le vent commençait à jaillir des endroits noirs et vides, alors Jean désirait s'envoler avec lui jusqu'aux confins du monde et il succombait à son souffle, ainsi qu'une toile d'araignée pendant à la charpente de la grotte. Et lorsque le vent se changeait en samum, en souffle terrible des narines divines, et lorsque les sables gonflés s'élançaient du désert, telles des voiles minces attachées à une vergue invisible dans les nuages et à une autre au fond de la terre, alors, des ténèbres de sa caverne, il voyait des phénomènes étranges. Les charpentes des roches, quand le vent les frappait en s'agitant et en fumant, bâillaient, et une flamme jaillissait de leurs gueules. Une obscurité étouffante volait au-dessus de la terre, telles les ailes de Satan. L'espace tout entier se remplissait d'une poix flamboyante. Le marbre, le fer et l'eau brûlaient la main. Alors les nuages de feu volant du côté du soleil entrelaçaient le sein des sables enflammés, comme un corps dont la gorge était ronde, les bras délicieusement ouverts, et dont les cheveux coulaient en flots sur le cou nu.

Jean tombait alors la face sur le sol et appelait l'esprit paternel à son aide. Et l'amour sacré éteignait les visions sataniques. Il éveillait le désir de l'action qui serait accomplie un jour. Cette action, Dioclès la lui avait recommandée avant sa mort, en disant :

— Quand tu auras vu dans l'eau calme de la source une neige blanche couvrir tes cheveux, quand tes jambes seront lasses, tes mains engourdies, et quand tu n'auras plus à incliner ta tête en franchissant le seuil de la grotte, alors tu quitteras ces lieux et marcheras jour et nuit vers la contrée où le soleil se lève.

Jean était assis, au point du jour, près du tombeau de son père à la cime du rocher, lorsque ce spectacle se présenta à ses yeux. Il lui sembla d'abord que c'était une tache qui serpentait dans sa prunelle, un lion peut-être, un troupeau d'antilopes...

Il descendit en courant, s'arrêta au seuil de sa grotte et regarda avec des yeux étonnés. Vers sa demeure approchaient des chameaux gris aux cous longs et aux museaux dont la lèvre coupée mâchonnait la nourriture. Les cailloux grinçaient

sous leurs pieds lourds aux sabots durs. Parmi les dos bossus s'élevaient des selles brillantes, et des hommes magnifiques et las y reposaient. A côté des dromadaires des mulets lents se traînaient paresseusement en portant des ballots, et des beaux chevaux, à la peau aussi fine que celle des hommes, marchaient. Le cuivre poli des boucliers miroitait, des tissus longs et blancs pendaient des épaules, et les armes froides, bleuâtres et calmes flamboyaient de pierres précieuses au soleil.

Lorsque la caravane se fut arrêtée pour un moment à l'ombre des palmiers et que les cavaliers se furent élancés vers la source, un autre cortège s'approcha encore. Six nègres géants portaient un palanquin en bambou. Des toiles écarlates en cachaient l'intérieur et une frange d'or traînait par terre avec bruit. Les esclaves s'arrêtèrent un instant. Le voile s'entr'ouvrit lentement et derrière lui des yeux somnolents, noirs, profonds et comme argentés par la lueur de la lune, regardèrent. Ces yeux sur Jean se levèrent...

La nuit bleue couvrit le désert.

Jean ferma la porte lourde de son gîte et se jeta sur sa couche. Comme le premier sommeil avait fermé ses paupières, quelqu'un frappa à la porte. Alors il se leva et poussa la barre en bois.

Un être humain se tenait au seuil de la grotte. Le cœur de l'anachorète tressaillit et le souffle de joie lui coupa la voix. Une illusion ravissante lui fit croire que son père défunt avait levé le couvercle de sa tombe et se tenait debout à la porte. Mais celui qui était venu lui parla d'une voix étrangère, d'une voix qui murmurait délicieusement, ainsi que le bruit d'un ruisseau qui saute sur les cailloux tranchants, parmi les touffes d'herbes cyrénéennes. Les doigts de Jean s'accrochèrent aux parois de la grotte et un vent enflammé souffla à travers sa tête. L'odeur des mots doux et craintifs l'entoura tel le parfum des roses mouillées de la pluie et des jasmins qui se blottissent le jour du printemps aux côtes d'une citerne oubliée.

La voix disait :

— Je suis venue vers toi...

A travers un steppe lointain, à travers les sables desséchés, j'ai couru jour et nuit. Et avec moi le cercle de feu du désert roulait et m'enfermait en lui.

Mais j'allais vers toi... J'ai cru que je te retrouverais, j'y ai

cru, je ne sais pas pourquoi... Une seule fois j'ai vu tes yeux et ton visage noir, à travers lequel quelque chose glisse, quelque chose plus léger qu'un éclat d'or.

Qu'elles m'ont plu les couleurs qui y avaient surgi alors du fond de ton cœur ainsi que l'aurore matinale surgit du soleil qui se cache encore derrière les bords de la terre ! Combien elles m'ont plu tes narines lorsqu'elles se mirent à lancer un souffle ardent ! Qu'il m'a plu le teint de ton cou nu et brûlé, ayant la couleur des roses noires que le marchand grec apporte tous les jours de l'autre rive du Nil sous mes fenètres, en remuant les ondes calmes de ses rames de sapin, quand les pélicans somnolents se réveillent au bord de l'eau !

Je t'ai vu une seule fois et depuis je ne puis plus dormir à côté de ma mère dans mon lit étroit de vierge. Tel un dieu fort et vengeur, tu as arraché quelque chose de moi d'un regard de tes yeux noirs.

Le bec recourbé du vautour ne déchire pas aussi avidement le poussin d'un tourterelle que l'éclat de tes yeux qui attaque en plein jour et dans la nuit sombre et sans étoiles...

Jean fit un pas en avant et étendit la main. Il voulut frapper le démon en pleine poitrine d'un cri dur comme une pierre, mais un murmure doux, comme un faible papillon, s'envola seulement de ses lèvres :

— Eloigne-toi...

De nouveau la voix se fit entendre :

— Enfant innocent !... Homme saint qui habites le désert et qui n'as jamais vu un seul crime humain !

Des soupirs craintifs coulaient dans mes veines et des lacs d'épouvante étreignaient mon cœur... Je tremblais en mes hésitations, privées de sommeil, car j'adore tout en toi, même ta sainte virginité. Dans la douceur d'extase, je brûlais de soupirs et j'étais tout entière telle une flamme insaisissable qui éternellement se rallume. Je passais comme elle. Mon cœur opprimé de désirs mystérieux me forçait de verser des larmes incessantes pour une cause inconnue, et aucune joie ne pouvait les sécher. Je me nourrissais de larmes vives coulant intarissables comme les eaux d'une source...

— O roi, qui montes lentement du noir lointain ; ô trône éternel, soleil; qui aimes les puissants et les invincibles, quand est-ce que le jour luira, quand le pouvoir de la nuit finira-t-il !...

— Tu étais resté derrière moi dans l'espace éloigné tel un nuage charmant, bleu et confus. Je ne ressentais plus de regret. Je me plongeais dans l'ennui langoureux et pâle; à bout de souffle, je tremblais effrayée en présence des actes inconnus qui sommeillaient au fond de mon sein, conçus au moment où je t'avais vu. Et voici qu'une nuit la voix m'ordonna d'aller vers toi.

— O Courageux, Condamné, Cloué à la croix, ô Toi qui étends de l'éternité ta droite vers les esprits sereins, imprime ton sceau à ma poitrine ! Tu es mon unique Seigneur et mon roc !

— J'entends ta voix implorante et je vois ton ombre.

Pourquoi ne t'approches-tu pas de moi et n'étends-tu pas tes mains languissantes ? J'ai froid. Une gelée misérable embrasse mes épaules et serre ma gorge. Le désert est froid pendant la nuit et son vaste souffle respire la glace. Ne m'accueilleras-tu pas dans ta demeure, homme de dieu ?

Jean ouvrit largement la porte et recula lui-même vers le fond de la grotte. De là il entendit le sable sec et fin grincer sous les sandales en cuir et le bruit des robes en soie que le parfum des lys frêles devançait. Sa tête tomba sur sa poitrine et ses mains trouvèrent dans les ténèbres un briquet, une pierre et du bois pourri. Une étincelle jaillit et alluma la mèche de lin plongée dans une cuvette en pierre, pleine de résine. Une grande flamme s'alluma. Se tenant derrière elle les yeux mi-clos, Jean entendit la voix caressante.

— Je veux te voir, te regarder encore une fois. Tu changes au feu comme une coupe de cristal fragile. Laisse-moi prendre et cacher au fond de mon cœur l'éclat de tes prunelles, le feu frappant qui enivre comme le vin de l'île grecque.

Pourquoi tes paupières sont-elles fermées ?...

Alors il leva les yeux. Ses lèvres tremblaient, et un mot paresseux sortit en rampant, comme un serpent dont la tête a été fracassée des pierres :

— Père, viens à mon secours !...

— Pourquoi n'est-ce pas moi que tu appelles de ta voix de caresse ?

Ton regard est tendu vers moi comme la corde d'un arc recourbé. La flèche pointue qui s'en sera envolée me poussera dans la tombe éternelle ! Pourquoi m'épouvantes-tu et pour-

quoi es-tu terrifiant comme le rugissement d'un léopard quand on l'entend de près dans les ténèbres de la nuit?

— « Fais mon cœur pur, Seigneur, et renouvelle l'esprit droit dans mes entrailles ! »

— O mon amant !

— Est-ce toi le satan ?

— Je suis toi-même. Moi et toi nous ne sommes que la même chose. Je veux habiter ton cœur et couler dans ton sang. M'incarner dans tes yeux noirs et y rester pour toujours. Pourquoi m'appelles-tu satan? Ne suis-je pas belle?

— Ils sont beaux tes yeux de flammes sur lesquels tu laisses tomber tes paupières. Et tes lèvres qui s'entr'ouvrent ainsi qu'une jeune rose.

Elles sont belles tes mains dont tu as entrelacé les doigts derrière ta tête.

Et tes cheveux longs. Ils coulent ainsi que deux ondes, que des eaux noires ; de tes épaules blanches sur ta gorge...

Ton front est plus beau que la lueur de la lune parmi les arbres dans le silence de la nuit. Et tes sourcils noirs...

Ton cou se cache entre tes seins neigeux, tel le ciel de printemps entre deux nuages blancs. Ta robe étincelante, dont tu as ceint tes hanches sème des parfums. Ton sourire, je l'ai vu dans mes songes.

Je t'en conjure par le nom qui ne peut pas être prononcé, laisse-moi...

— L'éclat rouge du feu est tombé sur ton visage. Au-dessus de ton front la forêt vierge des cheveux ondulés resplendit. Tes yeux ont lui. Tu es terrible et froid comme la face d'Anubis, chef des morts. Oh! si le feu libre pouvait s'allumer en toi et si tu étais devenu, comme moi, ivre de sang bouillonnant ! Lion du désert!... Je veux que tu me saisisses, moi faible, et m'étouffes dans tes bras, où les veines pleines d'un sang épais se tendent!

Je voudrais sentir tes bras autour de ma poitrine, autour de mes côtes, tes bras énormes comme une forêt vierge d'où l'on voit les vagues soyeuses de la mer qui se caressent au-dessus des profondeurs turbulentes. Sur tes lèvres brûlantes comme le charbon attisé, un demi-sourire doux et méchant, terrible et cher aurait fleuri. Tu ne sais pas que la rose entr'ouverte de ma bouche sent bon. Le bonheur serait venu subitement, ainsi

qu'un souffle inattendu de kamsin de l'horizon calme. Tes yeux mornes, yeux de fer d'un tigre ayant vu pour la première fois des jeunes agneaux dans la vallée auraient défailli au-dessus de moi. Ton regard deviendrait long et attirant comme le parfum des tubéreuses que la rosée nocturne a soigné. Ton front s'élèverait au-dessus de moi plus joyeux que le zéphyr qui s'envole au-dessus de la terre égyptienne, lorsque les pluies d'hiver ont cessé. J'adorerais tes actes terribles et je me plierais sous ton bras, quand tu aurais gémi et tremblé comme un chêne à la cime des montagnes au milieu d'un orage qui gronde. J'adorerais le feu flambant en toi, par une parole impudente qui perce le cœur de glaçons...

— Tes paroles percent mon cœur de glaçons...

— Viens! Tu es comme une fleur d'acacia qui est sortie de l'écaille dure de l'arbre et reste ouverte en regardant dans la nuit sombre. Je suis une goutte de rosée qui n'est faite que pour toi. Ecoute voler à travers tes veines tendues le sang déchirant. Tu mourras sur mon cœur et tu renaîtras à chaque instant, lorsque ta bouche se sera reposée sur la mienne et ton âme entrera dans la mienne ainsi qu'une flamme pénètre dans une flamme!

Jean entendit au fond de son âme le mot :

— La flamme.

C'était la voix de son père.

Et encore une fois cette voix répéta :

— La flamme, la flamme!

Alors, ayant levé ses yeux sur elle, Jean dit :

— Du saint apôtre sont ces mots : « Ceux qui font des choses pareilles vont au supplice. »

Eh bien, regarde, comment le feu éternel flambe et comment brûle le corps du pécheur que la volupté torture.

Ayant prononcé ces paroles, il leva sa main droite et mit son index dans la flamme du feu qui léchait la cuvette en pierre. Et il se tint ainsi immobile, jusqu'à ce que son doigt prît feu, s'enflammât et brûlât.

C'est alors que, grâce à une grande souffrance, l'ermite cessa d'éprouver la volupté que lui avait procurée la vue de la beauté.

Et elle, voyant ce qu'il faisait, de peur devint ainsi qu'une

pierre. Sa bouche resta muette, ses bras tombèrent impuissants et de ses yeux d'azur la vie s'enfuit.

Elle tomba par terre en gémissant. Ses cheveux longs, ses cheveux charmants, ses cheveux pleins de parfums s'éparpillèrent par terre, et son sein, siège de volupté, fut écrasé par le marteau de la douleur. L'éclat de la flamme dansait sur son corps merveilleux. Et c'est ainsi qu'elle coucha juqu'à l'aube, immobile dans la poussière. Et c'est ainsi que jusqu'à l'aube il fit son œuvre en silence, jusqu'à ce qu'il eût brûlé tous les doigts de sa main droite.

Alors il s'approcha d'elle et baissa son regard voilé vers le sol et de sa main tendue voulut faire le signe de la croix au-dessus d'elle.

Ses lèvres blêmes murmurèrent :

— Eloigne-toi en paix.

Mais comme, même alors, elle ne se levait pas, il se baissa pour la remettre debout.

Et ayant touché son épaule, il apprit qu'elle était morte.

Le trône du soleil surgit au bord lointain des sables du désert et dispersa d'un signe tout puissant la nuit verdâtre. Les rosées qui couvraient les feuilles cherchèrent un abri au fond de la terre et dans les calices parfumés des fleurs. L'ombre d'un grand rocher, qui, tel un large manteau, couvrait le corps de Jean étendu devant la grotte avançait lentement.

L'ermite dormait.

La fièvre changea son sang en flammes qui grondaient dans ses veines ; ainsi qu'un tas de charbons attisés, elle assiégea son crâne. Les marteaux des tremblements douloureux frappaient à ses jointures. Il dormait profondément. Il tenait pressé contre son cœur son poing brûlé, enflé et palpitant.

Il sanglotait en sommeil.

Et voici que le trône du Seigneur monta plus haut et plia l'ombre du rocher ainsi qu'un pan de manteau. La droite rayonnante du soleil se posa sur le front du dormeur.

Alors Jean ouvrit les yeux, mais aussitôt il ferma ses paupières et regarda au fond de son âme, où un orage terrible grondait, tel un samum qui déchire la terre.

Le poing sanglant de Jean se tendit vers la contrée où, sur la hauteur rocheuse, était le tombeau de son père. Ses lèvres brûlées appelaient en clamant :

— Ton âme fut pour moi terrible et féroce, comme une autruche qui pond les œufs, les enfouit dans le sable du désert et fuit après, elle-même.

Que ton amour pour moi soit maudit, cet amour dont naquit ta force et ma faiblesse.

Rongeur vorace et destructeur jaloux du bonheur, pourquoi n'es-tu pas allé chez satan pour apprendre la bonté?...

Satan est bon et la nuit est son royaume de volupté.

Que son murmure doux soit bénit et que ta flamme s'éteigne dans ma poitrine.

Il mit ses lèvres brûlantes dans le sable humide, où, au fond des traces creusées par des petites sandales, la rosée nocturne se tenait encore...

STEFAN ZEROMSKI.

(Traduit du polonais par MICHEL MUTERMILCH.)

REVUE DE LA QUINZAINE

ÉPILOGUES

Dialogues des Amateurs

LXV. — Le Certificat.

M. DELARUE. — Est-ce que ça vous a beaucoup intéressé, le procès de cet ancien capitaine?

M. DESMAISONS. — Moi? Nullement. Il voulait un certificat de bonne conduite, il l'a obtenu, j'espère qu'il va se tenir un peu tranquille.

M. DEL. — Il voulait aussi un peu d'argent.

M. DESM. — Rien ne lave l'honneur comme un peu d'argent.

M. DEL. — J'approuve cela. C'est pratique. Soyons pratiques.

M. DESM. — Voilà donc un honnête homme, enfin! Le jury l'a déclaré, que demandez-vous de plus?

M. DEL. — Je ne demande rien, cher ami.

M. DESM. — Un honnête homme qui gagne quatre-vingt mille francs par an à écrire dans les journaux, ce qui est peut-être la sorte d'honnête homme la plus rare qui soit. Nous autres, humble public, il nous reste à admirer tant de génie et tant de mystère.

M. DEL. — Je croyais précisément que le mystère était éclairci par le génie.

M. DESM. — Sans doute, et tout le monde tombe d'accord qu'un tel génie ne saurait être payé trop cher, mais il reste tout de même quelques petits points obscurs. Il y a des questions que les avocats n'ont pas discutées. Ainsi, pourquoi ce génie à quatre-vingt mille francs par an (il y a, vous le savez, des génies à tous les prix) s'entête-t-il à signer Jacques Dhur ses meilleurs articles?

M. DEL. — Le génie a ses caprices.

M. DESM. — Rien n'est négligeable dans la psychologie d'un grand homme et ce sont justement les caprices qui permettent de comprendre un peu son caractère.

M. DEL. — A parler sérieusement, ces histoires sont au-dessous de tout, et je regrette vraiment d'avoir prononcé ce nom, qui ne peut nous induire qu'à des futilités.

M. DESM. — Et voilà les conducteurs d'hommes.

M. DEL. — Conducteurs de moutons!

M. DESM. — Bravo! Voilà un mot qu'ils oublièrent à l'audience. Mais ce n'est qu'un mot, car nous en sommes, malgré tout, de ces moutons qu'ils mènent. Ils nous forcent à nous occuper d'eux. Nous

les regardons et ils ne nous voient pas. Ils nous bousculent pour se frayer un chemin à travers notre masse. Ont-ils besoin d'argent, ils le prennent dans notre poche. Si vous payez trop cher une course en automobile, c'est que le constructeur a dû verser à l'un de ces maîtres une élégante commission. Il ne se vend pas un camion, il ne se concède pas un tramway, sans que l'impudente main ne se tende et ne reçoive l'aumône opportune. C'est l'histoire de l'antique brigand espagnol. On sait que l'escopette se dissimule sous l'ample manteau, et l'on donne parce que l'on a peur.

M. DEL. — Peur de quoi?

M. DESM. — Mais je vous l'ai dit : peur de l'escopette.

M. DEL. — Ce n'est pas une explication, cela.

M. DESM. — Il n'y en a pourtant pas d'autres.

M. DEL. — Tous brigands! C'est trop, je ne le crois pas.

M. DESM. — Je ne le crois pas non plus. Ces brillants écumeurs sont rares, et bon nombre d'hommes politiques vivent une vie médiocre et parfois presque misérable. Ceux-là n'ont pas besoin de certificat.

M. DEL. — La vie médiocre ce n'est pas un idéal. Auriez-vous une crise de moralisme?

M. DESM. — Pas d'injures, hein? Même en riant... Me croyez-vous capable de m'indigner contre l'homme d'Etat qui ferait le bonheur du peuple, travaillerait heureusement à la grandeur de sa patrie, — et mettrait parfois quelques millions chez son banquier?

M. DEL. — Non, je ne vous en crois pas capable.

M. DESM. — C'est avec ces idées basses qu'on a empêché l'achèvement par la France du canal de Panama. Nous tenions les portes d'un monde...

M. DEL. — Non, non, je ne vous soupçonne-pas... Calmez-vous.

M. DESM. — Il est vrai que je supporte mal le profiteur médiocre, dont l'activité inutile et absurde rôde partout et n'accomplit rien.

M. DEL. — Je crois que nous aurions fait bien mauvaise figure dans le monde politique.

M. DESM. — Pour moi, c'est assez probable. Ce n'est pas d'ailleurs un signe de supériorité. Je ne suis pas de ceux qui méprisent à tort et à travers les hommes politiques. Gouverner les hommes reste encore, à mon avis, l'idéal d'un homme.

M. DEL. — Il vaut mieux gouverner indirectement, en Eminence Grise.

M. DESM. — Peut-être, il doit y avoir dans cet état des joies sombres et profondes. Cependant, il y manquera toujours un élément, la responsabilité. Le pouvoir sans responsabilité, c'est l'amour sans résistance. De là l'ennui des tyrans. Quand on peut tout et qu'on ne craint rien, on n'ose même plus désirer. On se trouve dans la situa-

tion de ces héros de contes de fées, qui ne peuvent rêver sans que leur rêve aussitôt se réalise. C'est fastidieux. Il faut construire soi-même son rêve.

M. DEL. — Y aurait-il en vous, cher ami, un ambitieux caché?

M. DESM. — Non, mais je comprends l'ambition de dominer. C'est pourquoi je me ris de ces petits dominateurs de coulisses dont l'ambition est satisfaite à faire croire qu'ils gagnent honnêtement quatre-vingt mille francs par an à écrire dans les journaux la même prose éphémère que leurs confrères qui n'en gagnent que six. Si j'avais eu de l'ambition, elle aurait eu d'autres besoins que celui de passer à la caisse des fabricants d'automobiles.

M. DEL. — Eh! C'est quelque chose, c'est un commencement.

M. DESM. — Ne croyez pas cela. C'est une fin.

REMY DE GOURMONT.

LES ROMANS

Edmond Jaloux : *Le Démon de la vie*, Stock, 3.50. — Jean Blaize : *Rêve de lumière*, Plon, 3.50. — Guy Chantepleure : *Le Baiser au clair de lune*, Calmann-Lévy, 3.50. — R. Choppin d'Arnouville : *L'Ombre de Guillemette*, Perrin, 3.50. — Addy de Saint-Germain : *L'Aimant*, Alphonse Lemerre, 3.50. — André Daverne : *Le Prix du sang*, Plon, 3.50. — Henri Vuagneux : *Les Deux jumelles*, E. Rey, 3.50. — Maurice Leval : *L'Epouvante*, « Monde illustré », 3.50. — Paul Tisseyre-Ananké : *Ces Messieurs et Dames des Grands magasins*, Messein, 3.50 — René Bazin : *Mémoires d'une vieille fille*, Calmann-Lévy, 3.50. — Marguerite Haubres-Drielsma de Krabbé : *Les Ames muettes*, Sansot, 3.50. — Jean Bertheroy : *Les Bergers d'Arcadie*, Ambert, 3.50. — Comtesse Xavier d'Abzac : *L'Amour tue*, Modern édition, 3.50.

Le Démon de la vie, par Edmond Jaloux. Le démon en question est certainement l'ennemi du démon de l'orgueil qui tourmente Robert de Clausel, mais je me permets de le trouver beaucoup plus méprisable. On peut, et on doit, aimer la vie, mais sans l'estimer au point d'en devenir l'esclave. Je ne comprends pas qu'on puisse vivre pour l'unique plaisir de vivre et c'est pour cela que je trouve à la vie tant de saveurs inattendues. M'occupant *d'autre chose*, je lui donne le droit de me surprendre et de m'enchanter; jamais celui de me retenir. Simone de Clausel est une jeune personne élevée par un rêveur, elle a ses rêves sans y joindre la force de ses philosophies. N'importe qui peut séduire une oie blanche qui sait *à moitié* et n'a pas l'esprit de chercher à comprendre mieux. Simone n'est pas vicieuse ; ce n'est qu'une théorie ; or, si les théories n'ont pas de vices elles pèchent souvent par la base, malheureusement. Robert l'aime d'amour plus ou moins pur, roman secret de bien des familles, hélas! Un amour sublimé qui ne doit pas défaillir dans la boue commune, au moins on l'espère. Tous les amours sincères possèdent de ces divines espérances et tombent ensuite dans les excès de tous genres, parce qu'ils ont voulu trop faire l'ange. Comment apprendre à cette chaste

Simone qu'un homme, fût-ce votre propre frère, n'est qu'un égoïste, malgré toute sa belle sentimentalité ? Elle devine cet amour défendu qui pourrait atteindre les plus hauts sommets de la spiritualité sans sa défaillance personnelle. Et comme elle ne sait qu'à moitié, ne cherche pas à savoir surtout pour *se garer*, le séducteur trouve le terrain fort bien préparé. Il n'a qu'à paraître pour triompher. La sotte a pris le dégoût de l'être supérieur au contact de ce frère qui se tient trop haut pour sa faiblesse de femme. Je regrette le couple qu'ils auraient pu *réussir* en demeurant honnêtes l'un et l'autre et je déplore par-dessus tout l'inconduite de la femme qui prouve sa bêtise encore plus que sa véritable culpabilité. Je ne vois aucun inconvénient à la passion platonique d'un frère pour sa sœur. Je vois, au contraire, des tas d'inconvénients à l'union physique d'une oie blanche avec un Don Juan de bas étage. Il en résulte ordinairement un imbécile de plus, qui n'avait pas besoin de naître et qu'on est obligé de respecter sous le spécieux prétexte qu'il nous représente une des fameuses manifestations du démon de la vie.

Le roman d'Edmond Jaloux n'est pas moral en ce sens qu'il touche à l'arche sacro-sainte de la famille. Il est moral, cependant, parce qu'il nous démontre l'inutilité des grands sentiments. Il faut rester simple, ne jamais compliquer la vie, déjà si compliquée, par des mots. Les grands sentiments sont fabriqués par les grands mots. Il est certainement répgunant d'aimer son père, parce que ce père est plus âgé que vous, il est la fin devant le commencement. Il n'y a rien de vraiment contre nature à aimer son frère qui est le *double* (j'allais dire : l'âme sœur !) de vous-même, et s'apparie le mieux à une féminité qu'il est peut-être seul à pouvoir comprendre. Maintenant il y a les mœurs?.. Les mœurs, au fond, c'est la police... et on sait bien qu'en France la police est mal faite... Il y a aussi la médecine... le cas de clinique... or, depuis que je vois mourir les gens de congestion pulmonaire lorsqu'ils ont reçu déjà 14 coups de couteau ou que les petits enfants gentiment étranglés succombent, après strangulation, à la fièvre typhoïde... j'envoie la médecine rejoindre la police. Dans un pays comme le nôtre il est bon de se moquer de tout et de se tailler une morale à soi qui fasse un peu reculer le vulgaire, c'est-à-dire ceux qui nous gouvernent. Je me hâte d'ajouter qu'Edmond Jaloux n'a pas voulu inspirer de telles conclusions en écrivant *le Démon de la vie*. Son personnage de Déonat, d'une perversité inquiétante, romantique, nous prouve, justement, qu'il n'a pas une extrême confiance dans les exagérations paradoxales, ce dont il le faut féliciter et si son livre ne fut pas conçu pour les oies blanches qui mangent l'amour en tartines, il morigène convenablement certains très fâcheux jeunes hommes.

Rêve de lumière, par Jean Blaize. Je vais sans doute étonner

l'auteur en lui disant que les gens riches sont les seuls qui ne devraient pas s'occuper des questions de bienfaisance sociale. Ils n'y entendent rien du tout. Il leur manque l'expérience de la misère, le meilleur apprentissage de toutes les philosophies, et aussi le tact, l'idée de juste proportion, la pratique, enfin, le tour de main du professionnel, de l'habitué au malheur. Et puis, pour continuer à étonner, à scandaliser même l'auteur, je lui avouerai ma terreur de toutes espèces de *rêves de lumière* pour les sociétés futures. Il ne faut pas tenter l'humanité par l'exposition scientifique ou romanesque d'un avenir meilleur. La simple lecture des histoires anciennes de tous les mondes nous devrait communiquer une sage réserve. Chaque fois qu'un homme a cherché le bien des autres, ou on l'a crucifié ou on l'a mis en prison. Ce qui serait très possible, sinon enthousiasmant, ce pourrait être de tenter *le bien dans l'étendue de ses deux bras*, c'est-à-dire un bien terre à terre, un bien sans bruit, sans doctrine et sans illumination... mais fonder de grandes maisons, diriger des centaines d'ouvriers dans tel ou tel sens, hospitaliser des tas de vieux infirmes (tous plus ingrats et plus égoïstes les uns que les autres)... c'est le commencement des révolutions et le peuple a horreur des gens qui veulent l'aimer de force. Le jeune Olivier épouse la jeune Christiane d'abord pour son plaisir, ensuite il cherche à la convertir à ses belles utopies parce qu'il la trouve un peu au-dessous de son premier rêve de bonheur idéal. Après avoir songé à son propre bien, il pense au bien des voisins. Les filles rancies dans le célibat pensent ainsi à soigner leur perroquet. Elles n'ont pas eu ce qu'elles attendaient de la vie et elles songent à offrir des douceursa ux petits animaux, pour les dédommager, eux, des rancœurs qu'elles ont eues, elles ! Ça n'a aucun rapport, mais ça console toujours. Encore est-il préférable d'élever des perroquets que des ouvriers grévistes, les perroquets se trompant quelquefois en répétant leurs insanités. Olivier meurt naturellement avant d'avoir pu réaliser son œuvre et on espère que le bébé qui tette fera le reste. Je pense que le bébé qui tette aura simplement la colique, comme les autres.

Le Baiser au clair de lune, par Guy Chantepleure. Originale conception de l'amour d'une jeune fille pure qui, ayant surpris le baiser passionné de deux amants, s'imagine qu'elle peut aimer platoniquement le jeune héros de cette aventure. Lorsqu'elle apprend qu'un baiser, même au clair de lune, n'est pas un lien éternel entre les amoureux, elle en est toute déçue et déjà n'estime plus l'amour. Si elle se résigne à devenir la femme de Pierre, elle n'a pas la ferveur de l'ingénue dans sa résignation. Ce baiser du clair de lune donné à l'autre lui a déjà pris sa pureté première, surtout sa confiance. Elle se sent trahie en la personne de sa rivale, ce qui est d'un joli sentiment féminin.

L'Ombre de Guillemette, par R. Choppin d'Arnouville. Epouser la sœur de la femme qu'on a aimée est toujours décevant. Le héros de cette histoire ultra-sentimentale, retrouve l'ombre de sa première fiancée non pas dans la sœur de cette fiancée, mais dans une belle passante. Naturellement il se préoccupe de cette ombre en lâchant sa femme, proie qu'un rival convoite et lui prend. Chose étrange, les deux époux se réconcilient sur les ruines de leurs deux bonheurs. Ils sont plus proches l'un de l'autre, ayant été plus coupables.

L'Aimant, par Addy de Saint-Germain. Il me suffirait bien de la scène où le mari fait coucher un pauvre chien malade dans une cave pour avoir le droit de penser que l'on peut se séparer de ce mari sans remords. Pourtant il était inutile de le tromper avec un beau capitaine ténébreux; je me serais contentée, personnellement, d'aller rechercher mon chien à la cave et d'y pousser à la place le mari stupide. Dans les romans, comme dans la vie, c'est la poigne qui manque le plus... Quant à la scène des cerises, je la trouve du plus mauvais goût et suis tout à fait de l'avis du mari. Les femmes qui font trop l'enfant, le bébé, sont dangereuses, et puis quand on mange des cerises, dans un certain monde, on ne jette pas les noyaux dans la rue.

Le Prix du sang, par André Daverne. Conte des temps apostoliques. « Les pères ont mangé des raisins verts et les dents des enfants en sont agacées. » Le père de la pauvre Myriam a flagellé le Christ et justement (ou injustement) elle doit expier son crime en compagnie de Prochore, l'apôtre, son époux. Ils sont soumis aux pires tortures morales tous les deux jusqu'au jour où les maux physiques se joignent à leur abattement spirituel. Nous voyons Myriam en proie au supplice périodique *des stigmates* et aux pires tentations démoniaques. Ce conte est bien fait, dans les traditions des premiers temps chrétiens avec le cortège habituel des miracles et des hallucinations, pénibles au cerveau, de cette époque vraiment effrayante sinon fertile en morales toutes neuves.

Les Deux jumelles, par Henri Vuagneux. Deux jeunes filles également belles de l'ancienne Egypte tentent Pétiamen, l'habile archer qui en a sauvé une des griffes de la lionne sacrée; mais Suzanne n'aime pas le bel archer et lui préfère un vil imposteur. Saripta console Pétiamen, puisqu'elle est aussi belle que sa sœur, et il l'épouse sera parfaitement consolé. A la fin du volume, des explications et des notes qui sont aussi intéressantes que le roman et nous indiquent la vie très moderne des Pharaons qui possédaient même *un journal de la cour*.

L'Epouvante, par Maurice Level. Mais c'est l'histoire du crime de l'Hôtel Remy, ce roman! Un crime que l'on maquille pour lui donner l'apparence d'un autre genre de forfait. La différence est qu

le Monsieur qui donne le change à la police est un journaliste au lieu d'être un cuisinier de grande maison... après tout, la différence n'est pas tellement grande.

Ces Messieurs et dames des grands magasins, par P. Tisseyre-Ananké. Un récit curieux, très documenté, je pense, de ce qui se passe dans les coulisses des magasins de nouveauté. C'est administratif et absurde, comme dans les bureaux du gouvernement, mais ça donne une riche idée du commerce de la France!

Mémoires d'une vieille fille, par René Bazin. Encore la rage de la bienfaisance sociale. Récits d'une personne bien élevée à qui nous devons accorder toute notre confiance, puisqu'elle est de l'Académie.

Les Ames muettes, par M. Hankes-Drielsma de Krabbé. Cette jeune personne se promène dans le parc et le château vraiment très, trop pittoresque de ses parents et elle cause avec les lions héraldiques. Il en résulte de jolis mots et d'étranges impressions très, trop spéciales peut-être pour paraître vraisemblables.

Les Bergers d'Arcadie, par Jean Bertheroy. Deux jeunes coqs d'Arcadie vivaient en paix quand survint une poulette... Laquelle poulette se fait croquer par le loup, c'est-à-dire par Pan, le dieu animal qui était le loup des jeunes filles de cette naïve époque.

L'Amour tue, par la comtesse Xavier d'Abzac. Ces lettres sont d'un style intéressant, vif et concis, qui sent presque la nature... du style épistolaire. Si je n'aime pas la donnée du roman et surtout sa fin, où il y a une substitution de personne morale que je n'arrive pas à admettre, je pense que l'auteur peut et doit essayer de faire mieux. Il ne faut pas travailler dans le bon marché littéraire, non!

RACHILDE.

LITTÉRATURE

Edmond Pilon : *Muses et Bourgeoises de jadis*, 1 vol. in-18, 3 fr. 50, « Mercure de France ». — Mme M. Th. Emile Ollivier : *Valentine de Lamartine*, 1 vol. in-16, Hachette. — *Poésies de Choderlos de Laclos*, publiées par Arthur Symons et Louis Thomas, 1 vol. petit in-8°, tiré à 312 ex., 3 fr., Dorbon l'Aîné. — Remy de Gourmont : *Les Hommes et les Idées. Dante, Béatrice et la Poésie amoureuse. Essai sur l'Idéal féminin en Italie, à la fin du XIIIe siècle*, 1 vol. in-16, 0,75, « Mercure de France ». — E. Rodocanachi : *Boccace, poète, conteur, moraliste, homme politique*, 1 vol. in-8° illustré de 6 planches hors texte, 7 fr. 50. Hachette, — A propos des *Soirées du Stendhal-Club*.

Notre époque est de plus en plus curieuse de documentation, et ceux qui ne lisent guère les écrivains des siècles disparus sont cependant avides de connaître leur vie et quelles furent leurs inspiratrices. Cette curiosité est légitime et si elle s'applique particulièrement aux écrivains célèbres, c'est qu'en somme ils sont les spécimens les plus caractéristiques de l'humanité. Ils sont comme la conscience que

cette humanité prend d'elle-même. Et puis cette idée qu'une œuvre n'est que la reverbération d'une vie, d'un tempérament, d'une sensualité, s'affirme de plus en plus. Alors, étudier la vie réelle d'un écrivain, c'est encore faire de la critique littéraire, de la psychologie. M. Edmond Pilon s'est fait une place à part dans ce genre de critique littéraire, et a mis ses dons de psychologue et d'érudit à reconstituer la physionomie de personnages historiques des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Sans doute entre-t-il dans ces reconstitutions un peu de la logique de l'auteur, mais il est bien qu'un écrivain de goût consacre son talent à ces travaux d'histoire littéraire.

On connaît de M. Pilon ses deux volumes de *Portraits Français*. Il nous donne aujourd'hui une nouvelle série de portraits de femmes : **Muses et Bourgoises de Jadis**, dont les lecteurs du *Mercure* ont pu apprécier la valeur documentaire autant que littéraire. M. Edmond Pilon aime ses personnages et l'on sent qu'il s'est approché tout près de leur cœur ; ils se sont confessés à lui, et s'il nous dit leurs amours, on a l'impression d'entendre leurs propres confidences. C'est que M. Pilon a une faculté curieuse d'adaptation qui lui permet d'adopter, de faire sien, le style même de ses héros. S'il nous parle de Mme d'Aulnoy « ou la fée des contes », il prend instinctivement le ton des contes de fées et sait habilement entremêler le récit de la vie réelle de cette femme aux aventures qu'elle a imaginées. Sa vie d'ailleurs fut la moins candide de ses histoires : mariée jeune à un certain La Motte, baron d'Aulnoy-en-Brie, elle ne tarda pas à écouter « d'autres voix que celle du mariage ». Je laisse M. Pilon raconter :

> De retour d'Espagne, sa mère, Mme de Guadagne, en rapporta, outre une mantille et des gourmandises, les mœurs les plus dissolues ; si bien que sa fille et elle avec leurs deux amants, MM. de Lamoizière et de Comboyer, résolurent d'en finir avec M. de la Motte. Cela se passa au temps où ce dernier, emmené à Bordeaux par M. de Vendôme, ne pouvait se défendre. Une histoire de brigands, trouvée par la mère et la fille et laissant insinuer que M. de la Motte était traître à son roi et souverain, criminel de lèse-majesté, fut produite par MM. de Lamoizière et de Comboyer...

Si bien que le malheureux mari fut saisi par les gendarmes à son retour de Guyenne et mis à la Bastille. Mais on reconnut bientôt que le M. de la Motte était innocent, et ce furent les accusateurs qui après avoir reçu la question ordinaire et extraordinaire, furent menés en place de Grève. Mme d'Aulnoy, compromise, se sauva en Espagne. Elle y conta ses contes. Puis elle revint en France, y mena une vie de belle sensualité, rafraîchissant son esprit en imaginant de naïves histoires.

Il faut lire encore dans ce volume le chapitre intitulé *Mme Denis ou « Maman » Voltaire*. Majordome, intendante des menus, officie

de bouche, femme d'affaire et de confiance, comédienne et garde-malade, cette nièce de Voltaire tint auprès de lui à peu près tous les rôles. Mais elle ne fut jamais sa maîtresse, quoi qu'il ait écrit « ma femme » en parlant d'elle.

C'était d'ailleurs une femme de tempérament ; elle disait à ceux qui venaient voir Voltaire « que ce n'était pas assez d'admirer l'oncle tout le jour et qu'il fallait aimer la nièce toute la nuit ». Et, en effet, beaucoup des admirateurs de Voltaire furent ses amants. Elle avait le cœur sensible ; si sensible qu'à plus de soixante ans, après la mort de Voltaire, elle épousa, par amour, un beau dragon. Comme quelqu'un demandait à d'Alembert si la mariée, le jour de ses noces, « avait au moins l'air heureux » :

— Heureuse ! répondit-il, je vous en réponds ! Heureuse à en faire mal au cœur !

§

Mme M. Th. Emile Ollivier consacre à **Valentine de Lamartine**, Mme de Cessiat, nièce et fille adoptive du poète des *Méditations*, un livre de souvenirs intimes, où elle nous raconte les dernières années du poète, et la tendresse pieuse que lui voua sa nièce. D'après cette peinture, d'une touche délicate et vraiment lamartinienne, Valentine de Lamartine nous apparaît comme une belle et hautaine figure, d'une sensibilité qui se voulait cachée. Le Lamartine intime qui nous est révélé dans ces pages nous touche par sa bonté plus encore que par son génie. Il fut indulgent pour sa femme qui ne le comprenait guère ; elle était d'une pruderie littéraire exagérée : « le nu lui portait sur les nerfs » même en poésie, et c'est elle qui corrigea ainsi ce vers du *Lac*

Tout dise : ils ont aimé

par cet autre trop innocent :

Tout dise : ils ont passé.

Lamartine souriait : « C'était superbe, hier au soir, écrivait-il à M. Dargaud, en lui envoyant un de ses articles, je le gâte ce matin pour obéir à ma femme. » On se demande avec inquiétude si quelques-unes de ces maladroites corrections ne sont pas demeurées dans l'œuvre du poète. Voici, d'après Mme Emile Ollivier, le portrait de cette puritaine.

Ses manières et ses manies britanniques, son inoffensive préoccupation de ses attraits absents, excitaient les railleries plus ou moins contenues des petites filles (ses nièces). Son nez surtout, volumineux et empourpré, qui faisait son désespoir, faisait leur joie ; elle l'oignait sans cesse d'onguents, de liniments qui ne se réussissaient qu'à le rendre plus gros et plus rouge ; c'était une source inépuisable de gaîté pour l'âge sans pitié.

Mme Emile Ollivier rapporte encore cette curieuse anecdote. Un soir, à un dîner chez la princesse Mathilde, elle se trouva assise entre le Prince Napoléon et M. Taine. Celui-ci expliquait qu'il n'y avait de poètes que dans la littérature anglaise.

— Mais en France ! nous avons aussi des poètes, s'écrie Mme E. Ollivier.

— Aucun, répliqua M. Taine.

— ... Et Lamartine ?

— Lamartine, dit le prince Napoléon, qui écoutait, n'est qu'un musicien.

A quoi M. Taine fit un signe d'assentiment.

§

MM. Arthur Symons et Louis Thomas publient en une belle édition digne du XVIIIe siècle, et composée sur le modèle du Racine de 1784, les **Poésies de Choderlos de Laclos**. Ce volume contient les pièces fugitives qui se trouvaient à la suite d'une édition des *Liaisons dangereuses* que l'on croyait perdue et que M. Arthur Symons a récemment découverte en Angleterre. L'histoire de cette découverte a été racontée dans le *Mercure* (1), où j'ai donné, en *Variétés*, quelques extraits de l'étude bibliographique de M. A. Symons parue dans *The Outlook* et que MM. Symons et Thomas ont ajoutée en appendice à ce volume, après l'avoir « revue et modifiée » (2).

On a ajouté à ces pièces fugitives les poésies de Laclos qui étaient conservées dans les Manuscrits de l'auteur, à la Bibliothèque Nationale, et celles imprimées dans l'*Almanach des Muses* et dans les *Correspondances* de La Harpe et de Grimm.

On connaît ces poésies de Laclos ; elles ne sont pas certes d'un grand poète, il n'en existait guère au XVIIIe siècle, mais elles sont d'un homme de goût, et quelques-unes, d'un homme d'esprit. Celle-ci : *A une dame à qui l'auteur offrait une pomme dans un bal et qui ne voulait la recevoir qu'avec des vers :*

Comme Venus vous êtes belle,
Comme Pâris je suis berger,
Comme lui je viens de juger ;
Voulez-vous me traiter comme elle ?

§

Dans cet essai sur l'idéal féminin en Italie à la fin du XIIIe siècle : **Dante, Béatrice et la Poésie amoureuse** (3)

(1) N° du 15 décembre 1905.

(2) « Depuis que cet article a été publié en Angleterre dans le *Outlook* des 7 [et] 17 septembre 1905, écrit M. Symons, j'ai reçu une lettre d'un correspondant [de] Dorset, qui me disait avoir entre les mains un exemplaire d'une édition presq[ue] semblable à la mienne, et datée de 1787. Je n'ai pas vu cet exemplaire, mais j'i[n]cline à croire que cela peut être un exemplaire de l'édition autorisée par Laclo[s] tandis que mon exemplaire est une contrefaçon. »

(3) Dans ce petit volume, de curieuses gravures sur bois.

M. Remy de Gourmont nous prouve que la *Vita nuova* n'est pas un livre vécu :

Après avoir écrit, au hasard de son cœur, des sonnets et des canzones d'amour, Dante a voulu les relier par un commentaire et de fragments faire un tout. Pour nous intéresser à son mystérieux idéal, il l'a incarné dans un type féminin : il a fait un roman, et l'on a cru à une autobiographie.

Tous les écrivains du XIVe siècle qui ont parlé de Dante sont cependant tous d'accord pour rapporter les amours du poète et d'une Béatrice Portinari.

Mais voici ce qui s'est passé : lorsque Dante fit paraître sa *Vità nuova*, il était peu connu comme écrivain, le public, de tendance crédule, distinguait mal la vérité de l'allégorie ; on lut le livre : il parlait d'amour, les femmes le vantèrent, s'y plurent, s'intéressèrent à cette Béatrice... Ce nom de Béatrice fit penser à une Béatrice Portinari, qui avait été fort jolie, s'était mariée comme toutes les jeunes filles se marient, et finalement était morte vers 1290. Il n'en fallait pas plus : la légende était faite.

Mais si Béatrice n'a pas existé, que représente-t-elle? L'idéal : « idéal de beauté, idéal de lumière, sainte du Paradis, cette femme n'est vraiment pas de ce monde. Fut-elle jamais autre chose que le jeu de l'imagination la plus féconde et la plus exaltée? »

§

Boccace, qui écrivit une *Vie de Dante*, ne fit que recueillir les témoignages de la tradition. M. E. Rodocanachi, qui s'est fait l'historien de **Boccace** et l'étudie comme poète, conteur, moraliste et homme politique, nous dit que la passion de Dante pour Béatrice l'embarrassa, car « il ne comprenait guère l'amour sans l'encouragement des sens ». Pourtant, de même que Dante a Béatrice, Pétrarque Laure, Boccace a sa Maria (ou Fiammetta). Peut-être ne fut-elle aussi qu'un symbole, une idéalisation, et M. Rodocanachi dit très bien que Maria ne devait pas seulement jouer pour Boccace le personnage de Laure, mais aussi celui de Béatrice « puisque l'admiration de Boccace se partageait entre les deux poètes ». Brantôme, incrédule, écrivait : « Je crois qu'il n'a jamais eu tant de faveurs de cette grande dame (elle passait pour la fille naturelle du roi Robert) comme il en a écrit et qu'il s'est forgé en sa cervelle et fantaisie ce beau sujet pour en écrire mieux, ainsi que volontiers font les poètes et autres compositeurs. » Cependant, cette Fiammetta, la moins connue des trois « dames de beauté de ce temps », fut sans doute la plus réelle : au moins symbolise-t-elle les diverses aventures du poète, comme l'Elvire de Lamartine résume ses amours avec Graziella, Mme Charles et d'autres muses, peut-être.

Cet ouvrage de M. Rodocanachi est plus qu'une biographie de Boccace ; ce que l'auteur a voulu nous montrer, c'est un Boccace reflété d'après son œuvre même. L'œuvre de Boccace est d'ailleurs presque inconnue ; on ne veut lire de lui qûe le *Décaméron :* « la seule de ses œuvres dans laquelle il ne se montre guère et la seule où généralement on le cherche ».

Pétrarque lui écrivait à propos de cet ouvrage : « ... Certains passages un peu libres qui s'y trouvent ont pour excuse l'âge où vous écriviez, le genre de style, l'idiome, la légèreté du sujet et celle des lecteurs que vous aviez en vue... »

En France, au XVe siècle, on lisait beaucoup plus *les Infortunes des Hommes Illustres* et *la Généalogie des Dieux*, que le *Décaméron.* Mais si on ne lit plus de Boccace que ses contes, c'est que sans doute il n'y a plus que cela de lisible.

§

A propos de mon compte-rendu des *Soirées du Stendhal Club*, j'ai reçu de M. Arbelet, la lettre suivante :

... Vous me permettrez de vous indiquer une légère erreur de nom dans votre compte-rendu. Les simples initiales dont nous avons signé nos études en sont la cause.

Mon ami M. Stryenski n'est en aucune façon l'auteur du : *Stendhal a-t-il dédié à Napoléon son Histoire de la Peinture?* Il est trop riche en publications stendhaliennes pour avoir besoin d'ajouter encore aux siennes, et je ne voudrais pas lui donner la responsabilité de quelques hypothèses, que je crois fondées, mais que j'ai hasardées là, à mes risques et périls...

Rendons à M. Arbelet la responsabilité de ses hypothèses ou plutôt le mérite de ses trouvailles.

JEAN DE GOURMONT.

HISTOIRE

Charles Vellay : *La Correspondance de Marat*, Fasquelle. — Henri Furgeot : *Le Marquis de Saint-Huruge ;* Perrin. — Jacques Hérissay : *Un Girondin : François Buzot*, Perrin. — Vicomte de Bonald : *François Chabot*, Emile-Paul. — Ernest Daudet : *Joseph de Maistre et Blacas*, Plon-Nourrit. — Memento.

La Correspondance de Marat, par Charles Vellay. — Après les écrits de Saint-Just, voici, publiée dans la même collection la Correspondance de Marat. Plus encore que les écrits de Saint-Just, la correspondance de Marat offre des lacunes auxquelles il est devenu impossible de remédier. Une quantité considérable de ses lettres a disparu. Ce qui subsiste cependant, environ cent vingt-cinq lettres, est important. Cette correspondance se divise en deux parties. Il y a les lettres antérieures à la Révolution et les lettres contemporaines de la Révolution. Les premières, même en nombre diminu

aideront beaucoup à faire connaître la vie de Marat, alors qu'il n'était pas encore devenu l'Ami du Peuple. Elles ne dissipent pas l'obscurité où restent les années que Marat passa en Angleterre : mais elles mettent en pleine lumière sa vie à Paris, après son retour. On le trouve alors médecin des gardes-du-corps du Comte d'Artois. Il abandonna ces fonctions vers 1783 ou 1784, escomptant le succès des démarches qu'il avait faites auprès de la Cour d'Espagne pour être nommé à la direction d'une Académie des Sciences qui se fondait à Madrid. Ses recherches sur la lumière lui semblaient un titre suffisant à ce poste; et, sans dire, avec M. Charles Vellay, que la renommée de Marat ait jamais été très éclatante, il avait alors une certaine notoriété de savant. La Correspondance nous montre comment ces démarches auprès de la Cour d'Espagne échouèrent. En même temps, Marat éprouvait à Paris, dans le monde scientifique, déboire sur déboire. On lira là-dessus la longue lettre datée du 20 novembre 1783 et adressée à Roume de Saint-Laurent, important document biographique qui fait comprendre bien des choses de la vie de Marat. Marat est un raté de la science que la Révolution transforma en démagogue. Ceci apparaissait bien dans les ouvrages qui ont été déjà consacrés à Marat : mais aujourd'hui ses lettres sont là, qui renouvellent de façon définitive cette impression. Nous ne dirons rien des lettres de la période révolutionnaire : elles sont curieuses et serviront à nuancer sur plus d'un point l'opinion formée de longue date sur leur auteur : mais, en somme, ce qu'elles nous apportent était déjà connu en gros. Il y a aussi leur importance historique et leur utilité à cet égard. Mais tout l'intérêt ira à la première partie de cette correspondance. Les Introductions de M. Charles Vellay gardent leur ton dithyrambique, diapason qui, dans le cas de Marat, semble devoir paraître un peu forcé. Il est vrai qu'au moins ces hommes ont payé de leur peau ; et c'est quelque chose. C'est même la principale chose à considérer en eux.

Le Marquis de Saint-Huruge, par Henri Furgeot. — Marat l'appelait « le cher patriote Saint-Huruge ». Comment le marquis de Saint-Huruge, cet aristocrate, devint révolutionnaire au point de mériter le titre de « Généralissime des Sans-Culottes », c'est une histoire qui ne diffère point, quant aux traits essentiels, de l'histoire de tous les dévoyés de l'ancien régime. Nous connaissions, par la vie d'un Philippe-Egalité, d'un duc de Lauzun, d'un Hérault de Séchelles, de bien d'autres, cette manière de mal tourner. Nous savions aussi que Saint-Huruge avait mis dans son apostasie la frénésie de l'énergumène, du grotesque et du fou qu'il était de naissance. Ce qu'avaient été les détails, nous le savions moins, car on n'avait pas fait jusqu'ici l'honneur à Saint-Huruge de beaucoup s'occuper de lui. M. Henri Furgeot a pensé, en ce temps de curiosité documentaire,

qu'il y avait pourtant là matière à un livre intéressant, et son œuvre nous prouve qu'il n'a pas eu tort. Comment ce marquis de Saint-Huruge, fort peu marquis quant à l'aspect, qui était celui d'un fort de la Halle, put venir un jour au Palais-Royal déblatérer furieusement contre la Famille Royale, c'est une aventure qui suppose des antécédents dont on est curieux. Et l'on trouve alors la plus baroque des existences, un tissu de fautes et d'absurdités. Il naît, avec une complexion de portefaix (c'est là peut-être tout le secret de sa destinée) dans une famille où la querelle est l'état habituel. Quelque temps traîneur de sabre, il épouse une fille d'opéra qui tente de le chambrer et de le dépouiller. Cela lui vaut une longue et indébrouillable affaire dont les déboires et les exaspérations le jettent dans la Révolution. Rien d'un meneur de haut vol, là ; il s'y démène, avec son rondin, en assommeur et en hercule de foire pris de vin. Sa voix de stentor aidant, il plaît à la populace, et sa frénésie démagogique devient une des choses typiques et, hélas ! déterminantes de cette époque. D'abord agitateur à la suite, chez le duc d'Orléans, le patron naturel de tous les dévoyés de la noblesse, on le trouve ensuite du côté de Danton, Camille Desmoulins, etc., avec toutes sortes d'aboutissants dans les bas-fonds du monde révolutionnaire, de ce monde des bas-fonds furtif et terrible, dévoilé soudain aux « journées », dont l'escroc Rotondo est le type. (On lira le curieux chapitre sur ce Rotondo, connu déjà par les travaux de M. Lenotre, mais sans que tout l'intérêt ait été alors épuisé.) Emprisonné sous le règne de Robespierre, le 9 thermidor le délivra. L'ex-généralissime des Sans-Culottes devient alors un général de muscadins et l'un des plus furibonds anti-Jacobins des journées de prairial. Il rentre dans l'obscurité peu de temps après, non sans s'être remarié, après divorce avec la ci-devant marquise, nouvelle union qui aboutit, au bout de quatre mois, à une demande en divorce faite par la nouvelle marquise. Sur la fin, il était redevenu très royaliste. Voilà cette vie. Elle est misérable et vaine ; mais le détail en est amusant, bien situé aux endroits caractéristiques de la Révolution, et le livre pittoresque et érudit de M. Henri Furgeot sera lu certainement avec plaisir.

Un Girondin, François Buzot, par Jacques Hérissay. — Les publications de détail sur les gens et les choses de la Révolution se succèdent sans interruption. Nous essayerons quelque jour de relever les caractères de cette littérature historique. Contentons-nous, en attendant, d'enregistrer une à une les pièces, au fur et à mesure qu'elles nous viennent entre les mains. Nous ne savons si le conventionnel Buzot a été, avant M. Jacques Hérissay, l'objet d'un ouvrage spécial. Très connu, il est largement mentionné dans toutes les histoires, et les écrits du temps ne manquent pas de parler de lui. M. Hérissay a pu ajouter, comme apport personnel et remarquable,

l'histoire locale, en quelque sorte, de Buzot, la part de l'histoire de Buzot qui appartient au département de l'Eure, dont il était le député, et à la ville d'Evreux, où il naquit en 1760. Cela nous vaut une bonne étude de cette bourgeoisie moyenne où se recruta, en très grande partie, le personnel des Assemblées révolutionnaires, surtout de la Convention. M. Hérissay a souligné le rôle de Buzot à l'Assemblée Constituante, notamment la part qu'il prit dans l'organisation administrative et judiciaire de la France. Le séjour de Buzot dans l'Eure, où il reprit et occupa ses fonctions judiciaires pendant le temps que dura la Législative, est l'occasion pour l'auteur de tracer l'historique de ce département à ce moment de la Révolution. La véritable époque de Buzot date de son entrée à la Convention. Son rôle, dans cette assemblée, se résume tout entier dans sa participation aux luttes du parti girondin et ses relations avec le ménage Roland. M. Hérissay a bien montré (avec M. Perroud, dans les *Lettres de Mme Roland*) qu'on ne soupçonnait pas, en 1793 et 1794, l'influence exercée sur Buzot par Mme Roland, éprise de lui. Seul, Lanthenas, amoureux éconduit de Mme Roland, se doutait de la vérité. Marat aussi. La signification de maint détail du long duel de la Gironde et de la Montagne dut échapper par là aux contemporains. Nous y voyons plus clair, dans la mesure où le rôle de Buzot s'explique mieux. Les derniers chapitres donnent le récit, circonstancié dans un tel sens, de cette lutte mémorable, et apportent une contribution intéressante à l'histoire de l'insurrection fédéraliste. On sait que Buzot tenta pour sa part de soulever le Calvados. Réfugié dans la Gironde, après l'échec de ce mouvement, traqué de toutes parts, il s'empoisonna. L'auteur a dit en détail cette fin tragique, et ses pages sont attachantes. Buzot apparaît comme un caractère droit, distingué, peu taillé, semble-t-il, pour les violences révolutionnaires. Mme Roland en fit presque quelqu'un. Il fut, au bon sens de la chose, l'homme qu'aime et que fait valoir une jolie femme, intelligente et influente. Il faut reconnaître qu'il fut, dans cette position, d'une dignité irréprochable. Je n'aime pas beaucoup sa façon de voter la mort de Louis XVI. Il la vota « avec phrases », lui; avec des phrases sentimentales. L'influence de Mme Roland n'était pas toujours heureuse. L'ouvrage de M. Jacques Hérissay est une des bonnes biographies révolutionnaires que nous connaissions, bien qu'un peu trop chargée de menus détails.

François Chabot, par le Vicomte de Bonald. — La violente figure d'aventurier du conventionnel et capucin défroqué François Chabot ressort d'autant plus quand on vient de s'arrêter au fin et correct Buzot. La Révolution, pleine de tenue avec celui-ci, apparaît dans tout son débraillé avec celui-là. Elu député de Loir-et-Cher à la Législative d'abord, à la Convention ensuite, envoyé en mission

dans la Picardie et le Languedoc, il trouva son champ d'action propre dans des délations contre la Gironde. Son influence à ce moment fut réelle dans les conseils avancés de la Révolution. Mais, très jouisseur, avec les besoins d'argent qui en étaient la suite, il ne se servait de sa situation politique que pour battre monnaie, occupation que la société troublée du temps favorisait si bien. Il entra de la sorte en relations avec les frères Isrey, banquiers, usant de son influence pour protéger leur commerce et épousant leur sœur, munie de la forte dot. Il tomba ainsi dans les filets du baron de Batz, ce conspirateur ingénieux, ce corrupteur désintéressé, cet Arton beaucoup plus honnête que celui du Panama, qui poursuivait le plan terrible de déshonorer la Révolution en faisant trébucher dans des concussions ses principaux acteurs. Chabot, au moins, était tout à fait le gibier qu'il fallait au redoutable baron. Robespierre, qui ne plaisantait pas là-dessus, envoya à l'échafaud l'ex-capucin tripoteur d'affaires. Il y alla par la même charrette que Danton, humiliation imméritée pour celui-ci : « Nous avons puisé aux sourses indiquées par Chabot lui-même pour justifier sa mémoire », conclut M. de Bonald, « et qu'y avons-nous trouvé ? Un apostat, un débauché, un concussionnaire... » Un concussionnaire : le plus affreux reproche à adresser à des gens qui, étant déjà des hommes de sang, ne devaient pas du moins ravaler l'atrocité de leurs actes dans la cupidité de leur conduite. Cette conspiration du Baron de Batz, objet partiel du livre de M. de Bonald, est un des épisodes les plus curieux de la Révolution, un de ceux dont il importe le plus de préciser la portée, dans un sens ou dans l'autre. Nous aurons prochainement l'occasion d'y revenir.

Joseph de Maistre et Blacas, par Ernest Daudet. — Le comte Joseph de Maistre et le duc de Blacas se connurent et se lièrent d'amitié à Saint-Pétersbourg, où le premier représentait le roi de Piémont et l'autre le comte de Provence. De là, quand les deux amis durent se séparer, l'intéressante correspondance que publie M. Ernest Daudet. Elle n'était encore connue que par de brefs fragments insérés dans divers ouvrages relatifs au comte du Maistre ; M. Daudet, de son côté, en avait donné des extraits dans son « Histoire de l'Emigration ». Elle lui a paru assez intéressante pour être recueillie et publiée tout entière, et les lecteurs seront de son avis. Rien de ce qu'a pu dire, même dans des lettres familières, un homme comme Joseph de Maistre n'est indifférent. Ses opinions sur Louis XVIII, Napoléon, le clergé français, librement exprimées dans ces lettres, sont empreintes de cette originalité abrupte que l'on connaît. Sur Louis XVIII et les Emigrés : « Un homme qui a suivi les rois ne peut songer à les rétablir. » Sur Napoléon, avec moins de bonne justice distributive, mais avec une saveur d'expression impayable :

« Le cuivre seul et l'étain seul ne peuvent faire ni canon, ni cloche; mais les deux métaux réunis les font très bien. Qui sait si un long sang auguste, mais blanc et affaibli (Marie-Louise), mêlé avec l'écume rouge d'un brigand, ne pourrait pas former un souverain? » Ce qui ne l'empêche pas de dire ailleurs judicieusement, sur les cas de main-forcée: « On doit refuser à l'usurpateur tout ce qu'on refuserait au Souverain légitime. Tout le reste est permis et n'a rien d'immoral. » On s'arrêtera surtout, dans cette correspondance, qui, sans avoir de valeur historique proprement dite, est un curieux commentaire des événements, aux périodes de 1812, 1813, 1814-1818. M. Ernest Daudet a présenté avec son soin habituel cette intéressante suite épistolaire.

Memento. — Souhaitons la bienvenue à un nouveau recueil périodique d'études et de documents sur la Révolution : *les Annales Révolutionnaires*, trimestrielles. Aux deux premiers sommaires, les noms de MM. Arthur Chuquet, Albert Mathiez, Charles Vellay, etc. La disposition des matières est très claire; leur choix porte le caractère de la curiosité documentaire si fort en faveur. Nous espérons trouver dans cette publication des raretés intéressantes. — Post-Scriptum : M. Paul Frémeaux, auteur des *Derniers jours de l'Empereur*, livre dont nous avons rendu compte dans notre avant-dernière chronique, nous écrit pour nous faire remarquer que, contrairement à notre assertion, il a cité l'ouvrage de M. Ph. Gonnard, *Origines de la Légende Napoléonienne*. C'est exact. La cause de notre erreur provient de la disposition adoptée par M. Frémeaux pour ses Notes, massées à la fin du volume. On sait que des Notes échappent, de la sorte, beaucoup plus facilement au regard, qu'insérées séparément au bas des pages. Et ce nous est une occasion de redire notre estime pour la science parfaite qu'a M. Paul Frémeaux des choses de Sainte-Hélène.

EDMOND BARTHÈLEMY.

SCIENCE SOCIALE

M. Barkhausen : *Montesquieu : ses idées, ses œuvres*, Hachette.— Archibald Cary Coolidge : *Les Etats-unis, puissance mondiale*, A. Colin — V. d'Avenel : *Aux Etats-Unis, les champs, les affaires, les idées*, A. Colin. — André Tardieu : *Notes sur les Etats-Unis, la société, la politique, la diplomatie*, Calmann-Lévy. — Georges Sorel : *Réflexions sur la violence,* Editions des Pages libres. —Memento.

Montesquieu est, comme aurait dit Balzac, un des maréchaux de l'esprit humain. Un livre sur *ses idées et ses œuvres* ne sera donc jamais négligeable, et quand il est signé par M. H. Barkhausen, il ne peut pas être ignoré. M. Barkhausen, on le sait, est le dernier éditeur de *l'Esprit des lois ;* il a eu à sa disposition les précieuses archives du château de la Brède; nul n'est donc plus qualifié que lui pour parler du Maître de la science politique, et l'étude qu'en 150 pages il fait de ses idées mérite de prendre place à côté de celles d'Albert Sorel et de Faguet. Mais les livres de ce genre, on ne peut que les

signaler. Montesquieu a touché à *tous* les problèmes de la civilisation humaine, dont chacun demanderait un volume. Comment étrangler en quelques lignes les *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, qui sont un prodige de raccourci, ou *l'Esprit des lois*, qui est un excès de condensé! D'autant que ces tours de force sont, eux-mêmes, merveilleusement obscurs. Est-il vrai, par exemple, que la *vertu* nécessaire aux démocraties soit l'amour des lois égalitaires, comme le dit M. Barkhausen ? Si je me reporte au contexte, je vois que vertu est pris dans son sens courant de probité, et si la réalité donne souvent ici un démenti à Montesquieu, c'est ce qui serait intéressant à vérifier et à expliquer. Mais ne pourrait-on pas aller jusqu'à dire que ce que nous appelons république ne ressemble en rien à ce qu'entendait Montesquieu; il ne connaissait, comme gouvernement de ce nom, que des cités, Athènes, Rome, Venise, ou de toutes petites confédérations, cantons suisses ou provinces unies; qu'est-ce que cela a de commun avec nos grandes républiques modernes, les Etats-Unis en tête ?

§

Justement sur les Etats-Unis toute une série remarquable de volumes ont paru ces derniers temps. On n'a pas oublié les *Vues d'Amérique* de M. Paul Adam, si vivantes, si perçantes, si à la fois déprimantes pour nous boulevardiers et réconfortantes malgré tout pour nous latins, ni les *Etats-Unis au XX*[e] *siècle* de M. Pierre Leroy-Beaulieu, techniques et documentés. Et voici maintenant d'autres ouvrages qui se complètent tant ils sont différents, **les Etats-Unis puissance mondiale** d'Archibald Cary Coolidge, sorte de chant de triomphe entonné devant le drapeau des *Stars and Stripes*, les **Notes sur les Etats-Unis** de M. André Tardieu, où l'on étudie à la fois les mœurs privées et les tendances publiques de ce grand pays, et enfin le voyage d'un autre de nos compatriotes, le vicomte d'Avenel : **Aux Etats-Unis, les champs, les affaires, les idées.** De ces trois volumes, assurément celui du Yankee aura le plus de retentissement par le monde; tous les problèmes de la politique internationale y sont étudiés avec une modération et une sagesse parfaites; et les derniers chapitres, les Etats-Unis et la Chine, les Etats-Unis et le Japon, ne sont pas ceux qui paraîtront le moins suggestifs au lecteur. Le livre de M. Tardieu le complétera utilement. Mais j'avoue avoir lu avec plus d'intérêt encore l'enquête de M. d'Avenel, qui d'ailleurs touche de plus près à la science sociale. Dès les premières lignes, ce livre a de quoi désarçonner je ne dis pas les personnes un peu au courant des questions transatlantiques, et qui ont suivi notamment les profondes études de M. Paul de Rousiers, mais les simples flâneurs qui ne connaissent des Etats-Unis que leurs gi-

gantesques usines, hauts fourneaux, turbines et marteaux-pilons. Or, nous dit M. d'Avenel dès sa première ligne, « c'est avec son agriculture que l'Amérique fait vivre son industrie ». Les Etats-Unis ne sont pas un pays, avant tout, d'ingénieurs, mais de cultivateurs. Il est vrai que ce sont des terriens qui n'ont rien de commun avec nos paysans ; ils n'ont ni la manie de l'hectare, ni le culte de la tradition, ni peut-être même l'amour du sol; ce sont des industriels qui *font* de la betterave ou du manioc comme leurs voisins *font* des souliers et des chapeaux; ils ne comprennent pas, par exemple, qu'on se ruine sur sa ferme, même scientifiquement, même avec consolations de comices agricoles ; ils veulent que leur travail *paie ;* c'est ce que parfois un Français découvre de son côté en France, mais au prix de quel effort, il faut lire *l'Expérience d'un propriétaire résidant* de M. Louis Dauprat, parue jadis dans *la Science sociale*, pour s'en rendre compte. Or le Yankee fait naturellement, spontanément, ce que M. Dauprat n'avait fait que par un coup de reins qu'il qualifiait lui-même de révolutionnaire. Il est vrai que toutes les conditions, même les conditions politiques, sont différentes. La République étoilée a bien un ministère de l'agriculture, comme la nôtre, mais qui n'a pas pour raison d'être de récompenser des services extra-culturels avec le Mérite agricole, ni de répartir les secours d'épizootie et de grêle entre les laboureurs bien votants; ce service, qui, comme tous ceux de là-bas, est soustrait au Parlement, a pour chef un ancien fermier, M. James Wilson, lequel est là depuis quinze ans, et ne s'occupe guère que d'expériences, de publicités et d'informations. Le Musée social, chez nous, donne un peu l'idée de son rôle, ou telle école technique de Lille ou de Nancy. L'irrigation des déserts salés du Sud-Ouest, trois fois grands comme la France, est due en partie aux conseils judicieux de ces fonctionnaires que, hélas ! nous ignorons, qui ne poussent jamais à l'intervention législative, et qui se contentent, même pour cette question vitale de l'irrigation qui chez nous aurait fait rédiger tout un Code, de « mettre les faits sous les yeux des états intéressés, laissant chacun en tirer les conclusions qu'ils comportent ». Et ce qui est dit des solitudes alcalines du Nouveau Mexique pourrait être répété des forêts, des grains, du coton, du tabac. Si l'agriculture entretient l'industrie, l'industrie à son tour a conquis et façonné à son image l'agriculture. — Un autre point de vue qui surprendra beaucoup de Français restés à Tocqueville ou à Laboulaye, c'est le renforcement de l'action du pouvoir central pour ce qui concerne les services définitivement institués; autant l'Etat est tolérant envers tout ce qui s'organise, autant il devient ombrageux pour toute exploitation d'où le risque s'éloigne, les chemins de fer, par exemple, les banques, les trusts; il tient, sinon comme chez nous à se les annexer sottement, mais à se les subordonner. Il ne serait pas impossible que

ce contrôle soit pour quelque chose dans la sagesse de ces trusts dont on a tant médit. Les trusts n'ont abouti ni à l'accaparement du marché, ni à l'asservissement des ouvriers, ni à l'exploitation des consommateurs ; leur résultat le plus net a été de profiter de la *confiance* (c'est bien le sens, on le sait, du mot *trust*) de leurs actionnaires pour ne pas leur servir de dividende et affecter tous les bénéfices à l'extension de la production. Voilà qui est aux antipodes de notre socialisme, et qui est plus pratique pour l'amélioration des salaires (la moyenne de ceux-ci, pour le trust de l'acier est supérieure à 4.000 fr. pour 180.000 ouvriers) que la Violence de nos syndicalistes. Et ce qui est plus curieux encore que le présent de la grande République, c'est son avenir. Comment évoluera l'âme yankee? L'ancienne Union anglo-saxonne et protestante est en train de devenir un capharnaüm germano-slave et judéo-catholique. La puritaine Boston est une ville papiste, et la métropole israélite de l'univers est New-York. D'autre part la dépopulation fait rage, bien plus qu'ici, et la politique tisse des liens de plus en plus subtils par quoi l'oncle Sam pourra bien un jour se trouver plus ligotté que Jacques Bonhomme. Avec ça, la question noire et la question jaune!... Il y aura place encore pour un livre très intéressant sur l'Amérique dans dix ans.

§

L'allusion que je faisais à la violence des syndicalistes s'explique par l'éclat du livre impatiemment attendu de M. Georges Sorel, **Réflexions sur la violence.** C'est un des ouvrages importants de ce commencement de siècle; il marque un revirement dans l'évolution de certaines idées: le socialisme politicien semble devoir désormais céder le pas au syndicalisme révolutionnaire. Je dis *semble* parce qu'il est possible que le talent incontestable de M. Sorel nous fasse sur ce point illusion. En comparaison de cette outre sonore et vide qu'est M. Jaurès, parfait produit de la cuistrerie universitaire, M. Sorel, écrivain verveux et penseur original, autodidacte fécond en vues pénétrantes sur l'histoire comme sur la science, sur l'exégèse comme sur l'architecture, prend des dimensions hautaines; il rappelle Proudhon ou Nietzsche. Mais un peu comme à ceux-ci, il ne faut pas lui demander autre chose que des démolitions. Tant qu'il s'agit de jeter bas, les uns sur les autres, cléricaux et radicaux, réactionnaires et parlementaires, collectivistes et solidaristes, c'est parfait; tous les Chevaliers de l'Assiette Ronde tremblent comme chienlits devant ce inarrêtable don Quichotte de la C. G. T. Mais ce n'est pas tout de « bien couper », il faut encore « recoudre », et à ce moment M. Sorel apparaît aussi enfantin que Proudhon. Assurément, réintroduire la Violence, une chevaleresque et héroïque violence, dans les âmes aveulies et tartufiées, c'est quelque chose, mais ce n'est pas tout. D'abord

uisque M. Sorel n'est pas amoraliste, et qu'il admet un *bien* et un *al*, il avouera qu'il importerait de savoir si sa Violence doit évoluer nformément à l'un ou à l'autre de ces monosyllabes. Et puis, y a violence et violence; celle qui pousse à construire des barri-des et à faire le coup de feu contre les non-producteurs n'est peut-re pas la même que celle qui incite à développer la production; on ut avoir du cœur à l'une de ces besognes et non à l'autre. Et encore se fait-on pas illusion sur le caractère héroïque de cette violence? es guerres civiles ne sont jamais chevaleresques, et, le feu de bataille passé, se déroulent de bien atroces et froides vengeances. . Sorel, qui est dur à juste titre pour « l'abominable Terreur de 93 », regorge de candeur s'il s'imagine que la prochaine révolution norerait fusillades, mitraillades, noyades, sans esquiver d'ailleurs s guillotinades et les septembrisades. Mais en allant plus au fond des oses, comment se fait-il qu'un homme si lucide et si solide ne voit s que la production, la productivité, tient non pas à l'esprit labo-eux des ouvriers, mais à l'esprit d'invention scientifique de l'élite? ui qui emprunte si volontiers ses comparaisons à l'art militaire, norerait-il que c'est le génie du chef qui décide de la victoire mieux ue le courage, d'ailleurs indispensable, des soldats? Quelle drôle de nception chez un esprit de si forte substance de tout ramener à la tte des classes! quelles classes? et quelles luttes? et de mépriser ction politicienne qui, il faut bien le reconnaître, est la seule effi-ce pour développer le parasitisme, celui des prolétaires comme celui s bourgeois! Les grèves, les fameuses sacro-saintes grèves, ne ussissent que par la voie politicienne. Ironie des choses! en dépit s sarcasmes et des mépris de Georges Sorel, c'est Jaurès ici qui a ison contre lui. Un « bruit de couloir » est plus productif qu'un eeting de Bourse du travail. Voilà des réflexions sur la Violence ui ne sont pas tout à fait les mêmes que celles de ce terrible fonc-onnaire-en-retraite. Vite, relisons *l'Opposition universelle* du and Tarde!

Memento. — *Les Idées politiques de Guez de Balzac*, par J. Declareuil, ard et Brière. Balzac n'a assurément pas l'envergure de Montesquieu, ais son rôle n'en a pas moins été considérable; il est, avec Bodin, un des res de la monarchie absolue, sans d'ailleurs être lui-même absolutiste. our lui le Prince n'est que le premier serviteur du pays, mais il se fait ne idée si haute du pouvoir royal, et une conception si métaphysique de s barrières que son action aboutit à la façon de régner de Louis XIV. — *z Vie de la cité*, par Pierre Baudin, Librairie universelle. Recueil d'arti-es très intéressants sur diverses questions municipales ou même nationales, omme le reboisement. De pareils livres vous plongent dans une exaspéra-on salutaire. Quoi, avec notre Parlement, notre presse, notre bureaucratie, ous laissons se perpétuer des millions de furoncles sociaux qu'il ne tien-ait vraiment qu'à nous d'enlever! Mais alors ce sont les anarchistes qui

ont raison ! — *Le Mouvement ouvrier au début de la monarchie de Juillet* (1830-1834) par Octave Festy, Cornély. Sérieux travail sur un côté de choses que les historiens n'avaient pas négligé, mais que M. Festy étudi plus à fond que ses devanciers, en versant au débat beaucoup de renseignements neufs. — E. Armand : *Qu'est-ce qu'un anarchiste ? thèse et opinions.* « L'Anarchie. » Beaucoup de bonne volonté, et beaucoup d'illusions « L'Esquisse problématique d'une société anarchiste » qui termine le livr mérite son qualificatif : « Point de voleurs, point de jaloux, point de criminels, point d'oppression ni de violence, presque point de maladies, etc etc. ». — *Esquisse d'une société collective*, par Edouard Héberlin, Darcy Jussey. Même son de cloche. Une préface d'Anatole France donne un prix particulier à cette plaquette.

HENRI MAZEL.

ARCHÉOLOGIE, VOYAGES

Marcel Poète : *L'Enfance de Paris*, Armand Colin, 3 fr. 50. — G. Cain : *Nouvelles promenades dans Paris*, Flammarion, 5 fr. — Charles Roux : *Nîmes*, Bloud et Cie, 1 fr. — Paul Patté : *Hinterland Moï*, Plon, 4 fr.

Le volume que publie M. Marcel Poète sur **L'Enfance de Paris** est un recueil de leçons sur la formation territoriale et l'histoire de la capitale depuis les origines jusqu'à l'époque de Philippe-Auguste. On y raconte son premier établissement, les périodes gallo-romaine et mérovingienne, la fondation des premiers édifices, et surtout la constitution des terrains sur lesquels s'étend le Paris moderne. Primitivement, Paris c'était la Cité et quelques îles, qu'elle absorba plus tard; c'était la rive gauche où s'élevèrent sur des collines Saint-Marcel, Sainte-Geneviève, Saint-Vincent, qui devint ensuite Saint-Germain-des-Prés. La rive droite, souvent inondée, coupée par des bras de rivière ou des marécages, — au XIIe siècle on y passait encore les ponts de Saint-Martin-des-Champs et de Saint-Lazare — était occupée cependant par des buttes comme celles où s'élevèrent Saint-Gervais et Saint-Laurent. Mais ce n'est guère qu'à partir du VIe siècle que la ville commence à s'étendre de ce côté, — outre Grand-Pont — et que l'on voit se développer la vie commerciale et cette énorme agglomération urbaine qui graduellement a constitué la Métropole. — On sait que la ville gallo-romaine disparut dans les invasions, dès le IIIe siècle, et qu'il n'en est rien resté, si l'on excepte les Arènes de la rue Monge, une salle du Palais de Julien, dit le Palais des Thermes ou des Termes, quelques pierres recueillies au musée de Cluny, les traces d'un théâtre sur l'emplacement du lycée Saint-Louis et — s'étendant entre le boulevard Saint-Michel et la rue Saint-Jacques, au sud, semble-t-il, de la rue des Ecoles — peut-être le plan d'un vaste édifice, temple ou portique, qui a été qualifié asse niaisement « d'édifice Soufflot » (1). Les recherches concernant ce

(1) Il faut ajouter à cette nomenclature l'aqueduc d'Arcueil, repris au XVIIe siècl par Salomon de Brosse, et complété en 1868.

deux derniers édifices sont surtout dues à M. Vacquer, attaché au service des travaux historiques et des fouilles de la ville, mais demeurant en somme presque inconnues (1). — Après la destruction du Paris de la rive gauche, des vignes couvrirent en grande partie ses collines, et furent plus tard remplacées par des jardins. La capitale se resserra dans son île, la Cité (2), avec des faubourgs très exigus, et après le siège des Normands, après les premiers Capétiens, au temps de Philippe-Auguste, où le mouvement d'expansion est depuis longtemps repris, le tracé des murailles passe par la rue du Cardinal-Lemoine, le Panthéon, la rue Mazarine, — au nord par la rue du Louvre, la rue Etienne-Marcel, la rue des Francs-Bourgeois et la rue de l'Ave Maria, près de l'église Saint-Paul actuelle. L'emplacement de la courtine, des tours, dont quelques parties subsistent, a été reconnu ; par exemple, à la base de la tour de Jean-sans-Peur, rue Etienne-Marcel ; près du Mont-de-Piété (tracé d'une tour) ; près de Saint-Etienne-du-Mont ; passage du Commerce, où un soubassement de tour sert d'atelier à un serrurier (3). — Mais une des observations les plus intéressantes qui aient été faites par M. Poète concerne le rôle des établissements religieux dans le développement graduel de Paris. Ce ne sont d'abord que des groupements isolés d'habitations entourant les églises, mais qui se réunissent peu à peu, comblent les anciens marécages, escaladent les buttes et forment enfin le Paris historique. Le fait est surtout frappant pour Saint-Germain-des-Prés, — dont le bourg comptait 210 maisons au début du XIe siècle ; pour Sainte-Geneviève ; pour Saint-Médard ; pour Saint-Victor. Le marché de Paris se tenait alors entre Saint-Martin-des-Champs et Saint-Laurent — une des plus anciennes églises de la ville, car elle est indiquée déjà par Grégoire de Tours. — On peut signaler encore dans le volume de précieux détails sur l'organisation des corporations ; les

(1) On sait que la *Commission du vieux Paris*, pour laquelle, de coutume, on n'a que louanges, garde jalousement les plans et rapports de ses membres, ou si elle les publie, c'est dans un bulletin dont on n'aperçoit jamais même la couverture. On parle bien de travaux qui doivent être donnés prochainement dans le grand répertoire de l'*Histoire générale de Paris ;* mais cette collection intéressante a été arrêtée depuis longtemps pour faire place à un fatras de volumes jaunes sur la période révolutionnaire. Il serait peut-être temps, en effet, d'y revenir. — La commission du Vieux Paris pourrait encore s'employer utilement pour empêcher des démolitions stupides comme celles qui ont été signalées ces derniers mois encore : L'abbaye-aux-Bois, la tour Dagobert, l'hôtel du Prévôt (passage Charlemagne), sans parler du déplorable « alignement de la rue Saint-Jacques », qui a éventré tout le vieux quartier Saint-Séverin.

(2) Il n'est peut-être pas inutile de rappeler l'exiguité des cités romaines au moment des invasions ; celle de Senlis, dont la muraille subsiste presque intacte, à côté de Paris, en peut donner une idée exacte. Elle mesure 840 m. alors que la Cité en comptait plus du double ; mais c'étaient quand même des enceintes de châteaux plutôt que des villes.

(3) C'est aussi à partir du XIIe siècle que s'établissent les trois divisions traditionnelles de Paris : la Ville, la Cité, l'Université.

éléments de la population parisienne et les complications du régime féodal ; sur la physionomie de la Cité au XIIe siècle ; des chapitres excellents, relatifs aux invasions normandes, à l'abbaye de Saint-Germain. Mais nous ne pouvons nous étendre davantage sur ce travail qui ne fait d'ailleurs que commencer une série que nous serons heureux de suivre. Il faut bien dire ensuite qu'avec un tel sujet, des cartes de détail, des planches, des plans surtout seraient d'un utile secours,—par exemple le Paris Gallo-Romain dressé par M. Hochereau d'après les relevés de Vacquer et que la Commission a placé dans l'escalier de sa bibliothèque ; nous indiquer qu'un édifice se trouve à la « cote 33 » ou parler des cotes « 30 et 31 », cela ne dit rien (1). L'ouvrage, très savant, très fouillé, établi d'après les pièces d'archives, est peut-être aussi trop délayé, trop diffus ; ses explications manquent de précision et cela vient peut-être de ce que, par convenance d'éditeur, M. Poète a fondu ses notes avec le texte. Enfin, il manque un index pour faciliter les recherches ; mais cette lacune sera facile à combler lorsque l'auteur sera parvenu au bout de son programme.

§

D'une érudition plus facile est le dernier livre de M. G. Cain, **Nouvelles promenades dans Paris**, qui nous mène en flânant à travers les époques et souvent en des coins ignorés, comme l'ancien cimetière de Saint-André-des-Ars, — à deux pas des travaux du métro qui bouleversent la place — et cueillant au passage les anecdotes et les souvenirs, va des toits du Louvre aux Champs-Elysées, en passant par Saint-Médard, la Bièvre, le Val-de-Grâce, la rue du Petit-Pont, le chevet de Notre-Dame, le Châtelet et le Temple, la place Louvois, Saint-Lazare, le parc Monceau, — toujours alerte, amusant et d'une érudition heureuse. M. G. Cain, qui tient à sa disposition les collections précieuses du Musée Carnavalet, y a puisé abondamment comme de coutume pour l'illustration. Nous retrouvons encore ici les plans parcellaires en feuilles superposées, dont il a été fait usage dans un précédent travail et qui sont surtout utiles avec les bouleversements continuels de l'édilité. Mais je veux mentionner spécialement les pages consacrées au vieux quartier du Temple, aujourd'hui méconnaissable, et à la détention de la famille de Louis XVI — il paraît même qu'on avait aménagé l'intérieur de la tour en décor de prison (2) ; — à la fin tragique de Gérard de Nerval, pendu dans la rue de la Vieille-Lanterne, sur l'emplacement du théâtre Sarah-Bernhardt ; et de curieuses notes sur la vie passée du Palais-Royal, si délaissé aujourd'hui et transformé le soir en un quartier général des malandrins. Nous savons enfin que le célèbre canon du Pa-

(1) Page 230.
(2) La Tour du Temple fut abattue en 1809, par ordre de Napoléon Ier.

lais-Royal, — artillerie astronomique! — coûte 150 francs par an, pour « frais de poudre et entretien », et le livre se termine par quelques conseils aux photographes amateurs des vues de Paris.

§

De M. Charles Roux, voici encore, dans la « Bibliothèque régionaliste », un petit volume sur **Nîmes**, qui fait suite pour ainsi dire à celui qui a été publié par le même auteur sur Aix-en-Provence. — Ce sont surtout les souvenirs de l'époque romaine, qui abondent à Nîmes ; ses arènes et sa Maison Carrée, la Pour du Gard, sont justement célèbres ; on peut mentionner encore les vestiges du temple de Nemausus, dit plus tard Temple de Diane ; deux des portes antiques, la porte d'Auguste et la porte de France, plus les restes des remparts, qui comptaient autrefois 90 tours. La célèbre tour Magne, sur laquelle on discute depuis si longtemps, et bien délabrée aujourd'hui, semble remonter à une époque antérieure. — Saccagée par les Vandales, la Nîmes romaine avait subsisté jusqu'en 407. Dans le cours du v[e] siècle, la ville fut dévastée encore par les Visigoths, et lorsque commence le Moyen-Age, l'amphithéâtre, flanqué de deux tours et défendu d'un large fossé, a été utilisé comme forteresse. On y construisit même des maisons ; ce fut le « Bourg des Arènes », — qui avait sa noblesse sous le titre de « Chevaliers du château des Arènes » — et compta jusqu'à 2000 habitants. — On en commença le déblaiement en 1809, mais nous pensons que ce fut une entreprise regrettable, car ce coin pittoresque valait d'être conservé. — La Maison Carrée, temple dédié aux fils adoptifs d'Auguste et construit sur la plus grande place de Nîmes, après avoir servi de Maison consulaire, d'écurie, d'église aux religieux augustins (1), enfin d'entrepôt, a été transformée en Musée des Antiques, — ce qui se comprend mieux qu'à Vienne, où l'on a utilisé pour le même usage une ancienne église. Mais sur l'emplacement de la basilique de Plotin s'élève aujourd'hui le Palais de Justice (2). Théâtre, cirque, portiques de la cité romaine ont disparu et la cathédrale a été construite au lieu même où s'élevait un temple dédié à Jupiter. — C'est du reste un assez pauvre monument, — Notre-Dame et Saint-Castor (xi[e] s.) — très abîmé et qui ferait piètre mine à côté de nos grandes églises du nord. On n'y peut guère signaler que la tour et une jolie frise de petits personnages au portail Ouest. Restent les vieilles maisons, nombreuses encore à Nîmes, surtout pour l'époque de la Renaissance. La promenade dans les rues, à leur recherche, donne un des chapitres les plus intéressants de ce livre, qui consacre encore des pages très informées aux collections de la ville et lui restitue, au moins par la description,

(1) Il fut même question, sous Louis XIV, de la transporter à Versailles.
(2) Il en a subsisté la « frise des aigles », que possède le musée épigraphique

les multiples œuvres d'art qui ont été enlevées par les musées de Paris et de Lyon, — voire par ceux de l'étranger. — Je dois dire aussi que ce volume est mieux fait, plus soigné que le précédent, et abonde en indications précises, historiques et bibliographiques. Il reste à souhaiter que les éditeurs, suivant leur programme, ne s'en tiennent pas uniquement à quelques villes du Midi, — ni à un seul auteur, si goûté soit-il ; qu'ils fassent aussi des guides pratiques, avec un supplément de quelques pages indiquant d'une manière succincte, pour chaque endroit, les choses qui méritent d'être vues, et nous l'avons demandé déjà qu'ils y joignent des plans, — faute de quoi les descriptions topographiques n'ont aucun sens. Par contre, ils pourraient facilement supprimer le chapitre des gloires locales, qui fait longueur, et ne peut intéresser que les indigènes, car personne, je suppose, ne demandera, de passage à Nîmes, la maison natale de Jean Reboul (?) ou celle de Bigot (??), — voire de feu Alphonse Daudet.

§

M. Paul Patté publie sur l'**Hinterland Moï**, région quasi inconnue au nord de la Cochinchine, entre le Cambodge, le Laos et l'Annam, un récit d'exploration des plus intéressants et sur lequel nous avons plaisir à nous arrêter ; récit alerte, plein de détails curieux, — enthousiaste et convaincu — aux péripéties nombreuses, et dont la lecture est même attachante. Après quelques détails donnés sur l'organisation, la préparation de l'expédition, une tournée préliminaire dans les cantons Moïs annexés, l'exploration commence par la marche de la Yumbra, d'Hon-Quan à Phu-Trith par la boucle du Song Bé. Puis les voyageurs séjournent longuement à Dong-Bang-Tay, au centre du pays qu'ils visitent, et finissent par s'enfoncer à l'Est dans la marche du Sé-sé, de Phu-Trith au Da-Dung ou Dong-Naï ; ils reviennent péniblement du Da Dung à Thanth-Xung, et de là à Saïgon, étudiant partout le climat, le sol, la population et ses usages, l'industrie et le commerce encore rudimentaires, cherchant surtout à faire respecter et aimer le pays qui les envoie. De mœurs douces, mais très ombrageux, les Moïs acceptent cependant la domination française, — braves gens, en somme, qui n'y voient pas plus loin que le bout de leur nez. — A la fin du volume se trouvent de précieuses indications sur les mœurs, des recherches concernant l'anthropologie, les productions de la contrée, et même M. Patté a pris soin de noter un vocabulaire.

CHARLES MERKI.

QUESTIONS JURIDIQUES

Devoir conjugal et divorce. Arrêt de la Cour de Cassation du 6 avril 1908. — *La Conversion de la séparation de corps en divorce.* Loi du 6 juin 1908. — Oc-

ave Aubry : *L'Indulgence et la loi.* Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1 vol., 5 fr.

S'il est une question délicate en matière de divorce, c'est bien celle des griefs que les époux peuvent s'adresser réciproquement touchant ce qu'on appelle le Devoir conjugal. En cette matière, on peut pécher par excès ou par abstention. Cependant les archives judiciaires ne contiennent pas, à ma connaissance, de décision prononçant le divorce contre un mari pour le motif qu'il aurait été immodéré dans l'accomplissement du devoir conjugal.

La question n'a même jamais dû se poser, dira-t-on ; car il est invraisemblable qu'une femme se soit plainte d'un excès d'hommages de cette nature.

Erreur profonde. La nature féminine est ainsi faite qu'il arrive qu'une femme n'hésite pas à venir se plaindre devant les tribunaux des caresses de son mari qu'elle a parfaitement acceptées, mais qu'après réflexion elle juge excessives ou irrespectueuses.

C'est ainsi qu'il y a quelques semaines la quatrième chambre du Tribunal civil de la Seine était saisie d'une demande en divorce présentée par une honnête dame qui reprochait à son mari d'avoir manqué de réserve dans l'accomplissement du devoir conjugal. Avec une impudeur bien féminine, elle faisait complaisamment exposer à la barre que son mari lui avait prodigué certaines caresses spéciales, bonnes peut-être entre amant et maîtresse, disait-elle, mais dont un mari respectueux devait s'abstenir à l'égard de « la mère de ses enfants », comme eût dit Joseph Prudhomme.

Le mari aurait pu facilement nier. Il n'existait aucun témoin du fait, et il n'en restait, bien entendu, aucune trace. Mais, loin de nier, le mari reconnut volontiers que, dans l'accomplissement de son devoir, il s'était efforcé d'être aussi éloquent que possible. Il ajouta qu'on ne pouvait cependant lui reprocher d'avoir voulu trop bien faire, et que d'ailleurs sa femme trouvait jadis dans ces efforts d'éloquence un charme égal à l'irrespect qu'elle y découvrait si tardivement.

Le Tribunal a répondu à cette étrange requête avec autant d'esprit que de bon sens. Il l'a rejetée, déclarant qu'en ce qui concernait le devoir conjugal, l'indifférence seule était injurieuse, et que les caresses reprochées, loin d'exprimer l'indifférence, exprimaient au contraire une affection passionnée.

Il aurait pu ajouter que ces caresses, en tout cas, n'avaient été possibles qu'avec, sinon une collaboration active de la femme, du moins avec son acquiescement qui, pour dissimulé qu'il pût être, n'en était pas moins parfait.

En effet, relativement aux gestes de l'amour, une femme ne subit que ce qu'il lui plaît de subir. Dans les prétendus viols de femmes mûres, il y a toujours une part importante de consentement de la

victime. C'est ce qu'avec beaucoup de sagesse avait reconnu le Parlement de Bordeaux en décidant dans un vieil arrêt: « Une femme ne doit estre creuë quand elle accuse un homme de l'avoir cogneuë par force, si elle n'en a preuve par témoins. »

Si extraordinaire que le cas puisse paraître, d'une femme se plaignant d'être trop aimée physiquement, il se présente parfois, et n'est pas nouveau.

Montaigne rapporte en effet un cas fameux :

Sur le différend advenu à Cateloigne, entre une femme se plaignant des efforts trop assiduels de son mary, non tant, à mon advis, qu'elle en feust incommodée (car je ne crois les miracles qu'en foi); à laquelle plainte le mary respondoit, homme vrayment brutal et desnaturé, qu'aux jours mesme de jeusne il ne s'en sçauroit passer à moins de dix; intervint ce notable arrest de la royne d'Aragon, par lequel, après meure délibération du conseil, cette bonne royne, pour donner règle et exemple, à tout temps, de la modération et modestie requise en un juste mariage, ordonna, pour bornes légitimes et nécessaires, le nombre de six par jour, relaschant et quittant beaucoup du besoin et désir de son sexe « pour établir, disoit-elle, une forme aysée, et par conséquent permanente et immuable » : en quoy s'escrient les docteurs « quel doibt estre l'appétit et la concupiscence féminine, puisque leur raison, leur réformation et leur vertu se taille à ce « prix! » (Liv. III, chap. v).

Nicolas Bohier, dans son *Recueil des décisions du Parlement de Bordeaux*, où Montaigne paraît avoir trouvé l'indication du jugement de la reine d'Aragon, fait suivre l'analyse de cet arrêt de la sage réflexion suivante : *Unde de potentia viri non tantum mirari oportet, quantum de querela uxoris;* et il rappelle le proverbe : *Tria sunt insatiabilia : Infernus, os vulvæ, et terra quæ non satiatur aqua.*

Il faut le reconnaître, presque toujours, c'est du « trop peu » que se plaignent les femmes qui demandent le divorce en critiquant la manière dont leur mari accomplit son devoir conjugal.

Le cas est plus fréquent qu'on ne croit. Dans un arrêt du 6 avril 1908, la Cour de cassation décide que « l'abstention prolongée du « devoir conjugal de la part du mari constitue, lorsqu'elle est due à sa « seule volonté, une injure grave à l'égard de la femme, susceptible « de faire prononcer le divorce à son profit ». Cette jurisprudence est constante.

Mais on voit l'énorme difficulté à laquelle se heurte la délaissée qui réclame le divorce pour ce motif.

Il faut d'abord qu'elle prouve « l'abstention prolongée ». Lorsque l'abstention a été totale, la femme écrit dans ses conclusions qu'elle possède encore « tous les attributs de la virginité », qu'on peut l'examiner, et, ainsi, le fait matériel de l'abstention est facilement établi.

Mais lorsque l'abstention suit l'accomplissement parfait du devoir conjugal, lorsque le mari n'est pas un abstentionniste de la première heure, comment prouver son abstention postérieure, si j'ose dire ?

La nature, sur ce point, a été d'une grande discrétion. Il n'y a que le premier pas qui marque. Après, on peut marcher, courir, piétiner, des foules peuvent passer, il n'y paraît plus. Généralement les femmes ne s'en plaignent point; car ce sont de très rares exceptions que ces délaissées qui, après avoir connu l'amour, songent mélancoliquement à l'herbe qui pousse sur les chemins abandonnés, et gémissent de ne pouvoir prouver l'abandon dont elles souffrent.

Ensuite, lorsque l'abstention est prouvée, il reste encore à établir qu'elle est imputable au mari, qu'elle procède d'une indifférence méprisante, qu'elle est injurieuse, en un mot. Allez donc faire cette preuve. L'impuissance n'est pas une cause de divorce ; en cette matière la mauvaise volonté seule constitue une faute. Contre ceux « qui veulent bien, mais ne peuvent point », pas de divorce. Ils font ce qu'ils peuvent pour accomplir leur devoir, impossible de leur faire grief de la pauvreté ou même de la nullité du résultat obtenu.

A ce cas plus qu'à tout autre s'applique l'aphorisme : « Quand on fait ce qu'on peut, on fait ce qu'on doit. »

§

Le Journal officiel du 7 juin 1908 a publié la loi suivante, du 6 juin 1908, relative à **à la conversion de la séparation de corps en divorce**.

Art. 1er. — Le premier paragraphe de l'article 310 du Code civil est ainsi rédigé :

« Lorsque la séparation de corps aura duré trois ans, le jugement sera de droit converti en jugement de divorce sur la demande formée par l'un des époux.

« Les dépens relatifs à cette demande seront mis pour le tout à la charge de celui des époux, même demandeur, contre lequel la séparation de corps a été prononcée, et pour moitié à la charge de chacun des époux si la séparation a été prononcée contre eux à leurs torts réciproques.

« Les dispositions du jugement de séparation de corps accordant une pension alimentaire à l'époux qui a obtenu la séparation conservent en tout cas leur effet. »

Art. 2. — La présente loi est applicable à l'Algérie et aux colonies de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion.

J'ai dit, quand cette loi est venue en discussion pour la première fois devant le Parlement, ce que j'en pensais. C'était une loi nécessaire. Il n'est pas possible, en effet, de comprendre et d'admettre qu'un époux ne voulant plus vivre avec son conjoint puisse s'opposer à ce que le lien les ayant unis soit définitivement tranché.

§

L'Indulgence et la loi. Dans cet cet ouvrage, M. Octave Aubry étudie le grave problème de la *Loi de pardon.*

Convient-il de donner aux juges le droit d'absoudre complètement le prévenu dont la culpabilité est certaine, quand cet acte de clémence lui apparaîtra comme le moyen le plus efficace d'arriver à la moralisation du coupable ?

A lire les nombreuses opinions que l'auteur a recueillies, les avis sont très partagés sur ce point.

La criminalité augmente, cela est incontestable, et beaucoup se demandent si le moment est bien choisi pour affaiblir la répression.

M. Aubry ne méconnaît pas la portée de l'objection ; aussi est-il d'avis d'aggraver les peines contre les criminels endurcis, en même temps que serait créée la Loi de pardon. « A la faculté d'absolution, « écrit-il, il nous paraît logique et prudent de faire correspondre « une faculté d'aggravation. »

A cette condition j'admets ses conclusions, mais je préférerais qu'on commençât par l'aggravation. C'est plus urgent, et ce serait plus sûr.

JOSÉ THÉRY.

QUESTIONS COLONIALES

Le voyage du ministre des colonies en Afrique occidentale. — Georges Deherme : *L'Afrique occidentale française. Action politique. Action économique. Action sociale.* 1 vol., Paris, Bloud. — Un manifeste de M. Lucien Hubert.

Allègrement, le ministre des colonies, accompagné de M. Bordeaux, directeur de son cabinet, et de M. Emile Despax, chef de son secrétariat particulier, est allé promener ses soixante printemps à la côte occidentale d'Afrique. Le 18 avril, il débarquait à Dakar, le 20, il posait la première pierre de la nouvelle gare de Saint-Louis, le 23, il inaugurait le premier tronçon du chemin de fer de Thiès à Khayes, le 24, il s'embarquait à bord du « Chasseloup-Laubat » pour la côte d'Ivoire, le Dahomey et la Guinée. Du 29 avril au 1er mai visite de Bingerville, Abidjean et Bassam. Du 3 au 7 mai, Cotonou, Porto-Novo et Sakété. Du 12 mai au 16 mai, voyage en Guinée, Conakry, Kindia, et la voie ferrée en construction jusqu'au terminus. Enfin, du 14 au 21 mai, séjour à Gorée et à Dakar et retour pour France. Je ne donne que les grandes lignes du voyage qui fut marqué par la pose d'un grand nombre de premières pierres, par quantité de vins d'honneur, d'inaugurations, de réceptions officielles et de banquets. Je ne parle pas des discours, accompagnement fatal de ces sortes de fêtes. Certains mauvais plaisants ont avancé que ce voyage, préparé de longue main, avait été « truqué », que le mot d'ordre avait été donné

ıx colons et aux commerçants afin de prévenir toutes les doléances
cheuses, qu'enfin, de faux chefs indigènes avaient été exhibés au
inistre qui louangèrent, en un français impeccable, l'œuvre civili-
trice de la France. Ce sont là fantaisies. Ce voyage fut certaine-
ent sincère. Point n'était besoin, d'ailleurs, de tant de ruses ni de
écautions pour masquer ce qui devait être caché. La rapidité exces-
ve du voyage, véritable randonnée d'agence Cook, suffit à empê-
ıer le ministre de voir de « trop près » les choses. Est-ce un grand
alheur ? Il n'est pas établi que les vues superficielles du monde
térieur ne sont pas les meilleures. En tout cas, ce sont parfois les
oins dangereuses. Puis, deux résultats importants découlent de ce
yage, l'un d'intérêt général, l'autre d'intérêt plus spécialement
lministratif. Le ministre des colonies, d'abord, arrivé aux affaires
vec une défiance instinctive à l'endroit du personnel colonial, a
ı juger sur place quel laborieux effort quotidien devaient four-
ir nos administrateurs, quelle tâche délicate et ardue, rendue
arfois héroïque par la dureté du climat, leur incombait. Ce premier
sultat est capital. Au lendemain des heures pénibles vécues à la
ôte occidentale d'Afrique par tout le personnel administratif, attaqué,
lipendé à l'occasion des incidents de Guinée ou du Congo, il était
on que l'assurance fût donnée à ce personnel, par l'homme le plus
ualifié pour le faire, que le gouvernement avait pleine confiance en
s serviteurs et les estimait à leur vraie valeur. En second lieu, le
inistre des colonies a pu, à un point de vue plus particulier, juger
ombien avait été favorablement accueillie la nomination du succes-
ur de M. Roume, M. Merlaud-Ponty. Le nouveau gouverneur géné-
ıl de l'Afrique occidentale française est universellement aimé des
ens qu'il a à administrer, indigènes, colons et fonctionnaires. Il
onnaît à merveille les différentes parties qui constituent l'Afrique
ccidentale. Il a séjourné dans toutes et a pratiqué de longue date
s hommes et les choses. De plus, il a travaillé fréquemment avec
on prédécesseur et peut être considéré comme l'héritier direct de sa
ensée. Intelligence pratique, caractère affable, santé robuste, telles
ont les qualités maîtresses de M. Merlaud-Ponty, qui lui permettront
rtainement de mener à bien une tâche difficile. Je dis difficile. En
fet, l'Afrique occidentale française doit faire face à de lourdes char-
es financières.

Désireux de faire grand et vite, M. Roume a infligé, d'autorité,
ce pays un cadre administratif et financier imité de celui qu'avait
stauré en Indo-Chine M. Doumer. L'avenir dira si cette imitation,
ui ne fut pas toujours effectuée *mutatis mutandis*, fut heureuse. Je
is, pour ma part des réserves.

Je m'attendais à trouver à cet égard des documents intéressants
ans l'ouvrage récemment paru de M. Georges Deherme, **l'Afrique**

occidentale française. M. Deherme a visité récemment, e[n]
mission officielle, les diverses régions de l'Union africaine. Sa per
sonnalité connue, affirmée par l'œuvre utopique mais généreus
et intéressante des universités populaires, était un garant de l'intér
de son œuvre. Malheureusement, M. Deherme, disciple — si l'on cro
le prospectus de la maison Bloud — d'Auguste Comte, est avant tou
chose un sociologue. Sans doute, dans son œuvre, a-t-il consacré u
chapitre documenté à l'action économique de la France en Afriq
occidentale. Mais ce qu'il a préféré traiter, on le sent, c'est son actio
politique, son action sociale. Or, dès qu'on aborde ce terrain,
crains bien qu'on ne réitère le fameux voyage au pays d'Utopi
L'Afrique occidentale française, comme l'Indo-Chine, est une uni
géographique artificiellement constituée à laquelle la France a confé
une personnalité morale qui lui a permis d'emprunter, — emprunt
ce qui est, dans notre organisation capitaliste mondiale, le signe ma
jeur de la vie, la forme suprême de l'activité. L'Afrique occidenta
française, afin de constituer un réseau de voies ferrées, et un appare
économique complet, a emprunté et a beaucoup emprunté, engagea
ainsi l'avenir. Les ressources qu'elle offre, les valeurs et la densité
sa population, la capacité fiscale de celle-ci, la bonne gestion d
finances des diverses colonies constituent-elles un gage sérieux d
emprunts contractés et les sommes avancées suffiront-elles à mener
à bien l'œuvre administrative, politique et économique entreprise? Voi
ce qu'il était intéressant d'étudier, la question que je m'attenda
à trouver sinon définitivement résolue, du moins clairement expos
dans un ouvrage comme celui de M. Deherme qui se présente accor
pagné des meilleures références. Or, je n'ai rencontré, à côté de vu
fort ingénieuses, de documents bien choisis, qu'une série de consid
rations générales sans portée pratique. M. Deherme, étudiant les fon
tionnaires de l'Afrique occidentale, constate qu'il faudrait un recr
tement moins intellectuel, « faire place au peuple », « trouver d
hommes » ! Et puis après? Comme cela sent la rhétorique de réuni
publique, cela ! Comme dans tout ce livre, fort intéressant, je le répèt
mais trop encombré de doctrine, on passe à côté de la réalité ! A cô
de critiques fort justes — d'ailleurs, avez-vous remarqué que
critiques sont toujours justes? — à côté d'une partie négative exc
lente, que de chimères ! M. Deherme veut organiser le travail libre
l'antinomie irréductible, même et surtout en Europe — travail
liberté, quel accouplement ! M. Deherme veut affranchir les femm
noires. Il déclare : « Le fétichisme n'est pas un obstacle. Il permet u
culture et une civilisation assez avancées, profondément sociales. L
Chinois qui l'ont systématisé en ont fait la base d'une civilisation a
mirable par bien des côtés. Les nègres peuvent mieux encore ! » I
nous voguons en plein paradoxe. Un fait avéré est que le fétichism

ut comme le catholicisme et le protestantisme, amènent la régression
la race noire qui n'a jamais pu s'accommoder jusqu'ici que de l'isla-
isme. Une étude définitive de M. Binger fait foi à cet égard. Quant
comparer Peuhls, Bambarras ou Kroumen aux Chinois, cela ne
eut vraiment être fait sérieusement. Le fétichisme des Chinois est tout
térieur. Il se borne à un certain nombre de rites d'utilité familiale
sociale, à certaines pratiques à fin d'hygiène. A côté et au-dessus
ce fétichisme se placent les admirables préceptes de Lao-tseu et de
onfucius, fort répandus et commentés, qui sont une philosophie
orale de haute portée bien supérieure au scepticisme latin, au réa-
sme anglo-saxon.

M. Deherme, — et j'éprouvais ce sentiment à lire sa remarquable
troduction, — est le théâtre d'une lutte intérieure. Il a vu les colo-
es, il a, sur place, constaté nombre de faits, il s'est, à bon droit,
contrairement à certaines théories ridicules autant que puériles,
it une opinion ferme sur la nécessité de la colonisation qui est *un*
it, résultant fatalement du jeu de l'activité humaine. Mais, après
vue directe des choses et le sain jugement porté sur elles, le socio-
gue reparaît. C'est si difficile de renoncer à des théories, à un dog-
atisme chers! Et M. Deherme affirme: « La colonisation, quand
le n'est pas de peuplement — qui est la forme primitive, instinctive,
rimée désormais, la migration — c'est donc une entreprise d'éduca-
on... Coloniser, c'est élargir l'association, la faire plus souple, c'est
cialiser... La colonisation, c'est avant tout une grande force de pro-
ès! » Le progrès, voilà bien le grand mot, le fétiche brandi, l'affir-
ation gratuite érigée en dogme.

La colonisation européenne, un progrès? Un progrès, alors que,
our amener à nous les Noirs, nous ne disposons que d'un moyen :
ur créer des besoins artificiels, c'est-à-dire travailler à leur malheur,
leur damnation éternelle! Oh, comme il est dangereux de s'éloigner
Fait! Il est pourtant si éclatant, si tangible! L'Européen vient
x colonies pour « faire du commerce ». Pour obtenir les matières
dispensables, il n'offre au Noir, que des objets de première nécessité
tenteraient pas (il les a tous à portée de la main), que des articles
luxe. Désir, curiosité, habitude, besoin, voilà le processus. Pour
rmettre les échanges, il faut des voies de communication. D'où
cessité de se créer des ressources, d'où l'emprunt. Pour gager
mprunt, des impôts sont établis, impôts qui, — c'est un axiome de
ience financière — ne reculent jamais et augmentent toujours. Au
ongo, on considère comme un progrès d'habituer le Noir aux
hanges monétaires. C'est fait, le prétendu associé est pris dans
ngrenage de nos souples machines sociales d'Europe. Il faut
'il travaille et qu'il sue, tout comme le salarié métropolitain. Et
est entre l'employeur et l'employé l'éternel contrat léonin, c'est le

servage pire que celui des anciennes colonies d'Amérique, c'est le Progrès! Et alors, M. Lucien Hubert (1) peut déclarer : « Forçant les cercles du désert, de la solitude, de l'oubli, le génie européen est allé réveiller l'humanité noire. Fêtons les fiançailles de ce Prince charmant et de cette Belle au Bois dormant. Et puissent toutes les fées de notre civilisation, la Justice et la Bonté, venir déposer dans leur corbeille les présents qui rendront leur alliance féconde, bienfaisante, éternelle. » Pauvre humanité noire! Ayons donc au moins la franchise d'avouer que si nous prenons tant de soin de toi, c'est que tu nous parais constituer une inépuisable réserve de main d'œuvre. Pourquoi serions-nous meilleurs en Afrique, en Asie, qu'en France où toutes les institutions philanthropiques dissimulent une préoccupation utilitaire? Nous devenons ménagers des vies humaines, c'est parfait. Le temps n'est plus où, pour construire une voie ferrée, celle de Phulangtuong à Lang-son, pour ne pas la nommer, nous consommions des milliers de coolies, gaîment, avec prodigalité. Nous entendons que les races africaines « rapportent » le maximum. Nous voulons que les boules de caoutchouc, l'ivoire abondent sur les quais de Bordeaux et du Havre, que les arachides croissent, que l'huile de palme coule à pleins bords. Rien de mieux. Mais que viennent faire ici la science, la justice, la bonté et surtout le Progrès? Je ne souhaite point que l'éducation noire soit poussée trop avant. Les races primitives ont un sentiment profond, une intuition puissante de l'hypocrisie. Tant qu'elles seront les plus faibles, elles admettront le droit du plus fort. Le jour où le « plus fort » désarmerait, le jour où elles auraient compris l'admirable mensonge de toutes ses abstractions, elles auraient tôt fait — les Annamites nous en donnent un avant-goût, — de dénoncer ce prétendu « contrat d'association », de s'insurger contre la tutelle et l'exploitation européenne. M. Deherme ne devrait pas s'y tromper. Nègres et jaunes sont loin de la crédulité qui fleurissait parmi les ouvriers du Faubourg-Antoine, au beau temps des Universités populaires! Toutes ces réserves faites, j'aime le livre de M. Deherme. L'écriture en est serrée et vivante, les faits sont hardiment et ingénieusement exposés. Il serait bon que beaucoup de cerveaux de cette valeur fissent incursion dans la matière coloniale!

Memento. — M. Georges Demartial vient de faire paraître dans la *Revue politique et parlementaire* de février 1908 une étude fort intéressante sur

(1) M. Lucien Hubert, député, qui a vulgarisé à l'étranger, et notamment à Berlin et à Londres, les théories de politique indigène développées dans le cours qu'il a fait cette année à la Faculté des lettres, a adressé aux notabilités coloniales des diverses puissances une circulaire, sur le « Devoir de l'Europe en Afrique », circulaire tendant à la réunion d'un congrès européen qui serait chargé d'énoncer « les principes tutélaires dont la colonisation moderne doit s'inspirer pour la sauvegarde et l'éducation des races africaines ».

la *Politique monétaire de l'Indo-Chine.* L'importance du compte-rendu que j'ai consacré autrefois à l'ouvrage de M. Marcel Détieux (1) sur la question m'engage à donner ici les conclusions de M. Demartial sur la question de la piastre. Il estime que le gouvernement ne négligera rien pour rendre réalisable la stabilisation de la piastre dès que les circonstances permettront de l'entreprendre et il a déjà pris des mesures pour la préparer et tous ses efforts tendent à ne rien abandonner des résultats déjà acquis dans cette voie. C'est ainsi qu'en vue de préparer les voies à la stabilisation, différentes mesures préparatoires au retrait de la piastre mexicaine furent prises dès 1903 et sa démonétisation prononcée le 1er janvier 1906, de sorte que, depuis cette date, la piastre française seule circule encore en Indo-Chine. Or, au début de l'année dernière, trois causes vinrent simultanément raréfier cette monnaie. D'abord, la démonétisation de la piastre mexicaine devait naturellement créer des vides dans la circulation. La Monnaie, à Paris, ne put suffire aux énormes commandes de piastre que lui faisaient simultanément la colonie et la banque de l'Indo-Chine ; d'où une sérieuse contraction monétaire; en second lieu, le Yunnan, avec le paiement des salaires dus aux coolies travaillant au chemin de fer, fut pour la monnaie indochinoise « une sorte de tonneau des Danaïdes », enfin, une récolte exceptionnelle de riz multiplia les transactions et augmenta les besoins de numéraire. Le commerce réclama alors la rentrée de la piastre mexicaine. Le département des colonies s'y refusa. Il eut raison, car les piastres mexicaines réintroduites dans la colonie auraient, suivant la loi de Gresham, supplanté nos piastres dans la circulation, et eussent rendu impossible la stabilisation qui reste possible, pour le jour plus ou moins lointain où la situation économique de la colonie permettra enfin sa réalisation.

Un *Congrès Colonial* s'est réuni à Paris à la fin de mai et au début de juin, sous la présence de M. François Deloncle, député de la Cochinchine. Ce congrès, dont les premières assises datent de quelques années seulement, a abordé l'étude de nombreuses questions intéressantes, notamment celle de l'*Opium*, qui fut magistralement traitée par M. A. de Pouvourville. Envisageant les excès de l'opium, au point de vue moral, M. de Pouvourville constate que les Chinois n'ont pas été trop abrutis par l'opium.

« J'ai étudié, dit-il, leur histoire ; je sais ce qu'ils furent, je sais ce qu'ils sont. Ces « abrutis » qui fumaient l'opium ont connu avant nous l'astronomie et les 25 degrés de l'inclinaison de l'écliptique, et l'aplatissement de la terre aux pôles; avant nous, ils ont connu la poudre ; avant nous, la boussole et la vaccine.

« Je ne parle pas de leur haute et sereine philosophie, mais de leur heureuse tranquillité; les invasions, les révolutions dynastiques ont respecté leurs quatre mille années de paisible histoire ; ils ont trouvé, dans leur science, d'un communisme agricole très simple et définitif, le secret de la stabilité collective, le secret du bonheur individuel, et ils ont ainsi résolu les problèmes sociaux devant lesquels hésite aujourd'hui l'Europe frémissante. »

« Sur le plan financier il paraît impossible, dit-il, en Indo-Chine de supprimer une recette nette annuelle de 18 millions sans savoir par quoi la

(1) *Mercure de France*, 16-VIII, 1907, pages 701 et suivantes.

remplacer. Or la Commission instituée pour trouver des taxes de remplacement s'est dissoute sans avoir rien trouvé. »

Cette dernière constatation liquide, pour un temps, la question.

CARL SIGER.

LES REVUES

La Revue : M. Alexandre Ular y parle de l'avenir politique de l'Inde anglaise. — *La Revue des Idées :* M. Remy de Gourmont, sur la propriété littéraire. — *La Revue du Mois :* M.J. Sageret, sur « la physique des poètes». — Diverses opinions sur François Coppée : MM. Haraucourt, Le Goffic, Bourget, Anatole France, de Souza. — Memento.

M. Alexandre Ular s'est fait une place enviable par sa connaissance des affaires et des peuples de l'Asie. Il n'est guère éloigné de tenir pour ceux-ci, s'il envisage les problèmes capitaux pour le futur de l'Europe, dont ils proposeront la solution à nos diplomates d'abord, puis à nos marins et à nos soldats.

Dans **la Revue** (15 juin), cet écrivain autorisé pose cette question primordiale : *L'Angleterre gardera-t-elle l'Inde ?* En bon logicien, il examine d'abord la physionomie politique du grand empire, — un « empire sans base », dit-il, — où « les Anglais ne possèdent rien de stable » ; le rôle mondial de l'Angleterre considéré par rapport à ce que M. Ular appelle « la paix britannique » ; ensuite, il fait un grief au Royaume-Uni de « la destruction du monde brahmanique », il signale l'antinomie générale « de la morale asiatique et des idées occidentales », il oppose l'Islam au régime britannique ; d'étape en étape, il laisse des jalons dont le lecteur retient la signification, il démontre avec un parti pris intéressant « l'erreur de la prospérité britannique » ; puis il arrive à conclure ainsi :

Je ne sais plus quel grand fonctionnaire de l'Inde l'a dit en un moment d'épanchement : « L'Empire, qui est né en un jour, va disparaître en une nuit. » Le développement de l'état mental de ses sujets, tel qu'il vient d'être esquissé, peut faire paraître cette boutade comme l'expression même de la vérité. Les formes que prendra le mouvement autonomiste au cours de son amplification importent peu en présence des tendances générales qui montrent que l'Angleterre ne peut pas conserver l'Inde indéfiniment. Cependant, ce développement funeste n'aurait jamais acquis la rapidité que nous observons, sans l'intervention d'influences extérieures à la grande péninsule.

Il se poursuit une révolution des esprits qui embrasse des peuples beaucoup plus nombreux, des pays infiniment plus vastes que ceux soumis au sceptre d'Edouard VII. Il y a le réveil de l'Asie. Le panislamisme en est une forme. La réaction brahmanique une autre. La tendance autonomiste dans l'Inde une troisième. L'impérialisme japonais et la renaissance nationaliste de la Chine complètent le tableau. Et toutes ces tendances s'appuient mutuellement. Car toutes ont en vue, comme premier objet à réaliser, l'évincement des Occidentaux, le recul du christianisme, la destruction des empires

coloniaux européens. Nul événement n'a été plus néfaste pour l'hégémonie des Occidentaux en général que la défaite de la Russie par le Japon. Les Anglais seront parmi les premiers à s'en apercevoir. Il n'y a pas que la Chine qui en ait été remuée directement. En Perse même, un député a pu dire : « Si le petit Japon a pu culbuter la Russie, la Perse n'a pas besoin de tolérer les insolences du Tsar. » Et dans l'Inde, les Japonais font de la propagande anti-anglaise, tandis que les Hindous eux-mêmes se stimulent en évoquant devant eux l'exemple du Japon. Depuis trois ans déjà le vice-roi a défendu aux jeunes Indiens de fréquenter les universités japonaises. Rien n'y fait. Ils y vont par centaines. Et tous reviennent révolutionnaires à l'européenne, méditent les actes terroristes, mettent en œuvre les moyens techniques occidentaux, prenant, dans leur activité, modèle sur les nihilistes russes. La presse impérialiste japonaise ne cache d'ailleurs pas que le Japon est le professeur en révolte anti-européenne. Et elle prodigue ses conseils aux Hindous. On peut lire, dans *l'Economiste Oriental de Tokyo*, des phrases comme celles-ci : « Dans nos victoires, le peuple de l'Inde a vu ses propres victoires, » ou encore : « Nos victoires ont énormément fortifié le désir des Hindous de secouer le joug anglais. »

Très justement, M. Alexandre Ular observe que l'Angleterre a toujours cru être menacée en Orient par la Russie. Celle-ci n'y a plus que l'ombre du fantôme de puissance qu'on lui attribuait. L'Inde se libérera d'elle-même de la tutelle anglaise. Et M. Ular déclare qu'on peut douter qu'il en adviendrait un malheur pour l'Angleterre. Se basant sur ce que le Japon et la Chine, indépendants et réorganisés, développent aujourd'hui leur commerce pour le profit meilleur des Occidentaux, il ajoute :

On peut se demander si l'Angleterre, en commerçant avec une Inde redevenue asiatique, n'en tirerait pas, avec moins d'efforts qu'à présent, un profit réel aussi considérable. Les classes qui gouverneraient comprennent la vie moderne aussi bien que les féodaux japonais qui nous étonnent. On dit, il est vrai, que l'Asie hindoue n'est nullement comparable à l'Asie des Jaunes. Les Japonais sont, comme il y a vingt siècles, les esclaves bénévoles d'autorités sanctifiées et immuables ; ils sont de la matière brute aux mains de la police, et celle-ci, c'est l'empire. Les Chinois restent immuablement soumis à leur merveilleuse conception sociologique qui fait de la société un ensemble de coopératives. Ces deux nations ne dramatisent pas la vie, elles la laissent s'écouler. Il n'en est pas de même pour les habitants de l'Inde. Il est plus que probable que la chute de l'Empire britannique serait le signal d'une autre renaissance, dans le sens du Cinquecento : le pouvoir serait morcelé aux mains d'innombrables princes ou condottieri ; la vie serait de nouveau un drame pour tous ceux qui n'ont pas d'emblée accepté le rôle de l'exploité. Les fonctionnaires seraient de nouveau des satrapes, et les princes, des despotes. Des luttes dignes du Râmâyana signaleraient l'entrechoc des marées contraires des races et des religions. On n'irait pas de Bombay à Calcutta sans franchir quelques frontières solidement gardées. Et l'Inde, comme telle, ne serait plus qu'une expression géographique, comme l'est d'ailleurs l'Europe. Mais l'Europe fait-elle du com-

merce extérieur ? Personne n'a jamais soutenu que le commerce européen est nul, parce que le pouvoir politique est morcelé à l'infini sur notre continent. Pourquoi donc veut-on qu'une Inde réorganisée ou désorganisée sur le modèle nationaliste de l'Europe soit incapable de valoir de beaux bénéfices aux négociants ? Les Anglais ont peut-être tort de le croire. Il est impossible de dominer un monde à la longue sous prétexte d'avantages mercantiles. Un monde veut vivre de sa vie. La Grande-Bretagne, si souple dans ses conceptions politiques, le comprendra sans doute. On sait de quelle façon elle tâche de s'adapter aux intérêts réels de sa race et de sa puissance. Un moment viendra probablement où elle fera les concessions nécessaires à l'Inde, car ce sera peut-être le seul moyen de sauvegarder l'Empire à son profit.

§

Dans **La Revue des Idées** (15 juin) — où, dans un remarquable article, M. A. van Gennep examine s'il y a « progrès de la civilisation » et dispute là-dessus d'après ce qu'en a écrit M. de Gourmont dans la 2e série de ses *Promenades philosophiques*, — M. de Gourmont lui-même traite de « la propriété littéraire ». Comme toujours, il apporte une contribution documentaire irréprochable et s'il arrive à une idée qui peut avoir beaucoup de partisans, c'est par une voie que nul d'entre eux n'aurait découverte :

Quelques auteurs et tous les possesseurs de droits posthumes de quelque valeur demandent que la propriété littéraire soit reconnue pendant quatre-vingt-dix-neuf ans, à dater de la mort de l'écrivain. Les promoteurs de cette idée lucrative sont les détenteurs des droits de Victor Hugo et d'Alexandre Dumas. Il est probable qu'elle intéresse également les héritiers de feu de Bignan, l'auteur du passionnant *Ermite des Alpes*, de *Napoléon en Russie*, délicieux poème épique, ou ceux de M. Brifaut, qui fit une ravissante tragédie, *Nimus II*, et un séduisant poème moral intitulé *le Droit de vie et de mort*. Ces deux auteurs, jadis célèbres, sont pourtant entrés, eux aussi, dans le domaine public, et leurs chefs-d'œuvre vont se trouver exposés à l'avidité des libraires. Il n'est possesseur d'une masure qui ne fonde sur sa propriété de grands espoirs. Qui sait ? On peut être exproprié. Qui sait ? Briffaut et Bignan peuvent redevenir à la mode.

Combien, en réalité, sur cent écrivains, y en a-t-il qui, cinquante ans après leur mort, aient encore une valeur marchande, j'emploie ce terme à dessein, puisqu'il s'agit d'intérêts matériels. Prenons, d'après le *Guide bibliographique* de Thieme, les écrivains français notables en leur temps, morts de 1807 à 1857 ; en voici cent : cherchons, dans le tas, quels sont ceux qui peuvent encore aujourd'hui être la matière d'une exploitation de librairie ? Il y en a quatre dont les droits seraient certainement encore très fructueux, Chateaubriand, Stendhal, Balzac, Musset ; dix ou douze dont on pourrait encore réimprimer avec fruit une œuvre séparée ou des pages choisies. En tout, quinze écrivains, dont il n'y en a peut-être pas cinq qui aient laissé une postérité directe. La propriété littéraire posthume, passé cinquante ans, est, dans quatre-vingt-quatre cas sur cent, une illusion complète ; dans douze cas, une demi-illusion ; dans quatre cas, une réalité. Encore ai-je été

très libéral pour la seconde catégorie, qu'on ne réimprime encore un peu que parce que les droits d'auteur sont abolis. Cette prolongation de cinquante ans concerne donc huit ou dix groupes d'héritiers par siècle, dont plus de la moitié sont des héritiers indirects ou de simples acquéreurs qui exploitent un livre exactement comme un immeuble. La vérité est que, dans ces conditions, telles que l'analyse les met à nu, la question n'intéresse personne. Un journaliste récemment se lamentait de ce que Lamartine tomberait dans le domaine en 1920. Mais Lamartine est la propriété d'une société financière, où préside M. Emile Ollivier. Même réponse pour Baudelaire, qui appartient tout entier à la maison Calmann-Lévy et à un acquéreur de ses papiers posthumes. Même réponse pour Sainte-Beuve, dont les *Causeries du Lundi* sont la propriété pure et simple de la maison Garnier. Même réponse pour Alfred de Vigny, qui est la propriété des héritiers de feu Ratisbonne. Même réponse, et plus triste encore, pour Mérimée, qui appartient à la suivante de sa dernière maîtresse, une Anglaise rencontrée par hasard à Nice.

Tels sont les dignes « ayants droit » auxquels on veut condamner la communauté intellectuelle, qui est pauvre, à constituer, de sa maigre bourse, des rentes, — des rentes par privilège. Car nous sommes toujours dans le privilège.

Mieux vaudrait peut-être la propriété littéraire perpétuelle. On resterait au moins dans la logique générale.

§

« La physique des poètes », voilà un sujet d'étude fort original. M. Jules Sageret le traite avec infiniment de goût dans **La Revue du Mois** (10 juin) :

Quand des phénomènes de la physique des poètes nous semblent sérieux et respectables, c'est qu'un homme antique pourrait les observer si on le mettait à notre place. Telle la métamorphose fréquente de la locomotive en animal monstrueux. La métamorphose inverse ne produira pas le même effet sur nous ; or, justement, il est de toute évidence qu'elle resterait en dehors des conceptions possibles d'un ancien subitement ressuscité.

> Les astres émaillaient le ciel profond et sombre;
> Le croissant fin et clair parmi ces fleurs de l'ombre
> Brillait à l'Occident, et Ruth se demandait
> . . . .
> Quel Dieu, quel moissonneur de l'éternel été,
> Avait, en s'en allant, négligemment jeté
> Cette faucille d'or dans le champ des étoiles.

Voici, reproduit en vers magnifiques, un phénomène de la physique des poètes : la faucille d'un dieu moissonneur s'est changée en croissant de lune. Supposons qu'il ne soit pas question de Ruth ; c'est Victor Hugo, un moderne, qui raconte ce fait absolument contraire à sa raison :

> *Un* Dieu, *un* moissonneur de l'éternel été,
> Avait, en s'en allant, négligemment jeté
> *Une* faucille d'or dans le champ des étoiles.

Y a-t-il là le moindre élément de comique? Nul n'en découvrira. Mais forgeons un autre mythe. Un malheureux pleurant de faim se dispose à

manger un croissant qu'il vient d'acheter de son dernier sou, quand il rencontre une vieille mendiante. Il lui offre son croissant. Or cette mendiante est une déesse qui enlève le malheureux au ciel où le croissant d'un sou est changé en croissant de lune. Fâcheux croissant d'un sou ! Que n'est-il un gâteau connu des Grecs ! Sa modernité donnera toujours au petit conte que nous venons d'inventer une pointe de ridicule, touchant peut-être, mais ineffaçable, ou, si on le préfère, une pointe d'humour attendrissant à la François Coppée. Un tel caractère ne se retrouverait pas dans l'histoire de la faucille, même racontée en prose par un autre que Victor Hugo. D'autre part celle-ci pourrait être conçue comme venant des anciens.

En résumé, si on fait de la physique des poètes un usage interdit par les vraisemblances au moderne qui aurait l'esprit ancien, elle trahit son absurdité en produisant par là des effets variables de bêtise, de drôlerie, de caricature, de farce, de comique, d'humour attendrissant ou non. Un élément ridicule, si léger soit-il, y subsiste toujours.

M. Sageret s'est amusé d'un tel exemple, évidemment, et il prouve bien ce qu'il développe ensuite : c'est-à-dire que la physique des poètes a pour objet de « nous fournir des moyens d'expression ». En vérité, elle a bien le droit de « faire tressaillir les montagnes », — pourvu que celles-ci n'accouchent point de la souris fameuse.

§

A propos de François Coppée,

M. Edmond Haraucourt écrit dans **le Correspondant** (10 juin) :

Bien des juges se sont refusés à comprendre qu'un mélange d'ironie et de tendresse caractérisait son parisianisme, et ils notèrent la pauvreté voulue de ses héros, pour en sourire, en affectant de ne pas voir qu'il avait souri le premier : ils y mettaient du bon vouloir, ou du mauvais. En somme, ils lui reprochaient ce par quoi il innove, ce par quoi il se survivra : autant dire qu'ils lui faisaient grief de son titre à la gloire.

Que la poésie doive planer, voir de haut ou voir en haut, célébrer les étoiles, les fleurs, les femmes, n'aborder que des sujets lyriques, c'est une théorie et même c'en est plusieurs. Que la poésie ait mission de nous émouvoir et d'établir une communion entre les âmes qui se ressemblent, c'est une théorie encore et l'on peut en dresser bien d'autres. L'important est d'être soi-même : Coppée le fut, ingénieux aussi à trouver la formule de sa sincérité.

Car il est novateur, non seulement par le choix des sujets, mais aussi par la contexture de son vers : pour des images insolites avant lui, il apporte un tour personnel, des vocables, un rythme, et son alexandrin est si vraiment à lui que, dès la première heure, on va pouvoir en composer la parodie. Evidemment, il ne l'invente pas de toutes pièces : rien ne s'invente de toutes pièces, et chaque création définitive se rattache à une série de précurseurs qui l'ont indiquée en passant. Son vers, il en a trouvé les éléments chez Théodore de Banville et dans le quatrième acte de *Ruy Blas*, tout comme le génial Hugo en avait rencontré le principe dans *les Plaideurs*, et comme Racine en avait recueilli le germe dans les *Miracles* du

quatorzième siècle : cette genèse est facile à suivre, mais elle ne diminue en rien l'originalité de Coppée.

Sa métrique est d'un nombre admirable, multiple, complexe, retors : il excelle à l'agencement des sonorités lentes qui tout à coup se relèvent d'un trille imprévu, et par le contraste de son prosaïsme intentionnel avec la magnificence de ses rimes, il engendre pour l'œil, pour l'oreille, pour l'esprit, des effets de surprise qui nous sont un ravissement.

M. Ch. Le Goffic écrit dans la **Revue hebdomadaire** (6 juin) :

Ne nous y trompons point : c'est un poète national qui disparaît avec François Coppée, le seul poète national que nous ayons eu depuis Béranger. Ni Hugo, ni Lamartine ne balancèrent dans la faveur publique le chantre de Lisette, de Napoléon et du Dieu des bonnes gens. Et cela ne veut point dire que Béranger fût supérieur à Lamartine et à Hugo. Mais, par leur génie même et ce qu'il y a toujours, dans le génie, d'aristocratique et d'exceptionnel, Lamartine, Hugo, — à plus forte raison Vigny, — échappaient au peuple et lui demeurèrent étrangers jusqu'au bout : on put les imposer à son respect, non à sa mémoire ni à son cœur. Et tel eût été vraisemblablement le sort de Coppée, s'il était resté le poète du *Reliquaire*, du *Passant* et des *Intimités* : exquis artiste, certes, délicat, subtil, nuancé et justement le moins propre à toucher l'âme élémentaire des foules.

Tout le secret de l'immense popularité de Coppée est là, dit avec raison M. Paul Bourget : il avait trouvé une poésie vraie (1), et il l'avait trouvée avec son cœur. Cela signifie, non pas qu'il avait fait, comme tant d'autres, étalage de sentimentalisme, mais tout bonnement qu'il avait laissé la vie, *sa vie*, entrer dans sa sensibilité et de là passer dans son œuvre.

M. Robert de Souza écrit, dans **La Grande Revue** (10 juin) :

Peu importe qu'on ait partagé ou non ses convictions enflammées : le peuple aime avant tout ceux qui s'avouent les ardents confesseurs de leur foi. Des comédiens le trompent, mais celui-ci ne le trompa point : les élans de sa sincérité furent sans mesure ; il ne craignit pas d'y sacrifier son art.

C'est que la grande popularité de François Coppée n'est point liée à ses poèmes populaires. Une fois le nom répandu par les affiches de théâtre et par l'Institut, classé dans un rang officiel, elle naquit de son « franc parler » quotidien, dans les gazettes, à un moment où la chronique pétillante perdait toute sa mousse. Il sut donner à d'innombrables lecteurs une poignée de main, et il eut la vertu suprême qui gagne les âmes, la cordialité morale...

(1) Telle est aussi l'opinion de M. Anatole France, Parisien de naissance comme Coppée : « C'est un poète vrai, dit-il. Il est naturel. Par là, il est presque unique, car le naturel dans l'art est ce qu'il y a de plus rare ; je dirai presque que c'est une espèce de merveille. Ce qu'il peint de préférence, ce sont les sentiments les plus ordinaires et les mœurs les plus modestes. Il y faut une grande dextérité de main, un tact sûr, un sens raisonnable. Les modeles étant sous les yeux, la moindre faute contre le goût ou l'exactitude est aussitôt saisie. M. François Coppée garde, presque toujours, une mesure parfaite. Et, comme il est vrai, il est touchant. Voilà pourquoi il est chèrement aimé. Je vous assure qu'il n'use pas d'autre sortilège pour plaire à beaucoup de femmes et à beaucoup d'hommes. S'il suffit d'une médiocre culture pour le comprendre, il faut avoir l'esprit raffiné pour le goûter entièrement. » On ne saurait mieux dire.

... *Les Humbles* sont de 1872, mais les *Poèmes populaires* d'Eugène Manuel, de 1871, après *les Pages intimes* de 1866, étaient imprimés au mois de juillet 1870 :

La pauvre enfant, le long des pelouses du bois,
Mendiait : elle avait des larmes véritables ;
Et d'un air humble et doux, joignant ses petits doigts,
Elle courait après les âmes charitables.

Ou encore :

Le grand café de France était plein tous les jours.
Vous le voyez d'ici, sur la gauche du Cours,
Près de la Comédie, — édifice maussade,
Dont les neuf sœurs en plâtre écrasent la façade.

François Coppée fit sans doute quelques plus belles réussites sur ces thèmes, mais je ne sais si l'émotion d'Eugène Manuel n'est pas plus humaine, parce que vraiment simple, sans recherche piquante, comme les humbles.

§

MEMENTO. — *Théâtre et Littérature* (15 juin). « Le Théâtre Turc », par M. J.-G. de la Batut.

Revue bleue (13 juin). « Comment remplacer la Transportation », par M. E. Chautemps.— « La Vallée de l'Authonne », par M. E. Pilon.

La Revue de Paris (15 juin). M. Emile Mâle : « Comment l'art du moyen-âge a fini. » — M. A. Mater : « Mutualités ecclésiastiques. »

La Rénovation Esthétique (juin). Poèmes de MM. Edmond Gojon, Ch. Perrot, M. de Noiray, Jean Dorsal.

La Foire aux Chimères (juin). Les jardins de Bethsabée, la Maison, poèmes de M. G.-H. Mai. « L'homme-Dieu », par M. A. Colomer.

La Nouvelle Revue (15 juin). M. Paul Gaulot : « Bazaine au Mexique ».

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

Monet et Renoir (*Le Gaulois*, 30 juin). — Le graveur Lepère (*L'Action*, 29 juin). — Histoires de poissons (*Bulletin des Halles*, 29 juin).

Il y a deux méthodes pour étouffer les génies nouveaux : l'attaque et le silence. Elles sont presque également mauvaises. L'heure vient toujours où le génie est reconnu, parce qu'il est une évidence, mais qu'elle est souvent tardive ! Je songe à cela, en lisant dans **le Gaulois** une apologie de Monet et de Renoir, par M. Fourcaud. Je songe aux quolibets qui, en ses premiers temps, emplissaient la salle Caillebotte, au Luxembourg, aux stupides sarcasmes des journaux. Je remonte à des années plus anciennes, aux années où les impressionnistes étaient tenus pour d'inoffensifs rapins, un peu trop enclins à la fumisterie. Maintenant, ce sont des maîtres. M. Fourcaud, je crois, les a presque toujours aimés. Je ne vois donc nulle ironie à ce qu'il les célèbre. Il le fait en bon langage.

Un jour que les circonstances m'avaient conduit à Vétheuil, j'aperçus

Claude Monet peignant au bord de la Seine. La tentation me vint de l'aborder, mais la crainte me retint de le déranger en son travail et je me contentai de le regarder à l'œuvre. Au bout d'un certain temps, il retira de son chevalet l'ébauche commencée et en reprit une autre, que je le vis, un peu plus tard, remplacer par une troisième. C'est sa méthode ordinaire d'étudier, du même point de vue, le même motif, sur différentes toiles, au fur et à mesure que change l'effet. Par ce moyen, il réussit à surprendre incessamment la vibration lumineuse du monde et à traduire le lien mystérieux des corps à l'atmosphère. Personne n'a, que je sache, particularisé comme lui les aspects immédiats du réel.

Boudin a donné les premiers conseils techniques à son adolescence. A Paris, où il débarque à vingt-trois ans, venant du Havre, où il est né, Monet s'essaie dans l'atelier de Gleyre, lieu froid, maître glaçant. La vue de tableaux de Monet l'oriente tout d'un coup vers les sujets simples et les claires harmonies. Nous avons de sa jeunesse des compositions très animées comme *le Déjeuner à la campagne* et *le Déjeuner dans un intérieur*, puis de vifs portraits enlevés de verve, tels que ceux d'une jeune femme en robe rayée de vert et de noir, en jaquette de velours bordée de fourrure grise, et d'une jeune fille, au costume japonais d'un rouge éclatant, surbrodé de riches dessins, dansant et jouant de l'éventail, sur un fond diapré d'écrans à main aux couleurs joyeuses. Il admire les larges pratiques de Courbet; il admirera les alertes franchises de Jongkind, les exquises subtilités de Whistler, les abréviations évocatrices des maîtres du Nippon; il profitera de toutes les leçons et restera lui-même. Et, d'abord, la passion du paysage s'est emparée de lui. Désormais, en sa production, les figures seront rares. Dans l'étude infinie du plein air, il dépasse les plus hardis.

Les événements de sa vie ne sont que ses voyages à travers les pays et les atmosphères. Sa demeure est successivement à Argenteuil, à Vétheuil, à Giverny, mais on le trouve tour à tour en Hollande, peignant des canaux et des champs de tulipes, — à Londres, peignant la Tamise et regardant les visions de Turner, — à Christiania, s'émouvant des spectacles de l'hiver scandinave, — à Bordighera, à Antibes, se grisant de la lumière du Midi. Ses tableaux nous disent encore ses haltes à Etretat, aux sauvages falaises; à Belle-Isle, aux rochers noirs; à Rouen, où il s'énamoure des prestiges étonnamment renouvelés de la lumière sur la façade de dentelle de la cathédrale; à Vervit, en Corrèze, qu'entourent des sites majestueux. De retour chez lui, après ses caravanes, le charme des prairies et des guérets de la vallée de la Seine le tient plus que jamais au cœur. Ah! les belles évocations, les belles fêtes que nous ménagent ses touches multiples aux tons divisés, juxtaposés à vif! A la distance qu'il faut, le miracle de l'illusion s'opère. Nos yeux s'emplissent de la révélation des états de l'univers.

Chose singulière! Le groupe impressionniste s'est recruté en notable partie dans l'atelier de Gleyre, comme jadis le romantisme avait trouvé ses principaux adeptes dans l'atelier de Guérin. Chez Gleyre s'est décontenancé autant que Monet un jeune homme né à Limoges, qui a passé par les métiers de décorateur de porcelaine et de peintre en stores. Il s'appelle Renoir et, pour ses débuts, il a peint deux choses quelconques: une *Femme nue accompagnée d'un nain joueur de guitare* et une *Esmeralda*... Mais, sur ces entrefaites, ses yeux se sont dessillés; son tempérament se manifeste;

nous sommes en présence du coloriste le plus voluptueusement doué, du réaliste le plus épris de raffinées délicatesses. Un goût d'élégance, qui semble, parfois, renouer à la tradition du dix-huitième siècle, s'accointe en lui au sans-façon du dix-neuvième. Autant que Manet, il se plaît à se mêler à la vie vivante et à montrer ce qu'il a vu, mais il apporte en ses interprétations une fantaisie souriante, une grâce toujours en éveil. Comme Monet, il vit en plein air et s'enivre de la joie du dehors: seulement, on le sent plus désireux de cueillir les fleurettes au bord de son chemin et moins curieux d'interroger les phénomènes de l'ambiance. Ses épisodes pittoresques se notent tout ensemble d'humaine poésie, de gaminerie parisienne, de bonhomie, d'humour. Qu'on se reporte, plutôt, à son *Bal du Moulin de la Galette*. Connaît-on, d'autre part, beaucoup de scènes mondaines de la distinction et de l'harmonieuse opulence de sa *Loge de théâtre*, avec sa jeune femme en toilette de soirée blanche si coquettement fanfreluchée de noir et son jeune homme fouillant de la lorgnette la profondeur de l'Opéra? La belle œuvre étoffée, somptueuse, magistrale et pleine de caresse que le célèbre portait de *Mme G. Charpentier et ses enfants*, devant lesquels un si beau chien monte la garde! L'œuvre exquise que le portrait de cette pauvre *Jeanne Samary*, jolie et fraîche en sa robe rose comme la première rose de l'été, et si doucement rieuse! Et que de ravissantes effigies d'enfants! Et que de belles apparitions de *Baigneuses* aux chairs frissonnantes! Et que de paysages des environs de Paris, de Provence, d'Algérie, d'Italie, pour apaiser nos rêves inquiets!...

Il y a des inégalités en cette production. Mais où donc les inégalités furent-elles épargnées au monde? Elles sont aussi naturelles et peut-être aussi nécessaires que l'alternance des collines et des bas-fonds. Un seul souvenir demeure: le souvenir des nobles impressions en lesquelles tout s'unifie. Les deux maîtres dont je viens de parler ont donné à l'art de leur pays des chefs-d'œuvre. A la lumière de ces chefs-d'œuvre ce qu'ils ont tenté s'éclaircit. Nous comprenons leur pensée; nous saisissons leur principe. Ils ont jalonné les voies où nous marchons. Toujours leurs leçons nous seront chères.

§

M. Clément-Janin, de son côté, célèbre, dans **l'Action**, le graveur Lepère, graveur sur bois, mais à qui aucune technique n'est étrangère, graveur qui est aussi peintre, sculpteur, ciseleur.

Lepère a deux caractéristiques: il est un passionné et il est de son temps. Passionné, il faut qu'il s'amuse à ce qu'il fait, et sa joie passe dans ses œuvres, puis d'elles au spectateur. C'est pourquoi tout ce qu'il produit enchante. Lorsqu'il cesse de s'amuser, c'est-à-dire quand il cesse d'apercevoir la possibilité d'aller plus loin dans l'expression de sa pensée ou de sa vision, il s'arrête et passe à autre chose. Aussi, jamais rien de froid dans ses œuvres; on sent toujours qu'elles ont jailli d'un esprit en fièvre et d'un cœur bouillant. Après la gravure sur bois en teintes, il a pratiqué avec passion la gravure sur bois en couleurs, puis l'illustration, puis l'eau-forte, puis l'impression (on lui doit deux chefs-d'œuvre: *A Rebours* et *l'Eloge de la Folie*), puis la reliure, puis la peinture... En ce moment, il est tout à

la peinture ; il en rêve et il en fait. Il en fait de la très belle, sans convention d'école, mais non sans lien avec les chefs-d'œuvre du passé. Car il connaît, vivants ou morts, les grands maîtres de l'art. Hier encore — et ce hier ne doit être pris au sens imagé — il étudiait les La Tour, de Saint-Quentin.

Artiste de son temps et de son pays, Lepère ne va pas chercher les motifs de son inspiration dans les annales, ni dans les régions trop différentes de celle qu'il habite. Il regarde autour de lui, là où il se trouve, à Paris ou à Saint-Jean-de-Monts, dans la Vendée, estimant que tout est à peindre et qu'il n'est spectacle si confus et si trouble qu'un véritable œil d'artiste ne débrouille et n'éclaire.

Il est Français, mieux encore, Parisien, avec la même force que Reynolds est anglais, Steen hollandais ou Dürer allemand. Ses dessins, si nombreux et si pleins de caractère, de verve, de pittoresque, de science, en portent le témoignage. Ils sont fermes et braves, si j'ose dire, en même temps bons enfants, spirituels et joyeux, gavroches à l'occasion, à la manière de l'ouvrier des faubourgs, par un de ces « beaux dimanches » que lui-même illustra. Leur pittoresque ne contredit pas la réalité, comme il arrive dans les dessins de Gustave Doré. Le Paris de Lepère est un véritable Paris, ni plus ni moins que celui de Méryon, de Lépine, de Béjot ou de Raffaelli, et son œuvre considérable fournirait de précieux documents à Carnavalet, si Carnavalet consentait à payer un prix qui ne fût pas dérisoire les pièces qu'il a le devoir de convoiter.

Comme tous ceux que le spectacle de la vie intéresse, Lepère est un notateur. Durant des années, il alla par les champs et par la ville, son album sous le bras, croquant tout ce qui lui plaisait. Quatre traits et deux taches. Ces croquis rapides, il a su les élever à la hauteur de véritables compositions, car il possède l'instinct de ce qu'il faut dire et de ce qu'il faut omettre, ainsi que de la manière dont cela doit être dit. Il sait encore exactement jusqu'à quel point il devra pousser son dessin pour arriver à l'effet sans le dépasser et tout en conservant la fraîcheur du croquis primitif. J'ai dit que Lepère connaissait à fond son métier de graveur sur bois ; je dois ajouter que, s'il le connaît si bien, c'est surtout parce qu'il est un merveilleux écrivain des formes et qu'il pourrait reprendre pour son compte la définition d'Ingres : « Le dessin est la probité de l'art ».

Actuellement, Lepère est dans la période superbe où tout ce qui sort de sa main porte son estampille : adresse sans roublardise, solidité sans rudesse, simplicité sans indigence, intelligence sans littérature. Il est un des races artistes qui s'imposent à leur époque par la largeur, la sincérité et la force de leur talent.

§

Il y a quelque temps, on essaya de nous faire croire que le poisson de mer mangé à Paris nous arrivait par Bâle. C'était tout un roman. Pêchés dans la mer du Nord par des flottilles de chalutiers à vapeur, soles et turbots s'embarquaient en quelque port de Hollande et bien au frais en de confortables viviers, suivant fleuves et canaux, arrivaient à Bâle, d'où des trains empressés les amenaient à Paris !

Roman, sans aucun doute, en ce qui concerne Paris, car le trajet est vraisemblable pour Bâle et les régions qui en dépendent.

Le poisson de mer, nous dit le *Bulletin des Halles*, organe de tout repos, nous vient pour une bonne moitié de Boulogne ; une autre partie est fournie par les ports qui s'échelonnent de Gravelines au Havre ; le reste est envoyé d'entre Brest et La Rochelle. De Belgique et Hollande arrivent moules et coquillages. De Suisse (nous revoilà à Bâle), ce sont, outre quelques beaux poissons de ses lacs, — des escargots !

L'administration, en effet, classe les escargots parmi les poissons, dont elle exclut les huîtres.

R. DE BURY

LES THÉATRES

Comédie-Française : *Amoureuse*, comédie en 3 actes de M. Georges de Porto-Riche (5 juin). — Théatre de l'Œuvre : *Vœ Victis !* pièce en 3 actes et 4 tableaux, de Mlle M. Duterme. *Les Amours d'Ovide*, comédie en 2 actes en vers de M. Mouezy-Eon, Auzanet et Faral. Musique de scène de M. Henri Moreau-Febvre (7 juin). — Memento.

La Comédie-Française a repris **Amoureuse**, jouée pour la première fois à l'Odéon il y a dix-sept ans. Il est bien délicat de porter aujourd'hui un jugement sur la pièce célèbre de M. Georges de Porto-Riche. On est tenté de la trouver peu neuve, longue par endroits, presque ennuyeuse à d'autres, et de s'étonner de toute la réputation qu'elle a value à son auteur. C'est qu'il est nécessaire, pour s'en faire une idée exacte, d'oublier toutes les pièces que nous avons vues depuis, si inspirées d'elle dans leur fond comme dans leur forme. M. de Porto-Riche a créé une « manière », en effet, on l'a beaucoup imité, et c'est toute la raison pour laquelle il nous semble aujourd'hui si peu original. A ne prendre qu'*Amoureuse*, par exemple, il y a beaucoup d'esprit, dans cette pièce, et du véritable, joli, amusant, rapide, qu'on écoute et qu'on retient, et c'est presque l'esprit de M. Maurice Donnay. On voit très bien ce que l'auteur d'*Amants* a ajouté en aisance, en facilité, jusqu'au jeu de mots, souvent, comme les modifications de même sorte qu'il a apportées dans le ton et dans le mouvement général. De même il y a dans *Amoureuse*, et dans une seule scène, tout *le Pardon* de M. Jules Lemaître, et l'on pourrait continuer ainsi l'énumération, en nommant beaucoup de nos auteurs dramatiques, qui n'ont pas lu sans profit le théâtre de M. de Porto-Riche. Quand on a fait ce retour en arrière, quand on a remonté ce développement dramatique, on se rend compte de la valeur d'une pièce comme *Amoureuse*, de l'intérêt de nouveauté qu'elle eut à son époque, par ce mélange qu'elle apportait d'ironie, d'esprit très osé, presque libertin, et de pathétique sentimental.

Ce n'était plus l'esprit de Dumas, l'esprit d'Augier, toujours à part dans l'œuvre, toujours à côté du sujet de la pièce, chaque personnage ayant de l'esprit à un moment, étant ému à un autre, presque mécaniquement, ce qui est une singulière façon d'être spirituel. Pour la première fois, on voyait l'esprit inséparable de l'ensemble du dialogue, des gens souffrir en plaisantant, ironiser leur douleur, tout cela condensé, parfaitement écrit, sans discours ni déclamations, par un auteur qui ne visait point à être moraliste, mais plus et mieux : un psychologue. Certes, depuis, nous avons pu voir plus osé, plus vif dans le même genre, et peut-être aussi plus agréable. Il arriva, ce qui arrive souvent, que les élèves firent mieux que le maître, comme ce fut souvent le cas pour M. Maurice Donnay ; mais c'est M. de Porto-Riche qui avait commencé, qui avait créé le genre, et tout est là, et il n'y a que cela qui compte : commencer.

Voilà ce que dirait d'*Amoureuse* un critique clairvoyant et ce que je pense bien qu'on en a dit. Moi, à bien y réfléchir, je ne trouve pas si nouveau ce mélange de l'esprit et du sentiment, cette alliance de la raillerie et du pathétique. Je ne voudrais rien assurer, et sans doute il faut faire aussi la part des sujets traités, si véridiquement tirés de notre vie actuelle, mais il me semble que nous avons déjà vu cela dans Beaumarchais. Et le théâtre de Beaumarchais a plus d'un siècle et il nous semble d'aujourd'hui.

Le curieux de cette pièce, c'est qu'elle ne contient aucun personnage absolument sympathique, absolument antipathique non plus. Germaine Fériaud, amoureuse de son mari, après huit ans de mariage, comme au premier jour, et amoureuse au sens le plus physique du mot, ne se levant chaque matin que pour penser aux plaisirs de la prochaine nuit ; Etienne Fériaud, faux savant, sorte d'homme à femmes qui se défend de l'être, incapable d'imposer à sa femme le respect de son travail, et qui cède chaque soir à ses invitations amoureuses pour se retrouver le lendemain matin vanné et furieux ; Pascal Delannoy, l'ami de la maison, rapin cynique et paresseux, qui s'empresse de profiter d'une brouille passagère des époux pour devenir l'amant et faire après figure d'imbécile dupé ; vraiment, aucun des trois n'est bien intéressant. Ils sont aussi quelconques l'un que l'autre, quelconques comme la plupart de nous, il est vrai, et c'est là un des mérites de la pièce : elle est ressemblante. Quels fantoches, ces gens dont toute l'existence roule sur des questions d'alcôve ! Il ne faut pas être dénué de patience pour les écouter.

L'Œuvre a donné pour son dernier spectacle deux pièces bien différentes. La première, **Væ Victis !** m'a plutôt ennuyé. Ce n'est pas qu'il ne s'y trouve quelques beaux passages, mais le tout est tantôt si prétentieux, tantôt si compliqué. Et pour quel sujet ? Une histoire d'alcôve, encore. Une femme trompe son mari. Pour cacher sa faute,

comme pour conserver plus sûrement son amant, elle entreprend de marier celui-ci avec sa fille. Le mari, qui n'ignore rien, souscrit lui-même à ce mariage, où il voit le moyen de se débarrasser de son rival. Mais la jeune fille aime son fiancé. D'où jalousie de la mère, qui, de colère et de douleur, clame tout haut sa trahison à son mari. Celui-ci, homme faible, malade, détraqué, décide de se tuer, ce qu'il accomplit, sans que sa femme, avertie, ait le moindre geste pour le retenir. Maintenant, j'ai peut-être tort de me plaindre. L'auteur a mis en scène des êtres raffinés. Il leur a prêté des états d'âme et des propos subtils. Ce sont des gens, malgré leur ardeur, qui parlent de l'amour comme de problèmes philosophiques, avec les métaphores en plus. Sans cela, nous n'aurions peut-être eu qu'un drame ultra-naturaliste, au lieu d'entendre comme un écho d'Ibsen, — un écho faible, bas, lointain, un peu mêlé et confus.

Toute autre est la seconde pièce, **les Amours d'Ovide**. Moi qui disais du mal, l'autre jour, des pièces en vers! Je pensais trop à nos jeunes poètes tragiques. Heureusement, il y en a d'autres. La fantaisie, la joliesse, le contraste amusant et coloré de l'élégiaque et et du comique, ces heureuses qualités sont encore de ce monde. MM. Mouezy-Eon, Auzanet et Faral nous ont montré Ovide à Tibur au milieu de ses maîtresses, inhabile, lui qui écrivit l'Art d'aimer, à faire vivre en paix ces belles rivales, et se laissant distancer, dans la conquête d'une jolie servante, par un jeune légionnaire qui met à profit, pour le jouer, ses propres enseignements. Que nous étions loin de nos nouvelles tragédies ! Des vers simples, gais, rapides, souvent pleins de vraie poésie ; M. de Max, — ce comédien à tous les talents, — irrésistible de bouffonnerie dans un rôle de vieil esclave ivrogne, malin et vénal ; M. Lugné-Poe, Ovide sceptique et voluptueux, et Mesdames Bérangère, Liliane et Norma, toutes trois plus jolies et gracieuses l'une que l'autre. L'Œuvre a donné là un grand plaisir à ses spectateurs.

Memento. — Comédie-Française : *L'Ecran brisé*, pièce en un acte de M. Henri Bordeaux (22 juin).

MAURICE BOISSARD.

CHRONIQUE DE BRUXELLES

Mort du sculpteur Jef Lambeaux. — André Van Hasselt : *Les Quatre incarnations du Christ*, poèmes, préface de M. Georges Rency (Bruxelles, Association des Ecrivains belges). — Hubert Krains : *Figures du Pays* (Bruxelles, Association des Ecrivains belges). — Louis Delattre : *Avril* (Lamertin, éditeur, Bruxelles). — Charles Dulait : *Les Autres* (Bruges, Sainte-Catherine Press). — Sylvain Bonmariage : *Les Aventures merveilleuses de l'Abbé de Lassus* (Liège, Société belge d'Editions). — Sander Pierron : *La Peinture Néerlandaise à l'Exposition de la Toison d'Or* (Pierre Verbeke, Bruxelles). — Memento.

Un de nos plus fiers sculpteurs, avec Constantin Meunier, le plus

génial et le plus puissant de l'Ecole Belge, celui que l'on avait appelé à bon droit le Jordaens de la Statuaire, **Jef Lambeaux**, est mort au commencement du mois dernier dans toute la force de l'âge et du talent. De son vivant il fut très admiré et très discuté. Dans quelques pages de haute critique que Grégoire Leroy donne à *la Belgique artistique et littéraire* de ce mois, le poète constate la signification bellement païenne, exubérante, radieuse; la volupté, le sain matérialisme de l'art du grand défunt. Il l'étudie depuis son premier chef-d'œuvre, *le Baiser*, jusqu'à ses derniers hymnes de marbre ou de bronze, *le Silène Ivre*, *la Folle Chanson*, *le Faune Mordu*, et ce formidable et prestigieux bas-relief des *Passions humaines*, avec le *Monument au Travail* de Meunier, ce que la sculpture nous aura légué de plus grandiose depuis Michel-Ange. « Il avait en lui, ardent et bouillonnant, le sang des Flamands de la Renaissance, dit Grégoire Leroy, et devait bientôt, comme eux, sacrifier à l'ardeur et à la passion de la chair abondante et frissonnante de vie et de plaisirs, ses premières préoccupations des formes harmonieuses aux beautés classiques. De plus en plus aussi il se sépare des statuaires contemporains dont la douleur est la grande et noble inspiratrice; de plus en plus il retourne vers la Renaissance, et plus jordaenesque que Jordaens, plus rubénien à certains points de vue que Rubens, il n'écoute plus que les sollicitations de la passion, de l'amour, de tout ce qui est vie heureuse, de tout ce qui est la joie de la chair. » Vivant anachronisme, alors que les statuaires de tous pays demandent à la tristesse humaine, au désespoir et à la mort, l'inspiration des plus nobles chefs-d'œuvre de ce siècle, Lambeaux crée toute une série d'odes enflammées de passion et de saine luxure. « Chacune de ces œuvres, dit encore Grégoire Leroy, fit exploser la colère de l'hypocrisie et l'indignation de ceux qui se sont donné pour mesure la médiocrité en toute chose. » En effet, les timorés et les prudents, parmi lesquels se rangent des talents très estimables, mais sans plus, semblèrent faire le jeu des cafards et encourager par leur effarouchement de bon ton la campagne menée par nos liguards de la moralité publique contre cet Anversois fidèle aux traditions d'exubérance, d'opulence, de force charnelle et sanguine de sa race. En ce siècle, où les pires des appétits se précipitent à la curée, mais sous le masque de Tartufe, on en voulait à cet artiste généreux, épris de la vie et clamant son ivresse dionysiaque, son allégresse pour ainsi dire nietzschéenne. Rappelons-nous l'aventure du *Faune Mordu*, à l'exposition de Liège, qui tourna pourtant à la confusion de nos bérengistes. Ces puritains s'étaient flattés d'isoler l'auteur de ces nudités triomphales et de rallier à la bégueulerie officielle les artistes qui, sans se complaire, dans le même lyrisme charnel, n'en sont toutefois pas encore arrivés à faire l'office d'agents de mœurs ou d'inquisiteurs. Mais la cabale en fut pour sa tentative de vertueux vandalisme.

Faut-il attribuer à un retour offensif de cette camarilla l'impair commis aux funérailles du statuaire par M. le baron Descamps-David, un ministre à qui on aurait supposé plus de largeur d'esprit, ou tout au moins plus de tact? Ce ministre des Beaux-Arts n'a-t-il pas cru devoir interdire au directeur de son département de prendre la parole, et de s'associer officiellement au deuil des artistes? Ceux-ci n'en ont affirmé qu'avec plus d'éclat et d'unanimité leur admiration pour le grand homme et leur réprobation de la pudibonderie ministérielle.

L'Association des écrivains belges a eu l'excellente idée de rééditer les *Quatre Incarnations du Christ* d'André Van Hasselt, une œuvre importante du seul vrai poète de langue française que possédait la Belgique avant cette superbe génération à laquelle nous devons les Verhaeren, les Waller, les Hannon, les Van Lerberghe, les Giraud, les Gilkin et les Séverin. M. Georges Rency a écrit une préface on ne peut plus opportune et intéressante pour ce beau poème. Ce qu'il dit du mauvais vouloir opposé à Van Hasselt par le public et surtout par les confrères du poète représente une édifiante page de notre histoire littéraire :

« On reprochait à Van Hasselt de ne pas mettre d'idées dans ses vers, de trop sacrifier à la forme, de s'écarter des modèles impérissables que la poésie du XVIIIe siècle nous a laissés. Cinq fois on lui refusa le prix quinquennal de littérature française et il mourut sans l'avoir obtenu. La première fois on lui préféra deux prosateurs et un versificateur médiocres. Et cependant il avait écrit déjà *les Branches de Cyprès*, ces *Branches de Cyprès* qui rappellent les plus touchantes pages du premier volume des *Contemplations* d'Hugo !

« La deuxième fois, poursuit M. Rency, des intrigues habilement conduites aboutirent à ce résultat que le jury ne put se mettre d'accord et ne décerna le prix à personne. La troisième fois, le poète n'obtint qu'une mention honorable dans le rapport présenté au ministre et que rédigea M. Van Bemmel. » Ce M. Van Bemmel, que je connus, et dont j'ai gardé un cordial souvenir, était cependant un homme exquis, un lettré, et même un bon écrivain, qui a signé *Dom Placide*, un des rares romans bien construits et gentiment écrits chez nous avant le mouvement des prosateurs parallèle à celui des poètes et qui nous valut les De Coster, les Lemonnier, les Picard, les Pirmez, etc., etc.

« En 1867, nouvel échec pour Van Hasselt. Cette fois ce sont les **Quatre Incarnations du Christ** elles-mêmes qui sont condamnées. Le rapporteur, un professeur d'Université, apprécia ce poème avec si peu d'indulgence et une si visible prévention que le poète, véritable patient, fut en droit de regimber et de parler dans sa riposte des conditions défavorables qui sont faites à toute œuvre conçue en dehors

des passions courantes et des divisions intestines auxquelles les Belges sont si fatalement livrés. Petit pays, petites idées, petites gens! N'allait-on pas jusqu'à lui reprocher le sujet de son grand poème, à lui objecter que c'était la science, et non l'idée chrétienne qui avait assuré le développement de l'humanité? M. Homais est immortel et universel! » Hélas, oui; tout comme M. Tartufe. Et en Belgique surtout nous n'échappons aux déclamations du premier que pour encourir les anathèmes du second. L'artiste ne saurait même lequel choisir entre ces deux cauchemars.

« Enfin, — je reprends le récit de M. Rency — en 1872, deux ans avant sa mort, alors qu'il avait écrit toute son œuvre et qu'un sentiment de pitié, sinon de justice, aurait dû conseiller au jury de donner une satisfaction suprême à ce vieillard de 66 ans, on décida que la prose obtiendrait le prix et l'on écarta Van Hasselt en l'aspergeant d'un peu d'eau bénite de cour. Voilà comment la Belgique d'avant 1880 traitait ses meilleurs écrivains. Il est bon de le rappeler une fois de plus à ceux qui doutent encore des bienfaits qu'apporta à notre pays le mouvement de la *Jeune Belgique*. »

Mouvement, ajouterons-nous, qui ne parvint point cependant à purger notre population de ses vilaines humeurs de cuistrerie, de malveillance et de muflisme. Y parviendra-t-on jamais?

§

Sous ce titre **Figures du Pays**, M. Hubert Krains, l'auteur du *Pain Noir*, publie un volume de contes parfaits, dans cette note amère et douloureuse dont l'ironie ne représente que la pudeur de la pitié. Ce sont de nouveau des histoires, peu compliquées, de petites gens, mais d'une vie intense obtenue par des moyens d'une simplicité presque austère, sans détails oiseux, sans empâtements de couleurs. Pas de sensiblerie ou de mélodrame; du pathétique contenu et que cette discrétion rend d'autant plus poignant. Ces six nouvellettes: *le Phosphate*, *l'Œillet Rouge*, *Cornélie*, *la Planète*, *la Chanson du Soir*, *l'Etranger* sont autant de chefs-d'œuvre dans lesquels M. Huberts Krains me semble être parvenu encore à raffiner sur sa probité et son intégrité d'écrivain, et qui achèvent de l'asseoir au premier rang des romanciers et conteurs de ce pays.

C'est à ce rang aussi que nous verrons siéger — pour autant qu'il consente à demeurer sur place et à réfréner son humeur vagabonde et turbulente — cet autre conteur Wallon, ce délicieux Louis Delattre, dont les trois premiers recueils de contes, *Miroirs de Jeunesse*, *Contes de mon village*, une *Rose à la bouche*, viennent d'être réunis en un seul volume sous ce titre suggestif, tout à fait approprié au contenu: **Avril**. En effet, rien de plus printanier et de plus pri-

mesautier que ces proses de celui que j'appelai dès ses débuts un observateur éveillé, un peintre alerte et un poète coquet.

Nous aimons beaucoup **Les Autres**, le petit roman par lettres que publie (hors commerce) M. Charles Dulait, parce qu'il nous plaît d'entendre parler des choses de l'Amour et, en général, des rapports sexuels, avec la ferveur, le lyrisme ou tout au moins la gravité que comportent ces matières nobles, émouvantes et encore mystérieuses entre toutes. Nous avons au moins autant horreur de la gaudriole érotique que de la grimace pudibonde et les gravelures des calicots voltairiens nous sont tout aussi insupportables que les dégoûts et les feuilles de vigne des cagots protestants. A part Rabelais, Aristophane et quelques rares olympiens, le rire des écrivains à propos des organes de la volupté et de la génération fut toujours idiot et même de nature à flatter le préjugé chrétien contre les parties dites infâmes, honteuses, etc. C'est pourquoi, nous le répétons, nous aimons cette correspondance amoureuse inventée par M. Charles Dulait, cette plaquette d'un style ferme, élégant et nerveux.

Signalons aussi les **Aventures merveilleuses de l'abbé de Lassus**, par M. Sylvain Bonmariage, de jolis exercices de style dans le goût des historiettes de Jean Lorrain, improvisations et variations d'un jeune auteur généreusement doué de qui nous sommes en droit d'attendre un vrai livre.

M. Sander Pierron, le conteur et critique bien connu des lecteurs du *Mercure*, a réuni en un superbe album de grand format tiré seulement à treize exemplaires les articles qu'il publia sur **la Peinture Néerlandaise à l'Exposition de la Toison d'or**, dans *l'Indépendance Belge*. Les reproductions des tableaux accompagnant le texte de M. Pierron achèvent de prêter à ce somptueux document une valeur inappréciable.

Memento. — *La Vie intellectuelle* publie une belle étude de M. Hubert Krains sur le poète Charles Van Lerberghe, et un article piquant de M. Georges Rency sur le *Racine* de M. Jules Lemaître.

La *Revue de Belgique* donne la fin d'une très intéressante étude de M. Joseph de Smet sur le poète anglais japonisant Lafcadio Hearn, et aussi la traduction d'une couple de contes de cet auteur.

La Belgique artistique et littéraire (juin et juillet). A lire, outre l'étude sur Jef Lambeaux, dont je parle plus haut, *le Sens préhistorique de la Beauté* par Sander Pierron, *l'Humble Effort* par M. A. Ridder, *le Moderne mouvement littéraire flamand* par M. Jean Laenen, *Edmond Picard et ses œuvres* par Mme Maria Biermé, des vers de M. Georges Rens.

La Société Nouvelle : Histoire de Flossie par Mme Blanche Rousseau.

Durendal (juin et juillet) : *Emile Claus et les Fresques du Pintoricchio* par M. Arnold Goffin. *La Petite maison au milieu des bois* par Mme Blanche Rousseau, des vers de M. Georges Ramækers.

L'Art flamand et hollandais (mai et juin) : articles sur les anciens des-

sins du cabinet des estampes à Amsterdam, par M. W. Martin; sur Matthys Maris par M. E. H. Marius; sur les Frères Oyens par M. R. Jocobsen. Nombreuses et belles reproductions.

GEORGES EEKHOUD

LETTRES ANGLAISES

Léon Bazalgette : *Walt Whitman, l'Homme et son œuvre*, avec un portrait et un autographe, 7,50, Mercure de France.— Memento.

Désormais, il n'est plus possible, en France, d'ignorer ou de méconnaître **Walt Whitman** : le magistral volume que vient de lui consacrer M. Léon Bazalgette permettra aux plus récalcitrants de se faire une idée très nette de l'étrange personnalité du poète. Rien d'aussi complet n'avait jamais été fait, dans aucun pays, et il nous est agréable de dire que c'est un Français qui a élevé ce monument et consacré cet hommage au génial poète des *Leaves of Grass*. Cependant, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on s'occupe, en France, de Walt Whitman ; à maintes reprises, on avait traduit de ses poèmes et écrit sur l'œuvre et sur l'homme d'importantes études. Une bibliographie complète en serait fort curieuse et ne manquerait certes pas d'imprévu. Sans prétendre remonter aux origines, il est intéressant de feuilleter, par exemple, un essai sur *la Poésie de l'avenir*, qui date de 1882, et au cours duquel Mme Bentzon se livrait exclusivement à une appréciation de l'œuvre et de la personne de Whitman. Il ne faut pas s'attendre, dans ces pages, pas plus que dans les nombreux volumes de cet écrivain, à une exactitude rigoureuse. L'excellente femme ne paraît pas s'être jamais beaucoup tourmentée des méthodes scientifiques et sa compréhension n'était pas non plus d'une profondeur vertigineuse : ses jugements sur Whitman en sont une preuve irréfutable. Outre des erreurs de fait grossières et parfois comiques, elle semble avoir abordé l'œuvre de Whitman avec un parti-pris évident de n'y rien comprendre, ou avec l'idée préconçue de l'éreinter.

On parlait avec stupeur... avec dégoût, dit-elle, d'un prétendu novateur qui exprimait en termes confus, incorrects, grossiers, les paradoxes les plus extravagants que puissent inspirer l'esprit de révolte et le matérialisme ; à ce nom de Walt Whitman s'attachaient à la fois le scandale et le ridicule.

Après ce beau début, les jugements se succèdent sur le même ton :

Certes, aucun écrivain européen, poète ni prosateur, n'est tombé dans les excès d'énergique mauvais goût que voudraient inaugurer, sur les ruines de l'Idéal, Walt Whitman et ses sectaires ; mais enfin, il existe malheureusement chez nous, depuis quelques années, une tendance marquée vers

ce réalisme qui est le contraire du naturel et de la vérité, une disposition à confondre les muscles avec le génie.

Pour réfréner cette tendance, le critique se propose de dévoiler à ces « ennemis de l'ordre et de la méthode qui ne craignent pas de fouiller les éléments les moins purs, les plus malsaines profondeurs de la nature humaine », — et cela pour qu'ils reculent d'effroi,— les « monstruosités » de Walt Whitman, et

cette intensité de vie animale, ces fureurs d'iconoclaste en présence du nouveau, cette puissance de tempérament titanique, dont M. Victor Hugo dans ses audaces les moins excusables,et M. Baudelaire dans ses plus vénéneuses compositions ne se sont approchés que de loin.

Le mépris, la haine, l'ambition inspirèrent, paraît-il, à Walt Whitman ses *Leaves of Grass*, une œuvre, qui, nous déclare gravement le critique bien informé, « eut un succès prodigieux en même temps qu'elle suscita de formidables orages ». Cette œuvre, que l'indulgente appréciatrice « cite avec répugnance » est « douloureuse à lire », la forme et le fond en sont détestables, la philosophie malsaine ; c'est un galimatias grotesque et un jargon barbare, un amas de bizarreries, de grossièretés, de licences, de vaines utopies et de paradoxes insensés. Avec tous ces qualificatifs amènes, l'auteur s'écrie :

Arrêtons-nous, le livre nous tombe des mains, la limite de l'absurde est dépassée, nous ne saurions suivre les divagations de l'ivresse ou de la folie.

Ces calomnies furent inutiles ; des critiques plus perspicaces et moins partiaux lurent Walt Whitman et y virent autre chose que des monstruosités. Quelques années plus tard, dans son précieux et capital volume sur *la Renaissance de la Poésie anglaise*, M. Gabriel Sarrazin disait enfin ce qu'il était nécessaire qu'on sût du grand poète d'Amérique ; et M. Léon Bazalgette a bien raison de rendre hommage à ces admirables pages et à l'intelligence pénétrante et vaste à qui nous les devons. Plus tard encore, à la mort de Whitman, en avril 1892, M. Teodor de Wyzewa, ce prestigieux explorateur de la pensée humaine dans toutes les langues, publiait, dans *la Revue Bleue*, un article où, avec une précision et une clarté merveilleuses, il discernait la valeur et les mérites du « good grey poet ». Cet article, réimprimé dans le volume des *Ecrivains étrangers*, commençait ainsi : « Les Etats-Unis d'Amérique ne possèdent plus désormais que deux poètes ; encore ne les possèdent-ils qu'en partage avec la France, car ces deux poètes sont M. Stuart Merrill et M. Francis Vielé-Griffin ». Tous deux, et M. André Gide, et tant d'autres, sont d'enthousiastes admirateurs du grand chantre de la

démocratie américaine. A diverses reprises, M. Francis Vielé-Griffin a traduit et publié quelques-uns des poèmes les plus typiques de Whitman, et, grâce à tous ces efforts dispersés, on finissait par connaître d'une façon moins fantaisiste l'attrayante personnalité du sage de Camden. Mais à présent, l'effort définitif est entrepris, et les travaux de M. Léon Bazalgette promettent de satisfaire à toutes les exigences. Après le volume récemment paru, où il étudie l'œuvre et retrace la vie de l'homme, M. Bazalgette nous donnera tour à tour une traduction complète des *Feuilles d'herbe,* d'après l'édition finale, puis un ouvrage sur *le Poète-Prophète*, et enfin une version complète aussi des œuvres en prose.

Puisqu'on n'ignore pas indéfiniment un Walt Whitman, déclare M. Bazalgette, ne valait-il pas mieux l'introduire en bloc, dans son œuvre et dans sa vie, plutôt que par des fragments et des aperçus? Cette méthode lui paraissant plus sûre et plus en rapport avec l'importance de son sujet, M. Bazalgette l'a adoptée, et son volumineux ouvrage, consacré à l'homme, est conçu comme une sorte d'introduction à la lecture des *Feuilles d'Herbe*. L'on ne peut que conseiller vivement, à ceux qui se proposent de lire les poèmes de Whitman, de compulser attentivement l'introduction de M. Bazalgette. Ils seront assurés d'aborder le poète dans l'état d'esprit le plus propre à la compréhension et à l'admiration. Nulle crainte après cela de ne pas prendre, aux chants extraordinaires de Whitman, tout l'intérêt qu'on en attendait. Impossible de n'en pas goûter les plus étranges beautés et de ne pas s'enivrer de ses essors les plus extravagants. Peut-être, — et c'est là ce que des esprits grincheux lui reprocheront, — M. Bazalgette est-il par trop uniformément élogieux, par trop dithyrambique même, et peut-être eût-il été plus sage de moins s'abandonner au lyrisme, dans cette étude, et d'oser plus de critiques, plus d'objections et de divergences. Mais ceux qui se sont risqués déjà à une communion intime avec Whitman comprendront l'état d'esprit où s'est trouvé M. Bazalgette, qui d'ailleurs s'est lui-même rendu compte de la domination, de l'ascendant qu'il subissait :

Le lecteur concevra donc aisément que ce travail a été pour moi autre chose qu'une entreprise littéraire. Il est le fruit d'une communion avec son œuvre et d'une intimité avec son individu assez étroites et assez ferventes pour que je me figure avoir vécu depuis des années tout près de lui. Qu'on ne s'étonne donc point d'y rencontrer les traces de mon sentiment personnel à l'égard de l'un et de l'autre. Si j'ai réussi à comprendre, et à faire comprendre quelque peu — (ce dont je ne suis pas sûr) — cette individualité de frappe neuve, cela ne pourra être que pour l'avoir tant aimée. Quelque émotion, de beauté ou d'humanité, que l'avenir me réserve, je sens bien que ce contact prolongé avec un tel révélateur demeurera la grande impression de ma vie.

A moins d'être hermétiquement clos à tout sentiment poétique, à toute émotion de beauté, à moins d'être aveuglé, assourdi, bouché par d'ineptes préjugés, il est impossible de ne pas être ébranlé jusqu'au plus profond de soi par le lyrisme de Walt Whitman. Et l'on perd pied d'autant plus facilement qu'on ne peut, en aucune façon, appliquer à l'œuvre, non plus qu'à l'homme, les ordinaires mesures, les comparaisons moyennes qui rendent tant de services quand il s'agit d'individus moins fantastiquement en dehors et au-dessus de toute conventionnelle appréciation. Quelles limites auriez-vous l'outrecuidance d'imposer à la vertigineuse imagination de Whitman? Interdirez-vous à ce visionnaire d'apercevoir par delà les horizons qui restreignent nos regards? M. Bazalgette ne fut pas assez présomptueux et il a préféré céder au ravissement, se laisser éblouir par le prodigieux révélateur. Et nous ne saurions vraiment lui en faire un grief.

Combien de fois, dit-il, me suis-je arrêté en écrivant ces pages, déconcerté par la grandeur et la nouveauté de cette figure que je sentais pourtant si proche, persuadé que je ne parviendrais pas à les imprégner de son arôme spécial et de son intime signification! Le navigateur qui a couru les mers pendant toute son existence, qu'en connaît-il? — me répétais-je alors. La surface. Il a pu pratiquer quelques sondages; mais qu'est-ce que cela en face des abîmes grouillants de vie? En réalité, l'océan lui demeure inconnu.

Mais c'est là une excessive modestie, et M. Bazalgette a fait plus que d'effleurer la surface de son sujet. Il a fait un portrait singulièrement vivant du *good grey poet*, du bon poète à tête grise; on peut dire même qu'il a peint une série de fresques grandioses pour retracer la belle et noble existence de Walt Whitman. Dans cet admirable livre, tels chapitres ne se peuvent lire sans une émotion poignante. Prenez par exemple ceux que l'auteur appelle *l'Homme des foules, Walt aux outrages, le Panseur de plaies, le Chêne foudroyé, A Travers l'abandon et la douleur*, prenez-les tous, et vous ne manquerez pas d'être profondément remué. Car M. Bazalgette n'est pas le biographe froid, indifférent et neutre; il est le biographe inspiré qu'il fallait pour retracer cette grande figure. Il a consacré toute son intelligence à l'œuvre et il donne tout son cœur à l'homme. Je défie qui que ce soit de lire les deux derniers chapitres du volume sans que les larmes montent aux yeux, sans que « le cœur monte dans la gorge ». J'aurais voulu pouvoir citer et commenter à loisir, mais le cadre restreint de cette chronique m'en empêche. Cependant, je serai heureux si j'ai pu exprimer un peu de la reconnaissance que nous devons témoigner à M. Léon Bazalgette pour son beau livre, et l'assurer que de fervents admirateurs du poète applaudissent au *labour of love*, au labour d'enthousiasme et de prédilection qu'il s'est imposé.

Memento. — La librairie Hachette publie, dans la Petite Bibliothèque de la Famille, *la Tabatière du Cardinal*, de Henry Harland, mort prématurément il y a quelques années, — la version est de M. Dauphin-Meunier ; et dans la collection à un franc, un roman policier, *l'Appartement du Mort*, par Burford-Delannoy, traduit par la comtesse de Fitte de Soucy.

Le numéro de juillet de la *Fortnightly Review* contient maints articles intéressants : L'Influence de la Pensée anglaise sur l'Esprit français, par M. Yves Guyot ; The Triple Entente, par Calchas ; Louis Rossel, par B.-A. Crackanthorpe ; The Pose of Mr Arthur Symons, par Francis Gribble, etc.

The Nineteenth Century and After donne, dans son numéro de ce mois, The Triple Entente and the Triple Alliance, par J. Ellis Barker ; The Vision Splendid and Indian Youth, par Sir Bamfylde Fuller, lieutenant gouverneur du Bengale oriental ; Women and the Suffrage, par Lady Lovat. Un nouveau Molière, a French view of Bernard Shaw, par Augustin Hamon, etc.

Au sommaire du *Cornhill Magazine :* Francis Thompson's Cricket Verse, par E.-V. Lucas ; The Winning of Canada, par R.-J. MacHugh, In Iceland, par Ian Malcolm, Napoleon's Return from St Helena, par Katharine P. Wormeley, etc.

Le numéro de *The Oxford and Cambridge Review*, publié pour le « midsummer term », contient un beau poème de George Meredith, et d'excellents articles : A. Russian Mystery Play, par Maurice Baring ; Humanism True and False, par G.-M. Young ; The French Woman of the Eighteenth Century, par R.-F. Smalley ; The Nature and Function of Poetry, par Maurice Brocone, etc.

Avec un choix de nouvelles et de menus articles, *The Smart Set*, de New-York, donne chaque mois, sans aucune autorisation et sans la moindre rémunération, une nouvelle en français, ainsi galamment empruntée, ou pillée si vous voulez, dans le volume à succès du moment. Cette fois les lecteurs savoureront, sans qu'il en ait coûté un « cent » à l'administration, *Un merle*, une des plus jolies nouvelles de cet exquis volume, *la Chèvre de Pescadoire*, de Léon Lafage, publié par Bernard Grasset. Pour pallier le sans-gêne du procédé, quelque indication de provenance ne serait pas tout à fait inutile.

Le numéro VII de *The Bibelot*, contient *Pearl : rendered into Modern English Verse*, par S. Weir Mitchell.

The Bookman de juillet donne un article copieusement illustré sur Mr Winston Spencer Churchill « as a man of letters », et une étude sur Anatole France.

HENRY-D. DAVRAY.

LETTRES ESPAGNOLES

L'Assemblée nationale de Barcelone. — Georges Normandy : *La Question catalane*, Bibliothèque régionaliste Bloud et Cie, Paris, 1 fr. — Le Cinquantenaire des Jeux Floraux. — Manuel Mila y Fontanals : *Obres catalanes*, Gustave Gili, Barcelone, 4 p. — M. Ménendez y Pelayo : *El Doctor Mila y Fontanals, semblansa literaria, ibid.*, 1 p. — Memento.

Le 29 juin, les sénateurs et députés de Catalogne ont comparu devant les délégués des conseils généraux et des municipes de l'an-

cienne principauté, réunis à leur appel en **Assemblée Nationale** à Barcelone : ils avaient rompu, il y a un mois, avec « le gouvernement de Madrid », qui leur refusait l'abrogation d'une loi oppressive; ils avaient, dans un geste de révolte, quitté les Cortès, et au moment même où j'écris ils en appellent de l'Espagne officielle à la « nation catalane »; ils la font juge de leur conduite; selon ce qu'elle va décider, ils continueront, par leur abstention à rendre plus manifeste encore le dissentiment séculaire, j'ose presque dire la vieille haine, ou, comme c'est probable, ils iront reprendre aux Cortès une lutte sans concessions et sans merci. C'est là un nouveau tournant de l'histoire du catalanisme. Quel journal français, cependant, a fait les honneurs d'une chronique sérieuse à cette consultation populaire unique, je crois, dans les annales du parlementarisme espagnol, à cette sorte de convocation d'Etats généraux qui reprennent la vieille tradition démocratique du temps des rois catalans de la Couronne d'Aragon, et qui affirment, malgré les arbitraires divisions d'une administration hostile, malgré le morcellement en quatre provinces, l'unité substantielle de la patrie catalane? Le mot de Björnson est toujours vrai : « Les Français vivent comme à l'intérieur d'un mur de Chine. »

M. Normandy, qui n'ignore pas cette lamentable insouciance de ses compatriotes, n'a pas craint néanmoins de publier, au début de cette année, dans l'excellente Bibliothèque régionaliste de Bloud, un petit livre sur **la Question catalane**. Puisse-t-il avoir quelque succès! Cette question, toujours actuelle, on vient de le voir par le début de cette chronique, nous intéresse en effet à plus d'un titre : si les revendications de la Catalogne finissent par triompher, l'équilibre européen ne sera-t-il pas gravement modifié? Mais triompheront-elles? Et si oui, la Catalogne constituera-t-elle, entre l'Espagne et la France, une république indépendante, — ou ne sera-t-elle qu'un des Etats fédérés d'une nouvelle Espagne rajeunie? Ou mieux encore ce petit peuple qui n'oublie pas ses merveilleuses conquêtes des derniers siècles du Moyen-Age, et ne saurait se résigner à une autonomie stagnante, ne fera-t-il pas passer l'hégémonie hispanique de la Castille à la Catalogne, de Madrid à Barcelone? M. Normandy ne se pose pas toutes ces questions, et nous ne lui reprocherons pas de n'avoir pas voulu préjuger de l'avenir, mais bien de n'avoir pas su mieux situer, dans le passé, ce problème. Grâce « à des correspondances particulières ou à des documents de première main », il est évidemment fort bien documenté sur le mouvement catalaniste de ces dernières années, mais trop peu sur ses phases antérieures et sur les causes si complexes qui l'ont provoqué; car il n'a guère su, non plus, nous présenter les divers aspects, ethnique, linguistique, économique, littéraire et social de la question. Une fois sorti de la politique

toute contemporaine, et n'ayant plus ses correspondances sous la main, M. Normandy ne possède plus le sujet : peut-on, dans un chapitre sur la renaissance artistique en Catalogne, omettre la peinture avec Casas, le meilleur portraitiste qu'ait peut-être l'Espagne, Riquer, paysagiste, décorateur et ex-libriste exquis, Rusiñol et Anglada, ces deux derniers trop connus en France pour qu'il soit besoin de les présenter ici ; — et cette admirable architecture catalane, qui nous a donné Domenech, Puig y Cadafalch, et ce créateur génial qu'est Gaudi ? Le chapitre sur la renaissance littéraire est plus qu'incomplet : « La première trace de la renaissance contemporaine, dit M. Normandy, apparut chez des poètes chantant leur pays, *mais en langue castillane*, Mila, Balaguer, Rubio... » Une phrase aussi malheureuse révèle une ignorance absolue de la littérature catalane. Il eût mieux valu, dans ces conditions, supprimer ces deux chapitres, malgré l'intérêt qu'il y avait à montrer que la renaissance intellectuelle de la Catalogne n'a pas seulement marché de pair avec la résurrection politique, mais l'a précédée et même provoquée.

L'histoire des Jeux Floraux, dont Barcelone vient de célébrer magnifiquement le cinquantenaire, et dont M. Normandy ne nous dit pas le moindre mot, est la preuve toujours vivante de cette assertion. En 1859, quelques lettrés décidaient de faire revivre cette antique institution littéraire qui, née à Toulouse en 1323, avait été, vers 1388, officiellement implantée à Barcelone par le roi Jean d'Aragon, et qui d'ailleurs n'avait donné, en Catalogne comme en Languedoc, que d'assez piteux résultats. Pauvre littérature toulousaine que celle qui eut pour code ridicule les *Leys d'amor !* Qu'espéraient donc de cette restauration Mila, Rubio, Antoine de Bofarull, Balaguer ? Rabaissé à l'état de patois par trois siècles d'inculture et de pénétration castillane, délaissé par les classes aisées pour la langue officielle alors en plein prestige, le catalan semblait bien mort : l'ode fameuse d'Aribau, Lo Gayter del Llobregat (1839) de Rubio, n'avaient guère eu d'écho que chez de rares lettrés encore enthousiastes pour le passé. S'attendre à faire renaître la langue et la culture catalanes à l'aide d'une institution aussi surannée, n'était-ce pas folie ? Cette exhumation archéologique fit en effet sourire le plus grand nombre ; et il suffit de lire le discours présidentiel de Mila pour voir qu'il n'avait, tout le premier, qu'une confiance limitée dans l'efficacité — même littéraire — de cette tentative ; car, quant à ses formidables conséquences politiques, c'est à peine s'il eût osé, lui comme ses compagnons, les espérer et les prévoir. Après avoir célébré les gloires anciennes de « la langue de leurs entrailles », Mila ajoutait : « *Avec un enthousiasme mêlé d'un peu de tristesse*, nous lui donnons ici, à cette langue, une fête, nous lui dédions un filial souvenir, nous lui gardons au moins un refuge. » Un refuge ! Ce timide

n'allait même pas jusqu'à rêver une restauration intégrale de la langue catalane dans tous les domaines de l'activité intellectuelle et sociale; sa cause semblait si bien perdue qu'il souhaitait seulement qu'elle pût servir encore aux évocations lyriques d'un passé à jamais aboli.

Il était naturel pourtant qu'en ressaisissant le passé, on assurât l'avenir, qu'en ressuscitant la littérature et la langue, ces fondements les plus sûrs d'une nationalité, on ressuscitât en même temps la patrie. Non seulement, en effet, l'élite, de génération en génération, se transmit le flambeau; à force de persévérance et d'amour, elle en éclaira le peuple entier qui reprit enfin conscience de sa personnalité ethnique et de son indépendance passée. Et Verdaguer chanta, lui révélant la dignité souveraine de sa langue; la morte était ressuscitée, la prophétie « Poble que sa llengua cobra se recobra à si mateix » réalisée.

Il nous est impossible d'écrire en une brève chronique l'histoire de ces **Jeux Floraux** qui ressemblèrent plutôt aux Jeux antiques de l'arène. Nous ne pouvons même donner une idée de la splendeur des fêtes du cinquantenaire, de mai dernier, où Barcelone, couronnée de ses bois et de ses montagnes, baignée de Méditerranée, se révéla dans toute sa beauté, encore accrue du rayonnement de ces poètes venus à elle de tous les points de la Catalogne, et de Valence et de Majorque, qu'elle sut réveiller à la vie spirituelle. Et l'âme même de Mistral était présente à Barcelone en ces jours où on lut ses deux immortels poèmes aux frères catalans.

Les organisateurs de ces fêtes inoubliables ont pensé à commémorer en même temps que le cinquantenaire des Jeux floraux le souvenir de Mila y Fontanals, qui en fut le premier président. Mila méritait à coup sûr les honneurs d'un public « hommage ». Ses **Œuvres catalanes**, que vient de réunir l'éditeur Gili, comprennent, outre les deux discours présidentiels des Jeux Floraux de 1859 et de 1883, de précieuses études sur la littérature et l'architecture catalane au Moyen-Age, sur la doctrine catalaniste, et surtout, ses poésies en langue catalane. Je ne crois pas d'ailleurs que Mila ait eu sur la littérature contemporaine de son pays une influence aussi grande, aussi directe du moins qu'on a bien voulu le dire; ce fidèle collaborateur de notre *Revue des Langues romanes* fut avant tout un historien pénétrant de la littérature médiévale de Castille aussi bien que de Catalogne; certes, passionné comme il le fut toujours pour toutes les formes du beau, épris d'architecture et de peinture aussi bien que de musique, esthéticien, folkloriste, il était bien doué pour faire œuvre littéraire. Il ne la fit pas : les scrupules de sa conscience naturellement timorée, la crainte de cette maternité cérébrale, de cette chasse dans les hautes régions de l'intelligence dont Balzac a si puissam-

ment décrit les tortures dans *la Cousine Bette*, en furent cause. Mila n'eut jamais un tempérament de lutteur : il recula, il fit des études d'histoire littéraire la principale tâche de sa vie. Toutefois ne put-il jamais abandonner complètement ses premières amours : ses rares poésies castillanes — presque toutes, pièces de circonstance, traductions de classiques latins, de Gœthe, de Schlegel ou de son cher Manzoni — n'ont que peu de saveur; par contre, il en a écrit de catalanes, moins nombreuses encore, une vingtaine, de 1844 à 1884, mais si parfaites, si imprégnées de fraîcheur, de foi naïve, de tendresse voilée : pastourelles, contes de grand'mère candides comme *le Cas véritable*, cantiques à Notre-Dame de Montserrat, courtes chansons de geste. Et je sais bien que ces dernières n'ont pas la tumultueuse richesse verbale et l'admirable emportement rythmique des poèmes espagnols de la Légende des siècles. Mais elles ont d'autres qualités; rarement le Moyen-Age chevaleresque a été aussi bien compris, aussi bien chanté; *l'Arnaldo de Beseya*, et plus encore *la Complainte d'En Guillem*, grâce à la discrétion du sentiment et de la forme, grâce à leur énergique sobriété, resteront parmi les meilleurs poèmes de la Renaissance catalane. Mais on ne peut servir deux maîtres, surtout quand ils sont aussi exigeants, aussi jaloux que l'érudition et l'art; et il faut conclure avec M. Menendez y Pelayo : « Il fut artiste en puissance plus qu'en acte,... le génie critique absorbait la meilleure partie de son effort intellectuel. »

Nous avons encore une autre raison de nous féliciter de cet « hommage » rendu à Mila, puisqu'il nous a valu de M. Menendez y Pelayo, venu lui aussi à Barcelone lors des dernières fêtes, un « modeste préambule de la biographie » de son maître, depuis longtemps projetée. Le plus modeste essai du plus grand critique littéraire de l'Espagne a trop d'importance pour qu'il nous soit permis de ne lui consacrer que quelques lignes à la fin de cette chronique. Nous nous réservons de l'étudier, comme il le mérite, dans deux mois.

MEMENTO. — A signaler deux bons articles de M. de Montoliu, critique littéraire du grand journal barcelonais, *El Poble Català*, « Autour du Cinquantenaire » (4 mai 1908), et « Sur la poésie populaire » en Catalogne (25 mai 1908).

MARCEL ROBIN.

LETTRES RUSSES

Marie Ponomareff : *Appel aux Femmes*.—Maxime Gorky : *Les Derniers*.—Léonide Andreieff : *Les Récits des Sept pendus*.

Jamais vérité ne fut plus grande que celle qui veut que la *littéra-*

ture soit le *reflet de la vie.* Quel tumulte de controverses et de négations ! Quel spectacle d'exhibitions monstrueuses et de manifestations maladives ! Quel malaise général devant ces recherches soutenues et multiples de nouvelles voies, de nouveaux procédés, devant ces tentatives impuissantes souvent, infructueuses encore.

L'historien, le philosophe, sententieux, presque indifférent vous explique — comme cela s'est passé en France, il y a quelque 25 ans — que c'est « la défaite », « la débâcle », « la dislocation des forces historiques » « qui produit ce temps d'arrêt, cette époque de marasme dans la vie et dans la littérature d'un peuple ». Dissolution des mœurs, érotisme, mysticisme, mépris de la mort et de la vie, — tout cela s'explique par « le moment historique que nous traversons depuis les défaites, la guerre et la Révolution, » — affirment les savants historiens et publicistes. Mais tout le monde n'est pas philosophe et historien, et l'on commence à crier contre l'orgie et la débauche littéraires de ces deux dernières années — reflet de la dissolution des mœurs dans la vie, où nous vîmes des phénomènes monstrueux tel que : les *ligues de l'amour libre*, les sociétés *Lovi moment* (carpe diem) ou des *Ogarki* (bouts de chandelles), etc., qui pullulaient dans les centres universitaires et autres. Des écrivains, comme Tanne, raillent et persiflent l'érotisme des écrivains à la mode du jour. Des conférenciers commencent à lutter avec des conférences littéraires contre celles à sujets érotiques. Le gouvernement lui-même se met de la partie en la gâtant, comme toujours, par la confiscation et l'interdiction des nouvelles éditions du fameux roman érotique *Sanine*, de M. Arzybacheff, dont j'ai parlé l'année dernière : comme toute mesure de rigueur arbitraire, cette interdiction gouvernementale va aiguiser davantage la curiosité malsaine des nouvelles couches de lecteurs. Mais ce qui est caractéristique dans cet ordre d'idées, c'est aussi l'activité des femmes — féministes et non féministes — qui commencent à réagir contre la décadence de toute nature et contre nature, c'est le cas de le dire. L'appel le plus éloquent, le plus pathétique et le plus profond en même temps, sous forme de *philippique* contre les mœurs et la littérature du jour, qu'il nous a été donné de lire ces derniers temps, c'est celui d'une femme, Marie Ponomareff, qui crie aux mères, épouses et jeunes filles russes : « Femmes, unissez-vous (1) ! » Mme Ponomareff appelle les femmes russes à l'œuvre de salut des enfants qui grandissent dans cette atmosphère, contre et post-révolutionnaire, d'assassinats, de bombes, de pendaisons et de débauche. Avec beaucoup de savoir, de cœur et de talent, Mme Ponomareff peint l'état épouvantable de l'actualité russe et constate que le salut ne peut venir que des femmes, surtout

(1) Etude parue sous ce titre dans le n° 76 des *S. Peterbourgsky Vedomosti.*

à l'heure où les malheureux, les misérables, les déshérités commencent à affirmer dans la rue et dans la littérature que « les femmes sont à présent plus sales encore que les hommes ! »...

« En déclarant la guerre à tous ceux qui nous jettent à nous — toutes les femmes — l'accusation infamante que « les femmes sont à présent plus sales que les hommes », — au nom de nos enfants, — femmes du monde entier, unissez-vous ! »

X

Et pendant que cette réaction se fait, les meilleurs et les plus grands écrivains continuent à peindre l'état de dissolution dans lequel se trouve à l'heure présente la vie russe.

Dans les éditions du *Znanie*, c'est Maxime Gorky qui nous donne tout un coin de vie **contemporaine** avec son dernier drame en 4 actes, intitulé : *les Derniers*.

Nous sommes dans la maison du chef de police, Ivan Kolomiytzeff, homme débauché, ivrogne, pot-de-vinier. De scandale en scandale il arrive à se mettre définitivement dans la nécessité de donner sa démission pour ne pas être chassé de l'Administration. Mais les révolutionnaires de la ville organisent un attentat contre lui pour le punir de ses violences et insultes cruelles vis-à-vis de leurs camarades, les prisonniers politiques. Un jeune homme est arrêté : il est complètement étranger à l'attentat, mais Ivan Kolomiytzeff dit reconnaître en lui l'auteur de l'attentat. C'est par ces événements que Gorky nous introduit dans la famille du chef de police. Sa femme, Sophie, est un bon et brave cœur ; sa vie avec Ivan est une longue expiation, un long martyre. Elle ne l'a jamais aimé ; c'est son beau-frère, le frère de son mari, Iakov, qu'elle a toujours aimé et dont elle a eu même un enfant adultérin, sa fille aînée Lioubov, bossue parce que Ivan, dans un moment de jalousie, ivre, l'a jetée toute petite par terre exprès... Les autres enfants de Sophie et d'Ivan sont : Nadejda, mariée au médecin de la prison Leschtch ; Vera, jeune fille sur le point d'être fiancée à un jeune officier de police ; Piotr, jeune homme qui est à la fin de ses études au lycée, et Alexandre, l'aîné, fainéant, débauché, mais en instance d'obtenir le poste de commissaire de police, s'il peut donner cinq cents roubles de pot-de-vin à qui de droit, de même que pour une somme analogue Ivan lui-même, grâce à l'attentat des révolutionnaires contre lui, peut obtenir la place de chef de police dans une autre commune. Toutes ces affaires malpropres, c'est le médecin Leschtch qui les arrange en prélevant pour lui-même de fortes commissions. Mais où prendre cet argent, car ni Ivan ni son digne fils n'ont absolument rien ; la maison elle-même où ils habitent tous, le mobilier, tout appartient à Iakov, le frère malade, qui, par amour pour Sophie, la malheureuse mère et épouse,

entretient toute la famille, au milieu de laquelle il vit malade, mourant. Il subit, là, infirme, le spectacle des scènes scandaleuses, épouvantables, ne pouvant pas abandonner Sophie et Lioubov, les seuls êtres qui lui sont chers et qu'il a aimés toute sa vie. On lui extorque — à la lettre — l'argent pour tous ces besoins et achats de consciences et de places. Même à son lit de mort on lui prend ce qui lui reste pour marier en hâte Vera qui, pour échapper à la boue et à la honte de la vie de sa famille, se confie à un jeune commissaire de police qu'elle prend pour un héros, mais qui n'est qu'une canaille qui la retient chez lui et en abuse pendant deux nuits. C'est dans cet antre que pénètre d'abord la mère du jeune homme soupçonné d'être l'auteur de l'attentat contre Ivan. En mère, fière et digne, mais éplorée, elle parle à Sophie pour qu'elle convainque son mari de dire la vérité, ce qui sauvera de l'échafaud le jeune homme innocent. Sophie, et Lioubov, et Iakob le moribond pressent Ivan de dire la vérité et d'épargner une vie humaine. Mais Ivan, stylé par sa fille Nadejda, et le prévaricateur Lechtch, son gendre, que d'ailleurs Nadejda trompe avec le directeur tout puissant de la prison, ne veut pas dire la vérité. L'attentat, c'est son unique atout, cela le pose aux yeux de ses chefs qui lui pardonnent ses crimes, à la condition toutefois qu'il y ait attentat et par conséquent un coupable. Qu'importe à ces fauves quel est le coupable. Le jeune homme arrêté expiera donc pour la carrière et la gloire d'Ivan Kolomiytzeff l'ivrogne, le débauché et le prévaricateur. Un autre rayon de soleil pénètre dans ce coin de ténèbres, c'est un révolutionnaire dont le jeune Piotr fait la connaissance. Il ouvre à ce dernier les yeux et l'intelligence. Piotr commence à comprendre le vrai caractère et le rôle dans la vie de son père et de ses semblables. Il a des velléités de protestations et même de révolte, lors de la démarche de la mère du révolutionnaire arrêté sans raison, ou, par exemple, lors des tentatives de son père, de son frère Alexandre, de sa sœur et de son beau-frère Lechtch pour extorquer l'argent à l'oncle Iakob. Mais il est empoisonné par l'éducation, par l'air familial ambiant. Il n'a pas de force pour lutter et il se met à noyer son malheur dans le vin.

C'est cette vie, la vie *Des derniers* — à en croire le titre que Gorky donne à sa pièce — des derniers d'une époque, d'un régime, que l'auteur des *Bas-Fonds* peint d'une main de maître.

Le retour de Vera, violée par le commissaire de police et devenue, — après la séquestration de deux jours, — de fillette qu'elle était, femme consciente et indépendante et disant leur fait à tout ce monde ignoble ; l'arrivée en même temps d'Ivan et d'Alexandre pour prendre à Iakob l'argent nécessaire pour arranger, par l'intermédiaire de Lechtch, toutes ces affaires louches et malpropres ; le tumulte des discussions et des incriminations réciproques des membres de la famille

— tout cela est si dramatique et épouvantable que le moribond, oublié de tout le monde, passe de vie à trépas... Seules, Sophie et Lioubov en sont frappées. Les autres dans une dernière scène se ressaisissent et — suprême hypocrisie de criminels — prononcent des paroles de prières et se couvrent de signes de la croix.

§

L'écrivain qui est de plus en plus en vogue, qui est acclamé à chaque apparition en public, Léonide Andreïef, consacre sa dernière œuvre, lui aussi, à l'actualité désolante de la vie russe. Quelqu'un a dit que Léonide Andreïef, quelque originale que soit son œuvre, rappelle par certains côtés de sa manière à la fois Dostoïevsky et Edgar Poe, avec cette aggravation qu'il perçoit les impressions, comme un homme écorché : « Dépouillé de sa peau, ce sont ses nerfs mis à nu qui reçoivent tout de l'extérieur qui les brûle, qui embrase le cerveau et qui broie le cœur et fait hurler l'âme. » Par sa sensibilité douloureusement maladive, il dépasse tous les écrivains de tous les pays et de tous les temps : Dostoïevsky, Garchine et Gleb Ouspensky compris. Mais grâce à une imagination monstrueusement profonde et à une langue expressive, aisée, riche et éclatante, il peut descendre dans les profondeurs de l'âme humaine, que personne avant lui n'a encore atteintes, et y toucher aux côtés de la vie psychique, que personne n'a encore pu aborder.

Cette fois, il fait *le Récit des Sept pendus* dans les éditions du *Chipovnik* (nº 5, 1908). C'est une œuvre d'imagination, mais c'est vécu par nous tous : on dirait qu'Andreïef a décrit une des pendaisons collectives que les journaux mentionnent tous les jours dans leurs manchettes : « *telle ville*, pendus hier *tant* »... Jugez-en.

Un ministre est prévenu par la police que le lendemain un attentat sera commis contre lui quand il sortira pour se rendre au rapport du Palais ; mais le groupe des terroristes, grâce à un provocateur, est connu et la police va les arrêter devant la porte du ministère, à l'heure de l'attentat projeté. Le ministre et sa famille passent la nuit, dans un autre palais, mis à leur disposition, et Andreïef nous fait assister à toutes les phases morales du ministre pendant cette nuit : d'abord la joie de se savoir échappé à la mort, puis les péripéties de l'événement que l'imagination du fonctionnaire se représente, pour finir par une crise d'épouvante terrible : tout le palais — femme, domestiques, garde — réveillé, le médecin appelé en toute hâte... C'est traité de main de maître et peut servir de pendant à une autre nouvelle de L. Andreïef, intitulée *le Gouverneur*, que vient de traduire en français M. S. Persky et qui nous présente l'histoire et l'état d'âme d'un gouverneur condamné à mort par les révolutionnaires et tué par eux.

Les cinq révolutionnaires qui devaient attenter à la vie du ministre — trois hommes et deux jeunes filles dont l'une n'a que dix-neuf ans — sont pris, en effet, sur les lieux avec les bombes et machines infernales (sacs explosifs suspendus sur leurs poitrines). Arrêtés, jugés sans délais aucuns, ils sont tous condamnés à la pendaison. Ils n'ont que 36 heures devant eux, temps strictement nécessaire pour toutes les formalités, préparatifs du supplice et entrevues avec les parents. Mais comme deux d'entre eux, l'aîné des hommes, dit Verner, âgé de 28 ans et « qui a l'air d'être un chef », et la cadette des jeunes filles, connue seulement sous le petit nom de Moussia, n'ont pas révélé leur identité, et que la seconde jeune fille, Tania Kovaltchouk, a tous ses parents dans les fins fonds de la Petite Russie, il n'y a d'entrevues avec les parents que pour les deux autres hommes, Serge Golovine, jeune officier plein de force et de santé, et Vassily Kachirine, jeune fils de marchand, tout transi d'épouvante devant la mort et s'efforçant de n'en rien laisser voir aux juges d'abord, aux camarades ensuite... Il faut lire ces récits de la vie presque tout entière intérieure de ces cinq condamnés à mort. Tania Kovaltchouk ne pensera jusqu'au dernier moment qu'aux autres, surtout à Vassily Kachirine qui, dans sa lutte contre la terreur devant ce moment suprême de l'inconnu qu'est la mort, perdra le reste de ses forces : « il est déjà mort », dira-t-elle en le regardant marcher, raidi et presque inconscient, vers la potence. Moussia pense aussi à ses camarades, mais c'est surtout une autre préoccupation qui la hante dans son cachot pendant les heures qui la séparent de la mort : elle est si jeune, elle n'a rien fait encore et elle n'est pas digne du sort qui lui est réservé, elle ne se croit pas digne de mourir aussi glorieusement pour la cause, pour le peuple, pour la patrie.

Plus compliquée est la vie, pendant ces trente-six heures, des deux aînés, Verner et Serge Golovine. Verner a un courage qui, depuis qu'il a mis à mort un agent provocateur, frise le mépris absolu de la vie. Révolutionnaire professionnel, il est arrivé à un tel état d'âme que rien ne l'intéresse, ni ne le préoccupe en dehors de ce qui touche directement la lutte avec l'ennemi. Il est tellement au-dessus de tout qu'il ne se donne même pas la peine de montrer du dédain aux juges. Il échange seulement des phrases courtes avec les camarades pour encourager le malheureux Vassily Kachirine en lui disant : « Ce n'est rien, Vassia, tout va bientôt finir. »

Le fort et courageux Serge Golovine, plein de joie de vivre, lutte avec « l'instinct » à sa manière. D'abord il se livre méthodiquement à un procédé allemand de gymnastique. Mais plus il se sent fort, plus il soupçonne les approches d'une peur soudaine et inconsciente. Il change alors plusieurs fois de tactique : il abandonne la gymnastique, il affaiblit son corps, il ne mange pas, mais rien n'y fait.

lors, en homme fort et conscient, il fait la part du nécessaire, se econquiert et regarde, d'un œil serein et clair, la mort en face.

Des larmes viendront plus d'une fois aux yeux du lecteur pendant a lecture des chapitres consacrés aux visites suprêmes des parents e Serge Golovine, qui viennent avec la résolution de ne pas imporuner leur fils, de lui rendre plus légers les derniers moments, mais ui finissent par fondre en larmes tous ensemble. « Meurs en soldat, non fils », dit finalement son père, un vieux colonel. Une scène draatique se produit entre Vassily Kachirine et sa mère, pauvre femme llettrée. Inconsciente, elle a oublié la situation de son fils, et ce n'est ue séparée de lui, une fois dans la rue, qu'elle comprend et... perd a raison...

Les deux derniers chapitres racontent l'exécution. C'est très hunain et très beau.

E. SÉMÉNOFF.

LETTRES HONGROISES

Középajtai Barna Endre : *Németországi tapasztalatok ès a nemzetisègi kèrès Poroszországban*. Koloszvàr. Ellenzèk, 1908. — *Barakonyi Ferenc Költeményei* : kiadjà Erdélyi Pàl. Kolozsvàr, erdélyi Mùzeum-Egylet. — Brody àndor : *Regényalakok*. Singer ès Wolfner, Budapest. — Ferenczi Zoltàn : *sokonai*. Franklin Tat. Budapest, 1907.— Memento.

Sous le pseudonyme de Barna Endre, un des économistes les plus istingués de la Transylvanie, dont les articles et brochures sur la uestion de l'immigration roumaine en Transylvanie, de l'action des anques roumaines dans le pays Szèkely, la répartition des propriéés foncières entre les nationalités transylvaines, etc., ont été justenent remarqués jusque dans la presse française, consacre aujour'hui une quarantaine de pages à ses **Impressions d'Allenagne** et à la **Question des Nationalités en Prusse**. 'auteur a fait un voyage d'études de trois mois à travers la Bavière, a Prusse, la Pologne prussienne et la Saxe, et il a étudié, au point e vue hongrois, l'instruction publique allemande d'une part, la uestion polonaise de l'autre. Ses impressions parurent, il y a quelues semaines, dans le journal hongrois *Ellenzèk* (de Kolozsvàr) ; l vient de les réunir en volume.

Ceux qui ont quitté les frontières hongroises, pour vivre parmi les euples étrangers, se sont presque toujours rendu compte que les notions es plus inexactes ont cours au dehors, touchant notre pays, notre nation, t notre civilisation. Et, à peu d'exceptions près... nous retrouvons dans es informations la main de la presse allemande. Nous nous apercevons 'une part qu'on ignore tout de *notre existence comme état souverain*, u'on prétend savoir beaucoup, d'autre part, de la *magyarisation à outrance* ont on aime à nous accuser... Au lieu d'anéantir les civilisations particuères de nos nationalités, nous avons donné aux diverses Eglises des-

caractères *particuliers nationaux*, de telle sorte que ces Eglises divisent les citoyens de notre pays en *nations* bien plutôt qu'en *confessions*, ce qui n'existe nulle part ailleurs, même pas dans la province de Posen, où une telle organisation serait plus légitimement à sa place...

L'auteur examine quelle est la part de responsabilité des Saxons de Transylvanie dans la mauvaise réputation qu'on fait à la Hongrie en Allemagne. Il montre ces Saxons, « plus heureux, plus cultivés et plus prospères chez nous que par exemple les Allemands en Prusse », répandant à l'étranger la fable du Grand-Duché allemand de Transylvanie, exigeant l'inscription de leur lieu de naissance sur les registres des universités allemandes avec l'orthographe germanique (Hermanstadt pour Nagy Szeben, Bistriz pour Beztercze, etc.). Il raconte avec infiniment d'esprit ses mésaventures à Iéna, et ses vains efforts pour persuader à la secrétaire que Kolozsvâr, où il n'y a presque pas d'Allemands, avait bien le droit de ne pas s'appeler Klausenburg. Il passe ensuite à l'examen des ouvrages *scientifiques* allemands traitant de la Hongrie ; il cite un manuel de géographie célèbre (E. von Seydlitzsche Geographie für hœhere Schulen), qui imprime sans sourciller : « la *Pousta* (toujours cette Pousta), où paissent des troupeaux de porcs, de moutons et de bœufs sauvages, auxquels des bergers à cheval donnent la chasse, suivis par des Tziganes qui jouent du violon ! » Le beau *numéro* que cela ferait chez Bostock !

Dans la seconde partie de son ouvrage, M. Barna traite de la question polonaise. Question brûlante, celle-là, et qu'on oublie un peu trop ! Il a voyagé dans des provinces immenses, où il n'y avait d'Allemands que les gendarmes, les fonctionnaires et les juifs, mais où tous les noms de lieu étaient en pur germain. Il s'est demandé pour quelle raison les jolis et harmonieux noms polonais, Pila, Grodziscko, Dobritza, sont devenus Schneidemulh, Gratz et Dobberschütz ! Il a étudié le Bureau postal de traduction de Bromberg (Bydgosc), dont la tâche est de biffer les noms de lieu polonais et de les remplacer par les noms officiels, ce qui ne retarde que d'une quinzaine de jours la transmission des correspondances. Finalement, il consacre un long chapitre à la politique polonaise de la Prusse ; il cite les documents édités par l'agence polonaise et qui parurent en Hongrie dans ma traduction. Mais ceci ne concerne plus les *Lettres Hongroises*.

Cette étude documentaire n'est pas un ouvrage de propagande — c'est la raison du reste qui me l'a fait analyser ici, car j'ai une vive répugnance pour la littérature à coups de grosse caisse. Les liens intellectuels qui unissent la Hongrie à l'Allemagne sont nombreux, très nombreux même. Il est évidemment regrettable que, dans ce dernier pays, des erreurs aient cours, erreurs menaçant de créer entre

les deux nations une atmosphère de méfiance que regretteraient et les Hongrois, et les Allemands. Puisse l'ouvrage de M. Barna les dissiper !

Ce livre offre un grand intérêt à un point de vue plus général, et marque une évolution dans l'esprit public hongrois qu'il est important de noter. A l'indifférence touchant les questions extérieures, se substitue peu à peu un grand désir de jouer un rôle dans la politique générale, partant un effort sérieux vers la connaissance des grands événements mondiaux. J'ai reçu, ce trimestre, nombre d'opuscules traitant de la politique extérieure de la Hongrie, de sa politique balkanique, de sa politique vis-à-vis de la France. Ce sont là des essais louables, et caractéristiques d'un état d'esprit nouveau. En face de la politique traditionnelle des partis hongrois, politique inspirée des principes immuables du Droit, et qui a pu souvent blesser de très légitimes susceptibilités, le groupe des *jeunes* va édifier une politique plus neuve, plus moderne, plus généreuse aussi, à certains points de vue, puisqu'elle s'appuiera non plus sur la lettre de textes morts, mais sur les intérêts, toujours vivants, des nations, des races et des individus.

C'est à ce titre surtout, c'est par sa portée philosophique que l'étude politique de M. Barna nous intéresse, nous qui ne faisons pas de politique.

M. Paul Erdèlyi a publié dans l'édition de la Société du *Musée Transylvain à Kolozsvàr* les poésies d'un poète hongrois du XVIIe siècle, jusqu'ici inconnu, François Barakonyi. C'est dans la Bibliothèque du comte L. Teleki, à Hosszufalva, que l'éminent historien M. Samuel Gergely, dont je faisais connaître il y a quelque temps l'œuvre considérable, a découvert un petit cahier de feuilles dorées sur tranche, sans suscription ni indication d'aucune sorte, et contenant 49 chants, chansons et poèmes. M. Gergely remit le curieux manuscrit à M. Erdélyi, qui se chargea d'en expliquer le mystère.

Une dizaine des poésies figurant dans le *Cahier Teleki* étaient identiques à d'autres poésies recueillies dans divers codex et bibliothèques, et attribuées à François Barakonyi, descendant d'une vieille famille du Nord-Est de la Hongrie (1453 : Denis Barakonyi). M. Erdélyi, grâce à de longues recherches, a pu reconstituer l'arbre généalogique, l'histoire sommaire et les armes des Barakonyi, identifier et *situer* François le poète.

François Barakonyi fut, en plein XVIIe siècle, un pur lyrique, et c'est en cela que son œuvre est intéressante pour l'histoire de la littérature magyare. En face de la poésie savante, il a représenté l'inspiration populaire, et par là il précède d'une part l'explosion de lyrisme populaire qui accompagna la guerre d'indépendance des Kouroucs, il relie d'autre part le XVIIIe siècle au XVIe. Sa versification est d'une

aisance surprenante, son lyrisme très pur, et ses images très vivantes. Sa langue est riche et souple, sa forme diverse et parfois musicale. Il a quelque chose en lui de nos poètes de la Renaissance.

Il est infiniment regrettable qu'il ait négligé le plus souvent de polir et de ciseler ses vers.

M. Erdélyi a muni cet intéressant recueil d'une excellente préface historique, d'un grand nombre de notes et de remarques sur le style, la prosodie, les rythmes de son poète. Il a enfin dédié le tout au comte Ladislas Teleki, dont la munificence a fait bénéficier le Musée Transylvain et la littérature hongroise d'une découverte de la plus haute importance.

Les éditeurs Singer et Wolfner publient depuis bientôt un quart de siècle une bibliothèque de romans choisis à un franc, qui, dans un pays où le livre est cher, rend les plus grands services, en mettant à la portée de tous les meilleures productions étrangères et nationales. Dans la liste des 412 volumes déjà parus, je relève, entre les noms de Mikszàth, de Jokay, de Bròdy, de Gàrdonyi, ceux de Hall Caîne, Croker, Gorki, Pemberton, Sudermann, Prévost, Theuriet, Serao et Tinseau, sans oublier Dostoievski — ni Georges Ohnet. Cette excellente Bibliothèque vient de s'enrichir d'un volume de nouvelles de M. Bròdy, le distingué auteur de *la Fée Hélène* et de *Mademoiselle Don Quichotte*. Son nouveau livre, **Figures de romans**, contient de jolies histoires romanesques, comme *l'Organiste*, petit bourgeois magyar qui s'en va à Constantinople en quête d'aventures, et qui meurt, marié à une institutrice allemande, d'un coup de sabre d'un gardien de Harem, comme la *Lettre à un jeune homme qui va se marier*, et comme *Un officier*. Ce sont de jolis récits, sans beaucoup d'action, mais d'une bonne analyse psychologique, bien écrits, avec une pointe de malice et d'émotion. J'ai surtout aimé l'*Eloge funèbre d'un journaliste*, écrit sur un confrère, un ami disparu, Arthur Neuhauser.

Csokonai, de Zoltàn Ferenczi, a paru dans la collection des Etudes Littéraires de la Société Franklin. Le poète Csokonai fut un de ces hommes « qui naissent avec quelque fatalité funeste, qui malgré leurs talents hors ligne, ou plutôt à cause d'eux, ne réussissent pas dans la vie, et meurent jeunes. »

Chez ceux-ci, le corps est voué à une mort prochaine; l'âme elle-même est étrange, plus remarquable, plus grande, originale, incapable de s'adapter, irrégulière; et à cause d'elle ils manquent leur but. Ce qui réussit aux autres sans effort leur est impossible à atteindre. Csokonai fut un de ces *irréguliers*, de ces *exceptionnels* « quos Libitina sacravit » (1), qu'un génie aveugle guida à travers les erreurs, les détours, qui n'arriva même pas à faire éditer ses œuvres achevées depuis longtemps, qui ne put même pas se

(1) Horace.

faire apprécier au moins par ceux qu'il aimait d'une affection touchante, comme Kazinczy... De toutes ses hautes qualités, il dépassa son époque, et fut celui qui ne voulait être que *lui*, prenant pour but l'impossible.

A cette appréciation si juste de M. Ferenczi, j'ajouterai quelques lignes écrites par le poète lui-même le 4 janvier 1804, et qui le caractériseront mieux que je ne saurais le faire.

Dès que Dieu, par son bon plaisir, eut permis que je vinsse au monde, tout de suite il imprima dans mon cœur un sceau dont il ne se sert qu'une fois en cent ans, et dit ces mots qui me marquèrent : Tu seras libre ! Je n'ai point besoin de liberté politique, je n'en ai cure ; sous le gouvernement d'un sophi persan, d'un Nabab Hindou, d'une république européenne, ou de n'importe quel autre état ou prince, je saurais être libre... Mon âme est hors et au-dessous de leur sphère, elle est à moi seul. Si l'on m'aime, si l'on me respecte, je ne mépriserai pas cette affection, ce respect;... si on fait le contraire,... je dirai avec Horace : « mea virtute involvo et beatam pauperiem sine dolo quæro. »

Csokonai naquit en 1773 et mourut en 1803. Il laissa une œuvre assez considérable. Ses *Poèmes Anacréoniques*, ses *Odes*, sa *Dorothée* et *Lilla* sont les plus remarquables. Il est assez difficile de lui assigner une place dans l'une des deux grandes écoles classique ou romantique. La versification est presque toujours classique, mais combien son inspiration est personnelle, portée aux sujets gracieux, légers ; « il aime les roses et les hyacintes, la douce brise du soir, et les petits dieux joyeux qui chantent dans les fleurs », a dit M. Ferenczi. « Mon âme, — écrivait-il, — est comme le printemps, qui crée la vie et qui joue, même quand il est triste. » Sa poésie est empreinte d'un sentiment franc, simple et profond, et par là il est nettement un lyrique, un romantique. Très sensible, blessé par la grossièreté de son temps, par la condamnation de son art par les pontifes littéraires, par ses nombreuses et cruelles déceptions, il s'est replié, il s'est créé un monde idéal, « gai, — dit M. Domby — comme le printemps éternel, souriant comme les Grâces, doux, joli et léger comme son imagination, nouveau, étrange, chatoyant de nuances inconnues, enchanteur, tel le pays des fées ».

M. Ferenczi a tracé de ce véritable poète, de ce sincère, de cet « irrégulier » un portrait vivant et attrayant ; par ailleurs, son étude, d'une documentation si sûre, est un précieux ouvrage d'érudition ; son style charmant, comme Csokonai, très pur, foncièrement magyar, en fait, en même temps que l'un des meilleurs livres de critique littéraire modernes, une lecture d'un agrément très réel.

Memento. — *Revue de Hongrie*. L'excellent ériodique de la Société Française de Budapest a donné dans son nº d'avril le commencement d'un fort intéressant roman de M. Mikszàth, *les Deux étudiants pauvres*. Nous nous sommes occupés ici même du grand romancier hongrois : ce

n'est donc aujourd'hui qu'à son traducteur anonyme que nous devons des louanges. A citer dans cette livraison une étude documentaire de M. de Kossuth sur *l'Industrie en Hongrie ;* M. de Kossuth a toujours manié le français avec une grande élégance : il a su rendre attrayant le sujet un peu aride qu'il a traité. M. de Wlassich communique en outre la critique de la loi sur le Tribunal des Conflits que les juristes pourront consulter avec plaisir et profit. La Revue offre en outre à ses nombreux lecteurs le régal d'une page exquise d'Anatole France sur Tolstoï. — La livraison de mai donne la suite du roman de M. Mikszath, la fin d'une étude d'histoire diplomatique sur les rapports du prince Ràkoczi avec la France, de M. Angyal, et une longue étude littéraire de M. Frédéric Passy sur *Taine,* éloge du grand historien écrit sous l'impression des accusations que certains critiques ont essayé de formuler en France contre lui.

Les extraits d'articles de journaux étrangers concernant la Revue qu'on a insérés à la fin prouvent l'intérêt que l'opinion mondiale porte à l'excellent périodique, intérêt qui ira, souhaitons-le, en croissant.

La Hongrie dans les Balkans : excellente étude économique et politique de M. Dezsö Szegh sur le rôle présent et le rôle futur de la Hongrie en Macédoine, en Bulgarie, en Serbie et en Roumanie. — *La Banque d'Etat hongroise :* ouvrage documentaire de M. Léopold Kreutzer sur la question si actuelle de la Banque d'Emission Nationale ; M. Kreutzer, sociologue distingué, fait preuve d'une grande érudition financière. — *A propos des chemins de fer de l'Etat*, brochure du comte L. Semsey sur les imperfections de nos chemins de fer, autrefois presque les meilleurs de l'Europe.

F. DE GÉRANDO.

LETTRES TCHÈQUES

Karel Havlicek : Œuvres complètes, édition critique de MM. Zd. Tobolka et Ladislav Quis. *Ecrits littéraires : I. Basne, II. Belletrie, III. Kritiky.* Prague, J. Laichter. — Josef Simek : *Kutna Hora v XV a XVI stoleti,* Kutna Hora, Karel Solc. — Josef Bortocha : *Z pameti a zivota Fr. Bartose*, Telc, Emil Solc.

Karel Havlicek est le premier des journalistes tchèques qui ait eu des idées claires, le premier aussi qui ait osé manier héroïquement la trique envers le despotisme autrichien de son temps. C'est un écrivain de race et un de ces martyrs de la cause tchèque, tels que la cause slovaque en produit encore aujourd'hui en Hongrie. « Peu d'hommes possédaient au même degré que lui le talent de dégonfler les ballons », dit M. Ernest Denis. A coups d'épingle envenimée, ajouterions-nous volontiers. Et encore : « Il traduisait dans un langage d'une précision souveraine les vagues exhortations des patriotes » de 1830 à 1848. Nul n'a plus fait que lui pour éveiller la nation à la conscience d'elle-même et n'a mieux fouetté le sang de ses compatriotes. Né en 1821 à Borovy, près Nemecky-Brod, il meurt en 1866, peu de temps après son retour à Prague, d'un dur internement à Brixen, suite de son fameux procès de 1851. Précepteur en Russie, de 1843 à 1844, directeur du *Journal de Prague* en 1846, fondateur en 1849 des *Narodni Noviny*, puis du *Slovan*, où il publia ses

brillantes et incisives *Lettres de Kutna Hora*, chef-d'œuvre de littérature politique, il est dans le journalisme et la littérature tchèques le premier révolté clairvoyant qui ait enseigné, par son exemple comme par son œuvre, « que la victime qui se résigne au joug mérite son malheur et perd les sympathies de l'histoire ».

Les trois volumes de ses **Œuvres littéraires**, présentées par M. Ladislav Quis avec un appareil critique, aussi sobre que complet (toutes les variantes et chaque date), comprennent un nombre considérable de pensées et de fragments lyriques, les *Fins dernières de l'Homme*, les *Elégies tyroliennes*, récit en toutes petites strophes de son arrestation et de son voyage à Brixen, *le Roi Lavra*, pièce satirique dont la donnée fournit matière à quelques rapprochements avec le mythe des oreilles d'âne de Midas, du reste rappelé, le *Baptême de saint Wladimir*, autre récit satirique (inachevé), qui bafoue l'autocratie des czars et la religion, et une quantité énorme d'épigrammes de la plus directe inspiration voltairienne. Une série de 1845 s'en prend, avec une verve froide et des sarcasmes savamment pesés, tour à tour à l'Eglise, à la royauté, au régime du pays, à la littérature («aux Muses», comme on dit encore en Bohême) et à l'ironique jeu du monde. Et les suivantes aussi pour changer. Un parfait esprit sectaire anime tout cela et se réclame bien entendu du hussitisme par surcroît. Car tout était hussite de ce temps-là, même l'incrédulité. L'expression, nerveuse, mordante et cynique, elle aussi rend des points à celle de Voltaire. Laissons les traductions russes et polonaises pour la plupart, et arrêtons-nous un peu à ces concises épigrammes, en deux vers parfois précédés d'un titre, mais de cette vibratilité sèche, de flèche subitement partie et, avant même que l'on s'en soit rendu compte, fichée net au but. Quelques exemples, les premiers venus :

Juivisme. Le chrétien : Vous, Juifs, qu'avez-vous à croire à Dieu le Père, sans croire à Dieu le Fils ? — Le Juif : Comment croirais-je à un Dieu-fils si le père est éternel ? — *Histoire de la littérature tchèque*. Le livre tchèque et trois grands destructeurs qui se le disputent : moisissure, vers et Jésuites. — *Rusticité*. Avec du pain et du vin, le curé fait à l'âme du paysan de la chair et du sang ; avec sa chair et son sang, le paysan fait au corps du curé du pain et du vin.—*Demonstratio miraculorum*. Le beau miracle que cinq pains et deux poissons aient jadis nourri des milliers de gens ! Le même miracle jusqu'ici n'a-t-il pas nourri bien d'autres milliers de ces messieurs noirs ? — *On reconnaît l'arbre à son fruit*. De toutes les Eglises, la russe est la seule favorable à l'homme de lettres sédentaire, car ses continuelles prosternations lui évitent des hémorroïdes et la constipation. — *Evangelium sophisticum*. Fais profession d'athéïsme. C'est une religion sûre. Dieu lui-même ne se reconnaît pas de Dieu.

En voilà assez, je pense : on a reconnu de quel arbre ces épigrammes fielleuses sont le fruit, et cet arbre foisonne en France. Même nos élégants amis, MM. Delarue et Desmaisons, ne dédaignent pas de causer parfois à son ombre. En Bohême, au temps de Havlicek, cet arbre-là paraissait celui même où s'abrita le serpent tentateur. On n'avait jamais entendu parler avec cette irréligion et cet irrespect. A vrai dire il fallait une incroyable audace et un fier courage, à un pauvre diable suspect, ne jouissant d'aucun renom universel, et ne ressemblant en rien au prince des lettres européennes protégé des rois qu'avait été Voltaire, pour braver ainsi l'opinion publique bourgeoise et timorée, et cribler de brocards tout ce qui, sous Metternich, faisait loi et n'avait même jamais été mis en question. Car depuis longtemps les excès de la Révolution, et les déprédations à travers l'Europe de celui qui l'incarnait, couronnée, avaient intimidé et prudemment claquemuré dans leur intangible aristocratie les quelques grands seigneurs libertins ou francs-maçons, dans les salons de qui germaient, sous Joseph II, avec quelque licence les idées avancées. Or, il va sans dire que le pouvoir civil, chez Havlicek, écope presque autant que le pouvoir religieux. Et si la satire est parfois, comme on l'a vu, assez insolente et grossière dans le fond, la forme tchèque en est presque toujours d'une verve pâle, d'une effronterie dents serrées et d'une décision sardonique surprenantes : les mots frappent encore plus que l'idée et d'autant plus que l'homme de ces mots calculés à froid joue son repos, peut-être même sa vie. D'autre part en quatre versiculets lourdement allitérés, il saura, ce terrible homme, tracer un portrait charmant du paysan hanaque. Rien qu'à les lire, on le verra marcher. Car Havlicek eut le sens de la vie populaire, ainsi qu'en témoigne la noble prose de ses *Lettres de Russie*. Là, même la religion sait trouver grâce devant lui, quant il la sent enracinée dans l'âme du peuple et ne faisant qu'un avec la conscience nationale. Voir le si émotionnant récit, et où l'on surprend l'émotion même chez Havlicek, de la cérémonie orthodoxe du premier dimanche du Grand Carême au Kreml, quand on nomme individuellement et recommande à Dieu tous ceux qui ont mérité la reconnaissance du peuple russe.

Outre les *Lettres de Russie*, le deuxième volume contient des satires contre le faux patriotisme, la collaboration de Havlicek aux revues *l'Abeille tchèque* et *le Lutin*, puis une quantité d'aperçus et d'aphorismes, à la plupart desquels ne manquent que la mesure et la rime, pour prendre place parmi les épigrammes les plus calmement haineuses. Le volume III renferme d'excellentes critiques d'ouvrages ou de pièces de l'époque, quelques morceaux sur le théâtre national ; des disputes avec les Slovaques Stur et Hurban, à propos de la séparation des deux langues littéraires, la tchèque et la slovaque ; des

polémiques avec les journaux hostiles au tchéquisme, avec les maîtres d'école tchèques au sujet du système scolaire, et une quantité de pages intéressantes, où revit l'agitation des esprits mieux encore que celle des faits. Une société madyare, parcourant l'Europe pour faire connaître les chants nationaux de la Hongrie, a toutes ses sympathies ; il la vante beaucoup. Aujourd'hui, c'est le gouvernement madyare qui envoie en prison les Havlicek slovaques ; c'est Wacz et Szegedin qui jouent le rôle de Brixen, de Kufstein et du Spielberg.

Karel Havlicek vécut longtemps à Kutna Hora, qui lui a élevé une statue. Kutna Hora, oubliée à l'écart des grandes routes, ville qui, au moyen-âge, eut des mines d'argent prospères, et passait pour le « trésor du royaume », demeure la plus curieuse et la plus pittoresque cité de Bohême après Prague. M. Josef Simek vient de largement mettre à contribution l'amas encore peu exploité de ses si riches archives et de consacrer un beau volume à son histoire pendant la période troublée des XVe et XVIe siècles. Il étudie successivement les conquêtes et reconquêtes de cette ville de première importance par Zizka et Sigismond, les accueils faits aux différents souverains et personnages de marque qui l'ont honorée de leur présence et les préparatifs pour en recevoir qui, au dernier moment, contremandèrent leur arrivée ; les us et coutumes des maçons et tailleurs de pierre, avec le régime des carrières ; ceux des serruriers et armuriers, des potiers, des orfèvres ; ceux des médecins et des avocats ; le clergé et l'archidiaconat ; la participation des gens de Kutna Hora aux guerres turques sous Ferdinand Ier et Maximilien II ; les portes, tours et remparts de la ville ; son histoire commerciale ; son rôle dans la vie des écoles tchèques ; les faits de sorcellerie ; l'histoire de sa superbe église de Sainte Barbara ; comment le premier maître monnayeur était installé dans ses fonctions ; la peste de 1568, la diphtérie de 1580 ; les peintures murales des anciennes maisons ; les taxes d'enterrement ; la famille de Materna de Kvetnice ; les communes suburbaines disparues : Roven et Pnevice ; le blason populaire des corporations ; les injures et railleries locales ; la cuisine communale ; ce qu'étaient les *lefliri*, ressemeleurs et raccommodeurs de chaussures, toujours en conflit avec les maîtres cordonniers, dont la corporation était tout particulièrement tournée en ridicule par le populaire ; le graduel et les armes du faubourg de Kank ; les trésors d'église de Grunt ; le couvent de Sedlec, et même ce qu'entendait le vieux-tchèque par le mot *Selma*, qui ordinairement signifie coquin et que les employés des mines n'entendaient pas se laisser infliger par une femme, et une femme de prêtre encore, et de prêtre allemand par-dessus le marché. Et une fois de plus devant un tel cumul d'érudition, non coordonné en un tout organique, je demeure rêveur… A quand un Pierre Gauthiez ou un Philippe Monnier de l'histoire

et de la culture tchèques, capable de dépouiller tous ces travaux si bien faits, si gorgés de curieux renseignements et de nous en faire de beaux livres ayant valeur d'œuvre d'art? On s'est tant occupé de l'Italie et de l'Allemagne, à quand l'étude, en français, du Moyen-âge et de la Renaissance aux pays slaves ? M. Ernest Denis a frayé la voie, mais il ne pouvait guère se soucier du pittoresque. L'amas de documents de M. Simek en main, comme il ferait bon passer quelques mois à Kutna Hora et en rapporter une belle monographie ! Quelques précieuses illustrations achèvent de rendre le travail de M. Simek indispensable à qui voudra étudier l'une des villes les moins connues parmi les plus curieuses du monde.

M. Josef Bartocha raconte, en un petit livre fort simple et sans prétention, mais pas toujours en bon ordre, puisque les mêmes citations reviennent deux et même trois fois, ses **Souvenirs sur Frantisek Bartos**, le célèbre folk-loriste morave. Il était né le 16 mars 1837, à Mlatcov, hameau près de Zlin, dans les Carpathes blanches, versant morave, et mourut dans son endroit natal le 11 juin 1906. Jamais vie ne fut plus méritoire, jamais labeur ne fut plus fécond, et jamais vie ne se passa mieux d'événements pour être l'une des plus intéressantes qui se puisse lire. Années d'études charmantes à Olomouc, fort pénibles à Vienne, où il fallait vivre avec dix florins par mois ; carrière de professeur suppléant à Straznice, Olomouc et Tesin, de professeur et directeur de gymnase à Brno ; puis toute la série des grands travaux philologiques et les menues aventures qui se rattachent à la composition de ces immenses ouvrages : la *Dialectologie morave* et le *Dictionnaire des dialectes moraves,* qui contient plus de 25.000 mots et tournures absolument particuliers au margraviat. L'amour que Bartos portait à sa langue fit de lui l'un des premiers puristes tchèques, sans cesse parti en guerre contre ce tchèque du journalisme courant, et surtout sa syntaxe, dont il disait que c'était tantôt de l'allemand tantôt du latin tchéquisés, mais du tchèque, point. Afin de mettre entre les mains de la jeunesse quelques échantillons de tchèque parfaitement pur, il écrivit les *Aventures de Vaclav Vratislav de Mitrovice*, un précis de l'histoire de la littérature tchèque, et des livres d'école admirablement bien faits. Il consacrait ses vacances à la chasse aux vocables locaux et c'est à ce propos que son biographe nous rapporte les plus amusantes anecdotes, surtout sur l'art avec lequel Bartos amenait de fil en aiguille son interlocuteur à placer, dans les réponses à ses questions, tout les mots spéciaux dont le vieux magister soupçonnait, flairait l'existence. Il a découvert ainsi des particularités linguistiques fort intéressantes et parfois amusantes. Ici tel village dit : *je vais à la maison*, avec emploi du datif au lieu du locatif; là le verbe *usamcit*, qui à proprement parler signifierait se

comporter en mâle (« *mâler* » si le mot existait) s'emploie pour toute activité laborieuse : *écrire une lettre* serait « *mâler une lettre* » ; « *mâler* » *un champ*, le *labourer*, etc., etc. Bartos, pour obtenir des textes locaux, ne reculait devant aucune peine. Il était en correspondance avec tous les régents de Moravie. Ceux-ci imposaient à leurs élèves des devoirs de composition comme de raconter tel ou tel fait local. Toutes les copies rassemblées était envoyées à Bartos qui, dans ces naïfs récits d'enfants, trouvait une riche moisson de mots du crû. Il avait publié une anthologie des chansons tchécoslaves, puis cent autres encore, un recueil de chants patriotiques, sous le titre *Vlast (Patrie)*, un autre des chansons d'amour sous celui de *Vesna (Printemps)*. En 1889, un nouveau recueil de chansons nationales moraves en contient 1017 ; en 1855, il en édite encore 2057, pour lesquelles le musicien Leo Janacek écrivit une préface. Son livre de lectures du foyer domestique eut un écoulement énorme et plut aux paysans à tel point que de tous côtés lui en venaient des remerciements de tous genres. Bartos était devenu sur ses vieux jours l'un des personnages les plus populaires de Moravie. En 1892, il avait réuni ses articles sur le folk-lore, sous le titre *le Peuple Morave*, et publié une importante monographie sur les noces moraves. A la demande formelle de l'archiduchesse Stéfanie, il avait collaboré au volume consacré au Margraviat, dans la grande publication officielle de l'Empire : *l'Autriche-Hongrie en description et en images*. Menacé d'urémie dès 1902, on le met au régime et on voudrait lui interdire le travail. Il n'en veut pas entendre parler et mourra à la peine.

Et c'est ainsi que le nom de Bartos clôt le siècle des véritables architectes qui ont réédifié la langue tchèque condamnée à mort et véritablement disparue de la circulation pendant plus de deux cents ans. Que cela donne confiance au slovaque qui, lui, n'a jamais pu disparaître. Il n'y a plus de politique qui puisse condamner aucune langue à mort à une époque où même les langues dûment exécutées ressuscitent. Souhaitons seulement aux Slovaques un Bartos.

WILLIAM RITTER.

VARIÉTÉS

Rimsky-Korsakow. — Nicolas Andréiévitch Rimsky-Korsakow, qui vient de mourir à Saint-Pétersbourg, fut l'une des figures les plus curieuses et les plus séduisantes du monde musical russe. Depuis longtemps déjà, il est goûté et applaudi en France. Dès 1889, il était venu diriger au palais du Trocadéro deux concerts consacrés à ses compatriotes et les auditeurs avaient été séduits par le coloris imprévu de l'orchestre et le caractère mélodique tout particulier de

ses œuvres ; l'année suivante il faisait exécuter au théâtre de la Monnaie de Bruxelles un programme analogue. Ses poèmes symphoniques, *Antar*, *Schéhérazade*, ont fait souvent le délice des habitués des concerts Lamoureux, et hier encore, tandis que l'Opéra donnait quelques représentations exceptionnelles du *Boris Godounow* de Moussorgsky, l'Opéra-Comique montait une des œuvres lyriques les plus charmantes de Rimsky-Korsakow, *Sniégourotchka*.

Nicolas Andréiévitch naquit à Tikwin, dans la province de Nowgorod, le 18/6 mars 1844. Selon la coutume, l'orchestre de la ville, composé de quatre juifs jouant du violon avec accompagnement de cymbales et de tambour, vint assez fréquemment chez ses parents. Fut-ce là qu'il contracta le goût des sonorités singulières obtenues par le mélange des cordes et des instruments à percussion ? On ne saurait sans exagération insister sur ces détails, mais on ne peut non plus oublier que la musique populaire demeura pour Rimsky la meilleure source d'inspiration.

Toujours est-il que sa famille, tout en lui donnant des maîtresses de musique, songeait pour le jeune garçon à une carrière plus sûre. Moins qu'ailleurs, en effet, la composition en Russie nourrit son auteur; Borodine fut ingénieur; César Cui est officier du génie; Rimsky-Korsakow entra à l'école de marine de Saint-Pétersbourg. Il en profita pour continuer ses études musicales avec F. A. Kamille, et en 1861 il fit la connaissance de Balakirew et de ses amis Moussorgsky, Borodine et Cui. C'est de ce petit cercle intime qu'allait sortir la nouvelle école russe. Il n'entre pas dans mon dessein d'en parler spécialement et je me borne à rappeler les principaux points de sa doctrine : maintien du caractère national, développement du poème symphonique, recherche de la justesse dans l'expression musicale dramatique.

Après un voyage maritime autour du monde, Rimsky-Korsakow s'établit, en 1865, définitivement à Saint-Pétersbourg, et la même année sa première symphonie fut jouée à l'Ecole musicale gratuite sous la direction de Balakirew. Nommé professeur d'instrumentation et de composition au Conservatoire en 1871, puis, deux ans après, inspecteur des musiques militaires de la flotte, Rimsky put dès lors se consacrer entièrement à son art. *L'Ouverture sur les thèmes russes*, remaniée et réorchestrée depuis, est encore une œuvre de début ; elle marque, ainsi que la *Fantaisie sur des thèmes serbes*, la tendance du compositeur à choisir ses motifs dans le fonds populaire.

Les emprunts qu'il lui a faits sont nombreux : on en peut citer comme exemples le thème de la danse de *Sadko*, le chant des roussalkas et le double chœur final de *la Nuit de mai*, la danse lithuanienne de *Mlada* et les danses de *Sniégourotchka*. Il connaissait d'ailleurs admirablement le folklore musical de son pays : lui-même

publia en 1877 un recueil d'airs populaires, en indiquant pour chacun les sources et les variantes, et, dans la suite, il harmonisa le recueil analogue de Philippov.

Et c'est aussi lors qu'il demeure entièrement national que Rimsky-Korsakow nous touche le plus. Il excelle dans l'évocation des paysages orientaux ; sa musique descriptive possède une richesse d'images merveilleuse. Sans sortir des limites de son art, il sait peindre tour à tour la mer calme et la tempête dans *Sadko*, le désert dans *Antar*, la fête de Bagdad dans *Schéhérazade;* il sait également exprimer dans une langue originale les sentiments divers de la haine, du pouvoir ou de l'amour. Et s'il a si parfaitement réussi son *Caprice sur des motifs espagnols*, c'est peut-être un peu parce qu'il retrouvait là le caractère quasi oriental imprimé à l'Espagne par les Maures.

L'admirable entente des propriétés de chaque instrument contribue fort à cette beauté du coloris. Rimsky-Korsakow fut l'un des plus infatigables orchestrateurs qui aient jamais existé : comme inspecteur des musiques militaires de la flotte il avait écrit beaucoup d'arrangements et même des soli de hautbois, de clarinette et de trombone qui sont sans doute aujourd'hui malheureusement perdus. A ce jeu, il avait acquis un métier consommé ; en outre, c'est lui qui orchestra l'*Hôte de Pierre* de Dargomijski ; en 1881 il mit au point la *Khovantchina* de Moussorgsky et la *Nuit sur le Mont Chauve ;* et cette pieuse besogne il dut la recommencer en 1887 pour le *Prince Igor*, de Borodine, avec l'aide de son élève Glazounow.

Ses fonctions faillirent pourtant nuire à son œuvre. Son séjour au Conservatoire aurait pu faire de lui une manière d'aimable professeur à lunettes ; et il faut bien l'avouer, ses fugues, son quartette, tout influencé de Haydn, sa troisième symphonie perdent en personnalité ce qu'ils gagnent en technique. J'en excepte pourtant le Scherzo de cette troisième symphonie : le thème léger du début au rythme capricieux produit une impression exquise, et il reparaît à la fin combiné très heureusement avec le motif du trio.

Les mélodies non plus n'échappent pas entièrement à ce reproche, encore qu'il faille mettre hors pair la prenante interprétation de la poésie de Pouchkine *Sur les collines de Géorgie*, la chanson d'Orient de Maïkow *Viens regarde ton jardin*, et surtout la *Chanson hébraïque* de L. Méi. Aussi ne faut-il pas trop s'étonner que Rimsky ait fait quelques réserves sur les libertés prises par un Maurice Ravel dans ses œuvres d'une si exquise pureté et d'une si profonde sensibilité musicales.

Avec *Sniégourotchka* représentée pour la première fois à Saint-Pétersbourg en janvier 1882, Rimsky-Korsakow se ressaisit. Le livret est tiré d'un conte d'Ostrovski, et le monde des contes convenait par-

dessus tout au génie du compositeur. La régularité classique de la forme, la richesse des développements, la clarté de l'harmonisation ne sont plus pour lui qu'un langage familier avec lequel il peut s'exprimer pleinement; et ses autres pièces lyriques *Mlada* (1890), la *Fiancée du Tsar* (1898), le *Conte du Tsar Saltan* (1900), *Servilio* (1901), *Kaschtschéi l'immortel* montrent l'entier développement de sa personnalité.

Rimsky-Korsakow a emprunté la plupart de ses sujets à Gogol, Pouchkine et Méi; il a entièrement écrit lui-même le poème de *Kaschtschéi l'immortel*. C'est une œuvre d'un charme tout particulier, pleine à la fois d'humour et de sentiment; elle contient des pages délicieuses, comme la chanson de la Princesse. A vrai dire cette chanson n'est pas isolée au milieu de l'opéra; elle en forme le thème principal; pendant tout le premier acte, elle est présentée dans les tons les plus divers, avec une ampleur croissante, avec une variété de contrepoints incroyable, revenant se marier à la fin au chœur d'allure franche chanté derrière la scène. Ce n'est pas tout; après l'intermède du second acte, elle reparaît au dernier, adroitement variée, et cela non seulement sans causer de fatigue, mais avec un tel à propos qu'on l'entend toujours avec un plaisir nouveau. Le parti que le musicien a su tirer des mouvements chromatiques, la perfection coutumière de l'harmonisation, l'intelligence avec laquelle le premier plan est laissé aux voix malgré la sonorité pleine de l'instrumentation, tout cela fait de *Kaschtschéi l'immortel* l'une des œuvres lyriques les plus parfaites, sinon les plus importantes, de Rimsky-Korsakow.

Du *Conte du Tsar Saltan* il a extrait aussi une suite de tableaux musicaux : la marche guerrière, un nocturne sur la mer et les Trois merveilles. Le nocturne fait par sa forme, par son emploi des accords arpégés, songer un peu au voyage de Sindbad dans *Schéhérazade*. Celle-ci et *Antar* demeurent du reste ses chefs-d'œuvre symphoniques. On les connaît trop pour que j'insiste sur l'effet saisissant et charmeur qu'ils produisent; je note seulement que l'un des deux thèmes orientaux de la troisième partie de *Schéhérazade* est une variante du thème persan utilisé par Glinka pour son chœur de femmes du troisième acte de *Rousslan*.

On ne peut négliger de signaler par surcroît le *Conte* pour orchestre, la *Symphoniette sur des thèmes russes*, l'*Ouverture dominicale*, le *Concerto* pour piano et la *Fantaisie* pour violon avec accompagnement d'orchestre. Avec ses douze opéras, ses quatre-vingts mélodies, ses quarante chœurs, son traité pratique d'harmonie, cela forme un ensemble considérable et qui témoigne de la surprenante activité de Rimsky-Korsakow. Il a collaboré enfin aux deux quatuors à cordes dédiés à l'éditeur Bélaïeff et aux *Paraphrases* pour piano, ce curieux recueil de variations sur un thème obligé qui peut être

joué par n'importe qui sans même connaître la musique, et que Liszt trouva assez intéressantes pour vouloir ajouter une nouvelle page à la série. Alexandre Glazounow et Anatole Liadow, les élèves et amis de Rimsky, s'étaient joints à lui et à Borodine pour écrire les quatuors; Liadow et Nicolas Stcherbatcheff prirent également part aux *Paraphrases*.

Rimsky, en tant que professeur au Conservatoire, avait été le maître de la plupart des musiciens russes d'aujourd'hui, dont quelques-uns, comme Glazounow, sont maintenant universellement connus; Arensky, Sokolow, Wihtol, et de plus jeunes, Solotorew, Tscherepnin, Akimenko profitèrent des conseils de l'auteur d'*Antar*. Tous avaient pour leur maître une affectueuse vénération et lors du jubilé de Nicolas Rimsky-Korsakow, Liadow et Glazounow écrivirent les cinq pièces pour fanfares qui furent exécutées en son honneur le 22 décembre 1890. Sokolow se chargea de la réduction de piano. On les retrouve encore, aîné et disciples, collaborant à une série de variations sur un thème russe tiré du recueil populaire d'Abramitscheff et les signatures de Glazounow, Liadow, Wihtol, Sokolow, Winkler, Blumenfeld voisinent avec celle de Rimsky. L'artiste avait d'ailleurs suscité un peu partout des admirations passionnées, et tout récemment je voyais à Paris le jeune musicien argentin J. Wilkes, qui venait tout exprès de Buenos-Ayres pour aller à Saint-Pétersbourg suivre les leçons de Rimsky-Korsakow : il sera, hélas! arrivé trop tard.

TRISTAN LECLÈRE.

PUBLICATIONS RÉCENTES

Esotérisme

Rudolf Steiner : *Le Mystère Chrétien et les Mystères antiques*, trad. par Ed. Schuré; Perrin. 3 50

Folklore

Henri Lemaître et Henri Clouzot : *Trente Noëls poitevins du XV[e] au XVIII[e] siècle, airs notés par Aymé Kunc;* Leclerc. 5 »

Histoire

Claude Bouvier : *La Question Michel Servet;* Bloud. » 60

Frédéric Duval : *Les Terreurs de l'An Mille;* Bloud. » 60

G. Lenôtre : *Le Tribunal Révolutionnaire (1793-1795);* Perrin. 3 50

Marcel Marion : *La Vente des biens nationaux pendant la Révolution;* Champion. » »

Joseph Reinach : *Histoire de l'affaire Dreyfus. La Révision;* Fasquelle. 7 »

Albert Savine : *La Cour galante de Charles II;* Michaud. 1 50

Marquis de Ségur: *Esquisses et Récits;* Calmann-Lévy. 3 50

Pierre Vialles : *L'Archichancelier Cambacérès, 1753-1824;* Perrin. 5 »

Littérature

Claude Anet : *Notes sur l'Amour;* Fasquelle. 3 50

Joseph Bédier : *Les Légendes épiques. Recherches sur la formation des chansons de Geste. II;* Champion. » »

Albert de Bersaucourt : *Conférence sur Emile Verhaeren;* Jouve. » »

Fagus : *Aphorismes;* Sansot. 1 »

Musique

Romain Rolland : *Musiciens d'Autrefois;* Hachette. 3 50

Philosophie

René Berthelot : *Evolutionnisme et Platonisme, mélanges d'histoire de la philosophie et d'histoire des sciences :* Alcan. 5 »
Auguste Comte : *Cours de Philosophie positive*, III : Schleicher. 2 »
Georges Dwelshauvers : *La Synthèse mentale ;* Alcan. 5 »
Jules Huré : *Les Voix de la Raison ;* Soc. française d'impr. 3 50
Harald Höffding : *Philosophie de la Religion ;* Alcan. 7 50
Van Biema : *L'Espace et le Temps chez Leibnitz et chez Kant ;* Alcan. 6 »
Emile Van Biéma : *Martin Knutzen, la Critique de l'Harmonie préétablie ;* Alcan. » »

Poésie

Abel Bonnard : *Les Histoires ;* Fasquelle. 3 50
Gauthier Ferrières : *Jours d'Orage ;* Lemerre. 3 »
Ernest de Ganay : *La Cendre des Heures ;* Floury. 3 50
A. Maraval-Berthoin : *Poèmes Algériens ;* Stock. 3 50
F.-T. Marinetti : *La Ville Charnelle ;* Sansot. 3 50
Archag Tchobanian : *Poèmes*. Trad. française, préface de Pierre Quillard ; « Mercure de France ». 3 50

Psychologie

P. Froument : *Les Méthodes de la raison ;* Vigot. 2 »

Publications d'Art

Ch.-M. Couyba : *Les Beaux-Arts et la Nation ;* Hachette. 3 50
Pierre Gusman : *La Villa d'Hadrien ;* Hachette. 5 »
H. Hauvette : *Ghirlandajo ;* Plon 3 50
Louis Hourticq : *La Peinture des Origines au XVI*^e^ *siècle ;* Laurens » »
Dr G.-J. Witkowski : *L'Art profane à l'Eglise ;* Schemit. 15 »

Questions Coloniales

Louis Bonnafont : *La Vie Coloniale. Notes d'un Tonkinois ;* Hanoï. « L'Avenir du Tonkin ». 4 »
Jules Delafosse : *La France au dehors*, Plon. 3 50

Questions juridiques

Dr Klost-Forest : *De l'Avortement. Est-ce un crime?* Edition Victoria. » »

Questions militaires

Edouard Gachot : *Le Siège de Gênes, 1800 ;* Plon. » »
Marquis de Nazelle : *Dupleix et la Défense de Pondichéry. 1748 ;* Champion. 8 »

Questions morales et religieuses

Albert Bayet : *Les Idées Mortes ;* Cornély. 3 50
Henri Cabane : *Histoire du Clergé de France pendant la Révolution de 1848 ;* Bloud. » »
M. de Meck : *Pensées d'harmonie. 1904-1907 ;* Plon. 3 50
Xavier Moisant : *Psychologie de l'Incroyant ;* Beauchesne. 3 50
Lieutenant Jean Taboureau : *Un moraliste militaire du XVI*^e^ *siècle. François de la Noue, 1531-1591 ;* Charles Lavauzelle. » »

Roman

Georges Beaume : *Les Trois Apôtres ;* Nouvelle Libr. Nationale. 3 50
René Behaine : *Histoire d'une Société ;* Fasquelle. 3 50
José de Béry : *Le Professeur de Bluff*, Sansot. 1 »
Giuseppe Brunati : *L'Orient de Venise*, trad. de l'italien par E.-A. Comte ; Juven. 3 50
Nonce Casanova : *La Symphonie arabe ;* Ollendorff. 3 50
Louis Codet : *La Petite Chiquette ;* Fasquelle. 3 50
Michel Corday : *Mariage de Demain ;* Fasquelle. 3 50
Lucien-Alphonse Daudet : *Le Chemin mort ;* Flammarion. 3 50

Henri Duvernois : *Popote;* « Monde illustré ». 3 50
Louis Estang : *L'Affaire Nell;* Calmann-Lévy. 3 50
Lucie Gauthey : *L'Inutile volonté;* Plon. 3 50
Jean de Gourmont : *La Toison d'Or;* « Mercure de France ». 3 50
A. Griffigné : *La Blessure;* Sansot. 3 50
E. Joliclerc : *L'Eve;* Lemerre. 3 50
J. de la Hire : *La Roue fulgurante;* Tallandier. 2 »
Marie Laparcerie : *La Comédie Douloureuse;* Calmann-Lévy. 3 50
Ph. Lautrey : *Histoire d'une demoiselle de Modes;* Calmann-Lévy. 3 50
Fernand Médine : *L'Armée qui souffre;* Fontemoing. 3 50
J.-F. Louis Merlet : *Au Seuil des Temples;* Tassel. » »
Ossit : *Cyrène;* Lemerre. 3 50
Alice Pépin : *L'Enfant;* Libr. Universelle. 3 50
Constantin Photiadès : *Les Hauts et les Bas;* Grasset. 3 50
Ludovic Réhault : *Le Fils de M. Camille;* Ollendorff. 3 50
Maurice Renard : *Le Docteur Lerne, sous-dieu;* « Mercure de France ». 3 50
Jean Thorel : *La Lutte pour l'Amour;* Librairie Universelle. 3 50
Robert de Traz : *Au Temps de la Jeunesse;* Plon. 3 50
H.-G. Wells : *La Burlesque Equipée du Cycliste,* trad. par Henry-D. Davray et B. Kozakiewicz. « Mercure de France ». 3 50
Edith Warton : *Chez les Heureux du Monde,* trad. de M. Ch. du Bos ; Plon. 3 50

Sciences

Louis Buchner : *L'Homme selon la Science;* Schleicher. 3 50
L. de Launay : *La Conquête Minérale;* Flammarion. 3 50
Dr Paul Voivenel : *Littérature et Folie;* Alcan. 10 »

Sociologie

Lily Braun : *Le Problème de la Femme,* trad. de l'allemand par Madeleine Mourlon, Ed. Bernheim, S. Braun, L. Réau, Ch. Andler. Cornély. 3 50
Raymond Lazard : *Michel Goudchaux, 1797-1862;* Alcan. » »
Albert Maybon : *La Politique Chinoise;* Giard et Brière. 4 »
Henri Turot : *La Régie du Café;* Cornély. 1 »

Théâtre

Maurice Bouchor : *Cinq pièces en un acte;* Cornély. 2 50

Voyages

Ch. Huard : *Londres comme je l'ai vu. Texte et dessins;* Rey. 3 50
Legrand-Chabrier : *La Journée d'Arles;* Sansot. 1 »
André Maurel : *Petites Villes d'Italie,* II ; Hachette. 3 50
Gaston Migeon : *Au Japon. Promenades aux sanctuaires de l'art;* Hachette. 3 50
Georges Servières : *A travers l'Autriche-Hongrie;* Le Soudier. 3 50

MERCVRE.

ÉCHOS

Calvin et Servet. — La Clientèle des libraires. — Les prochaines fêtes d'Orange. — Le Théâtre Indépendant. — Publications du *Mercure de France.* — Le Sottisier universel.

Calvin et Servet.

Mon cher Vallette,

Le *Mercure* s'étant occupé plus d'une fois de Calvin et du calvinisme, vous ne jugerez peut-être pas inopportun de me laisser relever ici quelques inexactitudes parmi celles très nombreuses dont nous avons vu s'émailler la presse à l'occasion de l'inauguration d'un monument à Servet devant la mairie du XIVe arrondissement.

On s'est vivement indigné, dans certains organes, de ce que l'administra-

tion n'ait pas autorisé l'inscription projetée : *Michel Servet brûlé vif par ordre de Calvin,* et que l'on ait dû en supprimer les quatre derniers mots, remplacés ironiquement par des points de suspension. Je ne sais à quel motif a obéi l'administration. Mais historiquement elle a eu raison. Ce n'est pas, en effet, « par ordre de Calvin » que Servet fut brûlé, mais sur le verdict du Petit Conseil qui le jugea. Consulté sur l'application de la peine, Calvin, au nom de la Compagnie des pasteurs, demanda la décapitation, et le jour même du jugement il écrivait à Farel : « Nous nous sommes efforcés de modifier la peine, mais inutilement. »

Encore moins est-il exact de faire assister d'une fenêtre Calvin au supplice, ainsi que l'a dit M. Rochefort dans son discours, suivi par M. Péladan (article de *la Patrie*). Cette légende répandue, par Audin, qui l'a sans doute trouvée dans le libelle de Bolsec, est d'autant plus fausse qu'il n'y avait à cette époque à Champel, lieu du supplice, aucune espèce de maison.

Autre erreur, amusante. M. Edouard Drumont (*Libre Parole,* du 6 juillet) attribue à Servet la doctrine de Calvin et à Calvin celle de Servet. Il prétend, en effet, que Servet s'obstinait à dire : Le Fils éternel de Dieu, au lieu du Fils de Dieu éternel. » C'est le contraire.

Enfin, relevons celle, digne du « Sottisier », de M. Rochefort, qui traite Calvin, né en Picardie, de « féroce Bourguignon ».

Avant de polémiquer, messieurs les journalistes devraient bien se documenter !

A vous.

LOUIS DUMUR.

§

La Clientèle des libraires. — D'une conférence que M. H. Floury, le libraire-éditeur bien connu, a faite, le 18 juin dernier, sur ce sujet : *La Clientèle,* ces observations amusantes :

Un jour, plus récemment, je vis entrer une jeune personne dont le chapeau tumultueux indiquait un récent sourire de la fortune. Elle était accompagnée de son... mari, habitué de la maison.

« Monsieur, commença-t-elle, je désirerais le cours de littérature de Béchamel. — Mais, Madame, fis-je un peu interloqué, n'y aurait-il pas erreur, car je suis placé entre deux restaurants et Béchamel ressort plutôt de ceux-ci que de la librairie. » Intervint alors le monsieur, m'exposant que c'était Deschanel que demandait madame. « Oh! Béchamel, Deschanel, monologua celle-ci... Tiens, ajouta-t-elle à voix haute, vous avez les œuvres de *Goëtte.* — Gœthe, Gœthe, soufflait le monsieur, pendant que la jeune femme lui répondait à voix haute : — Mais non, tu vois bien que c'est écrit Goëtte, et je sais lire, peut-être. »

Gœthe n'est d'ailleurs pas la seule victime et Shakespeare devenu *Chakesparre* est fréquemment son compagnon de martyre.

Une autre me demanda un jour de lui constituer une bibliothèque. Elle disposait de tant de largeur, hauteur et profondeur et voulait que sur ces données je lui fisse un *assortiment* de Labiche, Augier, Dumas, Hugo, etc..., avec reliure *bien,* ajoutait-elle.

Elle appartenait peut-être à un monde différent, mais était certainement d'éducation analogue à cette jeune personne que je vis se présenter il y a quelques jours. « Monsieur me dit-elle, je voudrais les poésies parues au cours du dix-neuvième siècle. — Madame, lui fis-je observer, même en ne prenant que les ouvrages d'une valeur incontestable, cela représente encore un certain nombre de volumes, et peut-être vaudrait-il mieux vous en tenir à une anthologie. — Oh ! non, point d'anthologie, répliqua-t-elle d'un air un peu inquiet ; je tiens à quelque chose de très simple et je ne veux pas faire de frais. » La naïve enfant avait probablement cru qu'il s'agissait d'une reliure.

Ceci n'est qu'un passage drôle de la conférence de M. H. Floury, pleine d'observations et de renseignements excellents.

Le 4 juin, M. Eugène Rey, le sympathique libraire-éditeur du boulevard, avait fait au Cercle de la Librairie une remarquable conférence sur *Une Evolution dans la Librairie : le livre populaire à bon marché.*

Voilà au moins des conférenciers qui connaissent à fond le sujet qu'ils traitent, et ce n'est déjà pas si commun.

Ces conférences paraissent en supplément à la *Bibliographie de France.*

§

Les prochaines fêtes d'Orange. — Le prochain cycle des représentations du théâtre Antique d'Orange, sous la direction de MM. Paul Mariéton et Antony Réal, est définitivement fixé aux 8, 9 et 10 août.

Il comprend trois soirées :

Samedi 8 : *Iphigénie*, tragédie de Jean Racine ; — le ballet *d'Alceste*, de Gluck, par le corps de ballet de l'Opéra-Comique ; — *le Cyclope*, drame satirique en 1 acte, de M. Léon Riffard.

Dimanche 9 : *Médée*, tragédie de M. Catulle Mendès, avec la partition de M. Vincent d'Indy ; — *le Roi Midas*, comédie antique en 4 actes, de MM. André Avèze et Paul Souchon.

Lundi 10 : *Les Burgraves*, de Victor Hugo.

Ces différents ouvrages seront interprétés par des artistes de la Comédie-Française et de l'Opéra-Comique.

Le Théâtre Indépendant, sous les auspices de personnalités éminentes du monde des Arts et des Lettres, vient de se fonder à Paris. Son but est de révéler des auteurs, des interprètes, des ouvrages nouveaux.

La saison théâtrale ira, chaque année, du 1er Septembre au 31 Mai et se composera de 9 spectacles inédits (un par mois) comprenant chacun une ou plusieurs pièces. Après la répétition générale et la première, qui seront données à Marigny ou à Fémina, chaque spectacle aura dans le même mois une série de représentations populaires, tant dans les différents quartiers de Paris qu'en Province.

Les auteurs qui désirent se faire représenter peuvent, d'ores et déjà, envoyer leurs manuscrits à la Direction du Théâtre Indépendant, 17, rue Molière, Paris.

§

Erratum. — Une transposition de textes a rendu inintelligible l'article de M. H. Messet paru dans notre dernière livraison (*Lettres néerlandaises*, pp. 170 à 175). Après les mots *que parmi les plus raffinés bourgeois*, au bas de la page 171, il faut reprendre, page 173, à l'alinéa *Pour Gorter*, jusqu'aux mots *il croit à la possibilité du bonheur*, page 174 ; suit toute la page 172, puis le haut de la page 173, jusqu'aux mots *voire illisibles ;* enfin vient l'alinéa *Les qualités*, page 174.

§

Publications du « Mercure de France » :

POÈMES, par Archag Tchobanian. Traduction française. Préface de Pierre Quillard. Vol. in-18, 3.50.

LA BURLESQUE ÉQUIPÉE DU CYCLISTE, roman, par H.-G. Wells, traduit pa[r] Henry-D. Davray et B. Kozakiewicz. Vol. in-18, 3.50 (7 hollande à 10 fr.)

LA TOISON D'OR, roman, par Jean de Gourmont. Vol. in-18, 3.50.

LE DOCTEUR LERNE, SOUS-DIEU, roman, par Maurice Renard. Vol. in-18, 3.50.

§

Le Sottisier universel.

Pendant des semaines et même des mois, la presse maçonnique a mené campagne pour faire racheter par l'Etat le réseau de l'Ouest. De fait, le public a eu à se plaindre, au point qu'il s'est révolté à la gare d'Orléans à Paris. — *Le Petit Belge, Lettre de Paris*, 27 mai.

Le premier coup de feu essuyé par Dreyfus avait été bien dirigé ; le commandant aurait reçu le projectile dans le dos s'il ne s'était pas retourné, averti par la détonation. — *La Gazette*, 5 juin.

Chaque wagon qu'il recevait de Heinrich était taxé pour 250 tonnes, mais en contenait 500 en réalité. — *Le Journal*, 3 juin.

Les uns voulaient arriver à la justice par l'apaisement, les autres par l'apaisement à la justice. — *Le Temps. Lectures françaises*, 7 juin.

Ce nom de Gounouilhou me semble, en effet, par sa seule consonance, renferme[r] quelque chose d'obscène, et je ne puis vaincre la répugnance euphonique qu'il m'inspire... Il y a là dedans le hululement du hibou dans le petit bois que le voyageu[r] ne traverse jamais sans se signer et recommander son âme au Bon Dieu. Il y [a] là-dedans le coassement de la viscosité malodorante des nouilles fromageuses et, pou[r] terminer, le juste cri de la grenouille dans le bourbier fangeux, la foule qui conspue... — Auch, *La Voix du Peuple*, 27 juin.

Plus sérieuse, plus durable sera la mode de la lyre, qui prévaut plus ou moins d[e] 1750 à 1800. Lyre sur le dossier des chaises, sur les pendules, sur les boîtes, su[r] les papiers, sur les étoffes ; les bonbons eux-mêmes affectent la forme éolienne. — JOHN GRAND-CARTERET, *Revue Bleue*, 20 décembre 1890.

Il paraît que les affaires de la baronne Vaughan vont revenir sur le tapis à l[a] Chambre. — *Journal d'Anvers*, 27 juin.

M. Reinach s'est plaint de la collaboration quotidienne des juges d'instructio[n] avec les journalistes, et M. Briand lui a déclaré qu'il réprouvait ces scandinaves. — *La Presse*, 5 juillet.

Un inventeur a expérimenté hier en public, à New-York, un fusil dont la détonation ne produirait aucun bruit. — *Le Rappel*, 15 juin.

MERCVRE.

Le Gérant : A. VALLETTE

Poitiers. — Imprimerie du MERCVRE DE FRANCE, Blais et Roy, 7, rue Victor-Hug[o]

LA REVUE DE PHILOSOPHIE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

r fascicule in-8° raisin de 128 pages formant chaque année deux forts volumes de 806 pages chacun

VIII° ANNÉE — 1908

Dirigée par E. PEILLAUBE

Professeur de Psychologie à l'Institut Catholique de Paris

CHEVALIER et RIVIÈRE, Éditeurs, 30, rue Jacob, PARIS

La **Revue de Philosophie** embrasse la philosophie proprement dite, l'histoire de la philo-ohie et certaines questions d'ordre philosophique tirées des mathématiques, des sciences physi-es, de la biologie et des sciences morales.

Chaque livraison contient :

1° Des articles originaux ;
2° Des revues générales ;
3° Des analyses et comptes-rendus ;
4° Une revue des périodiques français et étrangers ; les sommaires des principales revues de urope et de l'Amérique ; des comptes-rendus des sociétés philosophiques et scientifiques ;
5° Une revue de l'enseignement philosophique qui a pour but de mettre les professeurs en rela-ns les uns avec les autres et de les tenir au courant de tout ce qui intéresse l'enseignement ilosophique secondaire ou supérieur, en particulier des orientations les plus récentes ;
6° Des fiches bibliographiques sur les sujets donnés.

PRIX DE L'ABONNEMENT	France	2 fr. »
	Union postale	25 fr. »

PRIX DU NUMÉRO : des années 1900-1903... 3 fr. ; à partir de 1904.. 2 fr. 50

RIX DE LA COLLECTION	1re année 1900-01,	1 vol. in 8° raisin de 800 pages...	16 fr. »
	2° — 1902	1 — — —	16 fr. »
	3° — 1903	1 — — —	16 fr. »
	4° — 1904	1 — — —	25 fr. »

Pendant les trois premières années la REVUE DE PHILOSOPHIE ne paraissait que tous les ix mois.

Secrétaire de la Rédaction : **T. de Visan**

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Gorges du Tarn

Il est délivré pendant toute l'année des billets de voyage circulaire de 1re et de 2e classe, permettant de visiter les Gorges du Tarn et comprenant divers itinéraires, dont ci-après un exemple :

Paris, Vierzon { *Limoges, Brives, Figeac*, ou *Bourges, Montluçon, Aurillac, Neussargues.*
Rodez { *Mende* ou *Banassac-la-Canourgue* (Interruption du voyage par fer).
Garabit {
Aguessac ou Millau { *Béziers, Carcassonne, Toulouse,* ou *Bédarieu, Lamalou-les-Bains, Castres* (Tarn).
Montauban, Cahors, Brive, Limoges, Vierzon, Paris.
1re classe : **136 fr.** — *2e classe :* **96 fr.**

VALIDITÉ DES BILLETS : 30 jours, non compris le jour de départ ; faculté de prolongation moyennant supplément.

NOTA. — Les voyageurs peuvent commencer leur voyage à toutes les gares situées sur l'itinéraire du voyage circulaire, mais ils doivent suivre cet itinéraire dans l'ordre indiqué ci-dessus, l'excursion des **Gorges du Tarn** n'étant possible que dans le sens de la descente.

Les frais de l'excursion dans les **Gorges du Tarn** ne sont pas compris dans les prix des billets de voyages circulaires.

(1) En vue d'une excursion au **Viaduc du Viaur**, les voyageurs peuvent effectuer le parcours de Rodez à Albi-Orléans et retour, avec faculté d'arrêt à la halte de Viaur, tant à l'aller qu'au retour, moyennant la perception d'un supplément de 7 fr. 50 en 1re classe et de 5 francs en 2e classe.

Les billets de ce parcours additionnel peuvent être demandés, soit au commencement du voyage, en même temps que le billet circulaire, soit à Rodez, au moment du passage dans cette gare. Ces billets additionnels n'augmentent pas la durée de validité du billet circulaire auquel ils viennent se souder.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : **300** MILLIONS.

Siège social : *54 et 56, rue de Provence*

Succursale (Opéra) : 1, rue Halévy

Succursale : *134, rue Réaumur (Place de la Bours*

à Paris

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à éch ance fixe, taux des dépôts de 1 an à 23 mois, 2 0/ de 2 ans à 35 mois, 2 1/2 0/0 ; de 3 à 5 ans, 3 1/2 0/0, n l'impôt et de timbre ; — **Ordres de bourse** (Franc et Etranger ; — **Souscriptions sans frais** ; — **Ve te aux guichets de valeurs livrées immédia tement** (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc — **Escompte et encaissement de coupons** Fra çais et Etrangers ; — **Mise en règle de titres** ; **Avances sur titres** ; — **Escompte et encaisse ment d'effets de commerce** ; — **Garde de titre** — **Garantie contre le remboursement au pa et les risques de non-vérification des tirage** — **Virements et chèques** sur la France et l'Etra ger ; — **Lettres de crédit et billets de crédit ci culaires** ; — **Change de monnaies étrangère** — **Assurances** Vie, Incendie, Accidents, etc.

SERVICE DE COFFRES-FORTS

Compartiments depuis **5 fr.** par mois ; tarif décro sant en proportion de la durée et de la dimensio 88 succursales, agences et bureaux à Paris et da la banlieue, 601 agences en Province, 2 agences à l'Étra ger (Londres, 53, Old Broad Street, et Saint-Sébasti (Espagne) ; correspondants sur toutes les places France et de l'Etranger.

CORRESPONDANT EN BELGIQUE :

Société Française de Banque et de Dépôt
Bruxelles, 70, Rue Royale ; — *Anvers*, 22, Place de Me

CHEMINS DE FER DU MIDI

BILLETS DE FAMILLE

Pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées.

Billets délivrés toute l'année dans les gares des réseaux du Nord *Paris-Nord, excepté*, de l'Etat, d'Orléans, du Midi et de Paris-Lyon-Méditerranée, suivant l'itinéraire choisi par le voyageur et avec les réductions suivantes sur les prix du tarif général pour un parcours *aller et retour compris* d'au moins 300 kilomètres. Pour une famille de 2 personnes, 20 o/o : de 3 personnes, 25 o/o : de 4 personnes, 30 o/o : de 5 personnes, 35 o/o : de 6 personnes ou plus, 40 o/o.

Exceptionnellement, pour les parcours empruntant le réseau de Paris-Lyon-Méditerranée, les billets ne sont délivrés qu'aux familles d'au moins 4 personnes et le prix s'obtient en ajoutant au prix de 6 billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

Durée : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Faculté de prolongation moyennant un supplément de 10 0/0.

AVIS. — Un livret indiquant en détail les conditions dans lesquelles peuvent être effectués les divers voyages d'excursions de famille, etc..., sera envoyé gratuitement à toute personne qui fera parvenir au Service commercial de la Compagnie, 54, boulevard Haussmann, à Paris (IXe arrond.), le montant du livret 0 fr. 25.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Ces annonces sont exclusivement reçues
Par M. CLAUDE, 6, rue Vivienne.

MAISON A PARIS, **r. Rochouart, 53** *r. Turgot, 1.* Cce 686
Rev. b. 36.850 fr. *M. à pr. 350.000 fr. Prt Fr. 165.000 fr.* Adj. s. 1 e. ch. not., *28 juill*
Me Peronne, not., 18, r. de la Pépinière.

1° MAISON rue de **CHATEAUDUN, 11** et *faubou Montmart*
Rev. br. 69.747 fr. *M. à pr.* **900.000** fr.
2° MAISON rue de **CHATEAUDUN, 9** Rev. br. 39.50 *M. à pr.* **500.0**
3° MAISON rue **CAMBON** Rev. br. 29.336 fr. *Mise à pr.* **430.000**
Adj. s. 1 e. ch. not. Paris. *28 juillet.* Me W. BA not., 7, r. St-Florentin.

Demandez le Catalogue complet des Éditions du

Mercvre de France

MERCVRE DE FRANCE

26, rue de Condé, Paris
Paraît le 1er et le 16 de chaque mois
et forme dans l'année six volumes

Littérature, Poésie, Théâtre, Musique, Peinture, Sculpture
Philosophie, Histoire, Sociologie, Sciences, Voyages
Bibliophilie, Sciences occultes
Critique, Littérature étrangère, Revue de la Quinzaine

La **Revue de la Quinzaine** s'alimente à l'étranger autant qu'en France. Elle offre un nombre considérable de documents, et constitue une sorte d'« encyclopédie au jour le jour » du mouvement universel des idées. Elle se compose des rubriques suivantes :

Epilogues (actualité) : Remy de Gourmont.
Les Poèmes : Pierre Quillard.
Les Romans : Rachilde.
Littérature : Jean de Gourmont.
Littérature dramatique : G. Polti.
Littératures antiques : A.-Ferdinand Herold.
Histoire : Edmond Barthèlemy.
Philosophie : Jules de Gaultier.
Psychologie : Gaston Danville
Le Mouvement scientifique : Georges Bohn.
Psychiatrie et Sciences médicales Docteur Albert Prieur.
Science sociale : Henri Mazel.
Ethnographie, Folklore : A. Van Gennep.
Archéologie, Voyages : Charles Merki.
Questions juridiques : José Théry.
Questions militaires et maritimes : Jean Norel.
Questions coloniales : Carl Siger.
Questions morales et religieuses : Louis Le Cardonnel.
Ésotérisme et Spiritisme : Jacques Brieu.
Les Bibliothèques : Gabriel Renaudé.
Les Revues : Charles Henry Hirsch.
Les Journaux : R. de Bury.
Les Théâtres : Maurice Boissard.
Musique : Jean Marnold.
Art moderne : Charles Morice.
Art ancien : Tristan Leclère.
Musées et Collections : Auguste Marguillier.
Chronique du Midi : Paul Souchon.
Chronique de Bruxelles : G. Eekhoud.
Lettres allemandes : Henri Albert.
Lettres anglaises : Henry-D. Davray.
Lettres italiennes : Ricciotto Canudo.
Lettres espagnoles : Marcel Robin.
Lettres portugaises : Philéas Lebesgue.
Lettres hispano-américaines : Eugenio Diaz Romero.
Lettres néo-grecques : Démétrius Asteriotis.
Lettres roumaines : Marcel Montandon.
Lettres russes : E. Séménoff.
Lettres polonaises : Michel Mutermilch.
Lettres néerlandaises : H. Messet.
Lettres scandinaves : P. G. La Chesnais.
Lettres hongroises : Félix de Gerando.
Lettres tchèques : William Ritter.
La France jugée à l'Étranger : Lucile Dubois.
Variétés : X...
La Curiosité : Jacques Daurelle.
Publications récentes : Mercure.
Echos : Mercure.

PRIX DU NUMÉRO

France : 1 fr. 25 *net.* | **Étranger : 1 fr. 50**

ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier des mois de janvier, avril, juillet et octobre

France		Étranger	
Un an	25 fr.	Un an	30 fr.
Six mois	14 »	Six mois	17 »
Trois mois	8 »	Trois mois	10 »

ABONNEMENT DE TROIS ANS

France : 65 fr. | **Étranger : 80 fr.**

Envoi franco, sur demande, d'un numéro spécimen et du catalogue complet des Editions du *Mercure de France*

Poitiers. — Imprimerie du Mercure de France, BLAIS et ROY, 7, rue Victor-Hugo.